

# passerelle

**SUJETS • CORRIGÉS**

**Pour intégrer  
12 grandes écoles  
de commerce et  
de management**

**Concours Passerelle 1 – Bac + 2  
Concours Passerelle 2 – Bac + 3/4**

**Diplômés**

- 1<sup>er</sup> cycle universitaire
- 2<sup>e</sup> cycle universitaire
- Maîtrise – Ingénieurs...



Série « Annales »

Annales  
**PASSERELLE ESC**  
Concours 2004

*Sujets et corrigés*



espace études éditions

une marque de Hachette France

# SOMMAIRE


---

<b>Calendrier 2005 .....</b>	<b>4</b>
<b>Présentation des concours Passerelle 1 et Passerelle 2 .....</b>	<b>5</b>
<b>PASSERELLE 1</b>	
<b>Épreuves communes</b>	
• Synthèse de dossier .....	15
• Test Arpège .....	36
• Test d'anglais .....	43
<b>Épreuves au choix</b>	
• Allemand .....	58
• Biologie .....	65
• Droit .....	71
• Économie .....	78
• Espagnol .....	94
• Gestion .....	101
• Informatique .....	108
• Marketing .....	115
• Mathématiques .....	128
• Philosophie, Lettres et Sciences humaines .....	133
• Technologie .....	149
<b>PASSERELLE 2</b>	
<b>Épreuves communes</b>	
• Synthèse de dossier .....	161
• TAGE-MAGE .....	163
• Test d'anglais.....	164
<b>Épreuves au choix</b>	
• Allemand .....	166
• Biologie .....	173
• Droit .....	179
• Économie .....	185
• Espagnol .....	197
• Gestion .....	204
• Informatique .....	211
• Marketing .....	218
• Mathématiques .....	228
• Philosophie, Lettres et Sciences humaines .....	234
• Technologie .....	250
<b>À chaque école, son entretien .....</b>	<b>263</b>
<b>Les écoles Passerelle ESC se présentent .....</b>	<b>269</b>
• CERAM Sophia Antipolis .....	270
• ESC Amiens-Picardie .....	272
• ESC Clermont .....	274
• ESC Dijon .....	276
• ESC Grenoble .....	278
• ESC Le Havre .....	280
• ESC Lille .....	282
• ESC Montpellier .....	284
• ESC Pau .....	286
• ESC Rennes .....	288
• ESC Tours-Poitiers (ESCEM).....	290
• IECS Strasbourg .....	292

# Calendrier 2005

## Concours Passerelle 1 et Passerelle 2

- *Inscriptions aux épreuves écrites* : jusqu'au 31 mars (minuit)
  - *Épreuves écrites* : mardi 19 avril
  - *Résultats d'éligibilité* : le 18 mai (11 heures)
- *Inscription aux épreuves orales* : entre le 19 mai et le 23 mai
  - *Épreuves orales* : du 30 mai au 11 juin inclus
  - *Résultats d'admission* : le 23 juin
  - *Inscription dans une ESC* : à partir du 24 juin

 *Pour plus de précisions, se référer aux pages 5 à 11.*

*Pour les coefficients et le nombre de places offertes, se reporter aux magazines Passerelle 1 et 2 ainsi qu'au site [passerelle-esc.com](http://passerelle-esc.com).*

# Présentation des concours

## ADMISSION EN 1<sup>RE</sup> ET 2<sup>E</sup> ANNÉE

### RÈGLEMENT GÉNÉRAL DES CONCOURS

#### Admission aux épreuves

- La banque PASSERELLE ESC propose des épreuves pour l'intégration en première ou seconde année des écoles adhérentes.
- Les conditions d'admission aux épreuves sont communes à chacune des 12 écoles supérieures de commerce utilisatrices de la banque PASSERELLE ESC.
- Un candidat ne peut s'inscrire pour une école qu'à une seule forme d'admission.

#### Admission aux écoles

Ne peuvent intégrer que les candidats admis qui sont titulaires de leur titre ou diplôme au 1<sup>er</sup> novembre 2005.

## ORGANISATION GÉNÉRALE

Chaque concours est composé d'épreuves écrites d'admissibilité et d'épreuves orales d'admission.

- Les inscriptions et le règlement des frais d'inscription se font sur Internet ([www.passerelle-esc.com](http://www.passerelle-esc.com)) et ce jusqu'au 31 mars 2005 (minuit). Paiement des frais d'inscription uniquement par carte bancaire, d'un montant de 250 € pour les écrits et 50 € pour les oraux (demi-tarif pour les boursiers).
- Les pièces obligatoires d'inscription doivent être retournées avant le 25 mars 2005, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

**Concours Passerelle ESC**  
**BP 131 – 37551 Saint-Avertin Cedex**  
**N° indigo : 0820 22 36 15**  
**Fax : 024771 72 50**

Ces pièces sont :

- un certificat de scolarité de l'année en cours ou une copie du diplôme obtenu ;
- le cas échéant : un justificatif de bourse française d'État, une attestation de sportif de haut niveau délivrée par la Direction régionale de la Jeunesse et des Sports ou une attestation médicale fournie par la Commission départementale de l'Éducation spécialisée du Rectorat de l'Académie d'origine pour les candidats handicapés.

### Les épreuves écrites

Pour la session 2005, l'inscription aux épreuves écrites d'admissibilité est un droit unique de 250 € pour les 12 écoles de la banque (200 € pour les candidats ayant déjà passé et validé le TAGE-MAGE).

- Les épreuves écrites se déroulent à : Amiens, Bordeaux, Clermont, Dijon, Grenoble, Le Havre, Lille, Londres, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nouméa (Nouvelle-Calédonie), Paris, Pau, Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), Poitiers, Rennes, Sainte Clotilde (La Réunion), Sophia Antipolis, Strasbourg, Toulouse et Tours.
- À l'issue des épreuves écrites, le jury de chaque école établit la liste des candidats éligibles.
- Affichage des résultats sur le site Internet *passerelle-esc.com* : mercredi 18 mai à 11 heures.

*Les candidats éligibles peuvent, dans un délai de 4 jours (du 19 mai, à 15 heures, au 23 mai, à 15 heures) s'inscrire et prendre leurs rendez-vous pour les oraux sur le site Internet des écoles dans lesquelles ils ont été déclarés éligibles.*

*Ils ont jusqu'au 25 mai (15 heures) pour vérifier et modifier leur inscription.*

### Les épreuves orales

- Les droits d'inscription aux épreuves d'entretien sont de 50€ par école (demi-tarif pour les boursiers).
- Ces droits seront à payer par carte bancaire lors de l'inscription aux épreuves orales d'admission sur Internet (*www.passerelle-esc.com*).

### Les épreuves orales de langues vivantes\*

- Elles sont communes aux écoles de la banque ; il est prévu d'ouvrir des centres d'examen à Amiens, CERAM Sophia Antipolis, Clermont, Dijon, ESCEM Campus de Tours et Campus de Poitiers, Grenoble, Le Havre, Lille, Montpellier, Pau, Rennes, Strasbourg. Les oraux d'arabe et de chinois se passent à Grenoble, celui d'italien à Dijon et au CERAM Sophia Antipolis et celui de russe à Clermont.
- Les épreuves d'entretien sont spécifiques à chaque école (se reporter au site *www.passerelle-esc.com* et/ou au magazine et aux sites des ESC).
- À l'issue des épreuves orales, le jury de chaque école arrête la liste des candidats admis et sur liste supplémentaire.
- Affichage des résultats sur le site Internet le jeudi 23 juin à partir de 11 heures et inscription dans les écoles à partir du 24 juin (10 heures).

\* Anglais, arabe, allemand, chinois, espagnol, italien et russe.

**Inscription unique à toutes les ESC (avant le 31 mars 2005, à minuit)**



**Épreuves écrites d'éligibilité (mardi 19 avril 2005)**



**Résultats d'éligibilité (18 mai 2005)**



**Inscription aux oraux des différentes écoles**  
(entre le 19 mai, 15 h, et le 23 mai, 15 h)  
Vérification et modification d'inscription possibles jusqu'au 25 mai, 15 h



**Épreuves orales d'admission (du 30 mai au 11 juin inclus)**

<b>ÉPREUVES</b> communes aux ESC  Anglais obligatoire Seconde langue pour certaines ESC*	<b>ENTRETIEN</b> propre à chaque ESC  se reporter au site <i>passerelle-esc.com</i> et/ou au magazine et/ou aux sites des ESC
--	---



**Admission à une ou plusieurs ESC (le 23 juin 2005 à 11 h)**



**Inscription dans une ESC (à partir du 24 juin à 10 h)**

\* Se reporter aux magazines Passerelle 1 et 2, et/ au site [www.passerelle-esc.com](http://www.passerelle-esc.com).

## RÈGLEMENT DU CONCOURS

**Pourront intégrer les candidats suivants qui seront titulaires de leur diplôme l'année du concours :**

- Les candidats français ou étrangers ayant réussi les épreuves organisées à la fin du premier cycle des universités françaises ou à la fin de la deuxième année des Instituts d'études politiques.
- Les candidats titulaires d'un diplôme universitaire de technologie ou d'un brevet de technicien supérieur.
- Les candidats issus de classes préparatoires de mathématiques spéciales et lettres supérieures.
- Les candidats titulaires d'un diplôme français sanctionnant un cycle d'études supérieures d'au moins deux ans post-baccalauréat, d'un titre homologué niveau III ou d'un titre étranger reconnu comme équivalent.
- Tous les candidats admis à se présenter en 2<sup>e</sup> année.

## LES ÉPREUVES ÉCRITES

Se reporter au magazine *Passerelle 1*.

<b>PASSERELLE 1</b>	<b>Test Arpège</b>	<b>Test d'anglais</b>	<b>Synthèse de dossier</b>	<b>11 épreuves au choix</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Allemand</li> <li>• Biologie</li> <li>• Droit</li> <li>• Économie</li> <li>• Espagnol</li> <li>• Gestion</li> <li>• Informatique</li> <li>• Marketing</li> <li>• Mathématiques</li> <li>• Philosophie, lettres, sciences humaines</li> <li>• Technologie</li> </ul>
---------------------	--------------------	-----------------------	----------------------------	--

## LES ÉPREUVES ORALES

Les épreuves de langue sont communes à toutes les écoles adhérentes à la banque. Un entretien est organisé par chaque école pour ses candidats éligibles.

## Langues vivantes

- Anglais obligatoire pour toutes les écoles.
- 2<sup>e</sup> langue pour certaines ESC\* : allemand, arabe, chinois, espagnol, italien ou russe.

\* Se reporter au magazine *Passerelle 1* et au site [www.passerelle-esc.com](http://www.passerelle-esc.com).



- Ces épreuves sont d'une durée moyenne de 20 minutes.
- Elles consistent en :
  - l'audition et le commentaire d'un texte non technique, enregistré,
  - une conversation.

Le texte est proposé au candidat et la traduction de certains passages peut lui être demandée. La conversation ne doit pas être limitée au thème de ce texte mais s'ouvrir sur la civilisation des pays dont on étudie la langue.

### **Entretien**

Il est défini par chaque école qui enverra une documentation aux candidats à partir du 21 avril 2005 (se reporter au site *passerelle-esc.com*, rubrique **Concours – l'entretien**).

## ADMISSIONS SUR TITRE BAC + 3/4 EN 2<sup>E</sup> ANNÉE (PASSERELLE 2)

### RÈGLEMENT DU CONCOURS

**Pourront intégrer les candidats français ou de nationalité étrangère titulaires, au cours de l'année du concours, d'un des titres ou diplômes suivants :**

- Titre ou diplôme français sanctionnant un cycle d'études supérieures d'au moins trois ans post-baccalauréat, ou d'un titre homologué au niveau II.
- Titre ou diplôme français, visé par le ministère de l'Éducation nationale, ou étranger reconnu comme équivalent.

### LES ÉPREUVES ÉCRITES

Se reporter au magazine *Passerelle 2*.

<b>PASSERELLE 2</b>	<b>TAGE-MAGE</b>	<b>Test d'anglais</b>	<b>Synthèse de dossier</b>	<p><b>11 épreuves au choix</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Allemand</li> <li>• Biologie</li> <li>• Droit</li> <li>• Économie</li> <li>• Espagnol</li> <li>• Gestion</li> <li>• Informatique</li> <li>• Marketing</li> <li>• Mathématiques</li> <li>• Philosophie, lettres, sciences humaines</li> <li>• Technologie</li> </ul>
---------------------	------------------	---------------------------	--------------------------------	---

### LES ÉPREUVES ORALES

Les épreuves de langue sont communes à toutes les écoles adhérentes à la banque. Un entretien est organisé par chaque école pour ses candidats éligibles.

#### Langues vivantes

- Anglais obligatoire pour toutes les écoles.
- 2<sup>e</sup> langue pour certaines ESC\* : allemand, arabe, chinois, espagnol, italien ou russe.
- Ces épreuves sont d'une durée moyenne de 20 minutes.
- Elles consistent en :
  - l'audition et le commentaire d'un texte non technique, enregistré,
  - une conversation.

\* Se reporter au magazine *Passerelle 2* et au site [www.passerelle-esc.com](http://www.passerelle-esc.com).

Le texte est proposé au candidat et la traduction de certains passages peut lui être demandée. La conversation ne doit pas être limitée au thème de ce texte mais s'ouvrir sur la civilisation des pays dont on étudie la langue.

### **Entretien**

Il est défini par chaque école qui enverra une documentation aux candidats à partir du 21 avril 2005 (se reporter au site *passerelle-esc.com*, rubrique **Concours – l'entretien**).

# Concours Passerelle 1



# *Épreuves communes*

## **PASSERELLE 1**

Synthèse de dossier p. 15

Test Arpège p. 36

Test d'anglais p. 43

# Synthèse de dossier

## PROGRAMME, CONSEILS, BIBLIOGRAPHIE

### Nature de l'épreuve

Il s'agit d'une épreuve qui fait appel à la réflexion, à l'esprit d'analyse du candidat et, surtout, à sa capacité à distinguer l'essentiel de l'accessoire.

Les candidats reçoivent un dossier centré sur un problème donné, à caractère social, culturel, économique, comportant un certain nombre de documents sur le problème posé.

Il s'agit, dans un bref délai, d'en extraire les informations qui paraissent essentielles, en vue de fournir une synthèse portant sur la compréhension du texte.

### Méthodologie proposée

#### A – Analyse des documents du dossier

Le candidat doit procéder à la lecture et à l'analyse rigoureuse des documents, pris d'abord isolément, puis dans leur ensemble. La brièveté de l'épreuve n'autorise que deux lectures :

- la première lecture doit permettre de découvrir le cadre du sujet et son contenu, d'effectuer la recherche initiale des idées fondamentales, des axes thématiques du dossier ;
- la seconde lecture, plus rapide, doit aboutir à relever dans l'ensemble des documents, l'identité, l'oppositon, la contradiction ou la complémentarité... des idées forces du dossier.

#### B – Élaboration du plan

Le plan doit traduire une démarche réfléchie du candidat sur les axes essentiels du dossier. Il ne doit donc pas être une succession neutre de titres ou une juxtaposition des documents du dossier.

Le travail de synthèse doit donc être construit à partir d'une idée générale. *Le plan doit être clair*, spécifique au sujet, expressif pour le lecteur, cohérent dans la progression et vis-à-vis du dossier : il doit répondre avec précision et rigueur à la problématique d'ensemble du dossier, à partir des seules données de ce dossier. Il doit contenir des structures apparentes avec des titres et des sous-titres.

#### C – Rédaction

La rédaction peut être facilitée par l'exploitation ou la reproduction adroite, des meilleures expressions et phrases des textes.

*Le style doit être sobre, concis* : les expressions vagues et passe-partout ou empruntées au langage parlé doivent être prohibées, ainsi que le style personnel. Les fautes de syntaxe et d'orthographe, l'irrespect des règles grammaticales et les propriétés de langage pénaliseront les candidats.

*La synthèse ne doit pas dépasser trois pages manuscrites*. Cela exige d'éliminer toute formule inutile. Il convient cependant de soigner les transitions.

L'introduction ne doit pas dépasser *deux à trois phrases*. Il s'agit de présenter la nature du dossier et sa problématique. Parfois, une définition, ou la délimitation du sujet, peut s'avérer nécessaire, mais l'annonce du plan dans ses superstructures (parties) est *indispensable en fin d'introduction*.

Le contenu de la synthèse doit être présenté de *manière logique et cohérente* : les idées, les démonstrations et illustrations doivent s'enchaîner de manière réelle et non artificielle.

Au-delà même de son esprit d'analyse et de synthèse, le candidat doit projeter sa personnalité et son intelligence dans les choix qu'il opère entre les idées et les faits du dossier, dans la progression de sa démarche intellectuelle, dans l'articulation formelle d'une idée à l'autre, dans le choix et l'utilisation des illustrations mises au service des idées qu'il avance et qui traduisent perception et maîtrise du dossier.

Pour cette épreuve, il est nécessaire que le candidat maîtrise bien son temps, aussi est-il suggéré le déroulement suivant :

- lecture et analyse : 30 minutes ;
- élaboration du plan : 15 minutes ;
- rédaction de la synthèse et transcription sur la copie d'examen : 75 minutes.

### Critères d'évaluation

Ils porteront sur les aspects suivants :

- formulation d'un plan rigoureux ;
- pertinence de l'analyse et perception de l'essentiel ;
- clarté de la synthèse par une bonne maîtrise de la langue écrite.

# Synthèse de dossier

Ce cas a été rédigé par le CERAM Sophia Antipolis.

Durée : 2 heures.

Sujet

## CONSIGNES

À partir des seuls documents ci-joints (présentés dans ce dossier par ordre chronologique), tous les candidats doivent rédiger une note de synthèse de trois pages maximum. Il est rappelé que la synthèse doit mettre en évidence les idées essentielles du dossier, sans aucun ajout personnel, dans le cadre d'un plan aux structures apparentes (1<sup>re</sup> partie : titre – A : titre – B : titre...) traduisant une démarche réfléchie sur l'ensemble des éléments du dossier. Chaque fois qu'un candidat dans sa synthèse se réfère à un ou plusieurs documents du dossier, il doit citer entre parenthèses le (ou les) numéro(s) du (ou des) document(s) concernés (ex. : doc. 1 ou doc. 3, 4).

Aucun document n'est autorisé.



## SUJET

### LA VIOLENCE TÉLÉVISÉE ET LES ENFANTS

- Doc. 1** « Choix des programmes par les enfants et socialisation », M. White Riley et J. White Riley Jr., *Une approche sociologique de la recherche en communications*, Public Opinion Quarterly, vol. XV, 1951, p. 449-453, 456 [extraits].
- Doc. 2** « Les risques induits par la télévision de l'addiction à l'identification », E.-E. Maccoby, *L'impact de la télévision sur les enfants d'âge scolaire*, Public Opinion Quarterly, vol. XV, 1951, p. 441-442 [extrait].
- Doc. 3** « Les racines de la délinquance juvénile : des relations familiales perturbées », W. Schramm, J. Lyle et E.-B. Parker, *La télévision dans la vie de nos enfants*, Stanford Univ. Press, Stanford, 1961, p. 165-166 [extrait].
- Doc. 4** « Quel lien entre scènes de violence et comportement des jeunes spectateurs ? », A. Glucksmann, *Les effets sur les jeunes des scènes de violence au cinéma et à la télévision*, Haut Comité de la jeunesse, ministère de la Jeunesse et des Sports, 1965, p. 40-41, 64 [extraits].
- Doc. 5** « Le décodage des émissions télévisées par les enfants », A. Martinez, *La violence à la télévision, état des connaissances scientifiques*, Ottawa, 1991.
- Doc. 6** « Quelle perception de la réalité à travers la télévision ? », D. Buckingham, *Children Talking Television: The Making of Television Literacy*, Londres, Falmer Press, 1993, p. 240-241 [extraits].
- Doc. 7** « Une croisade idéologique contre la violence dans les médias », T. Gitlin, *Des images à tout casser*, The American Prospect, vol. V, n° 16, déc. 1994, p. 4-6 [extraits].

Synthèse de dossier



- Doc. 8** « Indices de violence des programmes américains », G. Gerbner, *Pouvoir et danger de la violence télévisée* in *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, Institut des hautes études de la sécurité intérieure (IHESI), Doc. fr., Paris, 1995, p. 38, 44-45.
- Doc. 9** « Une définition de la violence ». D. Frau Meigs, *Violence commise, violence subie* in *Violence et télévision, l'exemple canadien*, Paris, 1997.
- Doc. 10** « L'effet de la violence médiatique sur les enfants », J. Groebel, *Étude mondiale de l'Unesco sur la violence dans les médias*, Unesco, Paris, 19 fév. 1998, p. 1-5 [extraits].
- Doc. 11** « Dénoncer la télévision, nier le malaise social », G. Dagnaud, *La Télé bouc émissaire* in *Le Monde des débats*, Paris, oct. 1999 [extraits].
- Doc. 12** « Un déplacement du débat », D. Buckingham, *Des abus informatiques ? Repenser les effets des médias sur les enfants*, in *Des effets néfastes : le débat Médias/Violence* (M. Barker et J. Petley [dic.]), Londres, Routledge, 2001, p. 70, 75-76 [extraits].
- Doc. 13** « Violence télévisée et risques de délinquance ultérieure », J.-G. Johnson, P. Cohen, E.-M. Smailes, S. Kasen, J.-S. Brook, *Consommation télévisuelle et comportement agressif à l'adolescence et à l'âge adulte*, in *Science*, vol. 295, n° 5564, mars 2002, p. 2469-2471 [extraits].

---

### Document 1

#### Choix de programmes par les enfants et socialisation

Une approche sociologique des attitudes de l'adolescent et du préadolescent doit prendre en compte au moins deux groupes sociaux importants : ses parents et ses amis ou pairs. À de rares exceptions près, tous les enfants sont membres de groupes familiaux. Mais ils n'appartiennent pas tous à des groupes de pairs, de sorte que nous avons distingué les enfants selon qu'ils étaient membres, ou non-membres d'un tel groupe.

Nos premières expériences indiquèrent, conformément à des hypothèses théoriques, qu'il pouvait exister des différences nombreuses et importantes entre les membres et les non-membres de groupes de pairs. Parmi les enfants les plus jeunes (de niveau scolaire CE2 et CM2), les dessins animés mettant en scène des animaux avaient plus de succès auprès de ceux qui n'appartenaient pas à des groupes d'amis.

Nous pensons qu'une telle différence s'explique par la structure sociale elle-même. Les enfants qui évoluent exclusivement au sein du cercle familial se voient proposer un ensemble de valeurs d'adultes par leurs parents. On attend généralement d'eux qu'ils aident à la maison, qu'ils soient bons élèves, qu'ils apprennent à se battre pour réussir et, d'une manière générale, qu'ils se préparent à leur future vie d'adulte. Pour de nombreux enfants de dix ou douze ans, ces objectifs peuvent souvent paraître difficiles à atteindre, voire totalement inaccessibles. Il n'y a donc rien de surprenant à ce qu'ils aiment lire les histoires de petits animaux comme Bugs Bunny, qu'ils perçoivent comme la négation complète des objectifs et conventions établis par les adultes. [...]

Cette frustration à l'égard des valeurs parentales peut également s'exprimer autrement à travers les sélections de programmes. Il s'agit d'une catégorie d'émissions de radio et de télévision particulièrement populaires auprès des 400 enfants interrogés, programme présentant des éléments de violence, d'action et d'agression et comprenant des westerns, des mystères, des crimes, jouant sur l'horreur et d'autres thèmes d'aventure de ce genre. Il apparaît clairement que ce type de programmes, comme les dessins animés mettant en scène des animaux, a plus de succès auprès des garçons que des filles et infiniment plus d'audience auprès des jeunes sondés qu'auprès de leurs camarades plus âgés. Au-delà de ce constat, l'analyse fondée sur l'appartenance à un groupe de pairs, à âge et sexe constants, permet de mieux comprendre les critères de sélection des programmes. Là encore, ce sont les non-membres de groupes de pairs parmi les plus jeunes enfants qui manifestent généralement la plus grande prédilection pour les programmes d'action et de violence et qui sont vraisemblablement dans une position sociale particulièrement propice à provoquer chez eux des sentiments d'hostilité et des comportements agressifs.

Afin de mieux cerner l'éventualité de telles différences sociologiques, nous avons subdivisé les non-membres des groupes de pairs en fonction de leurs « groupes de références » dominants. Dans la pratique, nous avons tenté d'apprendre des enfants eux-mêmes s'ils estimaient leurs propres valeurs plus proches de celles de leurs parents ou de leurs camarades de classe. Ceci nous a permis de classer *grosso modo* les enfants en deux groupes : ceux qui étaient les plus enclins à recourir à leurs parents comme groupe de référence (autrement dit, à partager les valeurs parentales) et ceux qui étaient le plus à même d'utiliser leurs pairs comme groupes de référence (autrement dit, d'épouser les valeurs de leurs pairs telles qu'ils les perçoivent).

Quand on examine le rapport des enfants plus âgés aux émissions comportant des scènes d'action et de violence [...], on voit qu'au sein de cette population, qui en général s'intéresse moins qu'auparavant à ce genre d'émissions, l'intérêt demeure plus fort parmi ceux qui ne sont pas membres d'un groupe de pairs mais considèrent néanmoins leurs pairs comme un groupe de références. Même si le nombre de cas est trop faible pour avancer dans cette démonstration, nous devrions, en bonne logique sociologique, nous attendre à l'existence de fantasmes d'agression et de pouvoir parmi les enfants ainsi positionnés socialement. Ce sont, par définition, les enfants les plus frustrés en matière de relations avec leurs groupes de pairs : ils n'en sont pas membres tout en donnant des signes évidents de vouloir y appartenir. Même en se conformant aux normes des pairs, ils ont peu de chances d'être reconnus et appréciés du groupe de pairs, puisqu'ils lui sont extérieurs. Concernant leurs parents, ils sont également soumis à la plus grande difficulté puisque, par définition, ils ont tendance à soutenir non les valeurs de leurs parents mais celles d'un groupe de pairs qu'ils envient. [...]

Ce type d'analyse sociologique est susceptible de nous aider à découvrir pourquoi, au sein d'une population enfantine d'âge, de sexe, d'environnement social et éducatif comparables, certains individus aiment les programmes d'action et de violence et d'autres pas.

De plus, au cours des deux heures d'entretien avec les 400 enfants de l'enquête, certains signes suggéraient que la relation de l'enfant à la structure sociale pouvait affecter non seulement ce qu'ils aimaient mais aussi les raisons qui les poussaient à

préférer tel ou tel programme. Il apparut que les mêmes médias étaient interprétés et utilisés différemment par des enfants diversement socialisés. L'enfant extérieur au groupe a tendance à percevoir les animaux drôles et les héros de westerns comme un monde imaginaire, lui permettant de s'évader d'un monde réel dont les standards à atteindre semblent par trop élevés. Le membre d'un groupe de pairs, de son côté, apprécie souvent ces thèmes, quand il les aime, parce qu'il peut convertir les histoires en un jeu quotidien au sein de son groupe. Parmi la cohorte des plus jeunes, 69 % des membres d'un groupe de pairs mentionnèrent par exemple leur goût pour les *Justiciers du Far West*, contre 85 % des non-membres. Si les non-membres décrivaient souvent cette série en termes subjectifs, en indiquant que cela « fait peur », « donne la chair de poule », « vous empêche de dormir », les membres d'un groupe de pairs étaient plus aptes à associer leur interprétation des westerns à la perspective des jeux auxquels ils pourraient se livrer après l'émission. Ainsi, les membres d'un groupe de pairs, influencés par leur désir d'avoir de bonnes relations au sein de leur groupe, semblent juger les médias selon un critère « d'utilité sociale », en sélectionnant des matériaux qui seront en quelque sorte directement utiles à la vie du groupe.

## Document 2

### Les risques induits par la télévision de l'addiction à l'identification

D'après une théorie moderne sur la façon dont l'addiction s'installe, un enfant, accoutumé à un niveau soutenu d'excitation et qui organise la majorité de ses activités d'apprentissage à ce niveau d'excitation, verra son comportement perturbé en cas de baisse d'intensité de cette stimulation, deviendra turbulent, mal à l'aise et s'ennuiera jusqu'à ce qu'il retrouve le niveau d'excitation sur la base duquel il a organisé son comportement. L'exposition à la télévision, en élevant notablement ce niveau d'excitation, peut entraîner de la sorte une forme bénigne de dépendance ou « addiction », les parents et les enseignants ne pouvant intéresser l'enfant qu'en rendant les propositions qu'ils lui font aussi excitantes que les événements qu'il est accoutumé à regarder à la télévision.

Alors qu'on a étudié l'hypothèse selon laquelle l'expérience vécue par procuration réduirait les pulsions (au moins temporairement), on a peu réfléchi au fait qu'elle pourrait créer aussi des habitudes. Dans ce cas, l'expérience continue de la violence par procuration serait susceptible d'avoir le double effet de diminuer momentanément le besoin d'agressivité de l'enfant dans la vie réelle mais d'augmenter la probabilité d'un comportement violent s'il est confronté à un contexte agressif dans l'avenir. Certes, la télévision ne véhicule pas seulement des expériences fondées sur la violence et l'agression, mais ces dernières constituent le thème commun de toutes les histoires que les enfants sélectionnent parmi celles que leur proposent les médias. Dans la mesure où ce type de comportements ou d'autres formes d'action sont proposés par le système médiatique, la probabilité qu'ils soient effectivement mis en œuvre dans la vie réelle est de toute évidence augmentée.

Cette forme de stimulation de l'imagination, déterminée par un agent externe, a pour particularité de créer et de satisfaire des motivations dans un laps de temps relativement court. Une des leçons que les enfants doivent acquérir au cours du processus de

socialisation est d'accepter que leurs désirs ne soient pas immédiatement satisfaits, et donc de rester motivés durant de longues périodes. Il est possible que les expériences proposées par les médias aillent à l'encontre de cet apprentissage et créent des habitudes de démotivation prématurée.

### ***La satisfaction par procuration : quels effets***

Nous avons vu que l'imagination peut satisfaire certains besoins par procuration, bien que nous ignorions dans quelle mesure et dans quelles circonstances. Cette fonction de l'imagination peut la rendre bénéfique ou nuisible pour l'individu, en fonction des conditions dans lesquelles elle se substitue à la satisfaction réelle. Elle peut jouer le rôle de « soupape de sécurité » (ainsi que Freud le décrit des rêves) si les besoins sont trop forts et que l'environnement ne fournit aucune possibilité de les satisfaire. Mais elle peut par ailleurs avoir pour effet de réduire les motivations et empêcher que le mécanisme de la frustration remplisse sa fonction sociale, c'est-à-dire inciter l'individu à accomplir une série d'efforts pour résoudre le problème rencontré jusqu'à ce qu'il obtienne une solution acceptable. Les médias peuvent retarder chez l'enfant le développement de la responsabilité sociale en lui proposant trop d'« échappatoires » aux pressions sociales.

En relation avec ce qui précède, la question se pose de savoir si la pratique continue d'identification avec une figure fictive qui donne à l'enfant l'expérience du pouvoir augmentera la probabilité que ce même processus perdure dans la vie réelle. Nous savons que l'identification se produit à tout âge, dans la vie réelle aussi bien qu'au contact des médias. L'identification est-elle un mode de comportement qui peut être renforcé ou atténué comme d'autres habitudes ? Si tel est le cas, le fait de s'identifier fréquemment à une figure héroïque, qu'il s'agisse d'Hopalong Cassidy ou de tout autre, rendra l'enfant enclin à l'identification et pourra accentuer chez lui une tendance à trouver des satisfactions aux situations de pouvoir par l'intermédiaire de certains types de figures de pouvoir à une étape ultérieure de sa vie.

### ***Diminution de certains apprentissages***

Il est communément admis que le jeu a un rôle important dans le processus de croissance de l'enfant. Jouer lui permet d'expérimenter des éléments sensoriels diversifiés, des pratiques de motricité et des capacités linguistiques et sociales qui vont fonder le répertoire de son comportement ultérieur. Certaines fonctions de base font probablement l'objet d'un apprentissage excessif pendant l'enfance, ou, en d'autres termes, pourraient être convenablement acquises à travers des pratiques plus réduites. Si tel est le cas, une pratique réduite de ces aptitudes par l'enfant n'engendrera aucun effet grave. Mais certaines aptitudes ne font pas l'objet d'un apprentissage excessif et la réduction du temps passé par l'enfant à les pratiquer constituera un obstacle à leur acquisition. Nous avons vu que l'exposition à la télévision diminue le volume des contacts sociaux interactifs de l'enfant, ce qui peut engendrer des déficits sociaux. Parallèlement, la télévision augmente la pratique des aptitudes que l'enfant exerce en regardant un programme télévisé. On peut en donner un exemple paradoxal : la télévision peut élargir le vocabulaire que l'enfant est capable de reconnaître tout en faisant obstacle au développement du vocabulaire mémorisé et à sa capacité de former spontanément des phrases avec les mots.

### **Les racines de la délinquance juvénile : des relations familiales perturbées**

La télévision est-elle à l'origine de la délinquance juvénile ? Nous avons posé cette question à de nombreux psychiatres et juges. De façon récurrente, il apparaît que, parmi les jeunes délinquants, ceux qui rejettent la faute de leurs actes sur la télévision présentent de graves troubles sans aucun lien avec ce média. Ils vivent pour la plupart dans un environnement familial perturbé : famille brisée, parents les rejetant ou en donnant l'impression. Certains sont psychopathes et ont un Surmoi pour ainsi dire « déconnecté » du reste de leur schéma de comportement. À quelques rares exceptions près, ces enfants avaient déjà eu des problèmes avant même que la télévision ne leur apprenne quoi que ce soit.

Les propos de nombreux psychiatres, spécialistes du sujet, ayant étudié ce rapport nous ont d'ailleurs confortés dans notre analyse. Voici ce qu'a déclaré le Dr Otto Billing, de l'université Vanderbilt, à la Commission Kefauver sur le crime organisé aux USA :

« Mon expérience clinique m'amène à penser que les émissions de télévision, les films et autres fictions n'ont qu'une influence très limitée sur les jeunes enfants et les adolescents. Nous avons conduit des études psychiatriques et psychologiques exhaustives sur les adolescents délinquants. La majorité d'entre eux ne semble absolument pas être influencée par ces facteurs externes. Les personnalités normales peuvent les affronter et leur résister sans aucune difficulté. Les cas dans lesquels la télévision a un rôle déclencheur ou fournit des éléments d'information sur la réalisation d'actes criminels sont plus que marginaux. Seules les personnes caractérielles ou angoissées sont sensibles à ces facteurs externes. D'autres pressions extérieures, telles la reconnaissance par une bande de jeunes, l'absence d'activités collectives ou des activités inadéquates, ont certainement une incidence bien supérieure.

« Que les valeurs éducatives ou artistiques de programmes de faible niveau soient perturbantes ne fait aucun doute. Mais, en faire l'explication causale de la délinquance juvénile n'apporte, à mon avis, rien au problème, bien au contraire. En effet, en raisonnant ainsi, nous risquons d'éluder les vrais problèmes. Nous devons nous concentrer sur les causes profondes et non sur les apparences. Nos expériences cliniques ont démontré que l'insécurité ressentie au sein de la cellule familiale est l'un des facteurs premiers de la délinquance juvénile. »

Le Dr Frank Coburn, de l'université de l'Iowa, a, lui, déclaré à ce même comité : « Le premier et principal facteur de la délinquance juvénile est, à mon sens, l'existence de relations familiales perturbées chez la personne qualifiée de délinquant. »

Je pense donc que l'élément principal de la délinquance n'est pas la télévision en elle-même, mais les enfants qui la regardent. En l'état actuel de nos connaissances nous savons que l'enfant délinquant n'est (à moins qu'il ne soit psychopathe) en rien différent des autres individus de son âge en termes de standards, de connaissance ou d'intelligence. La différence se situerait plutôt au niveau de la rapidité avec laquelle s'éveille en lui l'agressivité, de l'intensité et de la violence de son hostilité. Il est généralement issu d'une famille qui ne lui a pas donné toute la sécurité et la chaleur dont un enfant a besoin. Il a souvent eu des difficultés pour s'intégrer et considère parfois qu'il lui a fallu

fournir des efforts considérables pour être admis par ses pairs. Des difficultés de cette nature conduisent des enfants issus des classes moyennes à passer plus de temps devant leur téléviseur, ceux des classes plus défavorisées regardant déjà beaucoup la télévision. Le petit écran interagit alors avec les besoins et les émotions de ces jeunes spectateurs. Cela a plus pour effet de stimuler leur agressivité, que de l'extérioriser. On leur offre de la violence à regarder. Ils emmagasinent les informations et s'en serviront peut-être un jour. Il semble, cela dit, évident que si la télévision n'existait pas, l'enfant rechercherait le même bénéfice auprès d'un autre média de fiction. Les origines de la délinquance dépassent le simple cadre de la télévision. Il faut les chercher dans la vie familiale, dans les relations avec l'entourage et chez les individus ayant une personnalité perturbée. La télévision ne fait, tout au plus, qu'alimenter des pulsions déjà existantes.

#### Document 4

### **Quel lien entre scènes de violence et comportement des jeunes spectateurs ?**

Les études ont permis de distinguer différents types de relation et d'en rejeter certains :

- Il n'y a pas d'effet direct : le cinéma n'agit pas directement sur le comportement, l'effet des scènes de violence doit toujours se diffuser en fonction d'un certain nombre de relais (variables sociologiques ou psychologiques).
- Il n'y a pas d'effet autonome : il dépend des valeurs que « déplacent » le cinéma et la télévision et qui ne leur sont pas spécifiques. Un effet peut être inversé, la violence imaginaire pacifiant le comportement en provoquant une catharsis, des inhibitions ou une maîtrise « symbolique ».
- Il peut être mimétique, la violence filmique induit alors un comportement réel violent par le biais affectif de la « participation » ou par le truchement de l'information qu'elle transmet.

L'ensemble des études conduit à insister sur le caractère complexe de l'effet considéré et sur les difficultés méthodologiques qu'on rencontre à le vouloir isoler dans sa pureté. Les projets de recherche actuels semblent conduire à dissoudre la notion d'un effet spécifique des scènes de violence dans des enquêtes plus larges portant sur les normes et les goûts des adolescents. [...]

Il est évident que les statistiques ne disent rien de l'effet du culte de la vedette sur l'agressivité de la conduite : le phénomène est trop répandu pour qu'on puisse le mettre en relation avec l'extension de la délinquance. L'interprétation psychologique de ce phénomène peut être plus complexe qu'elle ne paraît. Ainsi E. Morin rend compte de cette « participation affective » du spectateur par deux mécanismes conjoints, l'identification et la projection. Tandis que l'identification conduirait le spectateur à imiter dans la vie réelle certains aspects de la conduite de ses héros, la projection lui permettrait de vivre comme par délégation certaines émotions qu'il ne peut exprimer que difficilement dans la réalité : « Ainsi, dans la production cinématographique occidentale, les deux grands pôles imaginaires dégagent une double aimantation : l'aimantation à dominante projective concerne l'aventure, l'exotisme, le meurtre, la violence, l'héroïsme et une

liberté qui n'est pas la liberté politique mais la liberté existentielle, asociale ; l'aimantation à dominante identificative concerne l'amour, le bien-être et la réussite dans la solution des problèmes individuels et privés, le bonheur. »

L'admiration pour le héros ne semble effectivement pas *ipso facto* entraîner l'imitation de celui-là dans la vie réelle. Ce cas est réservé à des enfants par ailleurs prédisposés : « Il y a certes aussi de jeunes spectateurs aux tendances hystériques et dissociatives qui ont tendance à s'identifier à leur idole facilement, et en général provisoirement, et qui assument, comme des histrions, leurs manières et leurs aventures imaginaires. C'est à la télévision que nous pourrions chercher leurs modèles mais pour ce qui est de leur prédisposition névrotique c'est probablement dans leur famille qu'il la faudra trouver. »

Ainsi le « culte des idoles » paraît avoir des effets ambivalents. L'imitation directe du héros est un symptôme de déséquilibre mental dont la source est à chercher non du côté de l'écran mais dans la vie du spectateur. Il n'est pas démontré que toute l'activité du héros tend à être « réalisée » par le jeune spectateur. L'imitation identificatrice peut se limiter à des comportements secondaires qui relèvent de la mode (habillement, rapports superficiels entre sexes) tandis que la projection permettrait au spectateur de vivre imaginativement des sentiments qu'il ne peut précisément pas libérer dans le réel. Si on limite ainsi la portée du culte des idoles, il n'y a peut-être aucune raison d'en faire un effet spécifique du cinéma et de la télévision.

#### Document 5

### Le décodage des émissions télévisées par les enfants

B. Hodge et D. Tripp ont observé pendant trois ans le phénomène du décodage des émissions télévisuelles par les enfants. De facture sémiotique, leur analyse tente de varier selon l'âge, l'expérience et les conditions sociales.

Renouveler la problématique des usages de la télévision : « Bien des préoccupations sur les effets de la violence télévisée reposent sur une incompréhension de l'interprétation que font les enfants des aspects les plus inquiétants de cette violence. Non pas que toutes les formes de violence télévisée soient inoffensives pour les jeunes, indépendamment de leur âge et de leurs caractéristiques personnelles. Nous soutenons plutôt qu'il convient de saisir les interactions entre contenus qualitatifs, telle la violence, et sens du réel ou encore attitudes et relations sociales en général. La violence n'est pas le simple fait d'une émission de télévision qui incite irrésistiblement les téléspectateurs à commettre des actes violents. Elle fait partie d'une structure complexe de significations, lesquelles sont interprétées, médiatisées et actualisées de diverses façons. »

Dix propositions d'application pratique viennent conclure cette recherche :

- « Les enfants peuvent en général se montrer des décodeurs actifs et puissants, et leurs émissions sont potentiellement riches en significations et en valeur culturelle, quoique tous les programmes et habitudes d'écoute ne profitent pas également à chacun d'entre eux. »
- « Les systèmes cognitif et sémiotique des enfants se développent au moins jusqu'à l'âge de 12 ans, de sorte que, non seulement préfèrent-ils des émissions

- différentes de celles des adultes, mais aussi réagissent-ils et les interprètent-ils différemment : à partir de neuf ans, cependant ils démontrent une compréhension singulière (la leur) de la plupart des programmes du flot régulier. »
- « Habituellement la télévision pour enfants véhicule des formes idéologiques dominantes, auxquelles s'ajoute paradoxalement un répertoire de significations opposées. »
  - « On sait depuis longtemps que le facteur réalité, la perception du lien entre télévision et monde réel, varie selon l'âge, l'expérience et les conditions sociales. De fait, il constitue un facteur décisif pour déterminer la nature des réactions aux médias et les effets médiatiques. Cependant, l'habileté à porter des jugements justes et nuancés sur la télévision est le fruit d'un processus important du développement de l'enfant qui s'acquiert seulement par exposition au petit écran. »
  - « Tous les enfants ont besoin d'émissions fantastiques, comme les dessins animés pour les tout-petits. Tous les enfants, en particulier les plus âgés, ont besoin également d'émissions qui correspondent de plus près à leur réalité. »
  - « La violence médiatique est qualitativement différente de la violence sociale : elle est un signifiant naturel du conflit et de la différence ; sans la représentation du conflit, l'art du passé et du présent en serait gravement appauvri. »
  - « Les significations apprises à la télévision sont renégociées et modifiées dans le processus des discussions interpersonnelles, acquérant sous cette forme, statut social et effets. »
  - « Les formes idéologiques dominantes exercent une influence globale sur les interprétations de la télévision. »
  - « La famille n'est pas simplement un lieu de discussion des contenus télévisuels : elle s'active également à déterminer les significations desdits contenus. »
  - « Le milieu scolaire devrait favoriser la compréhension approfondie de la télévision, en l'intégrant de façon constructive à ses divers programmes. »

#### Document 6

### Quelle perception de la réalité à travers la télévision ?

Le pouvoir social du discours sur le mode de fonctionnement de la télévision provient en grande partie du fait qu'il établit une distinction implicite entre celui qui s'exprime derrière l'écran et la masse anonyme des téléspectateurs qui le regardent – ces individus assez stupides pour croire que ce qu'ils voient est réel. Si les adultes prennent souvent les enfants pour des êtres crédules, les enfants ont, eux aussi, tendance à reproduire le même schéma avec leurs cadets. Par ce transfert, ils cherchent à échapper aux reproches des adultes. En réalité, c'est la peur des effets négatifs de la télévision qui engendre ce type de discours.

Cette peur s'exprime clairement dans les travaux de recherche réalisés jusqu'à présent sur le sujet. Ainsi, les principaux courants de recherche en psychologie ont eu tendance à concevoir la « réalité perçue » comme une variable d'intervention dans une relation qui reste essentiellement définie en termes de cause et d'effets. Leurs défenseurs semblent supposer que plus un programme est perçu comme réaliste, plus il est



susceptible d'influencer les téléspectateurs. Pourtant, les preuves qui viennent appuyer cette hypothèse ne sont pas concluantes, même dans les ouvrages censés en démontrer la validité.

Pour les théoriciens de la « variable d'intervention », ce qui est perçu comme « imaginaire » aurait un effet très limité sur l'attitude et le comportement des gens. Pourtant, la théorie psychanalytique suggère que la relation entre le fantasme et la réalité est beaucoup plus complexe, et que dans la vie de tous les jours, notre sens de la réalité est loin d'être figé. On peut en effet émettre de sérieux doutes quant à la capacité des adultes à percevoir invariablement la réalité d'un œil mature.

De même, la relation entre l'information, les attitudes et le comportement social est peut-être beaucoup plus compliquée – et donc moins rationnelle – que ces théoriciens ne semblent le suggérer. Le fait que nous puissions considérer certains types de représentations comme irréalistes ne signifie pas nécessairement qu'elles ne jouent pas un rôle dans notre perception du monde social. Le pouvoir des stéréotypes, par exemple, est lié à une combinaison complexe de vérités et de contre-vérités, ainsi qu'à notre volonté de croire ou de comprendre quelque chose.

Enfin, le fait de présenter la notion de modalité de fonctionnement de la télévision ou de réalité perçue comme une variable clé tend à simplifier de façon excessive le processus par lequel les enfants émettent des jugements sur la télévision. Aussi, ceux qui tentent d'« immuniser » les enfants en suivant cette logique s'exposent à des résultats inattendus. En privilégiant le discours de modalité, on risque de s'enfermer dans une vision rationaliste du spectateur critique. Comme je viens de l'expliquer, cette vision normative de la télévision est basée sur une conception des effets de la télévision qui est à la fois excessive et simpliste sur le plan théorique.

#### Document 7

### Une croisade idéologique contre la violence dans les médias

La volonté politique fait défaut lorsqu'il s'agit de lutter contre la pauvreté, les armes et l'effondrement de la famille. En revanche, nous avons droit à une croisade contre la violence dans les médias, destinée en grande partie à se donner bonne conscience, un vent de panique morale l'emportant sur tout sens pratique. [...] Cela relève d'une propension très américaine que le sociologue Philip Slater appelle « toilet assumption » (ou présomption de propreté) : une fois hors de vue, un problème social n'est plus un problème. Et une croisade ne coûte rien.

Certains libéraux ont à cela un intérêt supplémentaire : en faisant campagne contre la violence à l'écran, ils espèrent ravir aux conservateurs le monopole des « valeurs de la famille ». L'actuel mouvement de nettoyage culturel comporte bien entendu un aspect idéologique. Les Républicains sont, dans leur grande majorité, choqués par les images à caractère érotique, et les Démocrates, par la violence. Les premiers, comme George Bush père par exemple, auraient réfléchi à deux fois avant d'apparaître aux côtés de Madonna ou de Warren Beatty. Ils n'ont par contre aucun état d'âme à se montrer en compagnie d'Arnold Schwarzenegger, champion des valeurs familiales. Les seconds espèrent que leur plaidoyer contre la violence télévisuelle les hissera au rang



## Document 8

**Indices de violence des programmes américains**

Depuis les premiers rapports de la *National association of educational broadcasting* (Association nationale de la télévision éducative) en 1951, l'excès de violence auquel on assiste à la télévision a échappé à tout contrôle démocratique. Les premières enquêtes du Congrès furent conduites en 1954 par le sous-comité à la délinquance juvénile du sénateur Estes Kefauver, suivies par nombre d'autres au cours des années soixante et soixante-dix. Malgré l'accumulation de résultats alarmants par les chercheurs, bien que condamnée par des commissions gouvernementales et par la quasi-totalité des organisations médicales, parentales, scolaires et policières, la violence n'a cessé d'envahir les ondes depuis presque trente années que nous l'étudions dans le cadre de notre projet sur les indicateurs culturels (*Cultural Indicators*).

La fonction de la violence dans le monde de la télévision peut s'analyser dans la démographie et la répartition des rôles dans les émissions aux heures de grande écoute. Depuis trente ans, celles-ci suivent un modèle très stable.

Les personnages masculins de race blanche, appartenant à la classe moyenne, dominent par leur nombre et leur pouvoir. Les femmes représentent un tiers des personnages. Les jeunes et les personnes du troisième âge sont fortement sous-représentés par rapport à leur nombre dans la population réelle. Les minorités sont encore plus sous-représentées. Cette distribution offre un cadre idéal à des scénarios conflictuels et violents, et favorise la toute puissance de l'homme blanc dans la force de l'âge. La plupart des personnages sous-représentés sont aussi ceux qui, lorsqu'ils apparaissent, subissent les pires sorts.

Les fictions diffusées aux heures de grande écoute (dramatiques ou comédies) présentent une moyenne hebdomadaire de vingt-et-un criminels face à une « armée » de quarante-et-un représentants de la loi, publics ou privés, encadrés par quatorze docteurs, six infirmières, six avocats et deux juges. Une moyenne de 150 actes de violence et une quinzaine de meurtres divertissent chaque semaine les téléspectateurs et leurs enfants, sans compter les dessins animés et les informations. Ceux qui regardent la télévision plus de trois heures par jour (plus de la moitié des téléspectateurs) en absorbent beaucoup plus. Au cours d'une semaine ordinaire, environ un tiers (31 %) de l'ensemble des personnages et plus de la moitié (52 %) des personnages principaux sont impliqués dans des actes violents en tant que victimes ou en tant qu'agresseurs voire les deux.

## Document 9

**Une définition de la violence**

La définition de la violence, telle qu'elle existe dans le projet « Indicateurs Culturels », tient compte du rapport spéculaire à la réalité tout en intégrant certaines articulations logiques de la mise en intrigue. La violence se définit comme l'expression ouverte de la force physique (avec ou sans arme, contre soi-même ou autrui) obligeant à l'action contre son gré par peur d'être blessé et/ou tué ou menacé de violence comme partie intégrante de l'intrigue, ou le fait de blesser ou tuer. Elle doit être plausible et crédible. Les menaces en l'air, les insultes verbales ou les gestes non accompagnés de conséquences

violentes crédibles ne sont pas codées comme violence. Cependant, la violence « accidentelle » et naturelle (actions dramatiques toujours intentionnelles qui s'acharnent contre certains personnages) fait, bien sûr, partie de la définition. Cette définition de la violence commise, qui inclut en son sein, comme un négatif, celle de la violence subie, se veut résolument opératoire, et pour cette raison n'inclut pas de caractéristiques psychologiques à proprement parler. Il s'avère, en effet, très difficile de coder la violence de type argumentatif car elle ne prend de sens, dans l'économie des drames télévisuels nord-américains, que lorsqu'elle est accompagnée de la violence par force physique.

## Document 10

### L'effet de la violence médiatique sur les enfants

Ce rapport présente les résultats de l'étude mondiale de l'Unesco sur la violence dans les médias, réalisée en 1996 et 1997 comme projet de recherche commun par l'Organisation mondiale du mouvement scout et l'Université d'Utrecht sous la direction du Prof. Jo Groebel. Il s'agit de la plus vaste étude interculturelle jamais réalisée sur le rôle de la violence médiatique pour les enfants, avec la participation de plus de 5000 élèves de 23 pays différents dans le monde entier. [...]

La méthodologie employée est unique du fait que tous les enfants participants, âgés de douze ans, ont répondu à un questionnaire standard de 60 questions traduit dans les différentes langues comme, par exemple, le japonais, l'anglais, le russe, le français, l'arabe, etc. Les enfants ont décrit leur comportement face aux médias, leurs habitudes, leurs préférences, mais aussi leur environnement social. [...]

Les résultats font apparaître les aspects suivants :

- 93 % des enfants de cette étude ont accès à un poste de télévision. La fourchette va de 99 % dans la partie occidentale de l'hémisphère nord à 83 % en Afrique, avec, entre ces deux valeurs, l'Asie et l'Amérique latine. Dans les régions prises en compte dans l'étude, la télévision est presque devenue un médium universel. Pour les écoliers, c'est la plus puissante source d'information et de distraction. Même la radio et les livres ne sont pas aussi également distribués dans le monde.
- Les enfants du monde passent en moyenne trois heures par jour devant la télévision avec, bien entendu, une grande diversité dans leurs comportements individuels de téléspectateur. Cela signifie qu'ils consacrent au moins 50 % de temps de plus à ce médium qu'à toute autre activité extra-scolaire, notamment les devoirs à la maison, le temps passé avec la famille ou les amis, ou encore la lecture.
- La télévision est donc devenue un facteur de socialisation de première importance et elle domine la vie des enfants aussi bien dans les zones urbaines que dans les régions rurales du monde.
- En particulier les garçons sont fascinés par les héros agressifs des médias. Certains d'entre eux, comme le personnage de *Terminator* joué par l'acteur Arnold Schwarzenegger, sont devenus des icônes mondiales; 88 % des enfants du monde le connaissent. 51 % des enfants des environnements de forte agression (en guerre, ou bien où la criminalité est importante) voudraient être ce personnage, contre 37 % dans les environnements de faible agression. Les

enfants manifestement ont besoin des héros des médias et se servent d'eux comme de modèles pour faire face à des situations difficiles – et elles abondent pour les enfants du monde.

Un nombre important d'entre eux se trouve dans un état émotionnel qui pose problème. Près de la moitié des enfants disent être anxieux la plupart du temps ou très souvent; 9 % ont dû fuir le lieu où ils vivaient au moins une fois dans leur vie; 47 % affirment qu'ils voudraient vivre dans un autre pays. Dans les régions de forte agression, 16 % des enfants disent que la plupart des gens de leur quartier meurent parce que d'autres les tuent. 7,5 % des enfants se sont eux-mêmes déjà servi d'une arme contre quelqu'un.

Face à cette situation, les enfants trouvent dans les héros des médias des moyens de s'évader de leurs problèmes réels, ou de les compenser. Pour les garçons, ce sont principalement des modèles agressifs (30 % nomment un héros de film d'action), et pour les filles, des stars et des musiciens de la pop. Des différences régionales apparaissent dans le choix des héros. L'Asie arrive en tête pour ce qui est des héros de films d'action (34 %), et l'Afrique en queue (18 %); la région Europe/Canada et l'Amérique latine se situent entre les deux (25 % chacune). [...]

L'impact de la violence dans les médias peut s'expliquer principalement par le fait que le comportement agressif est récompensé. 47 % des enfants qui préfèrent un contenu médiatique agressif aimeraient aussi se trouver impliqués dans une situation à risque (contre 19 % qui préfèrent d'autres contenus médiatiques). Cela est aussi plus particulièrement valable pour les garçons. De plus, les pays dont le niveau de développement technologique est élevé renforcent la tendance à rechercher le risque.

Le large éventail des différents moyens de communication audiovisuels disponibles a accru le désir de satisfaire en permanence des besoins de stimulation physiologique que le contenu agressif des médias excite.

On arrive dans l'ensemble aux conclusions suivantes :

- La violence médiatique est universelle et se trouve principalement présentée dans un contexte de récompense.
- En fonction des caractéristiques de la personnalité des enfants, mais aussi de leurs expériences quotidiennes, la violence médiatique satisfait des besoins différents. Elle « compense » les propres frustrations et déficits des enfants des régions à problèmes, et procure des « sensations » à ceux qui vivent des environnements moins difficiles. Elle offre aux garçons un système de référence où trouver des « modèles séduisants ».
- Il existe de nombreuses différences culturelles, et pourtant les schémas de base des répercussions de la violence médiatique sont les mêmes dans le monde entier.
- Le problème ne réside pas dans les films pris individuellement. C'est plutôt l'ampleur et l'omniprésence de la violence dans les médias (avec une moyenne de 5 à 10 actes d'agression par heure de programmation télévisée dans de nombreux pays) qui contribue au développement d'une culture mondiale de l'agression.
- La « normalité » de l'agression, mais aussi « l'aspect de récompense » auquel l'agression se trouve associée sont plus systématiquement mis en avant que des façons non agressives d'affronter la vie. De ce fait, à l'échelon planétaire, le risque de la violence médiatique prédomine.

## Dénoncer la télévision, nier le malaise social

Un débat sur la présence d'images violentes sur les écrans n'est pas injustifié. La multiplication des chaînes a ouvert un formidable débouché pour Hollywood, principal exportateur d'une vision violente de la société. La fiction produite dans ses studios compose près de la moitié de la fiction diffusée sur les chaînes françaises ; sur celles-ci, on remarque que 80 % des œuvres comportant des séquences traumatisantes proviennent des États-Unis. Le cinéma hollywoodien – qui contamine les séries américaines de télévision, et même le cinéma français – promeut un type de violence gratuite, extrême, apocalyptique, une violence sans objet autre qu'elle-même qui, contrairement aux scénarios classiques des westerns ou des policiers, n'est pas nécessairement fondée sur le conflit entre adversaires.

Dans le domaine de l'information, l'évolution va dans le même sens. La concurrence entre les chaînes incite à une surenchère d'images « fortes » pendant les journaux télévisés : entre voyeurisme et liberté d'informer, la ligne n'est pas toujours clairement définie.

Cependant, un pas est franchi lorsqu'on impute la criminalité des jeunes à ce développement de la violence à l'écran. Certes, la télévision valorise des modèles de comportement, véhicule des modes, instille des messages et une façon de se représenter le monde ; elle peut donc fournir une légitimité, une source d'inspiration. Il ne s'agit pas de plaider son innocence. Mais il existe une différence entre imiter Bruce Willis dans une cour de récréation et pratiquer le racket, entre singer une attitude machiste et commettre un viol.

Transgresser la loi suppose un substrat social ou psychologique qui en ouvre la voie. Désigner la télévision comme l'instrument de la délinquance revient à nier le déchirement du tissu social que provoque la crise, les frustrations et les révoltes qu'elle engendre chez les jeunes, le sentiment de menace qui pèse dans certains quartiers, et qui pousse à la détention d'armes. Pourquoi ce média joue-t-il si aisément un rôle de cache-misère à une analyse critique de la société, pourquoi concentre-t-il nos hantises et nos rancœurs ?

### *Des discours justiciers*

La télévision n'a toujours pas de légitimité sociale auprès des élites, ce qui explique sa faculté à donner prise à l'indignation et aux discours justiciers. Tout le monde regarde le petit écran, mais à des doses extrêmement variées. Ce média est le passe-temps de ceux qui disposent de beaucoup de temps, les inactifs et les retraités, et il constitue l'occupation essentielle de ceux qui, pour des motifs économiques ou culturels, n'ont pas accès à d'autres loisirs. Finalement, dans l'échelle des valeurs attribuées aux diverses pratiques de loisirs, la télévision est au plus bas...

L'idée que certains adolescents désœuvrés s'adonneraient à des overdoses de séries policières ou de jeux vidéo violents est une antienne du discours sur les banlieues. Mais, d'une part les statistiques audiométriques ne permettent pas de le vérifier parce qu'elles ne cernent pas de micro-espaces, et d'autre part il est difficile de mettre cette pratique en relation avec certaines formes de délinquance.

Le discours sur la violence à la télévision est souvent tenu par des « autorités » qui n'ont qu'une connaissance confuse des programmes. Une lecture dépassionnée des grilles signale que le menu quotidien est composé de jeux, émissions de plateau et fictions plutôt gentilles, illustrant cette tonalité débonnaire, complice et consensuelle qui fait le succès de ce média. Une démarche critique pourrait tout autant s'attarder sur le creux des propos, la vulgarité ou la bêtise que sur la violence qui, de fait, ne concerne que quelques émissions. Mais peut-on incriminer l'abêtissement comme facteur de criminalité ?

Reste la séduction d'un discours, en dépit de son simplisme, ou plutôt grâce à lui. La télévision, objet de consommation de masse, fournit une proie aux divagations sur la société, car on peut facilement lui imputer une responsabilité d'ordre général. Mal aimée et mal connue, elle est ainsi apte à servir de bouc émissaire au mal-être des jeunes.

## Document 12

### Un déplacement du débat

Il est nécessaire de préciser quels sont les effets en jeu dans la violence médiatique. Pour commencer, la violence à la télévision peut agir sur le comportement des individus et les inciter à être agressifs ou, au contraire, à se protéger. Elle peut également influencer leurs émotions (provoquer un choc, susciter du dégoût ou un sentiment d'excitation). Enfin, elle peut avoir un effet idéologique ou modifier leurs réactions, les encourageant à croire qu'ils ont plus de risques d'être agressés par certaines personnes ou dans certaines situations, et que, de fait, des lois ou une politique sociale ciblées sont indispensables au maintien de l'ordre. Ces différents « effets » se conjuguent parfois, une émotion pouvant, par exemple, conditionner un comportement donné, mais leurs influences sont diverses et complexes. La question de savoir si l'un ou l'autre de ces effets est, en définitive, bénéfique ou néfaste, l'est d'ailleurs tout autant puisque la réponse dépend du critère initialement retenu.

Je me suis récemment consacré à l'étude de l'impact « émotionnel » qu'a la télévision sur les enfants. Il est, au moins en ce domaine, évident que ce média a parfois une influence considérable et que le jeune public regarde le petit écran dans le but même d'éprouver certaines sensations. La télévision peut donner naissance à des réactions « négatives », telles l'angoisse, la peur et la tristesse. Elle peut tout aussi bien engendrer des réactions « positives » comme la distraction, l'excitation ou le plaisir. Mais, de toute évidence, les deux aspects – négatif et positif – sont généralement mêlés.

Cela étant, il n'est pas facile de dire si ces réactions doivent être considérées comme bénéfiques ou néfastes. En effet, il arrive que certaines d'entre elles, perçues comme « négatives », aient des conséquences « positives », en termes d'apprentissage notamment. S'il est vrai que les enfants, et les adultes, sont parfois très affectés par la diffusion aux informations télévisées des images d'une catastrophe ou d'un conflit social, beaucoup affirment la nécessité d'informer les citoyens. Cet argument a d'ailleurs été avancé par les enfants eux-mêmes. La peur d'un meurtre, peur que l'on pense parfois induite par les reportages, est susceptible de donner une envie irrationnelle à certains de se couper du monde extérieur. Cela étant, elle peut tout autant servir à prévenir la criminalité. Ainsi, les fictions destinées aux enfants ont de tout temps

joué sur les réactions négatives, telles la peur et la tristesse, selon l'argument qu'un enfant confronté à certaines émotions par le biais d'une fiction serait par la suite plus à même de les surmonter dans la vraie vie. Il est donc difficile de ranger les effets « émotionnels » du petit écran dans des catégories strictement qualifiées de positive ou négative.

Cela étant, ce que les enfants perçoivent comme pénible (et plus encore comme violent) varie considérablement d'un individu à l'autre. [...]

Comme je l'ai laissé entendre, le débat sur les enfants et la violence dans les médias porte sur tout autre chose, notamment sur des considérations sans rapport, ou presque, avec les médias. Il met en jeu des principes moraux profondément ancrés et des convictions politiques, il trouve ses origines dans l'expérience qu'a l'homme des bouleversements sociaux ainsi que dans son incertitude de l'avenir. Le problème de la « violence » est un substitut à des angoisses très variées, mais pourtant fondamentales, que sont le déclin de la famille et de la religion, l'évolution de la littérature et de la culture contemporaines, les défaillances du capitalisme...

#### Document 13

### **Violence télévisée et risques de délinquance ultérieure**

Pour déterminer si le temps passé devant la télévision au cours de l'adolescence et à l'âge adulte représente un facteur d'agressivité, il convient d'évaluer périodiquement l'assiduité télévisuelle et les manifestations agressives, à l'adolescence et à l'âge adulte, de même que les caractéristiques personnelles et environnementales qui pourraient sous-tendre cette association, sur la base d'un vaste échantillonnage, représentatif, d'une population locale. Nous rapportons ici les conclusions d'une enquête longitudinale locale sur des enfants au sein d'une communauté (*Children in the Community Study*).

L'enquête portait sur 707 familles comportant un enfant âgé d'un à dix ans (de sexe masculin à 51 %), choisies au hasard dans deux comtés du nord de l'État de New York. Elle permit de rassembler des données sur le comportement télévisuel des jeunes en 1991-93 et des manifestations agressives commises en 2000. Des entretiens furent conduits en 1975, 1983, 1985-86, 1991-93. Les jeunes retenus pour l'enquête, sélectionnés au hasard sur des critères d'âge, répondirent à des questionnaires évaluant une vaste gamme d'actes agressifs qu'ils avaient commis en 2000, d'après des données recueillies auprès de l'État de New York et du FBI qui fournirent des dossiers sur les arrestations et les plaintes concernant des violences commises. Du point de vue de leur statut socio-économique et de la plupart des variables démographiques, les familles participantes étaient généralement représentatives des ménages du nord-est des États-Unis et de la région, avec une forte proportion de catholiques (54 %) et de Blancs (91 %).

L'âge moyen des jeunes sondés était de 5,8 en 1975, 13,8 en 1983, 16,2 en 1985-86, 22,1 en 1991-93 et 30 ans en 2000. Les jeunes et leurs mères furent soumis à des entretiens séparés par des sondeurs non-professionnels, nantis d'une solide formation et sérieusement encadrés, chacun d'eux ignorant les réponses de l'autre partie. Si les réponses des deux séries d'interviewés sur les comportements télévisuels différaient, la fréquence la plus élevée était retenue. [...]



Le Programme d'entretiens en vue d'un diagnostic (*Diagnostic Schedule for Children – DISC*) fut administré aux enfants et aux parents pour évaluer les désordres psychiatriques et les comportements criminels ou agressifs de la génération étudiée en 1983 et 1985-86. [...] Mères et enfants furent interrogés en 1983 et 1985-86, le recours à de multiples interlocuteurs étant de nature à accroître la fiabilité et la validité des diagnostics psychiatriques. La présence d'actes d'agressivité et de symptômes psychiatriques était attestée dès lors qu'elle était rapportée par l'un ou l'autre des interviewés. [...]

L'enquête définissait comme économiquement faibles les familles dont le revenu moyen était inférieur au seuil de pauvreté américain. Le niveau d'instruction des parents était qualifié de bas lorsqu'aucun des deux n'avait fréquenté le lycée. [...]

L'indifférence parentale, l'insécurité des quartiers, la faiblesse du revenu familial, le faible niveau d'instruction des parents et les troubles psychiatriques entretenaient un rapport étroit avec le temps passé devant la télévision à l'âge moyen de 14 ans et avec un comportement agressif rapporté à l'âge moyen de 16 ou 22 ans. À l'âge moyen de 14 ans, les critères d'âge et de sexe étaient fortement associés aux manifestations agressives, mais non au comportement télévisuel.

Après un contrôle statistique des co-variables les plus sensibles à l'assiduité télévisuelle et aux manifestations d'agressivité, l'enquête établit un lien tangible entre le comportement télévisuel au début de l'adolescence et l'apparition d'actes agressifs, plus tard, à l'encontre d'autres personnes. [...]

Les résultats indiquent que les adolescents et les jeunes adultes qui passent de longues heures devant la télévision sont plus susceptibles de commettre des actes agressifs à l'encontre d'une tierce personne. [...]

On a donc pu établir un lien entre le temps passé devant la télévision, qui va de moins d'une heure à trois heures ou plus et une agression ultérieure, avec ou sans précédent de comportement agressif. Cependant, s'il se peut que les individus agressifs passent plus de temps à regarder la télévision que les autres, cette tendance n'explique apparemment pas la prépondérance de l'association entre assiduité télévisuelle et comportement agressif.

## I. LE PHÉNOMÈNE DE LA VIOLENCE TÉLÉVISÉE

### A. La mesure du phénomène (documents 8, 9, 10)

- Augmentation de la violence télévisée;
- Diffusion importante dans les pays occidentalisés.

### B. Les risques du phénomène sur les enfants

- Document 2 :
  - Addition;
  - Conséquences négatives liées à la passivité devant l'écran.
- Document 13 :
  - Association entre assiduité télévisuelle et comportement agressif.

## II. L'IMPACT DE LA VIOLENCE TÉLÉVISÉE

### A. La complexité des effets du phénomène

- Document 1 : le choix du programme est révélateur du degré de socialisation de l'enfant;
- Document 10 : la télévision satisfait des besoins différents;
- Documents 5, 6 : les enfants sont réceptifs (même si les parents prétendent que la violence télévisée ne correspond pas à la réalité) et ont leur propre système de décodage.

### B. La multiplicité des causes de délinquance juvénile

- Documents 3, 4 : la télévision ne fait qu'alimenter des pulsions existantes et n'est pas un générateur autonome de violence. Les symptômes consécutifs à la violence télévisée ne sont que ceux d'un déséquilibre mental préexistant;
- Documents 12, 13 : la preuve de l'effet négatif de la télévision sur l'enfant n'est pas rapportée;
- Documents 7, 11 : la télévision devient un bouc émissaire permettant de nier le malaise social.

# Présentation du test Ar pège

*Ce test a été élaboré par Roger Fontaine, université François Rabelais à Tours, laboratoire de psychologie expérimentale.*

## PRÉSENTATION DU TEST : PRINCIPES ET EXEMPLES

Aucune filière d'origine (sciences, lettres ou techniques) n'est avantagée, il s'agit d'une épreuve qui permet le recrutement de candidats possédant des cursus scolaires variés.

Dans sa structure, ARPÈGE est constitué de quatre tests. Le contenu de ces tests a été déterminé en fonction du profil et du niveau attendu d'un étudiant en école supérieure de commerce.

## TEST DE CONNAISSANCES GÉNÉRALES

### But :

Sélectionner des étudiants ayant de bonnes connaissances et une ouverture d'esprit assortie d'une forte curiosité d'esprit, c'est-à-dire des « bons managers » à cursus variés.

### Contenu :

#### *Savoirs encyclopédiques*

- Droit ;
- Économie ;
- Politique ;
- Histoire ;
- Géographie ;
- Science ;
- Art, etc.

#### *Connaissances événementielles (de l'année écoulée)*

- Couverture médiatique TV ;
- Couverture médiatique presse écrite.

#### *Préparation :*

- Encyclopédies ;
- Jeux de connaissances ;
- Journaux d'informations télévisés ;
- Émissions liées à l'actualité ;
- Presse écrite.



**Quelques exemples :**

**Question :** La militante des droits de l'homme Shirin Ebadi a reçu le Prix Nobel de la Paix pour l'année 2003. Quelle est sa nationalité ?

- A) Iraquienne  
B) Saoudienne  
C) Iranienne  
D) Afghane

*La bonne réponse est « D ».*

**Question :** Quelle est la spécialité du grand artiste espagnol Francisco José de Goya ?

- A) l'architecture  
B) La musique  
C) la sculpture  
D) La peinture

*La bonne réponse est « D ».*

**Question :** En matière économique, comment définit-on le Produit Intérieur Brut (PIB) d'un pays ?

- A) Estimation du montant de toutes les richesses créées par des sociétés nationales et étrangères sur le territoire national  
B) Estimation de toutes les richesses créées par des sociétés uniquement nationales sur le territoire national  
C) Estimation de toutes les richesses créées par les sociétés nationales travaillant sur le territoire et aussi à l'étranger  
D) Estimation des richesses créées sur le territoire national uniquement par des sociétés étrangères

*La bonne réponse est « B ».*

**TEST DE MÉMORISATION****But :**

Deux types de questions, portant soit sur des informations de surface, soit sur des informations profondes, sont posés dans ce sous-test. Deux registres de mémoire sont donc sollicités : la mémoire événementielle et la mémoire sémantique. Elles sont toutes les deux importantes dans l'appréhension de très nombreuses situations quotidiennes et représentent donc une compétence que les concepteurs d'ARPÈGE ont jugée essentielle à évaluer.

**Contenu :**

Ce test se déroule en deux temps. Tout d'abord le candidat doit lire, en un temps limité de 15 minutes, trois textes d'une longueur d'environ deux pages dactylographiées en double interligne chacune. Le contenu de ces textes est varié. En effet, comme pour le test précédent, le souci des concepteurs a été de ne pas favoriser certains candidats en ne choisissant que des textes de nature économique, par exemple.

**Préparation :**

- Entraînement quotidien de la mémoire ;
- Manuels d'exercices de mémorisation.

### Quelques textes proposés lors de précédentes versions du test Arpège :

- 2002 :
  - Pourquoi la pauvreté ne recule pas en France ?
  - Trente ans de transition démocratique ;
  - Les échecs de Keynes.
- 2003 :
  - Le lien social ;
  - Systèmes de retraite ;
  - État, les mutations invisibles.
- 2004 :
  - Où sont passés les catholiques ?
  - La disparition des rentiers ;
  - Les ONG à l'épreuve de la critique.

Après la lecture des trois textes, le candidat doit répondre à trente questions en dix minutes. Il est posé dix questions sur chaque texte et il est proposé quatre réponses possibles. Les trois exemples suivants illustrent ce sous-test.

#### **Extrait du texte Pourquoi la pauvreté ne recule pas en France ?**

« D'après les dernières études de l'INSEE, elle frappait toujours 7 % des ménages en 2000, soit les 5 millions de personnes dont les revenus sont inférieurs au seuil de pauvreté (fixé à 3 500 francs par mois pour un célibataire, 5 250 francs pour un couple et 7 350 francs pour une famille avec deux enfants). »

**Question :** Quel est le seuil de pauvreté pour un couple sans enfant ?

- |            |            |
|------------|------------|
| A) 3 750 F | B) 5 250 F |
| C) 4 895 F | D) 5 750 F |

*La bonne réponse est la réponse « B ».*

#### **Extrait du texte Le Lien social :**

« La sociologie a longtemps été marquée par l'opposition, systématisée par Ferdinand Tönnies, entre la communauté et la société : au lien communautaire, caractéristique de la communauté villageoise ou de la corporation de métiers, se substitue un lien sociétal fondé sur la dépersonnalisation des relations interindividuelles, la rationalité et le calcul. »

**Question :** Qui a systématisé l'opposition entre la communauté et la société ?

- |                          |                |
|--------------------------|----------------|
| A) Ferdinand Tönnies     | B) Graham Bell |
| C) Ferdinand de Saussure | D) Jack London |

*La bonne réponse est donnée dans l'extrait du texte, il s'agit de la réponse « A ».*

#### **Extrait du texte Les ONG à l'épreuve de la critique :**

« Devant une telle croissance et de telles masses financières, il est logique que la gestion des ONG ait fait l'objet d'interrogations. En mars 2002, Sylvie Brunnel, présidente démissionnaire d'Action Contre la Faim (ACF), a jeté un pavé dans la mare en dénonçant les salaires des cadres supérieurs des ONG. Ces salaires dépassent 30 000 F par mois. Le

directeur de Care-France, Philippe Lévêque, lui a répondu que dans les pays anglo-saxons, la question a été tranchée en faveur de la professionnalisation : les salaires élevés des responsables seraient justifiés par leurs compétences. »

**Question :** Les salaires des cadres supérieurs des ONG sont

- A) compris entre 10 000 F et 20 000 F
- B) supérieurs à 30 000 F
- C) compris entre 20 000 F et 30 000 F
- D) inférieurs à 10 000 F

*La bonne réponse est la réponse « B ».*



## TEST ALGÈBRE

### Caractéristiques :

- Pas de terme mathématique ;
- Situations généralement concrètes, compréhensibles de tous pour ne pas avantager les « matheux ».

### Méthodologie :

- Les questions sont de difficulté variable. Il est parfois possible de trouver la bonne réponse sans se lancer dans de savants calculs, tout simplement car une seule des réponses semble crédible, les autres étant aberrantes. Il peut être judicieux de confronter les réponses au texte. L'usage de la calculatrice est interdit ;
- Quelles connaissances ?
- Équation du premier et second degré ;
- Pourcentages à manipuler ;
- Séries arithmétiques et géométriques...

### Préparation :

- Manuels de calculs ;
- Manuels de mathématiques de base (équations/pourcentages...);
- Manuels et livres de jeux mathématiques, etc.

### Quelques exemples de questions :

**Question :** Dans une entreprise de matériel Hi-Fi, la production de l'année 1993 a été de 25 % supérieure à celle de 1992. En revanche, la production de l'année 1994 a été de 10 % inférieure à celle de 1993. Quel pourcentage de la production de 1992 a été réalisé en 1994 ?

- A) 98 %
- B) 125 %
- C) 112,5 %
- D) 117,5 %

*La bonne réponse est la réponse « C ».*

*Il s'agit d'un problème de manipulation de pourcentage.*

**Question :** Lors d'une soirée étudiante organisée par les 26 étudiants d'une formation, quatre filles ont dû prendre une autre fille pour cavalière, faute de cavalier servant ! Combien y a-t-il de garçons ?

- A) 2                                      B) 10  
C) 9                                      D) 7

*La bonne réponse est « C ».*

*Dans ce problème, la solution peut être trouvée soit en posant un système à deux équations du premier degré, soit par simple calcul mental en partant des réponses proposées, ce qui permet au candidat de gagner du temps.*

**Question :** Une bouteille est pleine ; si on en vide le quart, la quantité de liquide restant est de 54 cl. Quelle quantité de liquide en centilitres, contient-elle lorsqu'elle est remplie au tiers de sa capacité totale ?

- A) 18                                      B) 24  
C) 48                                      D) 60

*La bonne réponse est « B ».*

**Question :** La somme de trois entiers naturels  $m$ ,  $n$  et  $p$  consécutifs est égale à 72. Quelle est la valeur de  $m + p$  ?

- A) 48                                      B) 52  
C) 41                                      D) 54

*La bonne réponse est « A ».*

## TESTS DE LOGIQUE

### LOGIQUE DE CHIFFRES ET LETTRES MANQUANTS, INTRUS

*Comme les tests de mathématiques, ils font appel à la déduction et au raisonnement mais ils ne nécessitent pas de connaissances mathématiques particulières.*

#### I. Exercices de logique avec chiffres manquants

1) 22      77      121      ?      99      132

- A) 101                                      B) 110  
C) 97                                      D) 13

*La bonne réponse est la réponse « B ».*

2) 235      415      178      ?      628

- A) 115                                      B) 273  
C) 347                                      D) 321

*La bonne réponse est la réponse « C ».*

- 3) 263 ? 881 5 102 4 287  
 A) 167 B) 252  
 C) 6366 D) 8765

*La bonne réponse est la réponse « C ».*

## II. Exercices de logique avec lettres manquantes

- 1) P N ? J H  
 A) K B) O  
 C) M D) L

*La bonne réponse est la réponse « D ».*

- 2) F ? N A Z  
 A) E B) K  
 C) M D) I

*La bonne réponse est la réponse « C ».*

## III. Exercices de logique avec intrus, raisonnement conditionnel, relation d'ordre, syllogisme

- 1) Jour/Nuit  
 Maigre/Gros  
 Vieux/Jeune  
 Terre/Mer

*La réponse est « Terre/Mer ».*

- 2) Forêt/TF  
 Madrid/DM  
 Diplôme/DE  
 Radio/OR

*La réponse est « Diplôme ».*

- 3) Pissenlit / Saut  
 Constitution / Chat  
 Enfant / Où  
 Lestement / Tri  
 A) Enfant – Où B) Pissenlit – Saut  
 C) Lestement – Tri D) Constitution – Chat

*La bonne réponse est la réponse « B ».*





4) Élodie, Béatrice, Éliane et Josiane ont des métiers différents. Elles sont libraire, directrice des ressources humaines, comédienne et chef d'entreprise. Éliane et Béatrice n'ont jamais joué de pièce de théâtre. Josiane et Élodie n'ont jamais vendu un livre. Béatrice et Josiane auraient aimé devenir directrices des ressources humaines mais elles n'ont pas trouvé d'emploi dans cette branche. Josiane et Éliane n'aiment pas les patrons. Laquelle des quatre est comédienne ?

- A) Béatrice
- B) Éliane
- C) Élodie
- D) Josiane

La bonne réponse est la réponse « D ».

5) Parmi les quatre réponses proposées quelle est la seule qui peut remplacer le point d'interrogation sachant que chaque symbole représente un nombre entier ?

$$\text{Crescent} \times \text{Target} = \text{Hexagon}$$

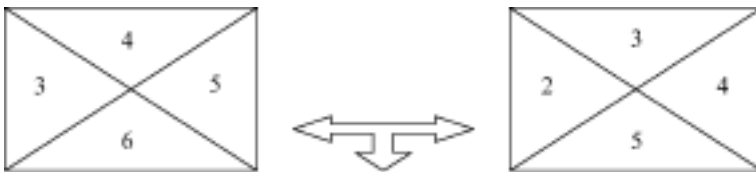
$$\text{Hexagon} \times \text{Hexagon} = \text{Cube} \qquad \text{Hexagon} = ?$$

$$\text{Cube} \times \text{Crescent} = 108$$

- A) 7
- B) 5
- C) 8
- D) 6

La bonne réponse est la réponse « D ».

6) Quelle est la valeur du nombre représenté par le point d'interrogation ?



- A) 25
- B) 22
- C) 36
- D) 19

La bonne réponse est la réponse « A ».

# Test d'anglais

## PROGRAMME, CONSEIL, BIBLIOGRAPHIE

### Public concerné

Tout candidat ayant suivi des cours d'anglais durant sa scolarité – collège, lycée et formation de type BTS, DUT et DEUG.

### Nature de l'épreuve

Pour l'épreuve écrite d'anglais : elle consiste en un test (QCM) comprenant grammaire, structures, usages et compréhension d'un texte écrit.



### Conseils de préparation

Sont évaluées les capacités linguistiques fondamentales : il faut donc maîtriser les règles de grammaire courante, savoir choisir le mot juste sur proposition de plusieurs synonymes, avoir assimilé les tournures idiomatiques classiques, et avoir acquis de bons réflexes.

Pour cela, il faut s'entraîner à chercher la règle de grammaire ou la tournure idiomatique visée. N'hésitez pas à établir une liste des règles de grammaire et du vocabulaire qui vous font défaut.

Il faut raisonner très vite, donc faites appel à la logique chaque fois que cela est possible et méfiez-vous des tournures très proches du français.

Seront évaluées l'aptitude à l'expression et la capacité de structuration du message.

En ce qui concerne la compréhension écrite, c'est la capacité à appréhender un message écrit qui sera évalué ; il faut donc savoir discerner les difficultés, faire appel au raisonnement tout en respectant les critères grammaticaux et lexicaux.

En résumé, l'essentiel est de travailler le vocabulaire de base nécessaire à l'expression, le mécanisme de la formation des mots, les faux amis, les verbes à particule adverbiale et à préposition, les règles de grammaire de base.

Lisez aussi de bons quotidiens ou hebdomadaires (*The Economist*, *The Independent*, *The International Herald Tribune*, etc.).

### Bibliographie

- J. BROSSARD et S. CHEVALIER, *Grammaire alphabétique de l'anglais*, éd. Bordas.
- J. M. THOMSON, *Vocabulaire anglais*, éd. Dunod.
- Alain LE HO, *QCM d'anglais*, éd. Ellipse.
- *Longman Dictionary of Contemporary English*.

# English test

*Ce cas a été rédigé par l'ESC Montpellier.*

**Durée: 1 heure 30.**

*Aucun dictionnaire, lexique ou tout autre document n'est autorisé.*

## PRÉSENTATION

**1. You have 1 h 30 to complete the exam.**

**2. This exam is divided into 4 sections:**

Section 1:	Grammar exercises	20 questions (15 min)
Section 2:	Find the error	15 questions (20 min)
Section 3:	Vocabulary exercises	25 questions (15 min)
Section 4:	Reading comprehension	20 questions (40 min)
Total:	80 questions	

**3. Please use your answer sheet to mark your answers. If you think you have made a mistake on the first line of your answer sheet, there is a second line provided and it is this answer, which will be taken into account.**

**4. Each section has its own instructions.**

*There is only one right answer to each question.*

- Each correct answer receives: 3 points.
- Each incorrect answer receives: -1 point.
- Each unanswered question: 0 point.

**5. At the end of the exam, you will give the supervisor your test paper and the answer sheet.**

## SUJET : SÉLECTION DE QUESTIONS-RÉPONSES ORGANISÉES PAR SECTIONS

### SECTION I – GRAMMAR EXERCICES

*Choose the best answer.*

1. Did you know \_\_\_\_\_ has won five consecutive tours de France, will be trying for his sixth in 2004?
  - A) that Lance Armstrong
  - B) it was Lance Armstrong
  - C) Lance Armstrong, who
  - D) Lance Armstrong

2. Disappointingly, \_\_\_\_\_ mobile companies have discovered a limited audience for WAP service.  
 A) most   B) the most  
 C) much   D) the more
3. The stories of Mark Twain \_\_\_\_\_ an unadorned picture of life on the Mississippi River during the 19th century.  
 A) present   B) presents  
 C) are presenting   D) is presented
4. Woody Allen has been known as both a director \_\_\_\_\_ an actor for over 20 years.  
 A) also   B) or  
 C) in addition   D) and
5. From the beginning of his long and distinguished career, Linus Pauling was concerned with how \_\_\_\_\_ medicine with sensible living habits.  
 A) integrating   B) to integrate  
 C) did he integrate   D) integrated
6. \_\_\_\_\_ they are widely perceived as aggressive, bats are much less fearsome than many other animals.  
 A) Despite of   B) Even though  
 C) In spite of   D) Nonetheless
7. Pluto, \_\_\_\_\_, has been a source of human fascination for untold generations of sky gazers.  
 A) the farthest planet from the Sun  
 B) it is the farthest planet from the Sun  
 C) which the farthest planet from the Sun is it  
 D) is it the farthest planet from the Sun
8. Among American sports aficionados, preventing the opposing team from scoring any points in a game \_\_\_\_\_ known as a “shut out”.  
 A) has what   B) what is  
 C) is what is   D) that is
9. If the weather remains nice we \_\_\_\_\_ to the beach for a picnic.  
 A) might have gone   B) will might go  
 C) may go   D) go
10. Long before dogs became domesticated by men, \_\_\_\_\_ they ran wild in the forests and grasslands of the world.  
 A) they   B) which  
 C) however   D) and

11. MRI systems \_\_\_\_\_ more efficient in detecting different forms pathological anomalies.  
**A)** have be **B)** becoming  
**C)** have become **D)** must have been becoming
12. \_\_\_\_\_ currently working in the field of astronomy can adequately explain the intricacies of the constellations to extent that Carl Sagen can.  
**A)** Few people **B)** Few  
**C)** Few are the people **D)** The few people
13. Talking in class not only prevents the talkers \_\_\_\_\_ understanding the lesson but also bothers those who are trying to hear the lesson.  
**A)** on the **B)** on  
**C)** from the **D)** from
14. Among all the entertainers of the '60s and 70s, \_\_\_\_\_ was as effective in making women swoon as Elvis Presley.  
**A)** none **B)** whoever  
**C)** any **D)** never he
15. Rolling dice, buying property and accumulating play money \_\_\_\_\_ to be the attraction of many board games.  
**A)** seems **B)** seeming  
**C)** seeming are **D)** seem
16. Although they may seem to be pests, ants can actually help a garden because they eliminate other bothersome insects and \_\_\_\_\_.  
**A)** aerate the soil **B)** aerating the soil  
**C)** to aerate the soil **D)** that can aerate the soil
17. The intricate structure of a snowflake, \_\_\_\_\_ rarely seen, is one of the wonders of nature.  
**A)** as though **B)** though  
**C)** such **D)** nevertheless
18. The Cohiba, \_\_\_\_\_ is highly valued by today's cigar experts.  
**A)** a Cuban masterpiece **B)** a Cuban masterpiece which  
**C)** it is a Cuban masterpiece that **D)** whose Cuban masterpiece
19. Choosing mates, for some animals is a lifelong selection \_\_\_\_\_ for others it is a seasonal ritual.  
**A)** so that **B)** whereas  
**C)** in which **D)** that can



27. Moore's law is predicting that / computer processing power, measured by / the  
number of transistors, on a chip / will double every eighteen months.  
A B  
C D
28. The exact reasons for the strike / were unclear but it was thought to have been  
dissatisfaction / about working conditions / whereas lack of advancement possibilities  
in the company.  
A B  
C D
29. Survey results showed that young childs / were not only watching more television /  
but also reading less. / This lead to the action on the part of the Parent Association.  
A B  
C D
30. Since weather records have not been kept / for very long, some people say it that /  
is difficult to determine if the swing in average / global temperatures is greater than  
in the past.  
A B  
C D
31. Everyone here has spent at / least one year abroad / in school which explains our /  
ability for to speak English.  
A B C  
D
32. Sensitivity to the problems / of their subordinates is / one of the reasons women /  
make succeed managers.  
A B C  
D
33. In the event of a global recession,/ our shareholders will be protected / by theirs  
extensive holdings / in precious metals and rare jewels.  
A B C  
D
34. The exciting film portrayed / the captain as a ruthless, / amoral villain with a quickly  
wit / and rapier to match.  
A B C  
D

35. You will find these instructions clear / and easy to following. / Reading this booklet is indispensable/ for the safe operation of this device.
- A** **B** **C**  
**D**

### SECTION III – VOCABULARY 1

*Choose the word(s) which has/have the closest meaning to the word(s) underlined.*



36. At the press conference, the spokesman withheld information that he believed to be dangerous.  
**A) lied about** **B) kept to himself**  
**C) discussed** **D) revealed**
37. He was not remotely interested in the president's remarks.  
**A) really** **B) very**  
**C) directly** **D) at all**
38. The association was founded by someone looking to do good.  
**A) discovered** **B) aided**  
**C) started** **D) taken over**
39. The staff usually carries out the manager's directives.  
**A) listens to** **B) ignores**  
**C) analyses** **D) executes**
40. Acme Company will be in the red for the first time in five years.  
**A) make a profit** **B) prosecuted by the government**  
**C) make a loss** **D) increase sales**
41. The candidate called for sweeping changes in the government.  
**A) extensive** **B) clean**  
**C) slight** **D) moderate**
42. By the time we got in touch with the doctor, it was too late.  
**A) joined** **B) saw**  
**C) contacted** **D) pushed**
43. A drop in the share price caused a big reaction in the market.  
**A) decrease** **B) increase**  
**C) announcement** **D) stabilisation**



44. The heat wave was the likely cause of damage to the system.  
 A) possible B) complete  
 C) definite D) probable
45. His report on the incident was comprehensive.  
 A) thorough B) sensitive  
 C) not understandable D) interesting



## VOCABULARY 2

*Choose the word that has a similar meaning to the word in bold type*

- |                        |                 |                     |             |                 |
|------------------------|-----------------|---------------------|-------------|-----------------|
| 46. <b>Several</b>     | A) not much     | B) residual         | C) many     | D) enormous     |
| 47. <b>Obscure</b>     | A) not clear    | B) fat              | C) far away | D) guilty       |
| 48. <b>Exceptional</b> | A) not often    | B) very good        | C) excluded | D) rich         |
| 49. <b>Training</b>    | A) formation    | B) instruction      | C) plan     | D) succeed      |
| 50. <b>Reply</b>       | A) call         | B) answer           | C) link     | D) continue     |
| 51. <b>Enhance</b>     | A) improve      | B) reduce           | C) stop     | D) remain       |
| 52. <b>Summarise</b>   | A) speak        | B) describe briefly | C) resume   | D) give details |
| 53. <b>Merge</b>       | A) join         | B) shake            | C) buy      | D) escape       |
| 54. <b>Disseminate</b> | A) gather       | B) destroy          | C) spill    | D) spread       |
| 55. <b>Frail</b>       | A) train        | B) weak             | C) falter   | D) sting        |
| 56. <b>Gap</b>         | A) bump         | B) hole             | C) bridge   | D) dent         |
| 57. <b>Nominate</b>    | A) name         | B) decide           | C) decline  | D) advance      |
| 58. <b>Forecast</b>    | A) prospect     | B) consider         | C) predict  | D) weather      |
| 59. <b>Threat</b>      | A) forest       | B) string           | C) handle   | D) menace       |
| 60. <b>Versatile</b>   | A) multipurpose | B) large            | C) gate     | D) upset        |

## SECTION IV – READING COMPREHENSION

### *Text 1: Indian outsourcing firms on a high growth path despite concerns*

Bangalore, India (AFP) – With more than 50 major international companies relocating their call centres to India, Arleen Tony now makes a better living out of talking than she ever did from making music. A year ago Tony, 24, joined India’s fast-growing business process outsourcing industry where global corporations forced to cut costs are shifting jobs to India where labour is cheaper.

The curly-haired psychology graduate, whose parents say she talked too much as a child, underwent an “accent neutralisation” course and now attends phone calls from foreign customers with credit and computer software problems. Tony left her previous jobs as a music teacher and personal assistant to join a call centre of ICICI Onesource Ltd in India’s technology hub of Bangalore, doubling her monthly salary to 8,000 rupees (173 dollars). A year later, she is earning 17,000 rupees and is on an upward trajectory in the firm, which has 20 global clients.

Tony shrugs off a backlash in the US and Europe such job relocations. “I thought of it. Why here? I think firstly it is because of our efficiency and secondly we are serious about our jobs. It is not a touch-and-go kind of thing,” she said. “For them (Americans and Europeans) it is a stop-gap arrangement. The dedication is here and so is the enthusiasm to work. I will make this my career.”

Attracted by India’s pool of talented English-speaking graduates, the largest after the United States, banks such as HSBC and Lloyds TSB, telecoms group BT, AT and T, insurers Aviva and Prudential and research firm Ernst and Young have outsourced jobs to India. To add to the list, information technology companies including Dell, IBM, Intel, Accenture and HP have outsourced bases to Bangalore while India’s top software firms Infosys Technologies, Wipro and Satyam have joined the bandwagon.

British Airways moved its back office operations to India this year and Malaysian Airlines is mulling the same. A howl of protests erupted in Britain when HSBC and Lloyds TSB announced about 5,000 jobs would be outsourced to India. The US is, meanwhile, planning legislation to stem the outflow of jobs.

Most Indian call-centre employees are graduates with an average age of 23. They work for one-seventh the salary of their European counterparts and earn about eight times more than the average Indian per capita annual income of 450 dollars. In a country that has more than 20 million unemployed, graduates such as Tony and others from varying backgrounds are joining the booming industry. Most are given pseudonyms –overnight Aksash Amin became Jason Berkley, Urmila Murthy calls herself Rachel Green while Avinash Kartik greets customers as Keith Blackwill.

India churns out more than two million graduates every year and about 200,000 of them have engineering degrees. The southern city of Hyderabad has become another hub for outsourcing, employing about 20,000 people in the sector. “People in the west are obviously not happy about losing their jobs but given the cost savings, does anyone have a choice?” asked Randeep Sudan, chief of APFIRST, an agency facilitating investments in technology. The National Association of Software and Services Companies, India’s premier IT lobby, said in a recent report about 1.3 million US jobs will move offshore between 2003 and 2010.

The US, it added, would face a domestic labor shortfall of approximately 5.6 million workers by 2010 due to slow population growth and an aging population.

“If the labor shortfall is not met, the US economy will lose out on growth opportunities resulting in an estimated cumulative loss of two trillion dollars by 2010. Global sourcing in the form of immigration, temporary workers and offshoring can overcome this shortfall,” it said.

*Sun, November, the 23<sup>rd</sup>.*

### ***Text 1: Questions***

- 61.** Outsourcing business processes, especially call centres is:
- A) a help for people to speak English
  - B) a backlash in US and Europe job relocations
  - C) done to reduce costs
  - D) good for music teachers

62. India is particularly suited for this activity because:
- A) the pay is extremely good for that kind of work
  - B) the average age of workers is 23
  - C) there is plenty of room for growth
  - D) of their well-educated workforce who speak English
63. Countries whose companies outsource processes to Indian firms
- A) are generally favourable
  - B) provide financial help to facilitate this activity
  - C) don't care one way or the other
  - D) are considering actions to reduce the trend
64. Randeep Sudan thinks that, considering the job market and cost
- A) companies must choose to outsource
  - B) companies must think carefully about their options before taking such action
  - C) cost savings are not enough to make it worth while
  - D) it is a no win situation
65. The article says that, in the future, the US labour force
- A) will have 5.6 million unemployed
  - B) will not be sufficient for the job market
  - C) will be less skilled than now
  - D) will be able to meet the needs of the job market
66. Why did Arleen Tony probably have an “accent neutralisation course”?
- A) as training for her new job
  - B) For her school psychology academic requirements
  - C) It helped her as a musician
  - D) because she “talked too much as a child”
67. Typically, Indian workers probably consider outsourcing
- A) a temporary job during a job crisis in the west
  - B) a “touch and go” kind of thing
  - C) a career possibility
  - D) a boring activity
68. According to the article, a call centre employee’s salary is
- A) average for India
  - B) slightly less than that of a European
  - C) quite a bit higher than the Indian average
  - D) about \$ 450
69. What is the likely reason Indian employees are given pseudonyms for their work?
- A) personal choice
  - B) to make their customers more comfortable

- C) to get a quicker promotion in their job
- D) in case they want to immigrate

70. So far, the companies most likely to outsource business processes are
- A) IT firms
  - B) banks and insurers
  - C) telecoms
  - D) all of the above

***Text 2: The road less travelled to profit, philanthropy***

Paul Newman (news), the Hollywood legend with more than 50 films to his name, began his food business on a whim. His first project was filling empty wine bottles with his homemade salad dressing as gifts for friends during the holidays. He worked out of a converted horse barn in his backyard in Westport, Conn. In 1978, he and his pal A.E. “Hotch” Hotchner, an author, decided to sell their all-natural salad dressing to local stores.

The backyard project has grown into an empire with 77 products on the market, including spaghetti sauce, popcorn and Newman’s Own Old Fashioned Roadside Virgin Lemonade. From this perch, he and Hotchner have gone a step further to become angels for the common good by directing all the profit to good deeds. To date, Newman’s Own has donated \$137 million to charities, including Newman’s Hole in the Wall Gang Camps for young people with serious and terminal illnesses.

A book, *The road less travelled to profit, philanthropy*, has been written, which is a playful but useful recounting of Newman and Hotchner’s entry into the food business and the wicked combination of luck, instinct and the offbeat that propelled Newman’s Own to the forefront not only of the natural food business, but of philanthropy.

Those seeking to be guided by convention and business principles rooted at the University of Pennsylvania’s Wharton School, for example, might be disappointed. When Hotchner and Newman produced the spaghetti sauce, they say they had “no marketing survey, no business plan, no budget and no organized strategy.”

It is clear neither man takes himself too seriously. A sign in the pair’s office says it all: “There are three rules for running a business; fortunately, we don’t know any of them.” There’s a delicious irony peering over the shoulders of the fledgling entrepreneurs as they repeatedly prove naysayers wrong.

Against the current backdrop of corporate theft and malfeasance and a mind-numbing focus on the bottom line in other parts of Corporate America, Newman’s Own has charted a course that dispels the notion that a business can’t make a handsome profit and still accept moral accountability and responsibility to the wider community.

Of course, being Paul Newman has been of inestimable value in all his endeavors. It has helped that Newman can tap so-and-so to donate \$500,000 or \$1 million to projects or call on friends, such as actress and comedian Whoopi Goldberg (news), to be in a skit to introduce Newman’s Own lemonade. But, in the end, what has counted most is that Newman products are of exceptional quality. That, and Newman believes strongly in using celebrity for something other than self-promotion.

The final chapters recount the downside - the series of mishaps, near-misses and other business problems. That helps balance the scales by making their story more realistic. As they note: "That bottle of salad dressing that we concocted as a prank in Newman's old stable 20-odd years ago has had a hell of a ride."

"Without realizing it, by being both stupid and stubborn, we stuck to our guns, insisted on all-natural, no-preservatives products and in some small way caused an industry to change its ways."

*USA Today, December the 8<sup>th</sup>.*

*Text 2: Questions*

71. What is the central idea in this article?  
 A) how to succeed in the food industry  
 B) Paul Newman's unconventional approach to his business  
 C) immoral behaviour in big business  
 D) Paul Newman is a Hollywood legend
72. The sign in Newman and Hotchner's office shows that  
 A) they have a sense of humour      B) they proved naysayers wrong  
 C) they don't have business degree      D) don't know what they are doing
73. The expression "began his food business on a whim" means:  
 A) he made his decision on an impulse  
 B) he had only a rudimentary business plan  
 C) it was his life long dream to have a food business  
 D) there was a storm the day he made his decision to go into business
74. Today, the business, called Newman's Own, is  
 A) just barely surviving      B) thriving  
 C) failing      D) moderately successful
75. In Newman's company, all profits  
 A) are reinvested in the company  
 B) are shared among the stockholders  
 C) are spent on research for new products  
 D) go to charitable organizations
76. According to the article, Newman's products sell well because  
 A) they are very good      B) of his fame and celebrity  
 C) he has great advertising      D) he has help from his friends
77. In the article, "downside" means  
 A) positive factors      B) negative factors  
 C) events that happen recently      D) depressing results



## SECTION I – GRAMMAR EXERCICES

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
C	A	A	D	B	B	A	C	C	A
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
C	A	D	A	D	A	B	A	B	C



## SECTION II – FIND THE ERROR

21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
A	B	B	C	A	C	A	D	A, D	B
31	32	33	34	35					
D	D	C	C	B					

## SECTION III – VOCABULARY 1

36	37	38	39	40	41	42	43	44	45
A	C	B	C	A	A	D	D	B	D

## SECTION III – VOCABULARY 2

46	47	48	49	50	51	52	53	54	55
C	A	B	B	B	A	B	A	D	B
56	57	58	59	60					
B	A	C	D	A					

## SECTION IV – TEXT 1

61	62	63	64	65	66	67	68	69	70
C	B	B	A	B	A	C	C	B	D

## SECTION IV – TEXT 2

71	72	73	74	75	76	77	78	79	80
B	A	A	B	D	A	B	D	C	C

# *Épreuves au choix*

## **PASSERELLE 1**

Allemand	p. 58
Biologie	p. 65
Droit	p. 71
Économie	p. 78
Espagnol	p. 94
Gestion	p. 101
Informatique	p. 108
Marketing	p. 115
Mathématiques	p. 128
Philosophie, Lettres et Sciences humaines	p. 133
Technologie	p. 149



# Allemand

## PROGRAMME, CONSEILS, BIBLIOGRAPHIE

### Nature des épreuves

#### 1<sup>re</sup> épreuve

Faire la synthèse en allemand d'un texte allemand extrait de la presse allemande d'environ 600 mots et d'un texte français extrait de la presse française d'environ 600 mots.

La synthèse comportera environ 150 mots ( $\pm 10\%$ ).

Le texte allemand et le texte français abordent un sujet commun ou voisin vu sous deux optiques différentes.

#### 2<sup>e</sup> épreuve

Épreuve rédactionnelle : traiter en allemand un sujet en rapport avec les deux textes dont le candidat aura fait la synthèse.

On demande 200 mots minimum.

### Conseils aux candidats

Les sujets sont des sujets d'actualité. Ils peuvent être de tous ordres : économique, culturel, sociétal, politique...

Ils sont le plus souvent de caractère général et concernent le monde, l'Europe, en relation évidemment avec l'Allemagne, peuvent traiter de questions spécifiquement allemandes (un homme politique allemand, une entreprise allemande, un aspect de la société allemande, un événement allemand...), mais aussi s'attacher aux relations franco-allemandes (coopération entre les deux pays dans le cadre européen, position des deux pays dans le contexte mondial, histoire des relations, divergences, convergences, forces, faiblesses...).

Les concepteurs s'efforcent de faire en sorte que les sujets ne soient ni spécialisés, ni techniques, ni sulfureux, ni ennuyeux et que le vocabulaire soit accessible à la moyenne des candidats.

Nous conseillons aux candidats de lire la presse des deux pays, dans les deux langues (*Le Monde, Le Point, Le Nouvel Observateur, L'Express, Les Échos...*, *Die Zeit, Die Frankfurter Allgemeine Zeitung, FOCUS, Die Süddeutsche Zeitung, Der Spiegel...*).

Nous conseillons également aux candidats de s'entraîner pour respecter la longueur des textes qu'ils ont à produire. Trop courts ou trop longs, ils seront pénalisés.

Il est fortement déconseillé de faire de la paraphrase au lieu d'une synthèse. Une lecture (et relecture) approfondie des textes, ainsi qu'une prise de distance par rapport à leur contenu sont donc la condition *sine qua non* pour réaliser de bonnes synthèses.

**Attention :** la synthèse à partir du texte français n'est en aucun cas une traduction !

De même, le jury est sensible à des prises de position personnelles du candidat par rapport au sujet rédactionnel qui ne sauraient être un plagiat des textes proposés précédemment.

On évitera les banalités affligeantes, les lieux communs et les propos creux... même en allemand ils ne trompent personne !

Enfin il est inutile de préciser qu'une langue soignée respectant la syntaxe, l'orthographe, la ponctuation, les majuscules ainsi qu'une écriture lisible, une copie bien présentée, raviront les correcteurs.

Les candidats sont notés pour chaque épreuve tant sur le contenu que sur la forme : des idées, des propos construits, une langue correcte et riche sont les atouts des bonnes copies.

Une différence de niveau est faite dans le choix des textes destinés aux épreuves de Passerelle 1 ou Passerelle 2.



# Allemand

*Ce cas a été rédigé par l'ESC Lille.*

**Durée : 2 heures.**

## CONSIGNES

*Aucun dictionnaire, lexique ou tout autre document n'est autorisé.*

## SUJET

### Die deutsch-französische Freundschaft

- 1) Lesen Sie aufmerksam den Text **„Chirac und Schröder präsentieren sich in seltener Einigkeit beim Festakt zum 40jährigen Jubiläum des Elysée-Vertrags“**.

Fassen Sie diesen Text zu einer Synthese in deutscher Sprache zusammen.

Diese Synthese soll ca. 150 Wörter ( $\pm 10\%$ ) umfassen.

Keine Paraphrase!

*10 Punkte.*

- 2) Lesen Sie aufmerksam den Text **« La Thuringe et la Picardie, une histoire d'amitié franco-allemande »**.

Fassen Sie diesen Text zu einer Synthese in deutscher Sprache zusammen.

Diese Synthese soll ca. 150 Wörter ( $\pm 10\%$ ) umfassen.

Keine Übersetzung, keine Paraphrase!

*10 Punkte.*

- 3) Schreiben Sie einen Aufsatz in deutscher Sprache über das Thema:

**Welche Rolle spielt die deutsch-französische Freundschaft für die EU?**

Mindestens 200 Wörter.

*20 Punkte.*

## ANNEXES

### Texte 1

#### **Chirac und Schröder präsentieren sich in seltener Einigkeit beim Festakt zum 40-jährigen Jubiläum des Elysée-Vertrages**

Paris—Ein so hohes Maß an Harmonie und Innigkeit ist in der nun schon 40 Jahre lang dauernden „Ehe“ des deutsch-französischen Paares selten vorgeführt worden wie an diesem denkwürdigen Mittwoch in Paris und in Versailles. [...] „Chirac et Schröder dette à dette“, „Chirac und Schröder—Schulden über Schulden“ hatte an diesem Morgen das satirische Wochenblatt „Le Canard enchaîné“ über das Treffen gelästert—eine

gelungene Anspielung auf die Defizitprobleme, die Deutschland und Frankreich plagten. Doch bei dem Gespräch der beiden Politiker steht das Positive im Vordergrund. Beide erneuern sie, wie Schröder danach sagt, „am richtigen Ort und zur richtigen Zeit“ das Eheversprechen, das sich vor 40 Jahren Charles de Gaulle und Konrad Adenauer mit der Unterzeichnung des Elysée-Vertrages gegeben haben. Wurde damals noch die Versöhnung der einstigen „Erbfeinde“ besiegelt, so ist heute der Blick weit in die Zukunft gerichtet.

Die Gemeinsame Erklärung, deren Inhalt Schröder und Chirac bei einer Pressekonferenz enthüllen, soll die beiden Nationen noch enger als bisher zusammenschweißen–und zwar zum Wohle Europas. Wo sich früher zuweilen beängstigend Ideenlosigkeit und Sklerose auszubreiten drohten, erblühen mit einem Male 100 Blumen–ein bunter Strauß von Anregungen dafür, wie die „Ehe“ noch intensiver und konstruktiver geführt werden könne. Gemeinsame Kabinettsitzungen, wie dies an diesem Mittwochvormittag erstmals erprobt wird, sollen künftig zur Regel werden. Ein deutsch-französisches Generalsekretariat, in Berlin und Paris beim Bundeskanzler und Premierminister eingerichtet, soll künftig die gemeinsamen Politiken aufeinander abstimmen. [...]

Aber auch die Bürger in Deutschland und Frankreich werden von der engeren Bindung profitieren. In nicht allzu ferner Zukunft sollen diejenigen, die im Nachbarland leben, die Möglichkeit bekommen, die jeweils andere Staatsbürgerschaft anzunehmen. Damit werden sie dort wählen und mitbestimmen können, wo sie tatsächlich leben. Sogar eine Vereinigung Deutschlands und Frankreichs zu einem Staatenbund spukt schon in den Köpfen, so wie dies die EU-Kommissare Günter Verheugen und Pascal Lamy angeregt hatten. „Wenn wir das vereinte Europa bauen wollen“, schrieben die beiden in einem Beitrag für die Tageszeitungen „Libération“ und „Berliner Zeitung“, dann müsse „hier und jetzt der deutsch-französische Bund geschaffen werden“. [...]

Der Geist der Geschichte weht an diesem Tag auch durch das Schloss von Versailles, wo sich über 1 000 deutsche und französische Parlamentarier in der berühmten Schlachtengalerie an einer festlich gedeckten Tafel zu einem gemeinsamen Menü niedergelassen haben – eine Premiere in der Geschichte zweier Völker. Trotz der monströsen Schlachtengemälde, die einen prächtigen Rahmen für den Festschmaus abgeben, herrscht eine friedliche, heitere Stimmung. Ganz anders, nämlich kriegerisch, war das Bild, als am 18. Januar 1871 im Spiegelsaal des Schlosses der Könige von Frankreich der Großherzog von Baden das erste Hoch auf den Deutschen Kaiser, den König Wilhelm I. von Preußen, ausbrachte. Die gerade aus dem Krieg gegen Frankreich siegreich hervorgegangenen deutschen Fürsten und Generäle trugen alle Uniform. In einer eindringlichen Rede dankt Schröder am Nachmittag den französischen Gastgebern dafür, gerade Versailles als Ort für das historische Treffen der Abgeordneten ausgewählt zu haben.

Ob der Funke von Paris und Versailles auf Berlin überspringt, wird sich zeigen, wenn Jacques Chirac heute zum Gegenbesuch an die Spree reist. Dort wird er die neue französische Botschaft einweihen und im Vorgarten der Konrad-Adenauer-Stiftung eine Stele enthüllen–als Hommage an das Wirken von Konrad Adenauer und Charles de Gaulle. Die Zukunft der deutsch-französischen Beziehungen steht im Mittelpunkt einer Diskussion von Schröder und Chirac mit 500 Schülern aus Deutschland und

Frankreich, die sich zu einem Jugendparlament zusammengeschlossen haben. Das auch in der Gemeinsamen Erklärung definierte Ziel ist es, dass die Jugendlichen auf beiden Seiten des Rheins die europäische Einigung als Chance und nicht als Bedrohung begreifen. [...]

Von Jochen Hehn, *Die Welt*, am 23. Jan 2003.

## Texte 2

### La Thuringe et la Picardie, une histoire d'amitié franco-allemande

Les 1<sup>er</sup> et 2 octobre, la Thuringe se présente à l'Ambassade d'Allemagne, à l'occasion des festivités de la fête nationale allemande. Ce Land, situé au centre de l'Allemagne, a développé depuis 1994 des relations étroites de partenariat et d'amitié avec la France, et particulièrement avec la Picardie. Elle en est l'invité d'honneur tout au long de cette année, dans le cadre des célébrations du 40<sup>e</sup> anniversaire du Traité de l'Élysée.

La Thuringe est à l'honneur, cette année, en France. Cette région du centre de l'Allemagne, jadis centre intellectuel et musical, berceau de l'optique moderne, pays de l'automobile et, aujourd'hui centre technologique de pointe, se présente à Paris les 1<sup>er</sup> et 2 octobre, à l'occasion des festivités de la fête nationale allemande. L'amitié franco-allemande, telle qu'on la célèbre cette année à travers le 40<sup>e</sup> anniversaire du Traité de l'Élysée, n'est pas un vain mot pour la Thuringe. « Des liens étroits entre nos deux pays sont incontournables pour un avenir serein de notre continent. Des liens qui s'avèrent particulièrement prometteurs lorsqu'ils sont tissés non seulement entre les hommes d'États, mais aussi et surtout concrètement entre les habitants des différentes régions », rappelle son ministre-président, Dieter Althaus, sur la page d'accueil du site Internet de sa chancellerie régionale. Tout au long de cette année, la Thuringe est ainsi l'invité d'honneur de la région picarde, à laquelle la lie depuis 1994 un étroit partenariat.

En Picardie, cette année anniversaire est ponctuée par tout un ensemble de rencontres et de manifestations, en particulier culturelles, sur le thème « La Thuringe en Picardie ». Elle s'était ouverte, en février, par un concert de l'orchestre et du chœur de la Weimarer Musikhochschule de Weimar au théâtre impérial de Compiègne. Elle s'est poursuivie avec, par exemple, une exposition de jouets fabriqués en Thuringe, des programmes cinématographiques, musicaux, une exposition de sculptures de rues, imaginée par des étudiants picards et thuringiens, dans la zone piétonne d'Amiens... Le 2 octobre se déroulera une vaste manifestation économique et une exposition commune sur le thème « Jules Verne et la technologie ». En novembre, le théâtre de marionnettes d'Erfurt donnera deux représentations en collaboration avec la Comédie de Picardie d'Amiens.

Mais l'ouverture de cette année de la Thuringe en Picardie a aussi été l'occasion d'approfondir la coopération entre les deux régions sur les plans économique et universitaire. Le 7 février dernier, leurs responsables politiques ont signé un accord qui prévoit notamment un renforcement des relations entre les institutions respectives de soutien à l'économie, la partie allemande s'engageant à aider les entreprises françaises à élargir leurs débouchés en Europe centrale et orientale, la partie française les





entreprises allemandes en Europe occidentale, en particulier dans l'espace méditerranéen. L'accord prévoit, par ailleurs, une présence commune lors de différents salons, une coopération renforcée dans le domaine du tourisme, mais aussi entre les entreprises qui reçoivent des aides européennes, entre les universités et les établissements de recherche des deux régions, ainsi qu'une amplification des échanges scolaires et linguistiques.

En mars 1994, la Picardie avait été la première région française à signer un tel accord de coopération avec un Land de l'ex-RDA. Depuis, de nombreux projets ont déjà été réalisés dans tous les domaines, et le travail s'est même développé en une coopération tripartite qui inclut le comté d'Essex, en Grande Bretagne. Sur les 30 jumelages que comptent les villes de Thuringe avec des municipalités françaises, 9 concernent des villes de Picardie. Quelque 30 partenariats ont déjà été noués entre les écoles des deux régions. La Bauhaus-Universität de Weimar entretient d'étroites relations avec l'université d'Amiens, de même que l'université d'Erfurt dans le domaine de la formation des enseignants, et, depuis peu, l'Université technique d'Ilmenau coopère avec l'École Supérieure d'Ingénieurs en Électrotechnique et en Électronique d'Amiens pour la formation d'ingénieurs. [...]

Ambassade d'Allemagne, 2 octobre 2003.

**CORRIGÉ**

Texte 1

**Chirac und Schröder präsentieren sich in seltener Einigkeit beim Festakt zum 40-jährigen Jubiläum des Elysée-Vertrages**

Obwohl Frankreich und Deutschland wirtschaftliche Probleme erleben, lässt die Rede von Chirac und Schröder zum Jubiläum des Elysée-Vertrags nichts davon spüren. Die beiden Politiker haben den Wunsch intensiver und konstruktiver zusammen zu arbeiten. Gemeinsame Kabinettsitzungen und ein deutsch-französisches Generalsekretariat in Berlin und Paris sollen dazu beitragen, eine gemeinsame Politik zu führen.

Nicht nur Politiker, sondern auch Bürger könnten davon profitieren, indem eine Vereinigung von Frankreich und Deutschland gefördert wird. Die Annahme der Staatsangehörigkeit des Partners, im jeweiligen Land zu wählen oder mitzubestimmen sind künftig für beide Völker möglich.

Das historisch geprägte Schloss Versailles wurde, nach Schröder, als bester Ort für dieses Jubiläum ausgewählt. Einst das Symbol der Demütigung ist es jetzt zum Ort der neugewonnenen Harmonie geworden.

Der Gegenbesuch von Chirac in Berlin und sein Empfang im Jugendparlament widerspiegeln auch den Weg zu guten Beziehungen beider Länder, damit die Jugend in der europäischen Einigung eine Chance und keine Bedrohung sieht.

(147 mots.)

**La Thuringe et la Picardie, une histoire d'amitié franco-allemande**

Anlässlich des Jubiläums zum vierzigsten Geburtstag vom Elysée-Vertrag stellt sich Thüringen in Paris vor. Damals war es ein intellektuelles und musikalisches Zentrum, das auch für Optik und Automobilbau sehr bekannt war, heute hat sich Thüringen zum Zentrum der Spitzentechnologien entwickelt.

Nicht nur Staatsmänner, sondern auch Bewohner der Picardie feiern zugleich den 10jährigen Geburtstag ihrer guten Beziehungen mit kulturellen und wirtschaftlichen Veranstaltungen und Ausstellungen. Ein Zeichen für die Bestätigung ihrer Kooperation war das Unterschreiben eines Vertrags am 7. Februar 1994, der zu einer engen Zusammenarbeit im Tourismus, in der Wirtschaft, in der Bildung und Forschung beigetragen hat.

Dank vieler erfolgreicher Austausche von Jugendlichen beider Regionen hat sich der erste Vertrag zwischen der Picardie und einem Bundesland der ehemaligen DDR seit 1994 erweitert und zu einer Zusammenarbeit zu dritt mit Großbritannien geführt. Besonders im Bereich der Bildung intensivieren sich derzeit die Beziehungen mit den Universitäten sowohl für die Studenten als auch für die Lehrer.

**(150 mots.)**



# Biologie

## PROGRAMME, CONSEILS, BIBLIOGRAPHIE

### Public concerné

Niveau DEUG de Biologie ; DUT Génie biologique (options : Analyses biologiques et biochimiques, Diététique, Industries alimentaires, Agronomie) ; BTS Analyses biologiques et Biochimie.

### Programme

- Organisation et fonctionnement de la cellule eucaryote. Les principaux constituants organiques. Les tissus animaux.
- Étude des grandes fonctions et de leurs régulations en physiologie animale : digestion, respiration, excrétion, circulation et reproduction. Les systèmes intégrateurs de l'organisme (nerveux et endocrinien).
- Génétique formelle (monohybridisme, dihybridisme, liaison génétique) et moléculaire (ADN et ses différents niveaux de compaction : nucléosomes, chromatine, chromosomes, structure des gènes, éléments génétiques mobiles, mutations...).
- Les techniques en biologie (microscopies photonique et électronique, immunométhodes, cultures cellulaires, méthodes séparatives, techniques opératoires...).

### Conseils de préparation

La préparation à l'épreuve demande, impérativement, dans un premier temps, l'acquisition des principales connaissances, par conséquent des notions essentielles relatives aux différents chapitres du programme.

L'étudiant doit établir des fiches permettant de résumer les faits essentiels et d'organiser sa pensée en construisant un plan.

Pour chaque partie du programme, dans un second temps, une lecture approfondie doit lui permettre de compléter ses connaissances pour pouvoir argumenter et développer sa pensée de manière cohérente, réfléchie et originale.

L'étudiant doit se préparer à répondre, après analyse et réflexion de la ou des solutions proposées et exactes, aux différentes questions du QCM.

Pour le sujet de synthèse, il doit s'exercer à développer son travail de manière logique pour présenter un devoir bien construit et non une accumulation de connaissances et encore moins d'idées vagues sur la question.

### Bibliographie

- E. N. MARIEB, *Biologie humaine : Anatomie et Physiologie*, 1<sup>re</sup> édition, éditions De Boeck Université, 2000, 560 p.
- A. J. F. GRIFFITHS, W. GELBART, J. H. MILLER et R. C. LEWONTIN, *Analyse génétique moderne*, 1<sup>re</sup> édition, éd. De Boeck Université, 2001, 696 p.
- J.-L. SERRE et J. FEINGOLD, *Génétique humaine : De la transmission des caractères à l'analyse de l'ADN*, doc. Inserm, Nathan, 1993, 144 p.
- J. ÉTIENNE, *Biochimie génétique, Biologie moléculaire*, 3<sup>e</sup> édition, coll. « Abrégés Masson », 1996, 493 p.



# Biologie

Ce cas a été rédigé par l'ESC Montpellier.

**Durée : 2 heures.**

## CONSIGNES

Aucun document n'est autorisé.

Concernant la première partie du sujet (**Question à choix multiple ou à compléter**), le candidat doit répondre de façon précise, en indiquant au besoin la (les) réponse(s) exacte(s) ou en complétant les espaces laissés libres. Chaque réponse correcte est notée 0,5 point. Chaque absence de réponse(s) ou réponse incorrecte est notée 0 point.

Pour la **Question de synthèse**, il sera tenu compte du plan, du contenu informatif et de la rédaction.

## SUJET

### I. QUESTIONS À CHOIX MULTIPLE OU À COMPLÉTER (14 points sur 20)

1. Dans la cellule eucaryote, la membrane cytoplasmique est constituée :

- A) de phospholipides et de protéines
- B) de lipoprotéines
- C) de protéines, de phospholipides et de cholestérol
- D) de protéines et de cholestérol

Cette membrane est :

- A) hydrophobe
- B) hydrophile

2. Les procaryotes possèdent un noyau :

- A) oui
- B) non

3. Les bactéries sont des cellules :

- A) eucaryotes
- B) procaryotes
- C) ni l'un, ni l'autre

4. Quels sont les organites cytoplasmiques riches en hydrolases acides ?

.....

Ils interviennent dans :

- A) la digestion intracellulaire
- B) la digestion extracellulaire
- C) les processus inflammatoires

5. Le système nerveux est d'origine :

- A) endodermique
- B) ectodermique
- C) mésodermique

6. Le sang est un tissu :  
 A) épithélial                      B) conjonctif  
 C) musculaire                      D) autre
7. La muqueuse d'un organe est constituée de ..... et du .....
8. L'ovaire est une glande :  
 A) exocrine                      B) endocrine                      C) mixte
- Cette fonction (ou ces fonctions) est (sont) assurée(s) par :  
 A) le stroma                      B) l'ovocyte  
 C) le follicule                      D) la granulosa
9. Chez l'Homme, la fonction endocrine du testicule est assurée par ..... qui sécrète(nt) une hormone mâle ou ..... appartenant à la famille des .....
10. Au cours de la grossesse, en période fœtale, les oestrogènes et la progestérone proviennent :  
 A) de la mère                      B) du placenta  
 C) du fœtus                      D) du corps jaune
11. Les neurohormones de l'axe hypothalamo-posthypophysaire sont produites par :  
 A) l'hypophyse                      B) l'hypothalamus                      C) le cerveau  
 Donner leur nom : .....  
 .....
12. Les hormones stéroïdes et peptidiques pénètrent dans la cellule cible pour agir :  
 A) vrai                      B) faux
13. La veine porte hépatique irrigue le Foie. Le sang quitte l'organe par :  
 A) l'artère hépatique                      B) la veine sus-hépatique  
 pour rejoindre ensuite .....  
 qui se jette dans .....
14. L'urée est une molécule qui provient du catabolisme des acides aminés et qui se retrouve dans :  
 A) la salive                      B) l'urine  
 C) le suc gastrique                      D) le sang  
 Elle est synthétisée dans .....

## Sujet : La digestion d'un repas « steak-frites »

## CORRIGÉ

## I. QUESTIONS À CHOIX MULTIPLE OU À COMPLÉTER

1. Dans la cellule eucaryote, la membrane cytoplasmique est constituée :

- A) de phospholipides et de protéines
- B) de lipoprotéines
- C) de protéines, de phospholipides et de cholestérol**
- D) de protéines et de cholestérol

Cette membrane est :

- A) hydrophobe**
- B) hydrophile

2. Les procaryotes possèdent un noyau :

- A) oui
- B) non**

3. Les bactéries sont des cellules :

- A) eucaryotes
- B) procaryotes**
- C) ni l'un, ni l'autre

4. Quels sont les organites cytoplasmiques riches en hydrolases acides ? **Les lysosomes.**

Ils interviennent dans :

- A) la digestion intracellulaire**
- B) la digestion extracellulaire
- C) les processus inflammatoires**

5. Le système nerveux est d'origine :

- A) endodermique
- B) ectodermique**
- C) mésodermique

6. Le sang est un tissu :

- A) épithélial
- B) conjonctif**
- C) musculaire
- D) autre



7. La muqueuse d'un organe est constituée de **l'hépitélium** et du **chorion**.
8. L'ovaire est une glande :
- A) exocrine
  - B) endocrine
  - C) **mixte**

Cette fonction (ou ces fonctions) est (sont) assurée(s) par :

- A) le stroma
  - B) l'ovocyte
  - C) **le follicule**
  - D) la granulosa
9. Chez l'Homme, la fonction endocrine du testicule est assurée par **les cellules de Leydig** qui sécrète(nt) une hormone mâle ou **testostérone** appartenant à la famille des **Androgènes**.
10. Au cours de la grossesse, en période foetale, les oestrogènes et la progestérone proviennent :
- A) de la mère
  - B) **du placenta**
  - C) du fœtus
  - D) du corps jaune
11. Les neurohormones de l'axe hypothalamo-posthypophysaire sont produites par :
- A) l'hypophyse
  - B) **l'hypothalamus**
  - C) le cerveau
- Donner leur nom : **Hormone antidiurétique (ADH) et Ocytocine.**
12. Les hormones stéroïdes et peptidiques pénètrent dans la cellule cible pour agir :
- A) vrai
  - B) **faux**
13. La veine porte hépatique irrigue le foie. Le sang quitte l'organe par :
- A) l'artère hépatique
  - B) **la veine sus-hépatique**
- pour rejoindre ensuite **la veine cave inférieure** qui se jette dans **l'oreillette droite.**
14. L'urée est une molécule qui provient du catabolisme des acides aminés et qui se retrouve dans :
- A) la salive
  - B) **l'urine**
  - C) le suc gastrique
  - D) **le sang**
- Elle est synthétisée **dans le foie.**

## II. QUESTION DE SYNTHÈSE

### La digestion d'un repas « steak-frites »

La digestion est une fonction physiologique qui correspond à la transformation d'aliments complexes en éléments simples, les *nutriments*, directement assimilables par l'organisme.

Cette fonction est assurée par l'appareil digestif, constitué du *tube digestif* et des *glandes annexes* de la digestion (glandes salivaires, foie et pancréas).

La ration alimentaire « steak-frites » est constituée principalement d'un *apport protéique* (steak), d'un *apport d'amidon cuit* (frites) et d'un *apport lipidique* (huile de cuisson). Il faut ajouter à ces constituants principaux des éléments représentés en quantité plus faible tels : le sel (NaCl), des ions ( $K^+$ ,  $Ca^{++}$ ,  $Fe^{++}$ ...), des vitamines.

### 1. Le temps buccal

Mastication, fragmentation mécanique par les dents et imbibition par la salive provenant des glandes salivaires (sublinguales muqueuses, sous-maxillaires séro-muqueuses, parotides séreuses). Cette salive est constituée de mucus et d'*amylase salivaire* (digestion partielle de l'amidon cuit à pH neutre en *maltose*, diholoside).

### 2. Le transit vers l'estomac

Déglutition du bol alimentaire. Au cours du transit oesophagien, la digestion de l'amidon continue (rôle de conduction). Dans l'estomac, sécrétion d'HCl (pH acide# 2) de mucus et d'une endopeptidase (*pepsine*), arrêt progressif de la digestion par l'amylase salivaire et dégradation partielle des *protéines en polypeptides* non assimilables par l'organisme.

### 3. Le carrefour duodéal

Passage du *chyme* gastrique par le pylore et actions conjointes de la *bile* (rôle *émulsifiant des sels biliaires*, glycocholates et taurocholates) et du *suc pancréatique* (*lipases pancréatiques*) sur la digestion des lipides en acides gras et glycérol. Le pH est redevenu légèrement *alcalin*. Grâce au suc pancréatique, la digestion des polypeptides (*endopeptidases trypsine, chymotrypsine et exopeptidases*) et du maltose (*maltase pancréatique*) s'achève par l'obtention d'*acides aminés* et de *glucose* qui sont des *nutriments* au même titre que les *acides gras* et *glycérol* obtenus à partir de la digestion de la fraction lipidique.

### 4. L'absorption intestinale des nutriments

Étape ultime qui met en jeu des transporteurs (acides aminés, glucose, ions...) au niveau des entérocytes permettant le passage des nutriments dans le sang ou la lymphe.

### 5. La fraction non digérée

Ce repas est pauvre en *fibres de cellulose* non digérée par absence de cellulase au niveau intestinal chez l'Homme (ballast).



# Droit

## PROGRAMME, CONSEILS, BIBLIOGRAPHIE

### Public concerné

L'épreuve « Passerelle 1 » en Droit est destinée, sinon aux seuls juristes de formation (DEUG Droit), du moins à des étudiants ayant suivi des enseignements de droit privé, c'est-à-dire de droit civil, droit des affaires, etc., de manière significative, au cours de leurs « formations courtes » de type BTS, DUT, ou d'un DEUG AES, ou d'un DEUG Sciences économiques.

Il serait vain d'imaginer pouvoir passer le concours avec succès sans avoir un bagage juridique véritable.

### Programme

- Introduction au droit, la preuve, l'organisation judiciaire, le droit objectif, les différentes branches du droit, les droits subjectifs.
- Les personnes, personnes physiques, personnes morales, état et capacité des personnes.
- Les biens, meubles et immeubles, droits réels principaux, droits réels accessoires, propriété et possession.
- Droit des obligations : typologie des obligations, techniques contractuelles, classement des contrats, formation du contrat, le consentement et les vices qui l'affectent, l'objet, la lésion, la cause, les nullités, la force obligatoire du contrat interparties, l'effet relatif du contrat à l'égard des tiers, les sanctions applicables lors de la mauvaise exécution du contrat ou de son inexécution, les différentes formes de responsabilités délictuelles et quasi délictuelles, responsabilité objective, responsabilité du fait personnel, du fait d'autrui, du fait des choses, les quasi-contrats.
- Droit commercial : le commerçant, les actes de commerce, le fonds de commerce, le statut des commerçants.

### Conseils de préparation

L'épreuve juridique « Passerelle » est de nature pratique. Il faut donc connaître les fondements du droit civil, du droit commercial, et plus spécialement du droit des obligations.

Mais, au-delà des connaissances théoriques « apprises » en cours, le but de l'épreuve est de tester le candidat sur un certain nombre de qualités requises. Il doit résoudre un « cas pratique », c'est-à-dire, un type d'épreuve qu'il est censé avoir déjà affronté dans son cursus antérieur.

Dès lors il faut qu'il mette à contribution son sens de l'analyse d'abord, et celui de la synthèse ensuite.

Résoudre correctement un cas pratique suppose donc, en premier lieu, une qualification des éléments de fait présentée sous forme d'introduction résumant brièvement le scénario du cas proposé. En deuxième lieu, il s'agit d'identifier les problèmes juridiques et de les formuler clairement. En troisième et dernier lieu, il s'agit de raisonner

et d'argumenter de manière structurée en alimentant une « discussion » permettant de résoudre avec rigueur les problèmes juridiques dans un ordre logique. Dans la mesure où, quelquefois, le cas est présenté sous forme de « consultation juridique », il faut alors sélectionner les arguments les plus favorables au client qui sollicite votre point de vue éclairé. Ce choix des solutions les plus adaptées peut, le cas échéant, « conclure » la copie. Il ne faut donc pas se tromper de nature d'épreuve en récitant un vague cours, souvent « à côté de la plaque », sans tenir compte des éléments particuliers mis en avant dans le cas pratique...

Il ne s'agit pas d'une épreuve théorique de dissertation, mais d'un cas permettant au correcteur d'évaluer principalement les capacités de raisonnement et d'argumentation des candidats. La principale qualité d'un juriste étant la rigueur, il est bien évident que celle-ci est indispensable pour bénéficier d'une note correcte.

### **Bibliographie**

Le programme des épreuves « Passerelle 1 » étant fondé principalement sur le droit civil, spécialement les questions tenant à l'introduction au droit, les personnes et le droit des contrats, la responsabilité civile et le droit des affaires, dans la perspective d'une intégration dans une école de commerce, on peut simplement suggérer les ouvrages suivants à titre d'exemples non exhaustifs :

- D. LEFEBVRE, E. MOLLARET-LAFORÊT et al., *Droit et Entreprise*, éd. Presses universitaires de Grenoble.
- *Droit de l'entreprise. L'essentiel pour comprendre*, éd. Lamy.
- *Initiation au droit des affaires*, éd. Francis Lefebvre.

# Droit

*Ce cas a été rédigé par l'ESC Clermont.*

**Durée : 2 heures.**

## CONSIGNES

*Aucun document n'est autorisé.*

## SUJET : CAS PRATIQUE

Le jeune Serge Army, âgé de cinq ans est actuellement pour un séjour de fin de semaine chez son père, Luc. Ce dernier lui a récemment acheté un jeu de fléchettes et Serge y joue avec son petit camarade, Thomas Martin. Hélas, le jeu va tourner au drame : l'une des fléchettes lancées par Serge va blesser gravement Thomas à l'œil droit. Les parents de Thomas décident alors de réclamer réparation à Serge et à son assureur, et aux parents de Serge qui sont divorcés depuis un an.

Luc, le père de Serge, prétend qu'il ne peut pas être déclaré responsable car d'une part « son fils réside habituellement chez son ex-épouse », et d'autre part « qu'au moment où l'accident s'est produit il travaillait dans sa cave et n'a donc pas pu commettre personnellement de faute ».

Marie-Ange, la mère de Serge soutient, quant à elle, ne pas être responsable en premier lieu, « car Serge n'a que cinq ans » et qu'à « cet âge-là on ne peut pas prouver qu'un enfant est fautif et responsable », et qu'elle n'a donc pas « à répondre du comportement accidentellement dommageable de son fils », et en second lieu elle fait valoir qu'« au moment de l'accident son fils n'était pas chez elle, mais chez son ex-mari. »

L'assureur de Serge, La Cie ABC, semble faire valoir que seuls des adultes doivent être déclarés responsables dans ce genre d'hypothèses.

Qu'en est-il du point de vue du droit ?

## CORRIGÉ

La question posée est celle de la réparation d'un dommage causé par un mineur en bas âge, désigné par le concept « *d'infans* » en droit français. La question se dédouble dans la mesure où à côté de la responsabilité pouvant incomber à l'auteur même du fait dommageable, se pose aussi la question de savoir si un ou des adultes n'ont pas vocation à être déclarés responsables du fait dommageable d'un mineur sur lequel ils exercent des pouvoirs. Cette dernière question est celle de la responsabilité civile du fait d'autrui.

Deux axes doivent être ici distingués : la responsabilité civile délictuelle ou quasi délictuelle du mineur lui-même, d'une part, celle des adultes devant répondre de lui, d'autre part.

- I. La responsabilité du mineur.
- II. La responsabilité des parents.



## I. LA RESPONSABILITÉ DU MINEUR

### A. Le mineur responsable du fait dommageable d'une chose

En dehors des dispositions de l'article 489-2 du Code civil, inapplicables à l'espèce, « *l'infans* » n'étant pas assimilé à un malade mental, la question étant de savoir si, nonobstant son jeune âge, le mineur pouvait être civilement responsable des dommages qu'il cause à autrui, ou qu'il se cause à lui-même.

Avant même les quatre arrêts d'Assemblée plénière du 9 mai 1984, la deuxième chambre civile avait déjà admis qu'un mineur quel que soit son âge puisse avoir la garde d'une chose et en être déclaré responsable sur le fondement des dispositions de l'article 1384, al. 1 du Code civil. La notion de garde avait donc fait déjà à cette époque l'objet d'une évolution en faveur d'une « définition objective ». Le discernement, la conscience du danger du mineur n'ont pas besoin d'être prouvés pour qu'il soit déclaré responsable par les juges du fond du fait dommageable de la chose qu'il avait en sa possession, qui a joué un rôle causal actif, et dommageable pour autrui. On peut admettre ici, l'application de la jurisprudence « Gabillet », (Ass. Plén., 9 mai 1984). *L'infans*, malgré son très jeune âge, sera réputé « gardien » de la fléchette avec laquelle son petit camarade de jeu a été blessé. Il sera réputé avoir eu l'usage, le contrôle et la direction de la chose.

La qualité de gardien de la chose impose, d'après la jurisprudence, (cf. arrêt « Jand'heur » de 1930) une « présomption simple de responsabilité » fondée sur les dispositions de l'alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 1384 du Code civil. Le mineur gardien de la chose est alors, par voie de conséquence, considéré comme responsable de plein droit des conséquences dommageables de la chose dont le rôle d'ailleurs, n'est pas ici contestable dans la réalisation du dommage subi par la victime. Aucune cause d'exonération ne semble envisageable en l'espèce, dans la mesure où il n'y a ni aucune forme de « cause étrangère » : ni cas fortuit ou de force majeure, ni faute de la victime, ni fait d'un tiers.

L'assureur du mineur peut donc être amené à couvrir les conséquences civiles de ce dommage déjà sur ce premier fondement.

### B. La responsabilité du mineur pour son fait personnel

Au-delà même de la « responsabilité du fait des choses en général », *quid* de la responsabilité du fait personnel du mineur ?

Peut-on admettre qu'un enfant quel que soit son âge puisse être l'auteur d'un délit civil (article 1382 du Code civil) ou d'un quasi-délict (1383 du Code civil) ?

La faute au sens de l'article 1382 du Code civil, supposait traditionnellement la réunion de deux éléments constitutifs. Un élément matériel caractérisant un comportement illicite, révélé par la commission ou l'omission dans la transgression d'une norme impérative. Un élément moral ou psychologique supposant l'imputabilité, c'est-à-dire le discernement suffisant, le libre arbitre, la conscience du danger auquel on s'expose soit soi-même, soit autrui.

Dès lors, « *l'infans* » en raison de son immaturité naturelle et non pas pathologique (exclusion de l'application de l'article 489-2 du Code civil) ne pouvait pas commettre

en principe de faute civile au sens de l'article 1382 du Code civil. Un raisonnement par analogie aboutissait à la même conclusion en ce qui concerne l'application des dispositions de l'article 1383 du Code civil, en matière de quasi-délit relevant de la négligence ou de l'imprudence dont les conséquences s'avèreraient dommageables pour autrui. La victime d'un dommage avait donc vocation à mettre en cause la responsabilité du fait d'autrui d'un adulte au lieu et place de la responsabilité personnelle de l'enfant. Deux des quatre arrêts de l'Assemblée plénière de la Cour de cassation ont totalement modifié la règle du jeu. Désormais, « *l'infans* » peut être déclaré responsable pour faute de sa part, qu'il ait été victime des conséquences de cette faute, ou que ce soit une tierce personne qui en ait été la victime. Cette évolution singulière a suscité les critiques de certains auteurs, néanmoins elle constitue encore notre droit positif.

La faute est donc devenue « objective », elle se caractérise donc désormais par un seul élément constitutif : « l'illicéité » du comportement, sans que l'imputabilité de ce comportement n'ait à être recherchée par les juges du fond en matière de discernement, ou non, du mineur concerné.

L'assureur du mineur peut donc être de nouveau amené à couvrir le dommage provoqué par celui-ci sur cet autre fondement.

La victime peut donc mettre en cause le mineur et son assureur sur l'un ou l'autre de ces fondements, voire s'il le souhaite en « cumulant » ces deux fondements...

Mais la victime a surtout également une autre possibilité, mettre en cause les parents du mineur, ceux-ci étant responsables des dommages provoqués par leur enfant mineur, sans avoir la possibilité de restreindre cette responsabilité aux seuls cas dans lesquels la « faute subjective » de leur enfant aurait été prouvée. Là encore, l'absence de discernement ne saurait donc être invoquée pour exclure la responsabilité des parents, il faut et il suffit que l'enfant ait été l'auteur d'un fait dommageable quelconque, en tant que gardien d'une chose, ou en tant qu'auteur d'une faute objective, ou d'un fait illicite quelconque : en ce sens arrêt « Fullenwarth », Cass. Ass. Plén., 9 mai 1984.

## II. LA RESPONSABILITÉ DES PARENTS DU MINEUR

### A. Une responsabilité partagée

Les parents sont solidairement responsables du fait dommageable de leur enfant, selon les modalités des alinéas 4 et 7 de l'article 1384 du Code civil. Cette hypothèse de « responsabilité du fait d'autrui » peut se justifier de plusieurs manières. Elle a d'abord permis à la victime d'un dommage provoqué par un mineur d'éviter le « tabou » d'une responsabilité personnelle de l'enfant. Elle a permis ensuite aux victimes de dommages provoqués par un enfant de bénéficier d'un débiteur solvable et généralement assuré... Encore faut-il expliquer la raison juridique selon laquelle les parents « sont présumés responsables ».

Depuis la réforme de l'autorité parentale initiée par la loi du 4 mars 2002, les deux parents d'un enfant sont solidairement responsables « en tant qu'ils exercent sur lui l'autorité parentale ». La notion de « garde » a donc été judicieusement remplacée. Or, nous savons qu'en principe, sauf intérêt contraire de l'enfant, un divorce de ses parents,

ne remet pas en cause les modalités d'exercice de l'autorité parentale qui reste donc partagée, à égalité de droits et de devoirs entre le père et la mère et reste donc « conjointe », alors même que le lieu de résidence habituelle de l'enfant devra être déterminé, la résidence alternée étant par ailleurs admise désormais avec la loi du 4 mars 2002.

L'enfant mineur non émancipé est selon le Code civil domicilié chez ses parents. Il n'y a aucune difficulté particulière lorsque les deux parents vivent ensemble. En revanche, la situation est plus délicate lorsque ceux-ci sont séparés. La jurisprudence, notamment l'arrêt Cass. Civ. 2<sup>e</sup>, « Samda », du 19 février 1997, a modifié la définition de la « cohabitation » de l'enfant mineur avec ses parents. Au lieu de restreindre le concept d'un strict point de vue matériel et géographique, la Cour de cassation met désormais l'accent sur une forme intellectuelle de cohabitation sans que les personnes concernées soient nécessairement au même endroit en même temps.

Ainsi, par voie de conséquence, la mère avec laquelle l'enfant réside habituellement après un divorce, demeure responsable du fait dommageable de ce dernier, alors même que l'enfant était à ce moment-là, ponctuellement hébergé chez son père exerçant son droit d'accueil ou de visite. Le père, ayant conservé l'autorité parentale nonobstant le divorce, étant bien sûr lui aussi solidairement responsable du fait dommageable de son enfant sur le fondement de l'alinéa 4 de l'article 1384 du Code civil. On peut reprocher, ici, au père de l'enfant son manque de surveillance, et ainsi caractériser sinon une faute, du moins une grave imprudence de sa part en laissant le jeu entre les deux enfants se dérouler de cette manière dramatique. La mère, ne pouvant pas non plus s'exonérer du seul fait que l'enfant ne se trouvait pas chez elle au moment des faits, compte tenu de la nouvelle appréciation de la « cohabitation » entre enfants mineurs et parents. Les deux parents sont donc solidairement responsables du fait de leur enfant ; ils sont également tous les deux « responsables de plein droit ».

On notera enfin que la jurisprudence se contente, pour retenir la responsabilité des parents, que l'enfant ait objectivement participé à la réalisation du dommage ; cela signifie selon deux arrêts rendus récemment en Assemblée plénière par la Cour de cassation que la question de la faute de l'enfant n'est plus posée, et qu'au-delà la recherche du fait générateur de responsabilité imputable à l'enfant n'est plus une condition pour mettre en cause la responsabilité de ses parents. Cass. Ass. Plén., 13 décembre 2002.

### ***B. Une responsabilité présumée***

Les dispositions initiales des articles 1384, al. 4 et 7 étaient, à l'origine, interprétées par la jurisprudence comme synonymes d'une hypothèse de « présomption de faute » des parents. La présomption légale de faute, n'étant qu'une présomption simple, il était alors possible aux parents de prouver, qu'au-delà des apparences, ils n'avaient commis aucune faute de surveillance ou d'éducation de leur enfant. Il était alors assez facile d'administrer une telle preuve renversant la présomption.

Aujourd'hui, cette interprétation est définitivement condamnée comme en témoigne l'arrêt « Bertrand », Cass. 2<sup>e</sup> civ., du 19 février 1997. L'arrêt, et tous ceux qui, postérieurement, ont eu à répondre sur la question de la nature de la présomption légale pesant sur les parents affirment en effet qu'il ne s'agit plus d'une présomption simple de faute, mais d'une présomption de responsabilité synonyme de « responsabilité de plein droit ». Dès

lors il devient impossible aux parents de prétendre renverser la présomption pesant sur eux du seul fait qu'ils pourraient prouver ne pas avoir commis de faute.

Cette sévérité s'impose dans le souci de favoriser encore davantage la victime d'un dommage provoqué par un enfant. Elle renforce les possibilités pour la victime d'être indemnisée par les parents et le plus souvent en réalité, par leur assureur, dans la mesure où les parents ne peuvent désormais s'exonérer que dans deux hypothèses. La première est celle du « cas de force majeure » ayant rendu impossible pour les parents toute intervention susceptible d'empêcher la réalisation du dommage. Une telle situation est plutôt exceptionnelle, lorsqu'elle peut être prouvée les parents concernés bénéficieront d'une exonération totale. La seconde hypothèse est celle d'une faute commise par la victime elle-même. On soulignera que la victime, quel que soit son âge, peut commettre une faute et que cette faute peut lui être opposée ainsi qu'aux personnes qui agissent en son nom et pour son compte. Encore faut-il que la preuve en soit rapportée, pour que les parents puissent alors bénéficier d'une exonération partielle. Ici la simple participation au jeu ne peut pas être constitutive de faute. On ne peut pas davantage envisager admettre une « acceptation tacite du risque » s'agissant d'un jeu entre enfants et non pas d'une compétition sportive. En ce sens : Cass. 2<sup>e</sup> Civ., 28 mars 2002, et Cass. 2<sup>e</sup> Civ., 4 juillet 2002.

On signalera, que la jurisprudence « Bertrand », précitée, et les arrêts postérieurs, y compris les deux arrêts d'Assemblée Plénière de la Cour de cassation, ne mentionnent « le fait du tiers » comme circonstance valant exonération, sans doute parce que les prérogatives spécifiques des parents en matière d'autorité parentale ne sauraient être « partagées » avec un tiers qu'avec leur assentiment préalable ou, au contraire, justifier une exonération totale des parents l'événement ayant alors, de par le caractère intempestif et intolérable de l'intrusion du tiers dans la vie et l'harmonie familiale, les caractéristiques d'un cas de force majeure...

En l'espèce aucun événement ne paraît pouvoir être invoqué par les parents afin d'être exonérés. Les assureurs des deux parents devront donc, tout comme celui de l'enfant, être « mis à contribution ».

# Économie

## PROGRAMME, CONSEILS, BIBLIOGRAPHIE

### Public concerné

Les candidats doivent estimer individuellement s'ils ont le niveau correspondant à la maîtrise des programmes de DEUG de sciences économiques, de fin de deuxième année d'AES, ainsi que d'autres formations à caractère économique de type Bac + 2 (DUT, BTS).

### Programme

- Les grandes fonctions économiques (production, répartition, dépense) en économie ouverte.
- L'évolution des structures économiques et l'organisation de la production.
- Le progrès technique et l'innovation.
- Les stratégies d'entreprise, la concentration et la concurrence sur les marchés.
- L'économie monétaire et financière : la monnaie, les banques, les systèmes financiers et la politique monétaire.
- Le rôle de l'État : objectifs et instruments de politique économique.
- L'intégration européenne.
- Les grands courants de la pensée économique.
- L'histoire économique de 1945 à nos jours : les grandes tendances.

### Conseils de préparation

L'esprit de l'épreuve consiste à :

- Vérifier l'acquisition personnelle de connaissances en économie sur les thèmes mis au programme.
- Vérifier la capacité à exploiter un dossier documentaire. Celui-ci donne des pistes de réflexion à expliciter et à compléter. Rappelons aux candidats qu'il est inutile de recopier ou de paraphraser les documents : les correcteurs ne sont pas dupes et cela n'apporte rien. Les documents présentés servent à aider les candidats à mobiliser rapidement des arguments : ce n'est qu'un éclairage partiel. Il faut utiliser ses connaissances personnelles et ne pas nécessairement adhérer aux positions présentées dans les documents.
- Faire la preuve d'une capacité à présenter de façon logique et organisée des informations : il s'agit d'une dissertation. Cela implique un plan organisé autour d'une idée conductrice avec : introduction, parties, sous-parties et conclusion.

Il n'est pas question de livrer en deux heures une somme exhaustive ; il est cependant attendu des candidats une capacité à faire le tour des grandes idées sur la question posée. Précisons qu'il faut concilier les aspects d'analyse économique (mécanismes, théories) et les faits (la préparation à cette épreuve doit intégrer l'acquisition de connaissances minimales sur les grands traits de l'histoire économique depuis 1945 afin de pouvoir traiter convenablement les sujets) : ce n'est

ni un exercice de modélisation, ni un descriptif pur et simple ou une accumulation de faits sans référence aux travaux des sciences économiques.

La consultation des annales des années précédentes, sur le site Internet du concours « Passerelle », est vivement recommandée pour une bonne compréhension des attentes du jury.

### Bibliographie

La base de la préparation doit être l'utilisation par les candidats des cours d'économie dont ils ont déjà bénéficié au cours de leurs études en privilégiant les thèmes correspondant au programme.

Ils peuvent compléter leurs connaissances de base en utilisant par exemple :

- L'ouvrage édité chez Nathan sous la direction de C.-D. ECHAUDÉMAISON, intitulé *L'Économie aux concours des grandes écoles* : tout son contenu n'est pas exigible mais il est de qualité. Il permet de se mettre à jour rapidement sur tel ou tel point aussi bien du point de vue de l'analyse que de l'histoire économique.
- Le mensuel *Alternatives économiques* permet de suivre l'actualité à travers des articles et des dossiers de qualité. Il publie chaque année deux hors séries, l'un sur l'économie nationale, l'autre sur l'économie mondiale : il y a là un balayage systématique des grands thèmes actuels avec des synthèses et des mises en perspective historique.
- La consultation des numéros des *Cahiers français* à La Documentation française permet de lire quelques articles synthétiques très intéressants.



# Économie

*Ce cas a été rédigé par l'ESC Pau.*

**Durée : 2 heures.**

## CONSIGNES

*Aucun document n'est autorisé. Calculatrices interdites.*

## SUJET

### Le rôle de l'épargne dans la vie économique d'un pays

*Vous traiterez ce sujet en utilisant vos connaissances personnelles, tant du point de vue de l'analyse économique que de celui des faits, en les complétant par les informations apportées par le dossier documentaire ci-joint. Les documents sont rangés dans un ordre quelconque.*

*Présentez votre réponse selon un plan logique et clair.*

## DOSSIER DOCUMENTAIRE

### Document 1

Les statistiques des notaires sur les ventes de logements conclues au premier semestre 2003 [...] font état, en régions, d'une hausse des prix des appartements de 12,8 % et de 9,8 % pour les maisons. Sur cinq ans, les prix ont augmenté de près de 50 % ! La province « se parisianise » sur au moins deux plans, celui des prix inaccessibles des logements et celui de la pénurie.

[...] Les raisons nationales de l'appétit de propriété sont bien connues : les inquiétudes sur le financement des retraites accélèrent les achats, la volatilité de la Bourse détourne l'épargne vers la pierre, la pénurie de logements à louer oblige à se lancer dans une accession à la propriété facilitée par la baisse des taux des crédits. Il n'y a pas si longtemps, moins de dix ans, on ne devenait propriétaire qu'après une laborieuse épargne de plusieurs années. Les banquiers, aujourd'hui, n'hésitent pas à financer un achat de maison par des jeunes en tout début de carrière, en leur prêtant la quasi-totalité du prix, à rembourser sur plus de vingt ans.

Isabelle Rey-Lefebvre, « Immobilier : les régions s'enflamment », *Le Monde*, supplément « Argent », dimanche 16-lundi 17 novembre 2003.

### Document 2

En 2002, les entreprises ne se sont quasiment pas endettées, alors que les ménages ont sensiblement accru leur épargne, qui a atteint 5,1 % du PIB, un niveau inédit. Parallèlement, l'épargne exportée s'est remise elle aussi à croître : c'est de l'argent qui

manque pour la consommation sans pour autant profiter à l'investissement dans l'Hexagone.

Ces déséquilibres sont analogues à ceux que la France avait connus au milieu des années 90. Au lieu de faire appel à l'épargne des ménages pour financer l'investissement, comme il est normal, les entreprises s'étaient même mises alors à dégager elles aussi une épargne excédentaire. Une situation très inhabituelle. Dans le même temps, les ménages épargnaient eux aussi de plus en plus. Pour absorber cet excès croissant d'épargne, l'État avait dû creuser de manière importante ses déficits. Sans que cela suffise à éponger cet afflux : la France, traditionnellement importatrice d'épargne, en était devenue exportatrice à des niveaux élevés. De 1998 à 2001, on avait connu un certain retour à la normale. Ce rééquilibrage est aujourd'hui remis en cause.

« Les chiffres de l'économie 2004 », *Alternatives économiques*,  
hors série n° 58, 4<sup>e</sup> trimestre 2003.

### Document 3

Après des années de dérapages budgétaires, l'endettement de la France atteint désormais 1 000 milliards d'euros. [...] Aucun père de famille responsable ne s'autoriserait une telle dérive sans se faire rappeler à l'ordre. C'est indéniable. Mais à y regarder de plus près, cette comparaison « pédagogique » entre la gestion des finances publiques et celle d'un ménage ne tient pas.

[...] Enfin, cette dette laissée aux générations futures – appelées à régler l'ardoise de leurs aînés – s'accompagne, en contrepartie, d'un patrimoine. La qualité des infrastructures s'accroît souvent avec les dépenses publiques. Les actifs industriels, les infrastructures routières, les hôpitaux ou les tribunaux financés par l'emprunt valent bien quelque chose. Tout le patrimoine ne dispose pas d'une valeur marchande, mais il possède une utilité sociale réelle à prendre en compte dans « l'héritage », pour poursuivre la métaphore familiale. Et, renchérit Bernard Guerrien, économiste au CNRS, « ce sont les générations futures qui bénéficieront principalement des résultats des dépenses à l'origine de ce déficit ».

À condition, bien entendu, que les ressources empruntées par l'État produisent effectivement des recettes ou du moins améliorent le bien-être de ses administrés. En fait, le montant des emprunts contractés par la puissance publique importe moins que leur « retour sur investissement ». Elle peut massivement s'endetter si elle utilise ses crédits à bon escient. De ce point de vue, elle ressemblerait davantage à une sorte d'entreprise d'intérêt général qu'à un ménage.

Franck Dedieu, « Idée reçue : "L'État doit gérer en bon père de famille" »,  
*L'Expansion*, n° 679, octobre 2003.

#### Précisions :

« régler l'ardoise » : payer les dettes que l'on a accumulées (autrefois inscrites sur une ardoise, chez les commerçants).

CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique.



## Document 4

Dans la *Théorie générale*, John Maynard Keynes écrit : « Dans le tourbillon des acceptions divergentes, il est agréable de découvrir un point fixe. Autant que nous sachions, personne ne conteste que l'épargne soit l'excès du revenu sur la dépense pour la consommation. »

La notion d'épargne s'avère effectivement de prime abord plutôt consensuelle. Mais, bien qu'elle ait un caractère principalement résiduel, l'épargne n'en joue pas moins, selon les analyses économiques, un rôle essentiel dans l'explication des fluctuations conjoncturelles comme dans le financement de la croissance économique. Les problèmes rencontrés par les pays occidentaux pour garantir les systèmes de retraites ont ainsi amené les économistes à redécouvrir l'importance de cette variable cruciale dans un contexte marqué de surcroît par une évolution du taux d'épargne jugée défavorable.

[...] Dans la pratique, le taux d'épargne des ménages retient plus particulièrement l'attention. En effet, les ménages représentent la seule catégorie qui dégage de manière récurrente une capacité de financement. Leur épargne excède leur besoin d'investissement, ce qui n'est généralement pas le cas des autres secteurs. L'affectation de ce volume d'épargne est donc primordiale pour les grands équilibres financiers de la nation.

Didier Vin-Datiche, « L'Épargne » in *Comprendre l'économie, I. Concepts et mécanismes, Cahiers français n° 315, La Documentation française, juillet-août 2003.*

## CORRIGÉ

## REMARQUES GÉNÉRALES

*Sujet*

Le sujet, classique, concernait plusieurs thèmes du programme de l'épreuve d'économie du concours Passerelle ESC :

- les grandes fonctions économiques (production, revenu, dépense) en économie ouverte ;
- économie monétaire et financière : les banques, la monnaie, les systèmes financiers ; les grands courants de la pensée économique ; histoire économique de 1945 à nos jours : les grandes tendances.

Le **dossier** qui l'accompagnait :

- présentait quelques faits tirés de l'actualité récente ;
- et des références à des mécanismes fondamentaux et aux grandes théories de l'analyse économique (exemples : document 2 [l'épargne finançant l'investissement], document 4 [référence à la conception keynésienne de l'épargne, à son rôle dans les fluctuations conjoncturelles et dans la croissance économique]).

Le **sujet** lui-même :

- commandait de s'intéresser au rôle de l'épargne dans la vie économique, c'est-à-dire à son impact sur les grandes variables (la dépense globale, l'offre globale ; la conjoncture et, à plus long terme, la croissance). Il s'agissait d'un sujet sur les conséquences de l'épargne, sur ses répercussions, non sur ses explications. La présentation des déterminants de l'épargne, si elle ne débouchait pas sur le rôle de celle-ci, était donc hors sujet.
- l'expression « dans la vie économique d'un pays » suggérait de privilégier la dimension macroéconomique, mais l'approche microéconomique de la question n'était évidemment pas exclue. Le sujet n'indiquait pas du tout que l'analyse devait être limitée au cas français.

### *Contenu des copies*

#### *Forme*

L'amélioration de la présentation matérielle des copies, déjà constatée les années précédentes, se confirme.

Il y a toujours un certain nombre de copies à la présentation négligée (écriture, orthographe, syntaxe déficientes ; plan non annoncé, mal ou pas du tout matérialisé...), autant de défauts qui ont été pénalisés dans la notation. Mais, année après année, la part de ce type de copies est en régression sensible.

Il faut rappeler avec vigueur qu'une écriture lisible, un langage correct et adapté, une présentation claire du texte produit, font partie des qualités minimales que l'on est en droit d'attendre d'étudiants titulaires d'un diplôme de niveau bac + 2, non seulement pour des raisons purement académiques mais aussi pour des raisons professionnelles : il s'agit de vérifier la capacité des candidats à communiquer des informations à autrui, capacité qu'ils auront ensuite à mobiliser en permanence dans l'exercice de leur métier.

On peut insister sur le fait qu'une orthographe déficiente est souvent révélatrice d'une pensée peu rigoureuse : un candidat qui ne sait pas être exigeant avec lui-même pour la forme arrive rarement à l'être pour le fond.

Une mention particulière doit être faite pour les règles concernant l'emploi des majuscules et des minuscules, lesquelles posent problème à pas mal de candidats.

- l'État, l'Europe, les Européens, les Américains, Keynes... : *majuscules* obligatoires.
- l'état de l'économie française, l'épargne, la politique économique américaine, la conception keynésienne : *minuscules*.

Il faut rappeler également que l'utilisation d'outils de correction (effaceur, correcteur) doit être exceptionnelle. Son abus, outre l'aspect inélégant qu'il donne à la copie, témoigne de faiblesses méthodologiques : travail préparatoire insuffisant, pensée hésitante. Autant de défauts qui jouent en défaveur du candidat.

À l'évidence beaucoup de candidats ont utilisé les remarques et les propositions de correction présentées dans les annales du concours Passerelle ESC des années précédentes : c'est effectivement une manière efficace de préparer cette épreuve.

Fond

**Il faut rappeler quelques exigences propres à l'épreuve :**

1. Il s'agit d'une **dissertation**, c'est-à-dire d'une argumentation ordonnée selon un plan logique.

Ce qui signifie que les candidats doivent proposer une réponse à la question posée explicitement ou implicitement par le sujet. Ils doivent la justifier par des raisonnements qui s'appuient à la fois, comme l'indique explicitement le libellé du sujet, sur des connaissances **personnelles** et sur le **dossier** fourni.

L'épreuve *n'est pas une synthèse de dossier*. Elle ne consiste pas non plus à *reproduire* les documents, en les citant textuellement ou en les paraphrasant. Elle consiste à les intégrer à une démonstration personnelle. Le recopiage d'un extrait de document ne vaut pas démonstration.

L'épreuve consiste à faire la preuve d'une capacité satisfaisante à **faire le lien entre** :

- **les concepts économiques de base** que les candidats sont censés connaître à partir du moment où ils choisissent cette épreuve,
- et **des questions d'actualité**, le terme « actualité » étant à prendre dans une acception large.

À cet égard, deux écueils sont à éviter :

- un *descriptif* pur et simple, une accumulation de faits, pris dans le dossier et dans les connaissances personnelles, sans référence aux concepts de base, aux instruments d'analyse couramment utilisés par la science économique à propos du thème du sujet.
- à l'opposé, la restitution d'un cours *théorique* sur le phénomène étudié, sans lien avec la réalité observable, avec les événements.

À propos de la mobilisation des connaissances théoriques, on peut préciser que :

- les *représentations graphiques* en usage en science économique (par exemple, pour un sujet comme celui-ci, le diagramme à 45°, IS/LM, IS/LM/BP, etc.) peuvent être intégrées à la dissertation à condition d'être explicitées, d'être accompagnées d'un « mode d'emploi » et d'un raisonnement. Les graphiques peuvent *compléter* une argumentation, ils ne peuvent en aucun cas *s'y substituer*. Ils ne dispensent pas de présenter explicitement les idées qui s'y rattachent.
- Même règle pour les *schémas* (termes économiques reliés par des flèches).

**2. Le dossier fourni est volontairement incomplet**

Il est conçu de telle sorte qu'il ne permette pas de traiter l'intégralité du sujet. Il est là pour fournir une *aide partielle et suggérer des pistes de recherche et de réflexion*.

C'est vrai pour les thèmes couverts par les quatre documents fournis. C'est vrai également pour chaque document à l'intérieur duquel des coupes, explicitement signalées par le signe [...], ont été volontairement opérées.

Le dossier **demande donc à être complété par des connaissances personnelles** qui se greffent sur les documents pour les expliciter et les prolonger, en amont ou en aval. Des connaissances personnelles préalables sont donc indispensables pour comprendre certains documents, souvent *volontairement allusifs ou tronqués* : ils suggèrent une piste mais laissent à la charge des candidats le soin d'apporter les éléments

complémentaires nécessaires. C'était le cas, par exemple, du document 4 qui fait allusion à la conception keynésienne de l'épargne (l'épargne est un résidu), laquelle s'oppose à la conception néoclassique (c'est la consommation qui est un résidu), dont ne parlait pas le document. Il appartenait donc aux candidats de retrouver cette opposition basique dans leurs connaissances, puis de voir comment l'effet qu'elle peut avoir en ce qui concerne le rôle de l'épargne. Par conséquent, il était indispensable de connaître préalablement cette opposition pour exploiter efficacement ce document.

*Contenu des copies*

Il est globalement en progression.

La grande majorité des candidats a compris le sujet.

Les erreurs les plus fréquentes ont été les suivantes :

- des développements trop longs sur la nature de l'épargne et ses déterminants, ne débouchant pas sur son rôle dans l'économie nationale et qui restent, donc, largement hors sujet ;
- une assimilation de tout déficit budgétaire à une politique de relance keynésienne (document 3) ;
- une méconnaissance des circuits fondamentaux de financement externe des entreprises, assurant concrètement le transfert de l'épargne des ménages vers les entreprises. Idem pour le financement du déficit de l'État (rôle des intermédiaires financiers) ;
- une méconnaissance de l'étendue exacte du rôle d'une Banque centrale (elle ne fixe pas autoritairement les taux d'intérêt sur le marché des capitaux à long terme !)
- une confusion entre les motivations de l'acte d'épargne et les motivations concernant les choix d'affectation de cette épargne une fois qu'elle a été réalisée. Beaucoup de candidats ont confondu l'arbitrage initial (*consommer* ou *épargner*?) avec l'arbitrage ultérieur (sous quelle forme conserver l'épargne ainsi constituée [*thésauriser* ou *placer*?] et, dans ce second cas, *sous quelle forme*).

**PROPOSITION DE CORRIGÉ**

*Quelques remarques liminaires*

- Il n'y a *jamais un seul plan possible* pour traiter un sujet. Le corrigé proposé ici n'est qu'une manière correcte, parmi d'autres, de traiter la question.
- Il n'y a *aucune raison* sérieuse de s'imposer a priori *de faire un plan en deux parties plutôt qu'en trois* ou l'inverse (idem pour les sous-parties). Le plan n'est qu'un moyen de présenter ses idées et de les justifier : ce sont donc les idées que l'on veut défendre qui commandent la structure du devoir.
- Le corrigé proposé ici *dépasse largement ce que l'on pouvait raisonnablement exiger des candidats dans le temps assez bref de l'épreuve*. Il est présenté pour :
  - rassembler les différents thèmes qui pouvaient être abordés sur le sujet ;
  - fournir un modèle un peu poussé et des références, des pistes d'étude, afin de faciliter la préparation du concours 2005.



## Introduction

### 1. Amener le sujet

La vie économique s'articule autour de trois grandes fonctions : produire, distribuer des revenus, dépenser, à savoir consommer ou investir (pour en rester, pour l'instant au cas d'une économie fermée). L'acte d'épargne s'insère dans ces différentes fonctions : la définir (doc. 4 § 1).

Épargner peut être le fait des ménages mais aussi des entreprises, de l'État et du reste du monde (en envisageant une économie ouverte).

### 2. Poser le sujet

On se propose ici de réfléchir au rôle que peut jouer l'épargne dans la vie économique d'un pays. En d'autres termes, il s'agit d'envisager les effets favorables ou défavorables qu'elle peut avoir sur l'économie nationale, en termes de fluctuations (approche de court et de moyen terme) et de croissance (approche de long terme). Le sujet ne comportant pas de limitation géographique, il conviendra, tout en privilégiant le cas français, qui est explicitement étudié dans les documents 1 à 4, d'envisager d'autres pays (États-Unis, pays en développement...). Le champ chronologique est donné par le programme officiel du concours qui remonte à 1945.

### 3. Annoncer le plan

On peut étudier le rôle de l'épargne dans l'économie d'un pays en analysant d'abord son impact fondamentalement favorable (I<sup>re</sup> partie), puis en voyant en quoi celui-ci se heurte à des limites importantes (II<sup>e</sup> partie), enfin en examinant les moyens qui peuvent renforcer ses effets positifs (III<sup>e</sup> partie).

## Développement

### I. L'ÉPARGNE JOUE UN RÔLE FONDAMENTALEMENT POSITIF DANS LA VIE ÉCONOMIQUE D'UN PAYS. ON PEUT ANALYSER CE RÔLE EN DEUX TEMPS : D'ABORD SELON UNE REPRÉSENTATION SIMPLIFIÉE DE L'ÉCONOMIE PUIS EN TENANT COMPTE DE SA RÉALITÉ PLUS COMPLEXE

#### A. Première approche : économie simplifiée (entreprises et ménages, en économie fermée)

##### 1. L'épargne contribue au financement de la consommation

a) 1<sup>er</sup> aspect : financement de la consommation future

- Analyse microéconomique : le consommateur réalise un arbitrage intertemporel entre consommation présente et future (épargne) ; enrichissement de l'analyse : modèle de Modigliani par exemple.
- Effet positif sur l'économie : un moyen d'assurer des débouchés aux industries productrices de biens de consommation durable (équipement des ménages).

- b) 2<sup>e</sup> aspect : rôle contracyclique en situation de récession (doc. 4)
  - Principe : en situation de récession, si le revenu baisse, les ménages, généralement, désépargnent pour maintenir leur niveau de consommation (*effet de cliquet*).
  - Effet positif : réduit l'effet récessif d'une baisse de la consommation (débouchés maintenus).

2. Surtout : l'épargne finance l'investissement des ménages (logement) et des entreprises

- a) Les deux grands cas de figure
  - Le financement interne, par l'investisseur lui-même (autofinancement ; doc. 1).
  - Le financement externe (épargne, principalement des ménages, finançant leurs propres investissements et ceux des entreprises) :
    - Financement indirect (dépôts d'épargne dans les institutions financières grâce auxquels elles accordent des crédits aux investisseurs ; doc. 1) ;
    - Financement direct (les investisseurs émettent des titres souscrits par les épargnants : actions, obligations, billets de trésorerie).

- b) Effets positifs sur l'économie
  - Effets immédiats : l'investissement est une dépense donc il représente d'abord un débouché pour les entreprises produisant des biens de production – bâtiment (logement, doc. 1), équipement des entreprises. Cet effet positif est plus que proportionnel, comme l'analyse le mécanisme du multiplicateur d'investissement (Keynes).
  - Effets à plus long terme : une fois réalisé, l'investissement améliore l'offre – accroissement de la capacité de production et de la productivité, ce qui est favorable à la croissance économique. De nombreux auteurs sont mobilisables, dont Schumpeter (les auteurs des modèles de croissance – Harrod-Domar, Solow, Denison, Kaldor, Romer, Lucas, etc. – relèvent du programme du concours Passerelle 2. Certains candidats les ont cependant utilisés, ce qui a, bien sûr, été valorisé).

**B. Approche plus complète, correspondant davantage à la réalité de la vie économique**

1. Introduction de l'État dans l'analyse

- a) L'État impose une épargne finançant certaines consommations
  - Principe : on peut considérer que certains prélèvements obligatoires que l'État impose aux ménages (impôts, cotisations sociales) ne sont autres qu'une épargne forcée destinée à financer certaines consommations dont ils bénéficient.
    - Consommation immédiate : cas des consommations collectives (services non marchands, financés par l'impôt) et des consommations individuelles financées par les cotisations sociales (ex. : consommation médicale). Cette épargne collective s'ajoute à l'épargne individuelle.
    - Consommation future : cas des retraites (par le mécanisme collectif de l'assurance-vieillesse, l'État impose aux salariés une épargne [cotisations retraite] qui permettra leur consommation future).

- Rôle positif dans l'économie : ces consommations représentent des débouchés essentiels pour certains secteurs d'activité occupant une partie croissante de la population active (croissance et emplois) : éducation, santé et même loisirs... Elles correspondent à un développement des services supérieurs (lois d'Engel, de Wagner) ; tertiarisation des économies.
- b) L'État fait également appel à l'épargne pour financer les investissements collectifs
- Principe : l'État, lorsqu'il ne parvient pas à financer par l'impôt la totalité de ses dépenses, sollicite l'épargne (émission de bons du Trésor, d'obligations d'État [OAT], souscrites principalement par les ménages).
  - Effet positif :
    - À court terme, les dépenses publiques ont un effet positif plus que proportionnel (Keynes : effet multiplicateur des dépenses publiques).
    - À plus long terme, ces investissements préparent l'avenir (document 3). Allusion possible aux théories de la croissance endogène, mais hors programme : concours Passerelle 2 (voir remarque plus haut).

## 2. Prise en compte des relations avec l'étranger

- a) Principes :
- Le solde de la balance des transactions courantes correspond à une capacité (excédent) ou à un besoin (déficit) de financement du pays.
  - Le solde courant s'explique lui-même par la situation financière du pays :  $BTC = (I - S) + (T - G)$ , ce qui signifie qu'une insuffisance des ressources de financement, privé ou public, est l'une des causes possibles d'un déficit courant ( $I - S < 0 \Rightarrow BTC < 0$ ;  $T - G < 0 \Rightarrow BTC < 0$  [déficits jumeaux]).
- b) Effets positifs :
- Un pays en situation de capacité de financement a la possibilité d'exporter son épargne sous forme :
    - d'investissements de portefeuille, qui rapporteront des revenus ;
    - d'investissements directs (IDE) qui permettent une meilleure pénétration des marchés étrangers et rapporteront, eux aussi, des revenus (stratégie des FMN).
  - Un pays en situation de besoin de financement fait appel à l'épargne étrangère ce qui lui permet :
    - dans l'immédiat, de boucler son circuit financier (cas des États-Unis) ;
    - à plus long terme, de se développer. On peut citer plusieurs exemples historiques : Europe (rôle des fonds de l'aide Marshall), pays émergents : rôle des IDE ; contre-exemple : les pays en développement qui manquent souvent de ressources de financement (Nurske : les cercles vicieux de la pauvreté [pénurie d'épargne]).

### Conclusion partielle :

Reprise rapide de l'idée générale de la partie et transition vers la partie suivante.

## II. LE RÔLE POSITIF DE L'ÉPARGNE PEUT RENCONTRER DES LIMITES À LA FOIS À COURT TERME ET À LONG TERME

### A. À court terme, l'épargne peut avoir un effet défavorable sur le niveau d'activité d'un pays

#### 1. En statique, deux problèmes

##### a) La vision keynésienne

- Le problème: dans l'immédiat, l'épargne représente une fuite hors du circuit économique; elle joue contre la consommation immédiate et elle n'est pas pour autant forcément transformée en investissement (en particulier lorsqu'elle n'est pas placée mais thésaurisée [préférence pour la liquidité], ce qui va à l'encontre de la vision néoclassique [loi des débouchés]).
- Effet négatif: le développement de l'épargne (loi psychologique fondamentale) joue donc contre la demande anticipée, ce qui aboutit à un équilibre de sous-emploi, qui appelle une intervention de l'État (effet multiplicateur des dépenses publiques) mais cet effet est lui-même amputé par l'épargne (plus la propension marginale à épargner est forte, plus l'effet multiplicateur est faible).

##### b) La vision néoclassique

- Principe: une intervention d'inspiration keynésienne se traduit par un déficit budgétaire qu'il faut bien financer, soit par la création monétaire (ce qui provoque de l'inflation [théorie quantitative de la monnaie]) soit par un accroissement des impôts, soit par un appel à l'épargne (émission de titres).
- Problème du financement par l'épargne (emprunt):
  - Il modifie l'équilibre du marché des fonds prêtables (quantités et taux d'intérêt) aux dépens de la consommation et de l'investissement privés (effet d'éviction).
  - Il peut inquiéter les ménages, pour eux et leurs enfants, ce qui les conduit à épargner encore plus (théorème d'équivalence ricardienne de Barro), ce qui joue contre la consommation, donc les débouchés immédiats, donc l'activité économique.

#### 2. En dynamique

##### a) L'épargne peut avoir un effet procyclique

- Comportement actuel des ménages: récession => peur du chômage => épargne de précaution (rôle de l'incertitude: Keynes; doc. 1 et doc. 4). On n'observe pas de phénomène de désépargne en période de difficultés.
- Effet négatif: l'absence de désépargne et, au contraire, le recours accru à l'épargne, aggrave la récession (effet procyclique).

##### b) L'épargne en provenance de l'étranger met le pays sous la pression des créanciers: ils imposent, sous menace de retraits, la stabilité des prix et du change, ce qui oblige l'État à mener une politique visant prioritairement ces deux objectifs aux dépens de la croissance et de l'emploi: perte d'autonomie de la politique monétaire (triangle d'incompatibilité de Mundell). J.-P. Fitoussi: la « croissance molle ».



## B. À plus long terme, l'épargne peut jouer contre la croissance

### 1. « Détournement » de l'épargne, au détriment de l'investissement productif dans le pays

- a) L'épargne des ménages peut être excessivement affectée à l'immobilier (doc. 1), ce qui se fait au détriment des ressources financières mobilisables par les entreprises.
- b) L'épargne des entreprises peut elle-même recevoir des affectations peu favorables à la croissance du pays :
  - Dégager à tout prix des profits (doc. 2) non pour investir mais pour se désendetter, pour satisfaire les exigences des apporteurs de capitaux (profits distribués) ou financer, de concert avec l'endettement, des opérations hasardeuses (Vivendi Universal) ou frauduleuses (Enron, Parmalat).
  - Investir à l'étranger au détriment de l'activité dans le pays (débat sur les délocalisations).

### 2. Dépendance excessive vis-à-vis de l'épargne étrangère

- a) Le problème général : le mouvement récent de « globalisation financière » a multiplié les transferts internationaux d'épargne (mobilité internationale des capitaux), ce qui accentue la dépendance de certains pays.
  - Propriété du capital des entreprises du pays : dépendance de nombreux pays vis-à-vis des FMN (IDE) – pays en développement, pays développés comme la France (importance de la part du capital de sociétés françaises détenu par des investisseurs étrangers).
  - Endettement : la facilité à recourir à l'épargne étrangère peut déboucher sur de surendettement ou de bulle dégénérant en crises dévastatrices (crise asiatique, crise argentine...).
- b) Cas particulier des États-Unis : fuite en avant dans l'endettement
  - Situation privilégiée des États-Unis : ils laissent se développer leurs déficits (« déficits jumeaux », *benign neglect*) car ils le financent sans difficulté grâce au drainage de l'épargne étrangère.
  - Ce qui pose problème : ce drainage de l'épargne se fait aux dépens de pays moins sûrs (éviction) et la progression de la dette américaine peut finir par ébranler la confiance des apporteurs de capitaux (problème de la soutenabilité de la dette).

**Remarque :** la place de l'épargne dans les modèles de croissance n'est pas envisagée ici car elle relève du programme du concours Passerelle 2 (ex. : Harrod Domar : insuffisance de l'investissement par rapport à l'épargne => croissance médiocre et déséquilibrée ; autre exemple : rôle essentiel de l'épargne préalable dans les modèles néoclassiques de croissance endogène).

### Conclusion partielle :

Reprise rapide de l'idée générale de la partie et transition.

### III. IL EXISTE DES MOYENS POUR RENFORCER LE RÔLE POSITIF DE L'ÉPARGNE

#### A. Améliorer le rôle favorable de l'épargne existante

1. Mieux mettre en relation les agents à capacité de financement (épargnants) et à besoin de financement (investisseurs). Transferts d'épargne.

- a) Développer le financement par le marché (les 3 D : désintermédiation, décloisonnement, déréglementation). C'est ce qui a été fait :
  - au plan national (exemple en France : ouverture du marché monétaire aux agents non bancaires en 1985 – possibilité pour les entreprises d'émettre des titres de créance à court et moyen terme) ;
  - mondial (globalisation financière) : l'évolution des 25 dernières années s'est traduite par une mobilité internationale accrue des capitaux.
- b) Amélioration du crédit bancaire qui reste le mode de financement obligé pour de nombreux agents (concentration des banques, progrès technologiques, multiplication des produits).

2. Parmi les affectations de l'épargne, privilégier les investissements productifs (au sens large)

- a) Investissement directement productif (entreprises) : orientation par la fiscalité, par la création de produits financiers nouveaux (exemples : création des CODEVI [Comptes de Développement Industriel], fiscalité favorable pour les revenus d'actions...).
- b) Investissement indirectement productif (investissements collectifs au service de la production) : faire en sorte que les emprunts d'État financent des investissements (recherche, enseignement, infrastructures sanitaires, transports...) et non des dépenses courantes de fonctionnement (exemple : déficits sociaux ; doc. 3 § 3).

#### B. Accroître la capacité de financement du pays

1. En stimulant l'épargne, en particulier celle des ménages, variable clé (doc. 4)

- a) Épargne volontaire :
  - La stimuler par la stabilité des prix (éviter l'érosion monétaire), la stabilité du change (éviter le risque de change), et surtout la croissance des revenus (approche keynésienne : l'épargne est fonction croissante du revenu).
  - Le rôle du taux d'intérêt (essentiel selon l'approche néoclassique) ne semble pas déterminant : les taux actuels sont globalement faibles or la motivation à épargner reste forte (doc. 1).
- b) Épargne forcée (réformes des retraites, de l'assurance maladie...) : arriver à dégager un financement collectif suffisant par des cotisations plus importantes (taux plus élevés ou/et durée de cotisation plus longue), relayé par une épargne volontaire (débat sur le partage entre assurance-vieillesse ou santé individuelle ou collective).

## 2. En complétant les ressources d'épargne par la création monétaire

- a) Principe : le système bancaire finance les crédits par recyclage des dépôts d'épargne (« les dépôts font les prêts ») mais aussi par la création monétaire (« les prêts font les dépôts »). Ce financement monétaire ne doit pas être excessif (risque inflationniste) mais il doit être suffisant (pas de politique monétaire excessivement restrictive) afin de répondre aux besoins des agents économiques.
- b) À l'appui : conception keynésienne (l'effet multiplicateur de l'investissement : l'investissement supplémentaire initial, permis par le crédit bancaire, crée du revenu supplémentaire donc de l'épargne). Elle s'oppose à la conception néoclassique pour laquelle l'épargne est le préalable indispensable à l'investissement et la monnaie est sans effet sur l'économie réelle (dichotomie, neutralité de la monnaie).

### C. Limiter, pour un pays, les dangers liés à l'accroissement des transferts internationaux d'épargne (mobilité internationale des capitaux)

#### 1. Limiter la dépendance vis-à-vis des apporteurs étrangers de capitaux

- a) Capitaux à long terme (IDE) : s'en libérer en devenant progressivement autonome du point de vue financier mais aussi technologique. Une modalité possible : imposer aux investisseurs étrangers la présence de capitaux nationaux (stratégie chinoise : entreprises conjointes ou *joint ventures*).
- b) Capitaux à court terme : limiter le rôle déstabilisateur des capitaux flottants (spéculation) en réintroduisant une réglementation nationale (« reréglementation ») à la sortie et surtout à l'entrée des capitaux étrangers (exemple du Chili).

#### 2. Participer à la coopération internationale en matière de régulation des mouvements de capitaux (amorce d'une gouvernance mondiale au plan financier)

- a) Objectif : mettre en place les éléments d'une gouvernance mondiale susceptible de permettre aux pays de profiter des transferts internationaux d'épargne qui favorisent le développement (cas des pays émergents par exemple) tout en limitant les risques d'instabilité.
- b) Réalisations très limitées dans ce domaine :
  - Quelques réalisations partielles. Exemple : le ratio Cooke.
  - Absence d'une régulation globale. Exemples : rejet de la proposition Kruegel (FMI) sur le cas de pays insolubles, scepticisme et réticences à propos du projet de taxe internationale sur les mouvements spéculatifs (Tobin).

#### Conclusion partielle :

Reprise rapide de l'idée générale de la partie.

## Conclusion générale

### 1. Reprise rapide des idées générales

#### 2. Ouverture : élargissement sur un thème voisin

- a) Le sujet concernait le rôle de l'épargne sur l'économie nationale. On peut élargir la question en envisageant ses effets sur la société. Un thème récurrent, en ce domaine, est celui des effets de l'épargne sur la structure sociale.
- b) La volonté de stimuler l'épargne pour mieux assurer le financement des investissements conduit à favoriser, en termes relatifs, les revenus du capital (profits des entreprises, distribués ou retenus, et revenus de l'épargne des ménages) aux dépens des revenus du travail. C'était l'orientation dominante des années 1980 (Schmidt : « Les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après-demain. » ; influence de l'économie de l'offre). Elle s'est confirmée par la suite.
- c) Le problème, du point de vue social, c'est que cette orientation s'est traduite par une réouverture de l'éventail des revenus et, encore plus, des patrimoines, favorisant surtout les titulaires de revenus élevés, ce qui a contribué à affaiblir la cohésion sociale, déjà mise à mal par d'autres évolutions défavorables (chômage de masse, précarité).

Pour les gouvernements qui, en particulier en Europe, se fixent généralement le double objectif d'assurer la croissance économique et, en même temps, de favoriser la cohésion sociale, les mesures en la matière sont donc difficiles à prendre et à mettre en œuvre.

# Espagnol

## PROGRAMME, CONSEILS, BIBLIOGRAPHIE

### Nature des épreuves

#### 1<sup>re</sup> épreuve

Faire la synthèse en espagnol d'un texte espagnol extrait de la presse espagnole d'environ 600 mots et d'un texte français extrait de la presse française d'environ 600 mots.

La synthèse comportera environ 150 mots ( $\pm 10\%$ ).

Le texte espagnol et le texte français abordent un sujet commun ou voisin vu sous deux optiques différentes.

#### 2<sup>e</sup> épreuve

Épreuve rédactionnelle : traiter en espagnol un sujet en rapport avec les deux textes dont le candidat aura fait la synthèse

On demande 200 mots minimum.

### Conseils aux candidats

Les sujets sont des sujets d'actualité. Ils peuvent être de tous ordres : économique, culturel, sociétal, politique...

Ils sont le plus souvent de caractère général et concernent le monde, l'Europe, en relation évidemment avec l'Espagne et/ou l'Amérique du Sud, peuvent traiter de questions spécifiquement hispaniques (un homme politique, une entreprise, un aspect de la société, un événement...), mais aussi s'attacher aux relations franco-espagnoles (coopération entre les pays hispanophones dans le cadre européen et/ou mondial, position dans le contexte mondial, histoire des relations, divergences, convergences, forces, faiblesses...).

Les concepteurs s'efforcent de faire en sorte que les sujets ne soient ni spécialisés, ni techniques, ni sulfureux, ni ennuyeux et que le vocabulaire soit accessible à la moyenne des candidats.

Nous conseillons aux candidats de lire la presse des deux pays, dans les deux langues (*Le Monde, Le Point, Le Nouvel Observateur, L'Express, Les Échos... El País, El Mundo, ABC, La Vanguardia, Epoca, Noticias de la Comunicacion...*) et aussi de consulter les sites Internet.

Nous conseillons également aux candidats de s'entraîner pour respecter la longueur des textes qu'ils ont à produire. Trop courts ou trop longs, ils seront pénalisés.

Il est fortement déconseillé de faire de la paraphrase au lieu d'une synthèse. Une lecture (et relecture) approfondie des textes, ainsi qu'une prise de distance par rapport à leur contenu sont donc la condition sine qua non pour réaliser de bonnes synthèses.

**Attention :** la synthèse à partir du texte français n'est en aucun cas une traduction !

De même, le jury est sensible à des prises de position personnelles du candidat par rapport au sujet rédactionnel qui ne saurait être un plagiat des textes proposés précédemment.

On évitera les banalités affligeantes, les lieux communs et les propos creux !

Enfin il est inutile de préciser qu'une langue soignée respectant la syntaxe, l'orthographe, la ponctuation, les majuscules ainsi qu'une écriture lisible, une copie bien présentée, raviront les correcteurs.

Les candidats sont notés pour chaque épreuve tant sur le contenu que sur la forme : des idées, des propos construits, une langue correcte et riche sont les atouts des bonnes copies.

Une différence de niveau est faite dans le choix des textes destinés aux épreuves de Passerelle 1 ou Passerelle 2.



# Espagnol

*Ce cas a été rédigé par l'ESC Pau.*

**Durée : 2 heures.**

## CONSIGNES

*Aucun document n'est autorisé.*

*L'épreuve comprend trois parties, chacune étant notée sur 20.*

## SUJET

### I. SYNTHÈSE EN ESPAGNOL D'UN DOCUMENT RÉDIGÉ EN ESPAGNOL

*(150 mots  $\pm$  10 %. Tout manquement à ces normes – par excès ou par défaut – sera sanctionné.)*

#### Residuo cero

Asombrosamente, la basura ha alcanzado un estatus difícil de predecir. Respecto a la basura nadie puede sentirse hoy indiferente; no puede depositarse donde se nos ocurra ni tampoco cuando nos convenga, no debe siquiera mezclarse como si fuera toda una, indiferenciada y sin meticulosa estimación. El mandato de no desperdiciar los desperdicios ha adquirido el nivel de un precepto inseparable del sistema presente, porque si antes la basura era cosa sin rango que debía evitarse al cruzar, ahora hay que tratarla cara a cara y como un bien indiscutible.

En los entornos de las ciudades surgen a ritmo apresurado plantas de reciclaje que se convierten en el orgullo del Estado, de la alcaldía y del ciudadano común. Pero, además, quien lleve un coche, un vestido o unos complementos de materiales reciclados no dejará de hacerlo saber porque lo reciclado ha ganado un valor ético semejante a lo natural y lo verdadero. Un valor moral en línea con la salvación de las especies amenazadas, los maratones en beneficio de los pobres, la reinserción de la delincuencia y, en general, la conciencia social de la integración. De diversas maneras, lo excrementicio se ha metamorfoseado en un admirable botín.

Un país, una moda, una empresa, una exposición de arte, no parecen actuales si no se toman en serio la inmundicia. Las campañas a favor del Tercer Mundo patrocinadas por las tabacaleras, las petroleras, o las compañías electrónicas se corresponden, en términos estrictamente humanos, con la atención general dispensada hoy a la mierda. Igualmente, a escala municipal o regional, pocas inspiraciones de cooperación ciudadana han obtenido mejor acogida que la ola de cuidado y respeto para lo que hasta hace poco era conceptualizado como nauseabundo. En general, el presente vive una compulsión con el reciclaje como no se ha conocido nunca. Reciclaje del sexo en sus travestismos, reciclaje de la diferencia en la igualación cultural, reciclaje de los márgenes para su adhesión al sistema. El cuerpo se recicla en los trasplantes o en la cirugía plástica, rehace sus defectos en las aplicaciones de las células madre, se reinvierte en la clonación total.

El reciclaje redime, neutraliza el hedor, deshace la mala vista, acaba con la fermentación revolucionaria o no. Gracias al reciclaje, todo, lo bueno y lo nocivo, queda dentro del sistema y el sistema se encarga de hacer altamente productiva hasta la repugnancia.

Todo lo regurgita en su favor: las zonas del mundo donde se apila la basura humana se someten, a través de los medios de comunicación, las donaciones espectaculares de un magnate o la visita de una actriz, a un proceso que transforma la cochambre en cosecha. Cuando la hambruna llega y se desborda insoportablemente, acude enseguida la CNN y, poco a poco, las escenas pasan desde las cadenas informativas a la MTV, convertida ya en materia apta para ilustrar los vídeos. Gracias a lugares como Somalia, Ruanda, Burundi, Liberia o Etiopía, ricos en desdicha, el continente africano se ha revelado como una inagotable cantera para el reciclaje, y así, de la misma manera que algunos centros del mundo se han hecho famosos paraísos fiscales para blanquear el dinero negro, el continente negro constituye un formidable paraíso moral para blanquear el alma blanca.

(530 palabras.)

Vicente Verdú, *El País*, 18 de mayo de 2003.

## II. SYNTHÈSE EN ESPAGNOL D'UN DOCUMENT RÉDIGÉ EN FRANÇAIS

(150 mots  $\pm$  10 %. Tout manquement à ces normes – par excès ou par défaut – sera sanctionné.)

### Une poubelle nommée Terre ?

La Terre croule sous les ordures. Chaque année, l'humanité rejette 12 milliards de tonnes de déchets industriels et ménagers : 2 tonnes par individu ! La production est naturellement aussi mal répartie que les richesses : moins d'un quart de la population mondiale génère 75 % des déchets solides. Ceux des États-Unis rempliraient à eux seuls une file de camions de 10 tonnes faisant vingt fois le tour du globe. Et le flux ne se tarit pas. « Dans la plupart des pays, s'inquiète l'Agence européenne pour l'environnement, la gestion des déchets continue d'être dictée par le choix moins onéreux possible : la mise en décharge. La minimisation et la prévention de la production de déchets sont de plus en plus reconnues comme des solutions plus souhaitables, mais aucun progrès global ne peut encore être observé. »

Le paysage commence pourtant à s'éclaircir, à la faveur de législations plus strictes. Ainsi la France, naguère taxée par les écologistes de « poubelle des pays industrialisés », programme-t-elle la fermeture de ses décharges : tous les déchets devront être recyclés ou incinérés, à l'exception des résidus ultimes, stockés dans quelques centres d'enfouissement technique. La fiscalité, qui favorise la collecte sélective, le tri et la valorisation, fait s'épanouir, sur la litière du traitement des immondices, un florissant marché de plus de 4,5 milliards d'euros, créant des emplois par dizaines de milliers.

À l'aube du nouveau siècle, cette industrie a sans doute beaucoup à inventer pour éviter de polluer à son tour, sous couvert de valorisation : l'incinération recrache dans



l'atmosphère des particules de métaux lourds et des dioxines, l'épuration engendre des boues indésirables, certains matériaux recyclés sont en mal de débouchés.

Mais des espoirs sont placés dans la capacité future des biotechnologies à venir à bout des débris les plus coriaces, à l'aide de molécules cassant ou digérant les molécules toxiques, ou, mieux encore, à synthétiser des matériaux plus écologiques. Déjà, des chercheurs américains ont réussi à « cultiver » du plastique biodégradable à partir de colza transgénique.

« *L'avenir du déchet, c'est sa disparition* », est convaincu Gérard Bertolini, économiste au CNRS. Ce décheticien voit se profiler la victoire de la réduction des déchets à la source sur les excès de la « *jette-société* », le recul de « *l'économie de cow-boy* » et de son modèle extensif. Il en veut pour signe la course à la légèreté des emballages, poussée jusqu'à sa forme la plus achevée : leur suppression pure et simple, comme pour ces surgelés conditionnés dans un étui de neige compactée. La tendance à la « dématérialisation » de biens de consommation de plus en plus économes en matières premières pourrait concourir, elle aussi, à cette évanescence du déchet.

La révolution industrielle de demain pourrait naître d'un concept émergent, qui suscite un intérêt grandissant aux États-Unis, au Japon et en Europe du Nord : l'écologie industrielle. Ses théoriciens, assimilant le système industriel à un écosystème biologique, prennent le contre-pied de l'approche habituelle et considèrent le déchet non pas comme un rebut, mais comme une matière première. La forme la plus aboutie de ce modèle de production intégrée est représentée par les parcs éco-industriels, tels qu'il en existe déjà au Danemark ou en Allemagne, où se regroupent des entreprises valorisant mutuellement leurs déchets. Un système industriel générant plus de richesses et de bien-être avec moins de ressources et moins d'impacts sur la biosphère serait incontestablement plus élégant.

La civilisation du XXI<sup>e</sup> siècle sera-t-elle, alors, celle du « zéro déchet » ? Elle s'en rapprochera peut-être dans les pays développés.

**(588 mots.)**

Pierre Le Hir, *Le Monde – L'Avenir (2000-2009) – 21 questions au XXI<sup>e</sup> siècle.*

### III. PRODUCTION LIBRE EN ESPAGNOL

*(200 mots ±10 %. Tout manquement à ces normes – par excès ou par défaut – sera sanctionné.)*

¿Qué reflexiones le merece la afirmación de Vicente Verdú, sacada de « El estilo del mundo (la vida en el capitalismo de ficción) » ?

« El mandato de no desperdiciar los desperdicios ha adquirido el nivel de un precepto inseparable del sistema presente, porque si antes la basura era cosa sin rango, ahora hay que tratarla cara a cara y como un bien indiscutible. »

**Rappel :**

*La synthèse est une opération active organisée du document. Elle demande de comprendre un problème, un débat. Savoir filtrer les informations, savoir les condenser, les ordonner et les présenter de manière succincte et hiérarchisée est une compétence très importante. Il ne s'agit pas de recopier des mots isolés ou de repérer des bouts de phrase notés au fur et à mesure que vous lisez le texte.*

**I. SYNTHÈSE EN ESPAGNOL D'UN DOCUMENT RÉDIGÉ EN ESPAGNOL****Residuo cero**

Para el sistema actual, la inmundicia está cobrando un auge tan fuerte que viene a ser uno de los pilares en que se fundamenta la sociedad de consumo. Antes considerada como materia desdeñable, la basura, (humana o no) se ha convertido en un bien codiciable y cotizado con los productos reciclados. Todos los ciudadanos, los Estados se han percatado de la necesidad de prestarle suma atención, y la han metamorfoseado en el « ¡Sésamo, ábrete ! » que deja la conciencia limpia.

Por consiguiente, los residuos son un terreno abonado tanto para los medios de información como para la cirugía plástica, el arte, la moda, que se valen de la magia del botín de lo excrementicio para transmitir, como *lo natural y lo verdadero*, nuevos valores, en este caso los valores éticos de lo reciclado, bajo sus múltiples facetas. Es así como, por ejemplo, el alma blanca se redime en algunos países del continente negro, que se han transformado en enormes canteras para el reciclaje, en el sentido amplio de la palabra.

(168 palabras.)

**II. SYNTHÈSE EN ESPAGNOL D'UN DOCUMENT RÉDIGÉ EN FRANÇAIS****¿Es nuestro planeta un vertedero?**

Hoy día los desechos constituyen un verdadero *azote global* que hay que tomar muy en serio. En efecto, la cuarta parte de la población mundial produce el 75 % de los residuos sólidos, y es a los países desarrollados a quienes les toca resolver este problema medioambiental.

Salvo la prevención y la reducción del volumen de basuras al menor coste, no se pueden distinguir grandes avances. Sin embargo, el país que ha dado un paso hacia una mejora de la situación es Francia, con el cierre de los vertederos y la selección de los vertidos.

Las mayores esperanzas se sitúan tanto en el futuro de las biotecnologías (cultivo de plástico biodegradable) como en la ecología industrial. Como botón de muestra, se pueden señalar los parques *ecoindustriales* en Dinamarca y Alemania que utilizan los desechos como una materia prima.

Si a esto se añade la progresiva *desmaterialización* de los envoltorios, los países desarrollados podrían entonces llegar en un futuro próximo a la civilización del « residuo cero ».

(165 palabras.)

### III. PRODUCTION LIBRE



Estoy convencido de que el desarrollo económico e industrial de un país no sólo puede ser compatible con el respeto al medio ambiente, sino que además puede actuar como catalizador del crecimiento económico: la idea de no « desperdiciar los desperdicios » supone un aumento en el número de puestos de trabajo en los sectores industriales (procesos de reciclaje de productos, *desmaterialización* de los envoltorios, desarrollo de nuevas energías, etc.)

Por tanto el reciclado de los productos se está convirtiendo en una actividad industrial de un nada despreciable peso económico. El interés por las bolsas de subproductos demostrado por las empresas que quieren comprar residuos de otras fábricas para aprovecharlo en su proceso productivo va en aumento.

El problema de la basura es tan acuciante que la Comisión de Medio Ambiente de la CE insta a los Estados miembros a que se creen los canales apropiados para garantizar la recogida (selectiva), reciclaje y reutilización de los envases. Es así como en Dinamarca se ha prohibido la comercialización de cervezas y bebidas no alcohólicas en envases que no sean recuperables o reutilizables. En Valencia (España) hay una planta donde *el tetrabrik* es tratado y transformado en sillas, alfombrillas para coches, maletas, etcétera. Sin llegar a los extremos del *Destroy Art*, la basura es una fuente de riqueza inagotable.

(215 palabras.)

# Gestion

## PROGRAMME, CONSEILS, BIBLIOGRAPHIE

### Public concerné

Tout candidat ayant suivi un enseignement de gestion dans le cadre d'une formation au DEUG, BTS ou DUT.

### Nature de l'épreuve

Tester la compréhension des principes de base de la comptabilité générale, analytique et du contrôle de gestion, la capacité de réflexion de l'étudiant et non sa connaissance de techniques très pointues.

### Programme

- Les documents du système comptable.
- Analyse des coûts :
  - utilisation des coûts de revient (coûts complets, variables, directs),
  - coûts marginaux,
  - coûts préétablis.
- Analyse de rentabilité :
  - exploitation du seuil de rentabilité,
  - marges et contributions.
- Notion de base d'organisation.
- Principes de conception d'un système d'information.

### Conseils de préparation

- Revoir ses cours de 1<sup>er</sup> cycle en comptabilité générale, comptabilité analytique et contrôle de gestion.
- Bien comprendre les principes de base de ces matières.
- Faire des exercices simples et les annales du concours en temps limité.
- Bien lire les énoncés.
- Réfléchir à l'intérêt des différentes techniques étudiées.

### Bibliographie

- G. ENSELME, *Comptabilité financière de l'entreprise*, éd. Litec.
- C. RAULET, *Comptabilité analytique et contrôle de gestion*, éd. Dunod.
- M. LEBAS, *Comptabilité analytique de gestion*, éd. Nathan.
- T. CUYAUBERE, J. MULLER, *Contrôle de gestion : la comptabilité analytique*, t. I, éd. La Villeguerin, 1997.

# Gestion

*Ce cas a été rédigé par l'ESC Dijon.*

**Durée : 2 heures.**

## CONSIGNES

*Aucun document n'est autorisé. Calculatrices non programmables autorisées.*

*Sujet composé de deux parties indépendantes :*

- *étude de cas sur 17 points ;*
- *question de réflexion sur 3 points.*

*Nous conseillons aux candidats de commencer par l'étude de cas en y consacrant au maximum 1 h 40.*

## SUJET

### ÉTUDE DE CAS

**(sur 17 points)**

Le comité d'entreprise de la société anonyme Mozerly envisage de créer une crèche destinée à la garde des enfants des salariés de l'entreprise. Avant de procéder à sa mise en place effective, le responsable du comité, dont les ressources ne sont pas illimitées, vous confie l'étude financière de ce projet.

#### *Les besoins*

À la suite d'une enquête auprès des salariés il semble qu'une capacité d'accueil d'environ 24 à 30 places soit nécessaire, 5 jours par semaines et 47 semaines par an (pendant les congés payés les personnels souhaitent s'occuper de leurs enfants à leur domicile).

Les horaires d'ouverture journaliers pourraient être de 7 h 30 à 19 h 30 (amplitude maximum nécessaire) ou d'au moins 8 h 30 à 18 h 30 (amplitude minimum acceptable).

#### *Les moyens nécessaires au regard de la réglementation (organisme de tutelle : la Protection maternelle et infantile)*

- *Les locaux* : ils doivent être suffisamment grands, et respecter un certain nombre de règles de sécurité et de salubrité. Après recherche, aux alentours de la société, un local de 250 mètres carrés a retenu votre attention car il satisfait à toutes les exigences légales.

Loyer annuel 60 € le mètre carré (bail de 9 ans).

- *Qualification du personnel* : les salariés chargés de la garde des enfants doivent être diplômés (auxiliaire de puériculture, éducatrice de jeunes enfants, ou infirmière puéricultrice).

Le salaire mensuel brut moyen devrait s'élever à 1 600 € pour chaque membre de l'équipe sauf la directrice, infirmière puéricultrice, qui sera rémunérée 25 % de plus que cette moyenne.

La réglementation prévoit qu'un salarié ne peut être chargé de la garde de plus de 6 enfants de manière simultanée (en clair il faut au minimum 3 adultes présents pour s'occuper d'au plus 18 enfants).

Tous les salariés seront embauchés à temps complet 35 heures par semaine et bénéficieront de 5 semaines de congés payés. Le taux de charge patronale est estimé à 42 %.

- *Les autres charges annuelles*: elles seront composées d'une partie fixe estimée à 15 600 €, destinées à faire face aux besoins de chauffage, d'entretien, de secrétariat, d'acquisition de livres, jouets... et d'une part variable, proportionnelle au nombre d'enfants accueillis pendant l'année. Cette partie variable est estimée à 7 € par jour et par enfant; elle couvre les besoins d'alimentation et d'hygiène de l'enfant.

### ***Les ressources envisageables***

Une participation des parents aux frais de garde sera demandée; elle sera variable, en fonction des revenus des parents.

Une subvention de la Caisse d'allocation Familiale (CAF) complétera la participation des parents à hauteur des 2/3 du coût de journée d'un enfant (participation calculée sur un coût journalier plafonné à 44 €).

En clair, si les parents d'un enfant paient 12 € alors que le coût de la journée est de 42 €, la CAF complète à raison de  $(2/3 \times 42) - 12$  soit 16 €.

Une subvention de la part du comité d'entreprise viendra compléter les ressources à hauteur de 82 000 €.

## **TRAVAIL À RÉALISER**

### ***Simulation n° 1***

*(sur environ 9 points)*

*Hypothèse*: la structure est ouverte 5 jours par semaine même s'il s'agit de jours fériés.

Le taux d'occupation de la crèche sera de 100 %.

- ouverture: 5 jours par semaines, 47 semaines par an de 7 h 30 à 19 h 30.
- capacité d'accueil: 30 enfants chaque jour.

- 1) Déterminer le nombre de jours d'ouverture par an.
- 2) Déterminer le nombre d'heures d'ouverture par an.
- 3) Déterminer le nombre de journées de garde d'un enfant sur un an.
- 4) Déterminer le montant annuel des:
  - charges de loyer;
  - autres charges fixes (hors charges de personnel);
  - charges variables.
- 5) Déterminer le nombre minimum de salariés qu'il est nécessaire de recruter à temps complet (résultat à donner avec deux décimales).
- 6) Suite aux conseils de la PMI vous envisagez de recruter une directrice et 8 salariés. Déterminer le coût total annuel de fonctionnement de la structure.

- 7) Déterminer le coût journalier de la garde d'un enfant.
- 8) Ce coût vous paraît-il réaliste ? Pourquoi ? La structure est-elle viable ?
- 9) Lors de la présentation du projet aux membres du comité d'entreprise, certains d'entre eux proposent d'accroître la capacité d'accueil afin de réduire le déficit. Que leur répondez-vous ?

**Simulation n° 2****(sur environ 8 points)**

Il est finalement décidé de n'ouvrir que de 8 h 30 à 18 h 30 et de limiter la capacité d'accueil à 24 enfants, mais toujours 5 jours par semaine et 47 semaines par an.

Le taux d'occupation de la crèche sera de 100 %.

Les charges prévisionnelles s'établissent alors comme suit :

Charges du personnel	170400
Charges de loyer	15000
Autres charges fixes	15600
Charges variables	39480
<b>Total</b>	<b>240480</b>

- 1) Ces charges prévisionnelles vous paraissent-elles réalistes ?
- 2) Déterminer le coût journalier de la garde d'un enfant.
- 3) Déterminer le montant total de la participation des parents et de la CAF.
- 4) Déterminer le résultat de la structure.
- 5) Le projet (simulation n° 2) est-il viable ?
- 6) De manière dérogatoire, il sera possible d'accueillir, pour une durée maximum d'un an, un 25<sup>e</sup> enfant pour dépanner une famille sans mode de garde et ce sans accroître l'effectif du personnel (passage du seuil de 6 à 7 toléré pour cet enfant supplémentaire).  
Quelle en est la conséquence financière et faut-il utiliser cette tolérance ?
- 7) La directrice pressentie vous propose de ne pas remplir au maximum la capacité d'accueil de 24 mais de limiter l'accueil à 22 enfants sans modification de l'effectif du personnel. Selon elle, l'accueil sera bien meilleur.  
Pensez-vous que cette proposition mérite d'être retenue ? Pourquoi ?

**QUESTION D'ACTUALITÉ****(sur 3 points)**

Rédiger une note de 10 lignes au maximum, destinée à un dirigeant d'une société cotée sur un marché réglementé, résumant les notions essentielles à retenir à propos des normes comptables internationales dénommées IAS ou IFRS.

## ÉTUDE DE CAS

*Simulation n° 1*

1) Détermination du nombre de jours d'ouverture par an :

$$45 \times 5 = 235 \text{ jours}$$

2) Détermination du nombre d'heures d'ouverture par an :

$$235 \text{ jours} \times 12 \text{ heures/j} = 2820 \text{ heures}$$

3) Nombre de journées de garde d'un enfant :

$$235 \times 30 = 7050$$

4) Charges annuelles de :

Loyer	$250 \times 60 = 15000$
Charges fixes	15600
Charges variables	$7 \times 7050 = 49350$
<b>Total</b>	<b>79950</b>

5) Nombre minimum de salariés à recruter

$$\frac{7050 \times 12}{(35 \times 47) \times 6} = \frac{84600}{1645 \times 6} = 8,57$$

6) Recrutement de 1 directrice et 8 salariés

$$\text{Directrice} \quad 1600 \times 1,25 \times 1,42 \times 12 = 34080$$

$$8 \text{ salariés} \quad 1600 \times 8 \times 1,42 \times 12 = 218112$$

$$76 \% \text{ g } \underline{252192}$$

Coût annuel de fonctionnement de la structure :

Frais de personnel en contact avec les enfants	252192
Autres charges	79950
<b>Total</b>	<b>332142</b>

7) Coût journalier de la garde d'un enfant :

$$\frac{32142}{7050} = 47,11 \text{ euros/j}$$



## 8) Cohérence de ce coût

- coût cohérent puisque la CAF a fixé un plafond de 44 € donc proche de 47,11 €.
- viabilité k financement :

$$\begin{array}{r} \text{CAF + Parents} \quad 44 \times 7050 \times 2/3 = 206800 \\ \text{subvention comité} \quad \quad \quad \quad \quad \quad 82000 \\ \hline \mathbf{288800} \end{array}$$

Les financements ne sont pas suffisants. Ils ne représentent que 87 % des charges. Il manque 43 342 € (332 142 - 288 800). Il faudrait accroître la subvention du comité de 53 %.

Donc non viable.

## 9) Accroître les effectifs accueillis

Cela nécessite d'accroître les effectifs de personnel, les charges variables. Alors que la CAF et les parents ne financent que les 2/3 de l'accroissement du coût total.

Cette solution risque plutôt d'augmenter les déficits. Donc il s'agit d'une mauvaise idée.

*Simulation n° 2*

## 1) Réalisme des charges

Loyer	égal au loyer prévu donc	Cohérent
Autres charges fixes	idem	Cohérent
Charges variables	$7 \times 24 \times 235 = 39480$	Cohérent

Frais de personnel 170 400 = 34 080 (directrice) + 136 320 (5 salariés) soit 6 personnes.

Au lieu de 9 précédemment car il n'y a que 24 enfants à garder au lieu de 30 et seulement 10 heures par jour au lieu de 12 heures.

$$(24 \times 10) / (30 \times 12) = 0,6666 \quad \text{et} \quad 6 \text{ salariés} / 9 = 0,6666$$

Donc cohérent.

$$2) \text{ Coût journalier de la garde d'un enfant : } \frac{240480}{(24 \times 235)} = 42,64 \text{ €}$$

$$3) \text{ Participation CAF + Parents : } 240480 \times 2/3 = 160320 \text{ €}$$

$$4) \text{ Résultat de la structure : } 160320 + 82000 - 240480 = 1840 \text{ €}$$

5) Le projet est viable financièrement car les financements sont supérieurs aux charges de 1 840 €. La subvention du comité pourrait même être légèrement réduite à 80 160 €.

6) Accepter un 25<sup>e</sup> enfant

- Si 25 enfants
- charges =  $240\,480 + (7 \times 235) = 240\,125$   
g 41,21 €
  - recettes =  $161\,417 + 82\,000 = 243\,417$
- bénéfice de 1 291 ρ = - 549 soit 1/3 (7×235)

Le 25<sup>e</sup> enfant n'a pas pour effet d'augmenter le résultat. Au contraire il le réduit de 1/3 des coûts supplémentaires (frais variables). Ce serait pire si le coût par jour et par enfant était supérieur au plafond de 44 €.

Mais socialement c'est un geste positif.

Il faut arbitrer entre finance et service apporté à une famille en difficulté car les finances de la structure le permettent.

7) Si 22 enfants

- a) mécontentement des familles non accueillies
- b) sur le plan financier  $15\,000 + 15\,600 + 36\,190 + 170\,400 = 237\,190$  €

soit un coût de journée par enfant de :  $\frac{(22 \times 325)}{5170} = 45,88 > 44$

*Financement* :  $82\,000 + (44 \times 235 \times 22) \times 2/3$   
 $233\,653 = 82\,000 + 151\,653$

d'où

Résultat = - 3 537

Donc **non**, pas intéressant financièrement.

Les finances de la structure ne peuvent pas le supporter.

## QUESTION DE RÉFLEXION

Obligation pour les sociétés européennes cotées sur un marché financier réglementé pour leurs comptes consolidés se rapportant aux exercices ouverts à compter du 1/01/2005.

Diverses options sont offertes aux États membres : obligation ou option ou interdiction pour les comptes individuels ou consolidés des entreprises non cotées.

Le référentiel IAS/IFRS se caractérise notamment par :

- un cadre conceptuel
- une approche plus économique que juridique
- une importance plus grande des informations données en annexe
- la possibilité (voire l'obligation dans certains cas) d'évaluer à la juste valeur, etc.

# Informatique

## PROGRAMME, CONSEILS, BIBLIOGRAPHIE

### Public concerné

Niveau DUT ou BTS Informatique.

### Nature de l'épreuve

Des questions de cours et des petits exercices pour la partie Informatique générale, un ou deux algorithmes à écrire pour la partie Algorithmique, un MCD (Modèle Conceptuel de Données) à compléter pour la partie Systèmes d'informations.

### Programme

Réviser le programme suivant :

#### *Informatique générale :*

- les systèmes de numération (binaire, octal, hexadécimal et décimal) ;
- la structure de base d'un micro-ordinateur (mémoire centrale, unité arithmétique et logique, unité de commandes) ;
- les fonctions logiques (AND, OR, XOR, NOR, NAND).

#### *Algorithmique :*

- les séquences simples ;
- les boucles (pour, répéter, tant que) ;
- les séquences conditionnelles (si alors sinon, cas parmi) ;
- procédures et fonctions (déclarations, utilisation, passage de paramètres) ;
- l'utilisation de tableaux.

#### *Systèmes d'informations :*

- les entités et les associations ;
- les dépendances fonctionnelles ;
- les cardinalités ;
- les modèles conceptuels de données.

### Bibliographie

- Langage Pascal ou C : tout manuel de langage de programmation.
- Modèles de données : Bertrand BISSON, *Étude conceptuelle et relationnelle*, éd. Économica.
- Jean-Louis PEAUCELLE, *Systèmes d'information*, éd. Économica.
- Hugues ANGOT, *Système d'information de l'entreprise*, éd. De Boeck Université.



# Informatique

Ce cas a été rédigé par l'ESC Amiens.

Durée : 2 heures.

## CONSIGNES

Aucun document n'est autorisé. Calculatrices interdites.

Les différentes parties sont indépendantes et peuvent être traitées dans un ordre quelconque.

## SUJET

### PREMIÈRE PARTIE : INFORMATIQUE GÉNÉRALE

#### A. Généralités

- Quelle est la différence entre RAM et ROM ?
- Qu'est-ce qu'un pixel ? À quoi cela sert-il ?
- Que signifie HTML ? À quoi cela sert-il ?

#### B. Bureautique

- Qu'est-ce qu'une suite bureautique intégrée ?
- Citez deux exemples.

#### C. Codage de données

- Que signifie ASCII ? (Voir tableau *Code ASCII*, page suivante.)
- Traduire le texte suivant codé en ASCII :  
54 61 69 6C 6C 65 20 64 27 75 6E 45 20 69 6D 61 67 65 20 4A 50  
45 47 20 3A 20 32 30 30 20 4B 6F 2E

#### D. Capacité mémoire

- Qu'est-ce qu'un octet ?
- Que signifie Ko, Mo, Go, To ?
- Donnez un ordre de grandeur de la capacité d'une disquette 3,5 pouces, d'un disque ZIP, d'un CD-ROM, d'un DVD, d'un disque dur.

## Code ASCII

poids forts

	hexa	0	1	2	3	4	5	6	7
hexa	binaire	000	001	010	011	100	101	110	111
0	0000	NUL	DLE	SP	0	@	P	`	p
1	0001	SOH	DC1	!	1	A	Q	a	q
2	0010	STX	DC2	«	2	B	R	b	r
3	0011	ETX	DC3	#	3	C	S	c	s
4	0100	EOT	DC4	\$	4	D	T	d	t
5	0101	ENQ	NAK	%	5	E	U	e	u
6	0110	ACK	SYN	&	6	F	V	f	v
7	0111	BEL	ETB	'	7	G	W	g	w
8	1001	BS	CAN	(	8	H	X	h	x
9	1010	HT	EM	)	9	I	Y	i	y
A	1010	LF	SUB	*	:	J	Z	j	z
B	1011	VT	ESC	+	;	K	[	k	{
C	1100	FF	FS	,	<	L	\	l	
D	1101	CR	GS	-	=	M	]	m	}
E	1110	SO	RS	.	>	N	^	n	~
F	1111	SI	US	/	-	O	_	o	DEL

poids faibles

**E. Conversion**a) Décimal  $\rightarrow$  Binaire

- $(23)_{10}$
- $(17)_{10}$

b) Binaire  $\rightarrow$  Décimal

- $(11001010)_2$
- $(10000110)_2$

## DEUXIÈME PARTIE : ALGORITHMIQUE

Écrire en langage algorithmique ou dans un langage de programmation (C ou Pascal), un programme qui imprime la pyramide suivante :

```

1
1 2 1
1 2 3 2 1
1 2 3 4 3 2 1
1 2 3 4 5 4 3 2 1
1 2 3 4 5 6 5 4 3 2 1
1 2 3 4 5 6 7 6 5 4 3 2 1
1 2 3 4 5 6 7 8 7 6 5 4 3 2 1
1 2 3 4 5 6 7 8 9 8 7 6 5 4 3 2 1

```

## TROISIÈME PARTIE : SYSTÈME D'INFORMATIONS

Vous travaillez pour la société PASS2000, le DRH vous a chargé de la conception de la base de données de l'entreprise pour faciliter l'organisation du travail.

Pour simplifier le modèle, on considérera que :

- Un salarié est caractérisé par un matricule, un nom, un prénom, un sexe et une date de naissance.
- Un projet est caractérisé par un numéro et un libellé unique.
- Chaque salarié peut travailler sur un ou plusieurs projets au sein de l'entreprise.
- Un projet peut occuper plusieurs personnes.
- Le rôle définit la position de chaque employé au sein d'un projet donné.
- Chaque salarié n'occupe qu'un rôle par projet, mais peut tenir des rôles différents dans des projets distincts.
- Un client passe commande pour un projet.
- Chaque projet n'a qu'un client, mais un même client peut commander plusieurs projets.
- À chaque projet est alloué un budget en K€. Un projet n'a qu'un budget de financement.

### *Travail demandé*

- a) Quels sont les objets utilisés ?
- b) Quelles sont les associations entre ces objets ?
- c) Réaliser le modèle conceptuel de données.
- d) Justifier par une phrase chaque cardinalité.
- e) Quels sont les caractéristiques et les rôles d'une clé primaire et d'une clé étrangère ?



### A. Généralités

- a) Quelle est la différence entre *RAM* et *ROM* ?
- *RAM* : *Random Access Memory*. Mémoire à accès direct dans laquelle on peut lire et écrire. Ces mémoires sont volatiles, leurs contenus sont perdus dès qu'elles ne sont plus alimentées en courant électrique.
  - *ROM* : *Read Only Memory*. Mémoire dont le contenu est inscrit une fois pour toutes et ne peut être modifié. Ces mémoires sont non volatiles, car leurs contenus ne disparaissent pas à la coupure d'alimentation.
- b) Qu'est-ce qu'un pixel ? À quoi cela sert-il ?
- C'est un point individuel que l'on peut afficher à l'écran et qui possède une couleur et une intensité propres. Une image est constituée d'un certain nombre de pixels. On mesure les définitions d'écran en pixels.
- c) Que signifie *HTML* ? À quoi cela sert-il ?
- HTML* = *Hyper Text Markup Language*. *HTML* est un langage d'écriture de documents hypertexte pour les pages des sites Web.

### B. Bureautique

- a) Qu'est-ce qu'une suite bureautique intégrée ? Citez deux exemples.
- C'est un ensemble de logiciels permettant de réaliser des documents, tout en permettant des échanges d'objets entre les composants logiciels très facilement. Une suite classique comporte : traitement de textes, tableur, système de gestion de base de données, présentation. Les nouvelles suites intègrent les fonctions de travail en groupe, d'accès au réseau ou de courrier électronique.
- Exemples : Microsoft Office, Lotus SmartSuite, Microsoft Works, Macintosh ClarisWorks, Smart Office, Staroffice...

### C. Codage de données

- a) Que signifie ASCII ?
- ASCII* = *American Standard Code for Information Interchange*. Le code ASCII est une convention internationale d'encodage des caractères, chiffres et symboles sur un octet.
- b) Traduire le texte suivant codé en ASCII
- 54 61 69 6C 6C 65 20 64 27 75 6E 45 20 69 6D 61 67 65 20 4A 50  
45 47 20 3A 20 32 30 30 20 4B 6F 2E
- Taille d'une image JPEG : 200 Ko



**D. Capacité mémoire**

a) Qu'est-ce qu'un octet ?

Un octet assimilable à un caractère ou un chiffre est composé de 8 chiffres binaires appelés bit (*binary digit*).

b) Que signifie Ko, Mo, Go, To ?

- Ko = Kilo-octet = 1 024 octets =  $2^{10}$  octets
- Mo = Méga-octet = 1 024 Ko =  $2^{20}$  octets
- Go = Giga-octet = 1 024 Mo =  $2^{30}$  octets
- To = Téra-octet = 1 024 Go =  $2^{40}$  octets

c) Donnez un ordre de grandeur de la capacité d'une disquette 3,5 pouces, d'un disque ZIP, d'un CD-ROM, d'un DVD, d'un disque dur.

- Disquette 3,5 pouces : 1,44 Mo
- Disque ZIP : 200 Mo
- CD-ROM : 700 Mo
- DVD : 5 à 24 Go
- Disque dur : 20 à 240 Go

**E. Conversion**

a) Décimal r Binaireb) Binaire r Décimal

- $(23)_{10} = (10111)_2$
- $(17)_{10} = (10001)_2$
- $(11001010)_2 = (202)_{10}$
- $(10000110)_2 = (134)_{10}$

**DEUXIÈME PARTIE : ALGORITHMIQUE**

**5 points**

Écrire en langage algorithmique ou dans un langage de programmation (C ou Pascal), un programme qui imprime la pyramide.

```

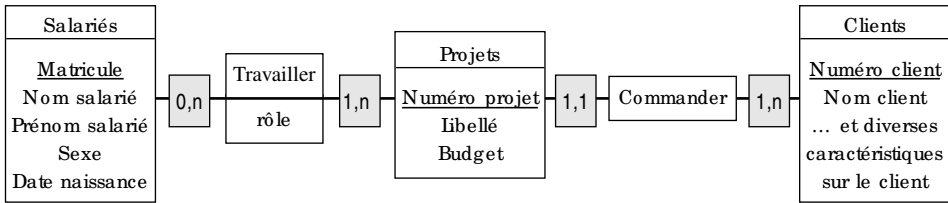
program pyramide;
Uses crt;
Var i,j : integer;
    begin
        for i := 1 to 9 do
            begin
                for j := 1 to 9 - i do write(' ');
                for j := 1 to i do write (j);
                for j := i-1 downto 1 do write (j);
                writeln;
            end;
        repeat until keypressed
    end.

```





- a) Quels sont les objets utilisés ?  
Salariés, Projets, Clients.
- b) Quelles sont les associations entre ces objets ?
- Travailler (des salariés travaillent sur des projets);
  - Commander (des clients commandent des projets).
- c) Réaliser le modèle conceptuel de données



- d) Justifier par une phrase chaque cardinalité
- 0,n : Un salarié peut travailler sur plusieurs projets (ou aucun);
  - 1,n : Un projet est réalisé par plusieurs salariés (mais au moins un);
  - 1,1 : Un projet est commandé par un et un seul client;
  - 1,n : Un client peut commander plusieurs projets.
- e) Quels sont les caractéristiques et les rôles d'une clé primaire et d'une clé étrangère ?
- Clé primaire: une clé primaire (ou identifiant) est un champ de la table qui permet d'identifier de façon non ambiguë (pas d'homonymes sur la clé primaire) chaque enregistrement.
  - Clé étrangère: une clé étrangère dans une table est un champ qui est clé primaire dans une autre table.

# Marketing

## PROGRAMME, CONSEILS, BIBLIOGRAPHIE

### Public concerné

Tout candidat ayant suivi un enseignement de marketing dans le cadre d'une formation au DEUG, BTS ou DUT.

### Nature de l'épreuve

L'épreuve a pour objectif la mise en valeur des capacités d'analyse, de compréhension synthétique et de proposition du candidat.

Le recours à des outils techniques marketing peut être utile mais l'épreuve n'est pas une application technique.

### Programme

- Les fondements du marketing.
- L'analyse du marché, essentiellement :
  - les études et recherches commerciales,
  - comportement d'achat,
  - les marchés cibles et la segmentation.
- Les éléments du marketing mix, essentiellement :
  - la gestion des produits et des marques,
  - la fixation des prix,
  - choisir et animer les circuits de distribution,
  - concevoir une stratégie de communication,
  - gérer des vendeurs.
- L'élaboration et la mise en place d'une stratégie marketing.

### Conseils de préparation

À partir des annales, bien comprendre l'objectif de l'épreuve qui peut être différent de celui des travaux demandés dans les cycles suivis par les étudiants avant le concours. Donc la méthodologie d'approche du sujet peut être différente.

Revoir les bases marketing (démarche marketing, comportement du consommateur), indicateurs permettant d'analyser un marché).

### Bibliographie

- A. ZEYL et J. BROUARD, *Marketing en pratique*, éd. Vuibert.
- *Annales « Passerelle »*, éd. Espace Études Éditions ([www.passerelle-esc.com](http://www.passerelle-esc.com)).

# Marketing

*Ce cas a été rédigé par l'ESC Dijon.*

**Durée : 2 heures.**

## CONSIGNES

*Aucun document n'est autorisé.*

## SUJET

### Basile

Nous sommes le mercredi 3 septembre 2003 et à son retour de vacances Monsieur Leroux, chef de produit caméscopes chez Basile, vient de récupérer les données du marché arrêté fin août. Il doit préparer la prochaine réunion de vente et annoncer les actions qu'il envisage de développer pour la fin d'année ainsi que les grandes orientations de son plan marketing pour 2004.

Basile est une société multinationale intervenant dans différents domaines (photos, télévision, informatique...) mais chaque activité est gérée comme un centre de profit.

Les perspectives sur le marché de l'électronique de loisirs (électronique grand public, téléviseurs, magnétoscopes, hi-fi, audio, informatique, équipements photographiques, loisirs interactifs) sont très favorables, notamment du fait de l'évolution des technologies. On ne compte plus les innovations : DVD, écran plat, MP3, Wap... Les nouvelles technologies au départ d'un coût élevé deviennent accessibles au plus grand nombre grâce à une baisse de prix des produits mais les marchés sont également dynamisés par les innovations.

Le marché des caméscopes connaît lui aussi des évolutions : le caméscope numérique ou digital est apparu sur le marché français en 1997 alors que les premiers caméscopes analogiques ont vu le jour dans le début des années 80.

Un enregistrement analogique couche sur une bande une modulation physique constituant un signal alors qu'un enregistrement numérique ou digital est constitué d'une succession de fichiers informatiques. Le caméscope digital est plus compact et offre des possibilités techniques supérieures, il existe 4 formats d'enregistrement (mini-DV, Micro MV, digital 8, DVD-R/DVD-ram) et les principaux critères d'achat sont :

- le capteur CCD dont dépend en grande partie la qualité de l'image : en entrée de gamme les caméscopes proposent des capteurs de 800 000 pixels mais on trouve dans les gammes supérieures des modèles à 1 voire 2 millions de pixels ;
- La qualité du viseur ;
- L'écran LCD mesurant 2,5 pouces mais qui a tendance à s'agrandir surtout sur les modèles plus sophistiqués ;
- Le zoom ;
- La connectique : différents systèmes existent pour visionner, conserver et monter les films.

En fonction de son budget et de ses besoins, le consommateur peut choisir des modèles aux performances différentes dans une fourchette de prix comprise entre 400 et 2 700 euros (tous types de caméscopes).

Le taux d'équipement 2003 en caméscopes est de 20,4 % avec 18,7 % pour les caméscopes analogiques et 6,7 % pour les caméscopes numériques. À titre de comparaison, 95 % des foyers disposent d'au moins un appareil photographique, 16 % des foyers français ont déjà trois appareils photo ou plus et, en 2002, on a vendu 1,1 million d'appareils photo numériques.

## TRAVAIL À FAIRE

Vous disposez des données du marché des caméscopes en 2002 et 2003 (cumul de 12 mois à fin août) et vous devez :

- faire une analyse du marché permettant de comprendre les tendances d'évolution ;
- faire le diagnostic de la position de Basile et de ses concurrents en mettant en évidence les raisons de ces positions concurrentielles ;
- choisir parmi les propositions envisagées par M. Leroux et argumenter ce choix ;
- donner les directions à prendre pour 2004-2005 en fonction de votre diagnostic.

### 1. Évolution des ventes en volume

Indicées en base 100, janvier 2002.

Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
100	79	80	84	101	143	150	109	70	87	87	220

### 2. Évolution des ventes en volume et valeur selon la technologie en 2002-2003

	Volume 2002 (milliers d'unités)	%	Volume 2003 (milliers d'unités)	%
Total	523,8	100 %	547,1	100 %
Analogique	178,1	34 %	114,9	21 %
Numérique	345,7	66 %	432,2	79 %

	Valeur 2002 (milliers d'euros)	%	Valeur 2003 (milliers d'euros)	%
Total	513 269	100 %	466 052	100 %
Analogique	97 521	19 %	55 926	12 %
Numérique	415 748	81 %	410 126	88 %

### 3. Évolution des ventes en volume et valeur selon les circuits de distribution en 2002-2003

On peut acheter des caméscopes dans les différents points de vente :

- les spécialistes photo organisés en réseau comme Phox, Camara, Foci ;
- les magasins traditionnels et les groupements d'achats comme Gitem, Pro, Expert... et les indépendants ;
- les GSS, les grandes surfaces spécialisées comme la FNAC, Darty, Boulanger, Conforama ;
- les hypermarchés : Carrefour, Auchan... ;
- les grands magasins et la vente par correspondance : Printemps, Galeries Lafayette, La Redoute, les 3 Suisses.

	Volume 2002 (milliers d'unités)	%	Volume 2003 (milliers d'unités)	%
Total	523,8	100 %	547,1	100 %
Hypers	127,4	24 %	137,1	25 %
GSS	201,0	38 %	223,1	41 %
Traditionnels	109,9	21 %	104,5	19 %
Spéc, Photo	62,8	12 %	56,6	10 %
Gds Mag et VPC	22,9	4 %	25,8	5 %

	Valeur 2002 (milliers d'euros)	%	Valeur 2003 (milliers d'euros)	%
Total	513269	100 %	466052	100 %
Hypers	94435	18 %	93680	20 %
GSS	211644	41 %	198522	43 %
Traditionnels	113879	22 %	96228	21 %
Spéc, Photo	74694	15 %	58784	13 %
Gds Mag et VPC	18617	4 %	18838	4 %

#### 4. Les différents types de produits selon les circuits de distribution

Ventes en volume	Total		Hypers		GSS		Traditionnels		Spec, Photo		Gds Mag + VPC	
	Sept 01 à Août 02	Sept 02 à Août 03	Sept 01 à Août 02	Sept 02 à Août 03	Sept 01 à Août 02	Sept 02 à Août 03	Sept 01 à Août 02	Sept 02 à Août 03	Sept 01 à Août 02	Sept 02 à Août 03	Sept 01 à Août 02	Sept 02 à Août 03
	Caméscopes (milliers d'unités)	523,8	547,1	127,4	137,1	201	223,1	109,9	104,5	62,6	56,6	22,9
% analogique	34 %	21 %	48 %	29 %	26 %	18 %	31 %	15 %	23 %	9 %	62 %	48 %
% digital	66 %	79 %	52 %	71 %	74 %	82 %	69 %	85 %	77 %	91 %	38 %	52 %

Ventes en valeur	Total		Hypers		GSS		Traditionnels		Spec, Photo		Gds Mag + VPC	
	Sept 01 à Août 02	Sept 02 à Août 03	Sept 01 à Août 02	Sept 02 à Août 03	Sept 01 à Août 02	Sept 02 à Août 03	Sept 01 à Août 02	Sept 02 à Août 03	Sept 01 à Août 02	Sept 02 à Août 03	Sept 01 à Août 02	Sept 02 à Août 03
	Caméscopes (milliers d'euros)	513269	466052	94435	93680	211644	198522	113879	96228	74694	58784	18617
% analogique	19 %	12 %	34 %	19 %	14 %	10 %	18 %	9 %	13 %	5 %	43 %	33 %
% digital	81 %	88 %	66 %	81 %	86 %	90 %	82 %	92 %	87 %	95 %	57 %	67 %

#### 5. Part de marché des fabricants selon les circuits de distribution

Structure des ventes en volume par fabricant	Total		Hypers		GSS		Traditionnels		Spec, Photo		Gds Mag + VPC	
	Sept 01 à Août 02	Sept 02 à Août 03	Sept 01 à Août 02	Sept 02 à Août 03	Sept 01 à Août 02	Sept 02 à Août 03	Sept 01 à Août 02	Sept 02 à Août 03	Sept 01 à Août 02	Sept 02 à Août 03	Sept 01 à Août 02	Sept 02 à Août 03
	Total (milliers d'unités)	523,8	547,1	127,4	137,1	201	223,1	109,9	104,5	62,6	56,6	22,9
Basile	36 %	34 %	24 %	26 %	39 %	34 %	41 %	37 %	46 %	45 %	28 %	32 %
Dimitri	11 %	14 %	14 %	19 %	13 %	16 %	5 %	4 %	-	-	35 %	34 %
Émile	8 %	10 %	3 %	6 %	9 %	12 %	16 %	15 %	3 %	4 %	4 %	3 %
Flavien	27 %	29 %	41 %	37 %	23 %	26 %	25 %	33 %	16 %	13 %	20 %	27 %
Hugues	14 %	12 %	10 %	8 %	12 %	10 %	10 %	10 %	34 %	38 %	7 %	1 %
Autres : Charles, Achille, Gabriel	4 %	1 %	8 %	4 %	4 %	2 %	3 %	1 %	1 %	0 %	6 %	3 %

Structure des ventes en valeur par fabricant	Total		Hypers		GSS		Traditionnels		Spec, Photo		Gds Mag + VPC	
	Sept 01 à Août 02	Sept 02 à Août 03	Sept 01 à Août 02	Sept 02 à Août 03	Sept 01 à Août 02	Sept 02 à Août 03	Sept 01 à Août 02	Sept 02 à Août 03	Sept 01 à Août 02	Sept 02 à Août 03	Sept 01 à Août 02	Sept 02 à Août 03
Total (milliers d'euros)	513 269	466 052	94 435	93 680	211 644	198 522	113 879	96 228	74 694	58 784	18 617	18 838
Basile	41 %	37 %	25 %	26 %	43 %	38 %	46 %	41 %	49 %	46 %	33 %	34 %
Dimitri	7 %	10 %	11 %	16 %	8 %	11 %	3 %	3 %	-	-	23 %	28 %
Émile	8 %	10 %	4 %	6 %	9 %	12 %	15 %	15 %	3 %	4 %	2 %	4 %
Flavien	24 %	27 %	42 %	38 %	21 %	24 %	23 %	29 %	13 %	10 %	24 %	27 %
Hugues	16 %	15 %	10 %	9 %	15 %	13 %	11 %	12 %	35 %	39 %	7 %	2 %
Autres : Charles, Achille, Gabriel	4 %	1 %	8 %	5 %	4 %	2 %	2 %	0 %	0 %	1 %	11 %	5 %

### 6. Focus des positions des différents fabricants dans le circuit des GSS

Structure des ventes en volume par fabricant	Total Caméscope		Analogique		Digital	
	Sept 01 à Août 02	Sept 02 à Août 03	Sept 01 à Août 02	Sept 02 à Août 03	Sept 01 à Août 02	Sept 02 à Août 03
Total (milliers d'unités)	201	223,1	52,3	40,2	148,7	182,9
Basile	39 %	34 %	30 %	33 %	42 %	34 %
Dimitri	13 %	16 %	30 %	42 %	7 %	10 %
Émile	9 %	12 %	8 %	2 %	9 %	14 %
Flavien	23 %	26 %	26 %	23 %	22 %	27 %
Hugues	12 %	10 %	4 %	0 %	15 %	12 %
Autres : Charles, Achille, Gabriel	4 %	2 %	2 %	0 %	5 %	3 %

Structure des ventes en valeur par fabricant	Total Caméscope		Analogique		Digital	
	Sept 01 à Août 02	Sept 02 à Août 03	Sept 01 à Août 02	Sept 02 à Août 03	Sept 01 à Août 02	Sept 02 à Août 03
Total (milliers d'euros)	211 644	198 522	29 630	19 852	182 014	178 670
Basile	43 %	38 %	33 %	35 %	45 %	39 %
Dimitri	8 %	11 %	27 %	40 %	5 %	8 %
Émile	9 %	12 %	8 %	2 %	9 %	13 %
Flavien	21 %	24 %	25 %	23 %	21 %	25 %
Hugues	15 %	13 %	5 %	0 %	16 %	14 %
Autres : Charles, Achille, Gabriel	4 %	2 %	2 %	0 %	4 %	1 %

Prix de vente moyen aux consommateurs (euro TTC)	Total Caméscope		Analogique		Digital	
	Sept 01 à Août 02	Sept 02 à Août 03	Sept 01 à Août 02	Sept 02 à Août 03	Sept 01 à Août 02	Sept 02 à Août 03
Basile	1 162	1 000	622	525	1 299	1 094
Dimitri	656	612	509	451	876	743
Émile	1 090	905	581	529	1 240	920
Flavien	988	826	555	483	1 175	884
Hugues	1 271	1 130	637	485	1 323	1 139
Autres : Charles, Achille, Gabriel	1 034	794	522	0	1 019	877



## 7. Gamme des principaux opérateurs dans le circuit GSS

Pour faciliter le choix des consommateurs, les distributeurs publient des tableaux de comparaison des produits ayant des performances proches et dans la même gamme de prix, nous reprendrons donc l'assortiment type de ce type de point de vente pour comparer l'offre des différents fabricants. L'offre globale de chaque fabricant est plus large mais il s'agit ici des références types de chaque fabricant dans le circuit des GSS.

Gamme analogique	Offre Basile	500	600	
	Offre Flavien	400	500	
	Offre Hugues	400	500	
Gamme numérique de 500 à 750 euros	Offre Basile	700		
	Offre Flavien	650	750	
	Offre Hugues	650	750	
Gamme numérique de 750 à 1 000 euros	Offre Basile	800		
	Offre Flavien	700	950	
	Offre Hugues	750	850	1 000
Gamme numérique de 1 000 à 1 500 euros	Offre Basile	1 000	1 500	
	Offre Flavien	1 000	1 100	1 300
	Offre Hugues	1 100		
Gamme numérique de 1 500 à 2 700 euros	Offre Basile	1 800	2 000	2 700
	Offre Flavien	1 700		
	Offre Hugues	1 900		

## 8. Les actions envisagées par M. Leroux pour la fin d'année 2003

- Une vague de communication **complémentaire** en novembre-décembre avec une campagne d'affichage dans le métro à Paris et en 4x3 dans 120 villes de plus de 120 000 habitants.

Il s'agirait d'une campagne d'image pour asseoir la notoriété de Basile en tant qu'opérateur sur le marché des caméscopes et pour susciter l'envie du consommateur d'acheter un caméscope Basile pour les fêtes de fin d'année.

- Une opération spécifique sur les appareils photo analogiques

Cette opération consisterait à mettre en avant les 2 modèles de Basile dans tous les circuits de distribution avec un concours de vente pour les vendeurs de ces points de vente. Chaque vendeur recevrait par l'intermédiaire de la force de vente de Basile un argumentaire de vente ainsi qu'un collecteur où il pourrait coller les étiquettes Gencod des produits vendus. En fonction du nombre de points collectés les vendeurs pourront obtenir des cadeaux (invitations à des spectacles, repas dans des restaurants gastronomiques, voyages...).

- Une action promotionnelle pour la gamme des caméscopes numériques de 1 500 à 2 700 euros

Cette opération consisterait à mettre en place des kits avec une offre caméscope + une sacoche de rangement de luxe pour le prix habituel. Cette offre serait mise en place dans tous les circuits de distribution et annoncée par une PLV magasin.

- Une action promotionnelle pour la gamme intermédiaire : caméscopes numériques entre 1 000 et 1 500 euros

Cette opération consisterait à proposer une baisse de 15 % sur les prix des 2 caméscopes de cette gamme. Cette opération concernerait les GSS et serait annoncée par une PLV en magasin.

## CORRIGÉ



### OBJECTIFS DU CAS BASILE

Mesurer la capacité d'analyse et de structuration des données :

- être capable d'utiliser et d'exploiter un tableau ;
- être capable d'utiliser des ratios simples et pertinents :
  - évolution volume/valeur,
  - calcul d'un prix moyen,
  - définition d'une structure de marché.

Mesurer la capacité à prendre du recul par rapport aux données :

- faire un choix des informations pertinentes (la durée de l'épreuve ne permet pas volontairement de traiter et d'analyser toutes les infos) ;
- être capable d'utiliser les concepts de base en marketing ;
- mesurer la capacité à argumenter un choix ;
- définir des critères de choix ;
- capacité à argumenter.

### CONSEILS AUX CANDIDATS

- Gérer son temps : l'étudiant doit se polariser sur l'objectif et la problématique ;
- Bien lire et répondre aux questions posées ;
- Répondre à toutes les questions ;
- Ne pas vouloir appliquer les méthodes utilisées pendant l'année si elles ne sont pas adaptées au problème posé ;
- Choisir les informations à traiter ;
- Ne pas perdre du temps à mettre sous forme de graphiques des informations collectées sous forme de tableaux sauf s'il y a une vraie valeur ajoutée de la présentation ;
- Répondre par des « questions de cours » ;
- Soigner la présentation.

### PRINCIPALES ERREURS CONSTATÉES

- Erreur dans des calculs simples : pourcentage d'évolution ;
- Raisonnement uniquement en termes d'évolution sans regarder le poids ;



- « Extrapolation » : le candidat ne traite pas les données mais donne son analyse du marché basée sur son expérience de consommateur ;
- Non-prise en compte du problème à résoudre.

**GUIDE DE CORRECTION**

**Prise en compte de la problématique**

Basile a perdu 2 points de part de marché entre 2002 et 2003 ; il convient donc de s'interroger sur les raisons de cette chute. L'étudiant devra faire les hypothèses et structurer les informations pertinentes pour comprendre le problème.

Pour choisir parmi les 4 propositions, l'étudiant doit faire un diagnostic de la situation de Basile et définir des critères de choix.

**Analyse**

Le marché des caméscopes connaît une profonde mutation :

- Une croissance en volume encore soutenue : 4,4 %, mais une baisse en valeur. Il convient donc de regarder l'évolution des prix ;
- Les caméscopes numériques progressent fortement au détriment des caméscopes analogiques. La nouvelle technologie numérique tend à remplacer l'analogique. Les prix sont en baisse et permettent une plus grande accessibilité ;
- La saisonnalité des ventes révèle 2 pics, en été et en décembre (cadeau de Noël et vacances) ;
- Un taux d'équipement de 20,4 % avec 18,7 % en analogique et 6,7 % en numérique. On constate donc un double équipement.

<b>Ventes en volume selon la technologie</b>					
	Volume 2002 (milliers d'unités)	%	Volume 2003 (milliers d'unités)	%	Évolution en volume 2003/2002
Total	523,8	100 %	547,1	100 %	4,4 %
Analogique	178,1	34 %	114,9	21 %	-35,5 %
Numérique	345,7	66 %	432,2	79 %	25,0 %

<b>Valeur selon la technologie</b>					
	Valeur 2002 (milliers d'euros)	%	Valeur 2003 (milliers d'euros)	%	Évolution en valeur 2003/2002
Total	513269	100 %	466052	100 %	-9,2 %
Analogique	97521	19 %	55926	12 %	-42,7 %
Numérique	415748	81 %	410126	88 %	-1,4 %

*Calcul des prix moyens de vente :*

- Baisse des prix moyens correspondant à l'évolution de ce type de marché (technologie plus accessible) ;

- La baisse concerne aussi bien les caméscopes analogiques en fin de cycle de vie que les caméscopes numériques.

*Les acteurs de la distribution :*

- Le circuit de distribution leader est le circuit GSS, ce leadership est conforté avec un gain de 3 points de part de marché en 2003 ;
- Le circuit traditionnel et les spécialistes photos perdent du terrain ;
- Si les grands magasins et la VPC progressent bien, leur poids reste faible.



<b>Ventes en volume et selon les circuits de distribution</b>					
	Volume 2002 (milliers d'unités)	%	Volume 2003 (milliers d'unités)	%	Évolution en volume 2003/2002
Total	523,8	100 %	547,1	100 %	4,4 %
Hypers	127,4	24 %	137,1	25 %	7,6 %
GSS	201,0	38 %	223,1	41 %	11,0 %
Traditionnels	109,9	21 %	104,5	19 %	-4,9 %
Spéc, Photo	62,6	12 %	56,6	10 %	-9,6 %
Gds Mag et VPC	22,9	4 %	25,8	5 %	12,7 %

<b>Ventes en valeur</b>					
	Valeur 2002 (milliers d'euros)	%	Valeur 2003 (milliers d'euros)	%	Évolution en valeur 2003/2002
Total	513269	100 %	466052	100 %	-9,2 %
Hypers	94435	18 %	93680	20 %	-0,8 %
GSS	211644	41 %	198522	43 %	-6,2 %
Traditionnels	113879	22 %	96228	21 %	-15,5 %
Spéc, Photo	74694	15 %	58784	13 %	-21,3 %
Gds Mag et VPC	18617	4 %	18838	4 %	1,2 %

**Analyse concurrentielle**

- Basile perd du terrain: perte de 2 points de part de marché. Hugues connaît la même chute alors que Dimitri, Émile, Flavien voient leur part de Marché progresser. À ce stade, l'étudiant doit faire des hypothèses pour comprendre :
  - S'agit-il d'un problème de distribution : choix et position dans le canal ?
  - S'agit-il d'un problème de portefeuille produit : gamme ou problème de prix ?
- Analyse de la position de Basile par circuit
  - Basile perd 5 points de part de marché dans le circuit GSS, premier circuit pour les caméscopes ;

- Dans le circuit GSS, il n'a pas su aborder le segment des caméscopes numérique. Sa part de marché chute de 42 à 34 %.

- Analyse du portefeuille

Prix de vente moyen aux consommateurs (euro TTC)	Total Caméscope		Analogique		Digital	
	Sept 01 à Août 02	Sept 02 à Août 03	Sept 01 à Août 02	Sept 02 à Août 03	Sept 01 à Août 02	Sept 02 à Août 03
<b>Prix moyen</b>	<b>1053</b>	<b>890</b>	<b>509</b>	<b>494</b>	<b>1223</b>	<b>976</b>
Basile	1162	1000	622	525	1299	1094
Dimitri	656	612	509	451	876	743
Émile	1090	905	581	529	1240	920
Flavien	988	826	555	483	1175	884
Hugues	1271	1130	637	485	1323	1139
Autres : Charles, Achille, Gabriel	1034	794	522	0	1019	877

Le candidat doit calculer les prix moyens ; en absence de ce calcul, il ne peut comprendre la situation. (Il peut sans se référer au prix moyen du marché constater que Basile est « cher ».) Il doit constater :

- que Basile est plus cher que le prix moyen du marché et qu'il n'a pas anticipé la baisse des prix des caméscopes numériques ;
- que l'offre en entrée de gamme de numériques est faible : seulement 2 références entre 700 et 1 000 euros alors que le prix moyen est à 976 euros.

Le candidat devra, dans son diagnostic, faire ressortir le problème d'adéquation de l'offre prix de Basile à la demande.

### *Analyse des propositions*

Le candidat doit réaliser que sur le court terme (la fin d'année) il est difficile d'envisager le lancement de nouveaux produits dans l'entrée de gamme. Il peut préconiser une nouvelle orientation pour l'année suivante.

Compte tenu du diagnostic et du problème de positionnement prix de Basile, la proposition d'aménager le prix grâce à une action promotionnelle de baisse des prix de 15 % est la plus adaptée.

### *Critiques des propositions*

#### *Vague de communication complémentaire*

Le marché est dynamique, il n'a pas besoin d'être stimulé. Nous n'avons pas d'éléments concernant l'image de Basile et rien dans le diagnostic ne permet de justifier une telle action.

### *Opération analogique*

Cette opération ne règle pas le problème de fond de Basile (positionnement prix) mais peut permettre d'écouler les stocks de caméscopes analogiques, segment produit appelé à disparaître compte tenu de la montée des numériques et d'une accessibilité prix plus facile.

Cette opération est facile à mettre en œuvre et ne remet pas en cause une action promotionnelle sur les gammes.

### *Kit caméscope*

Cette opération permet d'affirmer la place de Basile sur le segment haut de gamme mais ne permet pas de combattre l'effritement des parts de marché de Basile sur le segment GSS.



## ***Les actions pour 2004-2005***

### *Action produit :*

- Étoffer le portefeuille en entrée et gamme intermédiaire de caméscopes numériques pour anticiper la baisse prévisible des prix et la disparition des caméscopes analogiques.
- Tirer le marché par l'innovation en créant des produits toujours plus sophistiqués (rôle du leader).

### *Action prix :*

- Suivre l'évolution de la baisse des prix des catégories produits avec une gamme adaptée ou par une action promotionnelle de réajustement.

### *Action distribution :*

- Se renforcer dans les circuits de distribution importants comme les GSS.
- Adapter les gammes en fonction de la demande des circuits

### *Action communication :*

- Développer le leadership de Basile.
- Actions pendant les périodes fortes de vente.

# Mathématiques

## PROGRAMME, CONSEILS, BIBLIOGRAPHIE

### Public concerné

Tout candidat bachelier ayant suivi deux années universitaires (DEUG Sciences, DEUG Économie...) ou de niveau équivalent (BTS, IUT, classes préparatoires Math Spé...).

### Nature de l'épreuve

#### *Première partie*

L'épreuve de mathématiques du concours Passerelle 1 a pour but de tester la bonne assimilation du programme par les candidats, leur capacité de raisonnement et leur aptitude à rédiger et expliquer.

#### *Deuxième partie*

Le sujet est composé de trois exercices indépendants portant sur l'algèbre linéaire, l'analyse et les probabilités-statistiques, conçus, sans grande difficulté théorique, de telle sorte qu'un candidat sérieusement préparé soit en mesure d'aborder l'ensemble des questions.

### Programme

#### *A. Algèbre linéaire*

- a) Espaces vectoriels de dimension finie :
  - vecteurs de  $\mathbb{R}^n$  : opérations internes et externes sur  $\mathbb{R}^n$  (généralisation à partir de  $n=2$  et  $n=3$ ) ;
  - structure d'espace vectoriel ;
  - dépendance et indépendance linéaires ;
  - vecteurs générateurs ;
  - base d'un espace vectoriel : définition.
- b) Matrices :
  - définition (tableau de nombres) ;
  - addition, multiplication par un scalaire, multiplication de deux matrices ;
  - calcul de l'inverse d'une matrice carrée et application à l'équation matricielle  $AX=B$ .
- c) Applications linéaires en dimension finie :
  - rang d'une application linéaire, formule reliant le rang, la dimension du noyau et celle de l'espace de départ ;
  - image par une application linéaire d'une famille liée, d'une famille génératrice, d'un sous-espace vectoriel de l'espace de départ.

#### *B. Analyse*

- a) Suites

- b) Fonctions numériques :
- fonctions logarithme népérien, exponentielles et puissances ;
  - limites, asymptotes ;
  - dérivation ;
  - primitives d'une fonction continue sur un intervalle ;
  - maxima et minima d'une fonction ;
  - représentation graphique.
- c) Calcul intégral :
- intégrale d'une fonction continue sur un segment ;
  - propriétés de l'intégrale ;
  - intégration par parties.

### C. Statistiques et probabilités

- a) Définition d'une probabilité et propriétés ;
- b) Événements indépendants et dépendants relativement à une probabilité ;
- c) Variable aléatoire (ou aléa numérique) prenant un nombre fini de valeurs réelles ;
- d) Distribution (ou loi) de probabilité ;
- e) Fonction de répartition ;
- f) Espérance mathématique, variance, écart type ;
- d) Distributions usuelles de probabilité ;
- h) Distribution de Bernoulli, binomiale ;
- i) Distribution de Poisson : approximation de la distribution binomiale par la loi de Poisson ;
- j) Distribution normale.

### Conseils de préparation

Après avoir bien lu le programme, le candidat doit noter les points inconnus ou trop flous.

Il doit avant tout revoir le cours pour consolider ou apprendre les différentes notions définies dans le programme, ainsi que les résultats (théorèmes et leurs corollaires...) qui en découlent. À chaque notion acquise, le candidat doit tester son degré d'assimilation en faisant de petits exercices.

Les différentes notions du programme étant acquises, le candidat doit faire beaucoup d'exercices et d'annales (en particulier du concours Passerelle 1) sans surtout se précipiter sur la correction.

### Bibliographie

- Jean-Marie MONIER, *Cours et Exercices*, collection « J'intègre », éd. Dunod.
- SIMON et BLUME, *Mathématiques pour économistes*, éd. Economica.
- *Recueil d'exercices et résumés de cours*, coll. « Flash U », éd. Armand Collin.
- Tout livre d'analyse et d'algèbre linéaire de 1<sup>er</sup> cycle universitaire (1<sup>re</sup> année).



# Mathématiques

Ce cas a été rédigé par l'ESC Grenoble.

Durée : 2 heures.

## CONSIGNES

Aucun document n'est autorisé. Calculatrices interdites.

Le barème est le suivant :

Exercice 1 : 6 points ;

Exercice 2 : 6 points ;

Exercice 3 : 8 points.

## SUJET

### Exercice 1

Une urne contient  $k$  jetons numérotés de 1 à  $k$  et on fixe  $i \in \{1, \dots, k\}$ . On effectue  $n$  tirages au hasard et avec remise, on note alors  $X_i$  la variable aléatoire prenant la valeur 1 si le jeton portant le numéro  $i$  n'est jamais sorti, 0 sinon.

1. Pour tout  $i \in \{1, \dots, k\}$ , donner la loi de  $X_i$ .

2. Soit  $Y = \sum_{i=1}^k X_i$  la variable aléatoire égale au nombre de jetons qui ne sont jamais sortis.

a) Déterminer l'espérance de  $Y$  et sa limite lorsque  $n$  tend vers  $+\infty$ .

b) Déterminer  $\lim_{n \rightarrow +\infty} P(Y = 0)$  lorsque  $k = 3$ .

### Exercice 2

Soit pour  $x > 0$ ,  $f(x) = (\sqrt{1+x})(1 + \frac{1}{\sqrt{x}})$ .

1.a) Démontrer que la dérivée  $f'$  de  $f$  vérifie pour tout  $x > 0$ ,  $f'(x) = \frac{x^3 - 1}{2x\sqrt{x}\sqrt{1+x}(x\sqrt{x} + 1)}$ .

b) Montrer que sur  $]0, +\infty[$ ,  $f$  admet un minimum global et le déterminer.

2. Pour tout  $a > 0$  et  $b > 0$ , vérifier que  $f(\frac{a}{b}) = \sqrt{a+b}(\frac{1}{\sqrt{a}} + \frac{1}{\sqrt{b}})$ ; puis, montrer que  $\sqrt{a+b}(\frac{1}{\sqrt{a}} + \frac{1}{\sqrt{b}}) \geq 2\sqrt{2}$  et que l'égalité n'a lieu que lorsque  $a = b$ .

### Exercice 3

On considère la matrice  $A = \begin{pmatrix} 0 & 2 & -1 & 1 \\ 2 & 0 & 0 & 0 \\ -1 & 0 & 0 & 0 \\ 1 & 0 & 0 & 0 \end{pmatrix}$  et  $f$  l'endomorphisme associé à  $A$  dans la base canonique  $(e_1, e_2, e_3, e_4)$  de  $\mathbb{R}^4$ .

1.a) Montrer que  $\mathcal{B}_1 = (e_1, f(e_1))$  est une base de  $\text{Im}(f)$ , image de l'endomorphisme  $f$ .

b) Montrer que l'image de  $f$ ,  $\text{Im}(f)$  et son noyau  $\text{Ker}(f)$  sont supplémentaires dans  $\mathbb{R}^4$ .

2. Soit  $\mathcal{B}_2$  une base de  $\text{Ker}(f)$ .

Écrire la matrice  $B$  de  $f$  dans la base de  $\mathbb{R}^4$  réunion de  $\mathcal{B}_1$  et  $\mathcal{B}_2$ .

3. Pour tout  $p \in \mathbb{N}$ , calculer  $B^{2p}$  et en déduire pour tout  $n \in \mathbb{N}$ ,  $B^n$ .

4. Pour tout  $n \in \mathbb{N}$ , on note  $f^n$  la composée  $n$ -fois de l'endomorphisme  $f$ .

a) Calculer pour tout  $p \in \mathbb{N}$ ,  $f^{2p}(e_1)$ .

b) Déterminer pour tout  $n \in \mathbb{N}$ ,  $A^n$ .

## CORRIGÉ

### Exercice 1

1. On a pour tout  $i \in \{1, \dots, k\}$ ,  $P(X_i = 1) = \left(\frac{k-1}{k}\right)^n = \left(1 - \frac{1}{k}\right)^n$ . Donc pour tout  $i \in \{1, \dots, k\}$ ,  $X_i$  suit une loi de Bernoulli de paramètre  $\left(1 - \frac{1}{k}\right)^n$ .

2. Par linéarité de l'espérance,  $E(Y) = \sum_{i=1}^k E(X_i) = k\left(1 - \frac{1}{k}\right)^n = kq^n$  où  $q = 1 - \frac{1}{k}$ . Comme  $|q| < 1$ ,  $\lim_{n \rightarrow +\infty} E(Y) = 0$ .

3. L'évènement  $(Y = 0)$  est l'évènement "Tous les jetons sont apparus au cours des  $n$  tirages". Une succession de  $n$  tirages avec remise est représentée par une application de l'ensemble  $\{1, \dots, n\}$  dans  $\{1, 2, 3\}$ . Le nombre de façons de réaliser l'évènement  $(Y = 0)$  est donc le nombre d'applications surjectives de  $\{1, \dots, n\}$  dans  $\{1, 2, 3\}$ . On a alors

$P(Y = 0) = \sum_{j=1}^3 (-1)^{j+1} C_3^j \left(\frac{3-j}{3}\right)^n$ . Comme  $\lim_{n \rightarrow +\infty} \left(\frac{3-j}{3}\right)^n = \lim_{n \rightarrow +\infty} \left(1 - \frac{j}{3}\right)^n = 0$  pour  $j \neq 0$ ,  $\lim_{n \rightarrow +\infty} P(Y = 0) = (-1)^0 C_3^0 = 1$ .

### Exercice 2

1. a) Pour  $x > 0$ ,  $f'(x) = \frac{1}{2\sqrt{1+x}} \left(1 + \frac{1}{\sqrt{2}}\right) \frac{\sqrt{1+x}}{2x\sqrt{x}} = \frac{x\sqrt{x}-1}{2x\sqrt{x}\sqrt{1+x}} = \frac{(x\sqrt{x})^2 - 1^2}{2x\sqrt{x}\sqrt{1+x}(x\sqrt{x}+1)}$

On a bien  $f'(x) = \frac{x^2 - 1}{2x\sqrt{x}\sqrt{1+x}(x\sqrt{x}+1)}$

b) On a  $x^3 - 1 = (x - 1)(x^2 + x + 1)$ , donc  $x^3 - 1 = 0$  pour  $x \in \mathbb{R}$ , si et seulement si  $x = 1$ . Alors d'après a),  $f'$  s'annule seulement en  $x = 1$  et en changeant de signe. Donc  $f$  admet un minimum global en  $x = 1$  qui vaut  $f(1) = 2\sqrt{2}$ .

2. Pour tout  $a > 0$  et  $b > 0$ , d'après la question précédente,  $f\left(\frac{a}{b}\right) \geq 2\sqrt{2}$  et d'après l'étude de  $f$ ,  $2\sqrt{2}$  n'a qu'un seul antécédent par  $f$ , à savoir 1. Donc  $f\left(\frac{a}{b}\right) = 2\sqrt{2}$  si et seulement si  $\frac{a}{b} = 1$  c'est-à-dire  $a = b$ .

### Exercice 3

1.  $\text{Im}(f) = \text{Vect}(f(e_1), f(e_2), f(e_3), f(e_4))$ . Or  $f(e_1) = 2e_2 - e_3 + e_4$ ,  $f(e_2) = 2e_1$ ,  $f(e_3) = -e_1$  et  $f(e_4) = e_1$ , donc  $\text{Im}(f)$  a pour base  $\mathcal{B}_1 = (e_1, 2e_2 - e_3 + e_4)$ . Comme  $\dim(\text{Im}(f)) = 2$ ,  $\dim(\text{Ker}(f)) = 2$  et alors  $\text{Ker}(f)$  admet pour base  $\mathcal{B}_2 = (e_2 + 2e_3, e_3 + e_4)$ . On vérifie que la famille  $\mathcal{B} = (e_1, 2e_2 - e_3 + e_4, e_2 + 2e_3, e_3 + e_4)$  est une famille libre de  $\mathbb{R}^4$  donc une base. Ainsi,  $\text{Im}(f)$  et  $\text{Ker}(f)$  sont supplémentaires dans  $\mathbb{R}^4$ .

2. On décompose les images par  $f$  des vecteurs composant  $\mathcal{B}$ , dans la base  $\mathcal{B}$ . On trouve

$$B = \begin{pmatrix} 0 & 6 & 0 & 0 \\ 1 & 0 & 0 & 0 \\ 0 & 0 & 0 & 0 \\ 0 & 0 & 0 & 0 \end{pmatrix}.$$

3. On remarque que  $B^2 = \begin{pmatrix} 6 & 0 & 0 & 0 \\ 0 & 6 & 0 & 0 \\ 0 & 0 & 0 & 0 \\ 0 & 0 & 0 & 0 \end{pmatrix}$ , puis par récurrence on montre que pour tout

$$p \in \mathbb{N}, B^{2p} = \begin{pmatrix} \theta^p & 0 & 0 & 0 \\ 0 & \theta^p & 0 & 0 \\ 0 & 0 & 0 & 0 \\ 0 & 0 & 0 & 0 \end{pmatrix} \text{ et on déduit en écrivant que}$$

$$B^{2p+1} = B^{2p} \cdot B, B^{2p+1} = \begin{pmatrix} 0 & \theta^{p+1} & 0 & 0 \\ \theta^p & 0 & 0 & 0 \\ 0 & 0 & 0 & 0 \\ 0 & 0 & 0 & 0 \end{pmatrix}. \text{ On a donc } B^n \text{ pour tout } n \in \mathbb{N}.$$

4.a) On a  $f^2(e_1) = 6e_1$  et on montre par récurrence que pour tout  $p \in \mathbb{N}$ ,  $f^{2p}(e_1) = \theta^p e_1$ .

b) Avec a) et en écrivant que  $\forall p \geq 1, f^{2p} = f^{2(p-1)+1} \circ f$ , on obtient  $f^{2p}(e_2) = 2\theta^{p-1} f(e_1)$ ,  $f^{2p}(e_3) = -\theta^{p-1} f(e_1)$  et

$$f^{2p}(e_4) = \theta^{p-1} f(e_1). \text{ On a alors } A^{2p} = \begin{pmatrix} \theta^p & 0 & 0 & 0 \\ 0 & 4\theta^{p-1} & -2\theta^{p-1} & 2\theta^{p-1} \\ 0 & -2\theta^{p-1} & \theta^{p-1} & -\theta^{p-1} \\ 0 & 2\theta^{p-1} & -\theta^{p-1} & \theta^{p-1} \end{pmatrix} \text{ et}$$

$$\text{on déduit en écrivant que } A^{2p+1} = A^{2p} \cdot A, A^{2p+1} = \begin{pmatrix} 0 & 2\theta^p & -\theta^p & \theta^p \\ 2\theta^p & 0 & 0 & 0 \\ -\theta^p & 0 & 0 & 0 \\ \theta^p & 0 & 0 & 0 \end{pmatrix}.$$

On a donc  $A^n$  pour tout  $n \in \mathbb{N}$ .

# Philosophie, Lettres et Sciences humaines

## PROGRAMME, CONSEILS, BIBLIOGRAPHIE

### LITTÉRATURE

#### Public concerné

L'épreuve de littérature telle qu'elle est proposée dans le cadre du concours ne s'adresse pas à des étudiants spécialisés en littérature.

Tout étudiant peut donc envisager de faire le choix de se lancer dans la dissertation littéraire, sous certaines conditions néanmoins.

#### Nature de l'épreuve

Le sujet demande de la part de l'étudiant des connaissances littéraires acquises au cours de sa scolarité :

- connaissances « classiques » : les grands auteurs au programme des classes de seconde et première ;
- connaissances « approfondies » : les auteurs étudiés en scolarité après le baccalauréat ;
- connaissances « personnelles » : les auteurs choisis librement dans la pratique de la lecture comme loisir.

#### Programme

- En 2003, le thème était « Le temps ».
- En 2004, le thème était « Bonne et mauvaise littérature ».
- En 2005, le thème sur lequel vous réfléchirez sera « Le rire ».

#### Conseils de préparation

Pour traiter correctement le sujet, il est attendu de l'étudiant :

- Une capacité à lire et comprendre un sujet en recherchant les différents aspects de traitement possibles et les différents points de vue possibles. Il convient donc de se défier d'une lecture univoque du sujet proposé. L'exploration des termes de l'énoncé est particulièrement recommandée.
- Qu'il mobilise ses connaissances dans le domaine de la littérature, quelles que soient les sources d'acquisition. L'originalité des auteurs cités n'est pas un critère déterminant.
- Qu'il structure correctement son raisonnement afin de développer un point de vue avec progression et en s'appuyant sur des références précises (auteurs et œuvres).
- Qu'il organise son écriture afin de conduire ce raisonnement : introduction, développement et conclusion. Les règles traditionnelles de construction d'un devoir, d'une partie et d'un paragraphe doivent être maîtrisées.
- Qu'il témoigne d'une maîtrise de l'expression et de la communication écrites dans le souci de communiquer avec un lecteur.

- Qu'il témoigne d'une maîtrise de la langue française dans la correction orthographique et grammaticale.
- La capacité à développer un point de vue personnel, notamment en situant la littérature dans un contexte (historique, socioculturel...) est appréciée.
- Les compétences méthodologiques pour répondre au sujet sont celles développées dans l'apprentissage scolaire.

### Bibliographie

Tout étudiant pourra s'appuyer sur les cours suivis dans son cursus (se reporter aux programmes de français et littérature des lycées de l'Éducation nationale).

Aucun ouvrage particulier n'est à recommander sinon les manuels de français de seconde, première et terminale.

Certains sites sur Internet sont consacrés à la littérature (« auteurs », « littérature », « rubriques littéraires », « écrivains », « poètes », « histoire littéraire », « culture et littérature », « histoire de la langue française », « notions minimales d'histoire littéraire », etc.).

Cependant, l'entraînement est une source considérable de progrès.

L'évaluation ou l'auto-évaluation (référence à des corrigés de sujets donnés dans des ouvrages d'annales) sont nécessaires lors de la préparation.

## PHILOSOPHIE

### Public concerné

L'épreuve de philosophie, telle qu'elle est proposée dans le cadre de ce concours, ne s'adresse pas à des étudiants spécialisés en philosophie.

Tout étudiant peut donc envisager de faire le choix de se lancer dans la dissertation de philosophie, sous certaines conditions néanmoins.

- Il est nécessaire d'avoir acquis de manière assez ferme les principales bases de la discipline lors de l'année d'initiation à la réflexion que représente la classe de terminale du lycée (les exigences fondamentales qui prévalent pour la correction de cette épreuve du concours « Passerelle » sont les mêmes que celles qui régulent la préparation et l'évaluation du baccalauréat : mêmes règles de composition de la dissertation, même corpus d'auteurs...).
- Il convient d'avoir consolidé et élargi sa culture générale lors des deuxième ou troisième années d'études post-baccalauréat : la réflexion ne s'exerce pas à vide, dans le vague ; elle suppose de la part des candidats, outre un bagage philosophique minimal, des connaissances diverses fournissant références et exemples susceptibles d'appuyer et d'éclairer leurs analyses (littérature, histoire, arts, sciences...).
- Enfin, les candidats doivent posséder quelques dispositions à l'interrogation critique du monde et de soi-même : curiosité et ouverture d'esprit permettent de soutenir l'effort d'une raison qui s'exerce à la liberté de penser et qui, sensible à la permanence et à l'actualité du questionnement philosophique, vise à aller plus loin dans la conquête de cette liberté, clé d'une maîtrise de sa propre pensée.

## Programme

- En 2003, le thème était « Puissance du langage ».
- En 2004, le thème était « Le droit : instance d'ordre ou de justice ? »
- En 2005, le thème sur lequel vous réfléchirez sera « Le désir ».

## Conseils de préparation

Exigeante, l'épreuve de dissertation philosophique est, toutefois, accessible à condition de s'engager dans un travail régulier à mener sur deux fronts.

### *Sur le plan des connaissances à posséder*

A déjà été mentionnée l'importance d'une bonne culture générale.

Pour ce qui est du bagage philosophique à se constituer ou à consolider, il est attendu des candidats qu'ils maîtrisent un certain nombre de grands concepts philosophiques (termes techniques, définitions précises, distinctions par rapport au langage usuel...) et qu'ils connaissent quelques auteurs majeurs, les grandes lignes de leurs analyses élaborées sur tel ou tel thème.

À cette fin, il importe de procéder à des lectures, accompagnées de prises de notes, débouchant si possible aussi sur des fiches de lectures. Lire le plus possible de textes philosophiques est donc capital, pour connaître les problématiques des auteurs, pour se confronter à d'autres pensées que la sienne, pour s'imprégner de démarches exemplaires par leur rigueur démonstrative et/ou leur puissance interrogatrice. Mais, comme il est difficile d'entrer dans des œuvres longues et des systèmes d'une complexité savante, il faut plutôt veiller à se délimiter des parcours de lecture bien précis, sans se fixer d'objectifs démesurés : on n'attend pas des candidats des connaissances pointues ni érudites en histoire de la philosophie.

Viser l'exhaustivité ferait courir le risque de la dispersion et de la superficialité. Lire des passages, des extraits, peut s'avérer déjà très fécond pour exercer la réflexion (et donc suffisant pour souscrire aux exigences de l'épreuve), dès lors que cette lecture est attentive et méthodique. Aussi conseillons-nous ci-dessous, outre des œuvres philosophiques, quelques ouvrages « scolaires » à la fois clairs et consistants, aide précieuse pour une approche progressive des concepts et des textes.

### *Sur le plan des techniques à maîtriser pour l'écriture et l'organisation de la dissertation*

Cet aspect du travail suppose l'apprentissage et la mise en œuvre de méthodes et de règles formelles dont certaines sont étudiées, approfondies tout au long de la scolarité : depuis des conventions générales d'écriture (paragraphe et alinéas séparant les idées et les parties, titres d'œuvres à souligner, exclusion des abréviations...), jusqu'à des règles de rhétorique plus spécifiques à la dissertation (division en introduction – développement – conclusion, transition entre chaque grande partie du développement, usage de connecteurs logiques...).

En ce qui concerne plus particulièrement la dissertation de philosophie, il est requis des candidats qu'ils s'attachent à deux points :

- a) l'énoncé-question ne peut être abordé sans un travail préalable précis d'analyse et de réflexion sur les termes du sujet (leurs différentes significations), sur la forme du

questionnement, sur ses présupposés : repérer et/ou reformuler tous ces éléments permet de délimiter les enjeux du sujet et, par là même, de dégager les niveaux de réponse à proposer dans la copie.

- b) l'essentiel du travail consiste à produire une argumentation cohérente, claire et rigoureuse, faisant progresser l'analyse vers l'établissement d'une réponse, d'une thèse, qui soit la plus rationnelle, la plus justifiée possible, face au(x) problème(s) soulevé(s) par la question de départ. Les connaissances (définitions conceptuelles, auteurs...) sont à mobiliser par le candidat au cours de la copie, non pour faire montre de sa culture, quelle qu'elle soit, ni pour se dispenser de réfléchir (en utilisant, par exemple, les auteurs comme arguments d'autorité), mais pour enrichir et aiguiser ses propres analyses, ses idées, approches et questionnements critiques.

## Bibliographie

### *Instruments de travail*

- É. CLÉMENT (dir.), C. DEMONQUE, P. KHAN et al., *Pratique de la philosophie de A à Z*, éd. Hatier. Dictionnaire présentant aussi bien des notions, des concepts, que des philosophes, des textes : très utile, très complet.
- Ouvrage collectif, *Gradus philosophique (répertoire d'introductions méthodiques à la lecture des œuvres)*, éd. Garnier-Flammarion, 1994. Des articles relativement courts présentent de nombreuses œuvres majeures après une biographie succincte de l'auteur, ex. : pour Platon, présentation de quatre dialogues, *Ménon*, *Phédon*, *Phèdre*, *Timée*.
- C. ROUX-LANIER (dir.), *Le Temps des philosophes*, éd. Hatier, 1995. Il s'agit d'un manuel à destination des terminales L, ES, S, mais qui représente une vaste somme proposant des textes classés chronologiquement, situés dans leurs contextes historique et culturel, un glossaire final – termes techniques classés par auteurs, etc.
- Léon-Louis GRATELOUP, *Anthologie philosophique, nouveaux éléments pour la réflexion*, Hachette-Lycée. C'est un autre manuel dont le classement n'est pas chronologique mais thématique : notions classées alphabétiquement, de « Anthropologie » à « Violence ».

### *Textes fondamentaux*

Nous ne précisons pas d'éditions car il en existe plusieurs pour tous ces textes : soit en petits classiques, soit en collections de poche – Hachette, Folio-Essais, Garnier-Flammarion, Points-Seuil, Vrinpoche, Presses-Pocket Agora, Tel-Gallimard, 10/18, etc.

Platon : *Apologie de Socrate* ; *Ménon* ; *Gorgias* ; *La République* ; *Phèdre*, *Le Banquet*... Aristote : *Éthique à Nicomaque* ; *La Politique*.../Épictète : *Manuel*/Épicure : *Lettre à Ménécée*/Machiavel : *Le Prince*/Hobbes : *Le Citoyen* ; *Léviathan*/Descartes : *Méditations métaphysiques* ; *Le Discours de la Méthode*.../Pascal : *Pensées*/Spinoza : *Éthique* ; *Traité théologico-politique*/Rousseau : *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* ; *Le Contrat social*.../Kant : *Critique de la raison pure* ; *Fondements de la métaphysique des mœurs* ; *Opuscules sur l'histoire (Idée d'une histoire*

*universelle, Projet de paix perpétuelle).../Hegel: La Raison dans l'histoire; Esthétique; La Phénoménologie de l'esprit.../Marx (et Engels): Le Manifeste du parti communiste.../Nietzsche: Généalogie de la morale; Par-delà le bien et le mal; Crépuscule des idoles, Le Gai Savoir.../Freud: Cinq leçons sur la psychanalyse; Sur le rêve; Malaise dans la civilisation.../Alain: Idées; Éléments de philosophie; Propos (sur les pouvoirs; sur le bonheur).../Bergson: L'Évolution créatrice; Le Rire; La Pensée et le Mouvant; L'Énergie spirituelle.../Bachelard: La Formation de l'esprit scientifique; La Philosophie du non; La Psychanalyse du feu.../Merleau-Ponty: Phénoménologie de la perception; Éloge de la philosophie; L'Œil et L'Esprit.../Sartre: L'Être et le Néant; L'existentialisme est un humanisme.../Arendt: Le Système totalitaire; Du mensonge à la violence; Condition de l'homme moderne.../Lévi-Strauss: Tristes Tropiques; Race et Histoire.../Michel Foucault: L'Ordre du discours; Histoire de la folie à l'âge classique; Les Mots et les Choses...*

## SCIENCES HUMAINES

### Public concerné

Les candidats susceptibles de choisir l'épreuve de sciences humaines doivent posséder une solide culture générale en histoire, sociologie et/ou économie.

Toutes ces sciences sociales abordent un même phénomène sous des angles différents mais complémentaires.

Elles permettent de se déprendre des préjugés du discours commun.

Il convient donc de ne pas se satisfaire du seul discours journalistique qui ne saurait suffire à se constituer une culture générale: il faut connaître les bases des disciplines de sciences sociales ainsi que leur esprit pour mieux sociologiser un problème d'actualité à l'aide de références et d'outils conceptuels.

### Programme

- En 2003, le thème était « Religion et société ».
- En 2004, le thème était « Sociologie de la famille ».
- En 2005, le thème sur lequel vous réfléchirez sera « Normes et déviance ».

### Conseils de préparation

- L'intelligence du sujet forme le premier critère de l'évaluation. Elle tient dans la capacité de problématisation d'une question, c'est-à-dire dans la capacité à soulever les enjeux intellectuels qui s'y attachent. Cela suppose une connaissance des grandes questions qui traversent les sciences humaines et sociales. Cette bonne culture suppose maîtrise des concepts et connaissance des auteurs essentiels (voir bibliographie). Première recommandation donc: procéder à des lectures.
- La possession de connaissances techniques sur le thème proposé forme le deuxième critère. Connaissances factuelles (chiffres, données, résultats d'enquête, etc.) et connaissance d'auteurs spécialisés sur la question. Nourrir la copie d'un point de vue d'expert suppose l'appropriation de ces connaissances. Les copies se révèlent souvent très pauvres en la matière.



- Enfin, troisième recommandation générique : la démonstration de la maîtrise des règles élémentaires de la dissertation. Capacité à développer une argumentation (plan, architecture de la dissertation), respect de la langue (syntaxe et orthographe).

### **Bibliographie**

Lire les manuels de sociologie et les introductions à l'économie sur trois fondateurs des sciences sociales :

- Laurent FLEURY, *Max Weber*, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2001.
- Philippe STEINER, *La Sociologie de Durkheim*, La Découverte, coll. « Repères », 1994.
- Frédéric VANDENBERGHE, *La Sociologie de George Simmel*, La Découverte, coll. « Repères », 2001.

# Philosophie, Lettres et Sciences humaines

Ce cas a été rédigé par l'ESC Rennes.

**Durée : 2 heures.**

## CONSIGNES

Aucun document n'est autorisé.

Le candidat doit choisir un sujet parmi les trois sujets proposés. Le numéro du sujet choisi doit être indiqué sur la première page de la copie.

## SUJET

### *Sujet n° 1: Philosophie*

**« Mieux vaut une injustice qu'un désordre », selon Goethe.  
Qu'en pensez-vous ?**

---

### *Sujet n° 2: Lettres*

#### **Le droit de lire n'importe quoi**

À propos du « goût », certains de mes élèves souffrent beaucoup quand ils se trouvent devant l'archi-classique sujet de dissertation : « Peut-on parler de bons et de mauvais romans ? » Comme sous leurs dehors « moi je ne fais pas de concession » ils sont plutôt gentils, au lieu d'aborder l'aspect littéraire du problème, ils l'envisagent d'un point de vue éthique et ne traitent la question que sous l'angle des libertés. Du coup, l'ensemble de leurs devoirs pourrait se résumer par cette formule : « Mais non, mais non, on a le droit d'écrire ce qu'on veut, et tous les goûts des lecteurs sont dans la nature, non mais sans blague ! » Oui... oui, oui... position tout à fait honorable...

N'empêche qu'il y a de bons et de mauvais romans. On peut citer des noms, on peut donner des preuves.

Pour être bref, taillons très large : disons qu'il existe ce que j'appellerai une « littérature industrielle » qui se contente de reproduire à l'infini les mêmes types de récits, débite du stéréotype à la chaîne, fait commerce de bons sentiments et de sensations fortes, saute sur tous les prétextes offerts par l'actualité pour pondre une fiction de circonstance, se livre à des « études de marché » pour fourguer, selon la « conjoncture », tel type de « produit » censé enflammer telle catégorie de lecteurs.

Voilà, à coup sûr, de mauvais romans.

Pourquoi ? Parce qu'ils ne relèvent pas de la création mais de la reproduction de « formes » préétablies, parce qu'ils sont une entreprise de simplification (c'est-à-dire de

mensonges), quand le roman est art de vérité (c'est-à-dire de complexité), parce qu'à flatter nos automatismes ils endorment notre curiosité, enfin et surtout parce que l'auteur ne s'y trouve pas, ni la réalité qu'il prétend nous décrire.

Bref, une littérature du « prêt à jouir », faite au moule et qui aimerait nous ficeler dans le moule.

Ne pas croire que ces idioties sont un phénomène récent, lié à l'industrialisation du livre. Pas du tout. L'exploitation du sensationnel, de la blquette, du frisson facile dans une phrase sans auteur ne date pas d'hier. Pour ne citer que deux exemples, le roman de chevalerie s'y est embourbé, et le romantisme longtemps après lui.

À quelque chose malheur étant bon, la réaction à cette littérature dévoyée nous a donné deux des plus beaux romans qui soient au monde : Don Quichotte et Madame Bovary.

Il y a donc de « bons » et de « mauvais » romans.

Le plus souvent, ce sont les seconds que nous trouvons d'abord sur notre route.

Et ma foi, quand ce fut mon tour d'y passer, j'ai le souvenir d'avoir trouvé ça « vachement bien ». J'ai eu beaucoup de chance : on ne s'est pas moqué de moi, on n'a pas levé les yeux au ciel, on ne m'a pas traité de crétin. On a juste laissé traîner sur mon passage quelques « bons » romans en se gardant bien de m'interdire les autres.

C'était la sagesse.

Les bons et les mauvais, pendant un certain temps, nous lisons tout ensemble. De même que nous ne renonçons pas du jour au lendemain à nos lectures d'enfant. Tout se mélange. On sort de Guerre et Paix pour replonger dans la Bibliothèque verte. On passe de la collection Harlequin (des histoires de beaux toubibs et d'infirmières méritantes) à Boris Pasternak et à son Docteur Jivago – un beau toubib, lui aussi, et Lara une infirmière ô combien méritante !

Et puis, un jour, c'est Pasternak qui l'emporte.

Insensiblement, nos désirs nous poussent à la fréquentation des « bons ». Nous cherchons des écrivains, nous cherchons des écritures ; finis les seuls camarades de jeu, nous réclamons des compagnons d'être. L'anecdote seule ne nous suffit plus. Le moment est venu où nous demandons au roman autre chose que la satisfaction immédiate et exclusive de nos sensations.

Une des grandes joies du « pédagogue », c'est – toute lecture étant autorisée – de voir un élève claquer tout seul la porte de l'usine Best-seller pour monter respirer chez l'ami Balzac.

**Daniel Pennac, *Comme un roman*, 1992.**

*Après en avoir résumé les idées principales, vous analyserez et commenterez ce texte en prenant appui sur votre propre expérience de la littérature.*

---

**En quoi la famille peut-elle être définie aujourd'hui comme une institution sociale en crise ?**

**CORRIGÉ**

**Sujet n° 1 : Philosophie**

**« Mieux vaut une injustice qu'un désordre », selon Goethe.  
Qu'en pensez-vous ?**

**Principaux axes pour la problématique**

Le sujet paraît acculer à un choix peu ouvert, qui plonge la réflexion dans le registre du négatif et d'une humanité défectueuse : il y aurait nécessité de *choisir entre deux maux, injustice et désordre, pour déterminer le moins pire*. Aucun des deux ne peut être voulu pour lui-même, dans aucune société : aucun n'est fin en soi, aucun ne peut être converti en norme absolue. Il faudrait, en cherchant quels arguments l'emportent pour fonder le rejet ou l'adoption de la position de Goethe, se résoudre, se résigner à privilégier injustice ou désordre à défaut de concilier les valeurs d'ordre et de justice.

*La question concerne au premier chef les responsables politiques*, chargés de veiller à la fois au maintien de l'ordre public et à la garantie de la justice. Dans le cadre d'un État de droit, un des enjeux majeurs de l'exercice du pouvoir est de répondre à cette double mission combinée. Comment arbitrer en cas de conflit ? Quelle doit être la priorité ? Sous l'angle de l'État ou de l'homme politique, l'option prioritaire est sans doute l'ordre. Jusqu'à quel point alors la préservation de l'ordre public peut-elle autoriser des injustices ? Souvent justifiées au nom de l'efficacité, et présentées comme inévitables, ces injustices ne compromettent-elles pas le but qu'on prétend atteindre par elles ? Peut-on établir ou restaurer une paix, une concorde durables sur fond d'injustices ? Que vaut l'ordre qui serait ainsi obtenu ?

*La question concerne plus généralement tout citoyen*, tout membre ou organisation de la société civile. Elle engage d'une part une réflexion sur les critères permettant de juger un régime politique, une idéologie, une situation sociale, des réformes institutionnelles. Telles mesures prises par un État révèlent-elles un souci dominant d'ordre ou bien de justice ou encore une visée équilibrée des deux à la fois, ce qui seul irait dans le sens de conforter un État de droit ? Mais la question soulève d'autre part le problème des moyens à utiliser face à un régime qui multiplierait les injustices voire les légaliserait (ex. : discriminations inscrites dans la loi). Lorsqu'un régime bafoue ouvertement les droits de tous ou d'une partie des citoyens, l'action de contestation peut-elle s'orienter vers le risque du désordre ? Y a-t-il des violences légitimes ? La révolte, l'insurrection peuvent-elles être reconnues comme des droits ? Un choix de l'une contre l'autre est-il inévitable ?

Enfin, de manière plus critique sur ce choix peu ouvert auquel confronte le sujet, on peut remettre en question la validité même d'un tel dilemme. Un tel choix s'impose sans doute dans des situations d'exception : crises, oppressions extrêmes, brisures dans l'histoire d'une communauté sociale et politique. Il y aurait alors inévitablement à trancher entre ordre et justice, à subordonner l'un à l'autre en allant jusqu'à sacrifier l'un des deux. Mais *le fait même de poser le choix en ces termes est sans doute en soi porteur de dangers*. Qu'elle soit clairement ou subrepticement proposée en ces termes, c'est-à-dire sous la figure d'une incompatibilité qui serait inévitable, d'une impossibilité à concilier ordre et justice, une telle alternative peut être dénoncée comme trop restrictive et dangereuse parce qu'orientée et chargée de déraison : déraison du côté d'un activisme révolutionnaire qui n'hésiterait pas à en passer par la violence de la Terreur ou de la Dictature du prolétariat... au nom de la Justice ; déraison d'une certaine « raison d'État » souvent invoquée pour réprimer, supprimer des libertés publiques, décréter l'état d'urgence... au nom de la Sécurité.

### Remarques complémentaires :

- Figure célèbre : Ponce Pilate. Bien que reconnaissant l'innocence de Jésus, il le laisse condamner injustement : il le livre au supplice infamant de la croix, et « s'en lave les mains »... Sans doute pour écarter tout trouble public, tout risque d'émeute populaire. La paix de tous peut-elle se payer par la mort d'un innocent ?
- Montesquieu propose un élément de réponse : « Une injustice faite à un seul est une menace faite à tous. »
- « *Le problème est ici celui du droit à l'insurrection, ou plutôt celui du devoir d'insurrection. Il y a, dans toute société, un désordre établi. Chaque communauté se fonde sur des compromis, sur des transactions avec l'exigence des valeurs. La belle harmonie de la civilisation grecque n'est possible que grâce à l'institution de l'esclavage. Un moment vient où la conscience se révolte et où l'esclavage apparaît scandaleux, d'autant que des moyens techniques nouveaux permettent de mettre en œuvre d'autres ressources d'énergie. Il a pourtant fallu attendre 1848 pour que la France réalise officiellement la suppression de l'esclavage. Les États-Unis y renonceront seulement au prix de la guerre de Sécession. Or il y a toujours des esclavages à supprimer, des injustices qui garantissent un ordre abusif. Toujours est nécessaire le recommencement de cette autre guerre de Sécession de l'homme qui n'est pas d'accord et qui le proclame, à ses risques et périls. Il y a des hommes qui préfèrent prendre parti pour le désordre, si le désordre est le seul moyen de hâter l'avènement de la justice et de promouvoir les valeurs. Celui qui, d'ailleurs, se désolidarise ainsi agit sous l'inspiration d'un vif sentiment de solidarité. Il en appelle de la communauté imparfaite et fautive à une communauté plus vraie.* » (Georges Gusdorf, *Traité de l'existence morale*, A. Colin, 1949.)

**Le droit de lire n'importe quoi  
(Daniel Pennac, *Comme un roman*, 1992.)**

**Attendus**

***L'auteur du texte proposé***

Daniel Pennac est né en 1944. Romancier et essayiste, il fait partie notamment de la nouvelle vague du roman policier français (*Au Bonheur des ogres*, 1985) et écrit des romans pour la jeunesse (*La série des Kamo*). Il est particulièrement connu du grand public pour sa saga Malaussène : *La Petite marchande de prose* (1990, Prix du livre Inter), *Monsieur Malaussène* (1995).

***Ce sujet doit permettre au candidat :***

- de faire montre de sa capacité à comprendre et résumer un texte ;
- de développer un point de vue personnel sur la notion de qualité en littérature ;
- de témoigner de son parcours de lecteur et de justifier ses goûts.

***Il est attendu du candidat :***

- qu'il analyse le texte de façon critique ;
- qu'il construise sa réflexion, après le résumé du texte, en la structurant selon les normes scolaires et universitaires. Ainsi :
  - il devra préciser l'approche choisie pour l'analyse et le commentaire ainsi que le plan suivi ;
  - il devra structurer cette analyse et ce commentaire en parties différenciées et complémentaires. Ces parties devront également être structurées : annonce de leur intention, développement, conclusion intermédiaire sous forme de transition. Elles devront s'enchaîner de façon complémentaire et dynamique ;
  - il devra conclure de façon logique, par rapport à son développement, et ouverte sur des perspectives ;
- qu'il développe un point de vue personnel, n'hésitant pas à prendre position ;
- qu'il illustre à partir d'exemples tirés de ses connaissances. Ainsi, il témoignera de sa culture littéraire et de ses capacités d'analyse critique ;
- qu'il argumente ses points de vue ou prises de positions.

*NB : La qualité de l'expression écrite sera prise en compte : richesse du vocabulaire, correction orthographique et grammaticale, clarté de la syntaxe.*

***Dans un premier temps, le candidat devra résumer le texte en retenant les idées principales :***

- Refus d'un « consensus mou » sur la question posée de la « bonne » et de la « mauvaise » littérature.
- Proposition d'une définition de la « mauvaise littérature », appelée ici « littérature industrielle » : stéréotypie des histoires et des effets, recyclage selon les

centres d'intérêt dictés par l'actualité, absence de création et de recherche de la vérité, présentée par Pennac comme complexe...

- Reconnaissance que le goût pour la littérature et la lecture peut être favorisé par la rencontre de ces « mauvais romans ».
- Proposition de définition d'une « bonne littérature » par opposition à la précédente: recherche d'une vérité sur l'être et sur la vie, d'une écriture de qualité, l'histoire racontée n'étant pas en elle-même un facteur de différence...
- Appel au pédagogue: patience, tolérance pour développer le goût du lecteur de façon autonome.
- Confiance dans la capacité du lecteur à rechercher une autre forme de littérature que la « mauvaise », puis à s'y plaire.

**À l'issue de son résumé, le candidat pourra, selon son choix :**

- Discuter le texte et proposer sa définition des « bons romans » et des « mauvais romans ».
- Discuter le texte et témoigner de son parcours de lecteur passant des « mauvais » aux « bons romans ».

**On appréciera que le candidat développe dans cette seconde partie une lecture critique du texte de Daniel Pennac. Ainsi :**

- Il pourra discuter la dichotomie développée dans le texte en rappelant que des auteurs sont passés de la « mauvaise » à la « bonne » littérature. Des exemples variés s'offrent à lui comme :
  - Le procès intenté à Gustave Flaubert à la parution de *Madame Bovary* (1857),
  - Plus près de nous, celui intenté à Boris Vian à la parution de *J'irai cracher sur vos tombes* (1947).
- Ces exemples, en les élargissant, montrent le glissement dans l'opinion, qui s'opère pour un même auteur, une école (le surréalisme) ou un genre (la bande dessinée) de l'exclusion à la reconnaissance.
- Des connaissances actuelles lui permettraient de citer des auteurs publiant dans des genres différents : roman et roman policier, par exemple (Tonino Benacquista, Hervé Jaouen, Thierry Jonquet) en y jouissant de la même reconnaissance.

**Il est donc possible d'avancer :**

- Que la littérature ne peut pas se ranger en deux catégories aussi facilement que le fait Daniel Pennac,
- Que la frontière qu'il établit, si elle fonctionne sur les romans qu'il cite, risque d'être beaucoup plus perméable sur d'autres romans ou d'autres genres littéraires.

Il est également possible que le candidat témoigne de son parcours en justifiant les propos de Daniel Pennac. Cependant, il devra faire montre de recul par rapport au texte pour que le traitement du sujet soit complètement satisfaisant.

On apprécierait que le candidat élargisse spontanément sa réflexion à d'autres disciplines que la littérature (peinture, cinéma...) afin de tirer un enseignement plus général et de mieux argumenter sa position.

**En quoi la famille peut-elle être définie aujourd'hui comme  
une institution sociale en crise ?**

**Bibliographie**

*Avertissement : L'absence de la mention du lieu d'édition dans les références qui suivent signifie que celui-ci est Paris.*

*Cette bibliographie n'est pas exhaustive. Elle n'est qu'indicative.*

- ARIÈS Philippe, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime* [1960], Seuil, coll. « Points-Histoire », 1975.
- BOURDIEU Pierre, « La terre et les stratégies matrimoniales », in *Annales ESC*, 4-5, juil.-oct. 1972, pp. 1105-1125, repris in *Le Sens pratique*, Éditions de Minuit, 1980, pp. 249-270.
- BOZON Michel et HÉRAN François, « La découverte du conjoint (I) », in *Population*, n° 6, 1987, pp. 943-986.
- BOZON Michel et HÉRAN François, « La découverte du conjoint (II) », in *Population*, n° 1, 1988, pp. 121-150.
- BURGUIÈRE André (dir.), *Histoire de la famille*. Tome III. *Le Choc des modernités*, préf. de Jack Goody, Armand Colin, 1986.
- COMAILLE Jacques, *Les Stratégies des femmes. Travail, famille et politique*, La Découverte, 1993.
- COMAILLE Jacques et MARTIN Claude, *Les Enjeux politiques de la famille*, Bayard éditions, 1998.
- DELIÈGE Robert, *Anthropologie de la parenté*, Armand Colin, coll. « Cursus », 1996.
- DONZELOT Jacques, *La Police des familles*, postface de Gilles Deleuze, Éd. de Minuit, 1977.
- DUBY Georges et LE GOFF Jacques, *Famille et parenté dans l'Occident médiéval*, École française de Rome, 1977.
- DURKHEIM Émile, « Famille, mariage et systèmes domestiques », in *Textes III. Fonctions sociales et institutions*, Éditions de Minuit, 1975, pp. 7-154.
- EVANS-PRITCHARD Edward-Evan, *Les Nuer. Description des modes de vie et des institutions politiques d'un peuple nilote*, [1937], Gallimard, coll. « Tel », 1994.
- FOX Robin, *Anthropologie de la parenté. Une analyse de la consanguinité et de l'alliance* [1967], Gallimard, coll. « Les essais », 1972.
- GHASARIAN Christian, *Introduction à l'étude de la parenté*, Seuil, Points/Essais, 1996.
- GIRARD Alain, *Le Choix du conjoint*, PUF-INED, 1964.
- GOODY Jack, *L'évolution de la famille et du mariage en Europe* [1983], trad. de Marthe Blinoff, préf. de Georges Duby, Armand Colin, 1985.
- GULLESTAD Marianne et SEGALÉN Martine (dir.), *La Famille en Europe. Parenté et perpétuation familiale*, La Découverte, coll. « Recherches », 1995.
- HÉRITIER Françoise, *L'Exercice de la parenté*, Gallimard-Le Seuil, coll. « Hautes Études », 1981.
- KAUFMANN Jean-Claude (dir.), *Faire ou faire-faire. Famille et Services*, PUR, Rennes, 1995.
- KAUFMANN Jean-Claude, *La Trame conjugale. Analyse du couple par son linge*, Nathan, coll. « Essais et recherches », 1992.
- KAUFMANN Jean-Claude, *Sociologie du couple*, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1993.  
*L'Année sociologique*, « Sociologie de la famille (1965-1985) », n° 37, 1987.
- LE GALL Didier et MARTIN Claude (dir.), *Familles et politiques sociales. Dix questions sur le lien familial contemporain*, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 1996.
- LE PLAY Frédéric, *Les Mélouga. Une famille pyrénéenne au XIX<sup>e</sup> siècle*, Nathan, coll. « Essais et recherches », rééd., 1994.



- LÉVI-STRAUSS Claude, *Les Structures élémentaires de la parenté*, Paris-La Haye, Mouton & Maison des sciences de l'homme, 1967.
- MARTIN Claude, *Transitions familiales*, thèse de doctorat de sociologie, Paris VIII, 1992.
- MEULDERS-KLEIN Marie-Thérèse et THÉRY Irène (dir.), *Les Reconstitutions familiales aujourd'hui*, Nathan, coll. « Essais et recherches », 1992.
- PARSONS Talcott, *Éléments pour une sociologie de l'action* [1949], Plon, 1955, pp. 129-150.
- PITROU Agnès, *Les Solidarités familiales. Vivre sans famille ?*, Toulouse, Privat, (2<sup>e</sup> éd.) 1992.
- ROUSSEL Louis, *La Famille incertaine*, Éditions Odile Jacob, 1989.
- ROUSSEL Louis, *Le mariage dans la société française contemporaine*, PUF, 1975.
- SEGALEN Martine, *Sociologie de la famille*, Armand Colin, coll. « U », 4<sup>e</sup> éd., 1996.
- SHORTER Edward, *Naissance de la famille moderne. XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Éditions du Seuil, 1977, coll. « Points Histoire », 1977.
- SINGLY (de) François (dir.), *La Famille. L'État des savoirs*, La Découverte, 1992.
- SINGLY (de) François, *Fortune et infortune de la femme mariée. Sociologie des effets de la vie conjugale*, PUF, 1987.
- SINGLY (de) François, *Le Soi, le Couple et la Famille*, Nathan, coll. « Essais et recherches », 1996.
- SINGLY (de) François, MARTIN Claude et alii., *La Famille en questions. État de la recherche*, Syros, 1996.
- SINGLY (de) François, *Sociologie de la famille contemporaine*, Nathan, coll. « 128 », 1993.
- THÉRY Irène, *Le Démariage. Justice et vie privée*, Odile Jacob, 1993.
- VAN GENNEP Arnold, *Les Rites de passage* [1909], Éd. Mouton, [rééd.].
- VERDIER Yvonne, *Façons de dire, façons de faire*, Gallimard, 1979.
- ZONABEND Françoise, *La Mémoire longue*, PUF, 1980.

## Commentaire

Ce sujet a pour principal but de vérifier la connaissance, précise et informée, des transformations qui affectent la famille aujourd'hui, mais également de s'assurer de la compréhension des caractères propres d'une institution sociale. Il faut donc s'attacher à décrire les facteurs explicatifs de cette crise de « l'institution » sans pour autant négliger de rappeler en quoi la famille possède des dimensions constitutives d'une institution sociale.

## Corrigé du sujet

### I. LA FAMILLE : UNE INSTITUTION SOCIALE

Les fondements anthropologiques de la famille (filiation et alliance) comme l'évolution historique des formes et des fonctions de la famille font de celle-ci une institution sociale.

#### A. Les fondements anthropologiques de la famille

##### 1. La conjonction des liens d'alliance et de filiation

Un réseau de parenté, un groupe domestique, un ménage, la filiation, la consanguinité, la descendance, l'alliance, l'habitat.

2. *La prohibition de l'inceste : une institution sociale*

Interdiction de la superposition des rapports de sang et d'alliance.

3. *La parenté comme fondement de l'organisation sociale dans les sociétés segmentaires*

Certaines sociétés reposent sur un principe d'organisation sociale fondé sur la parenté.

**B. L'évolution des formes et des fonctions de la famille**

1. *Les formes traditionnelles*

- a) La distribution des rôles dans les familles polynucléaires et/ou nucléaires.
- b) La ritualisation des « passages » : grossesse, naissance, mariage, mort.

2. *Les fonctions de la famille*

- a) Les fonctions de socialisation.
- b) Les fonctions de solidarité (conjugale et intergénérationnelle).

**II. UNE INSTITUTION SOCIALE EN CRISE ?**

La crise de la famille peut être appréhendée dans ses dimensions, démographiques ou culturelles, mais également dans ses dimensions sociales et symboliques.

**A. Une crise démographique et culturelle**

Trois séries de facteurs, respectivement démographique, culturel et génétique, peuvent justifier une telle interprétation.

1. *Les mutations de la famille depuis les années 1960*

- a) La baisse de la fécondité,
- b) Le déclin de la nuptialité,
- c) La montée du divorce,
- d) L'augmentation du célibat.

2. *Les familles et les diversités culturelles*

- a) Les mots et les représentations du mot « famille »,
- b) La présence de groupes immigrés,
- c) Les différences dans les systèmes de valeurs,
- d) Les couples de binationaux.

3. *La famille et les innovations génétiques*

- a) Les conséquences des techniques nouvelles de procréation ?
- b) Sexualité et fécondité sont dissociées, paternité et maternités sont multipliées.
- c) La filiation est-elle sociale ou/et biologique ?
- d) Les nouvelles définitions données aux liens de filiation.

**B. Une crise symbolique et sociale**

- a) La cohabitation prénuptiale, un effet de calendrier (simple retardement de l'âge du mariage),
- b) La cohabitation juvénile,
- c) L'union libre,
- d) Un effet de génération (rejet du mariage),
- e) Un effet de calendrier (simple retardement de l'âge du mariage).

**1. Les familles monoparentales**

Le phénomène n'est pas nouveau en soi car il était rare autrefois qu'un enfant conserve ses deux parents jusqu'à son entrée dans la vie active. La nouveauté lisible dans les statistiques est qu'aujourd'hui la famille monoparentale ne provient pas tant du veuvage que de la multiplication des divorces. Les difficultés rencontrées par ces familles sont d'abord d'ordre économique. Elles sont aussi d'ordre psychologique.

**2. Les familles recomposées**

Le développement des familles recomposées a mis à jour des problèmes spécifiques à ce genre de familles : la famille recomposée connaît généralement une situation d'anomie.

Elle manque de règles et de modèles de conduite : les droits et les devoirs de chaque membre ne sont pas juridiquement codifiés.

La famille recomposée est une structure souvent jugée peu sécurisante pour l'enfant.

Loin de s'opposer, les différentes formes de famille tendent à se succéder, dans le temps de manière séquentielle : la cohabitation juvénile précède généralement le mariage ; le divorce fait naître la famille monoparentale ; le remariage aboutit à la constitution de familles recomposées. Chaque situation correspond donc à une phase du cycle familial dont il faudrait restaurer la cohérence.

**3. Les familles homoparentales**

Depuis quelques années, on parle ouvertement de l'existence d'un nouveau type de familles : les familles constituées par des parents du même sexe.

**CONCLUSION**

Lorsqu'on déplace la focale de l'observation sur une échelle temporelle de deux siècles, et non plus de trente ans, on découvre non pas une crise irrémédiable de la famille, mais on observe bien plus les mutations d'une institution sociale, qui conserve néanmoins ce statut d'institution en raison même des spécificités touchant à la conjugalité et à la parenté. Aussi plutôt que de conclure à une « désinstitutionnalisation » est-il sans doute plus juste de conclure sur l'idée de mutations séculaires d'une institution sociale.

# Technologie

## PROGRAMME, CONSEILS, BIBLIOGRAPHIE

### Public concerné

Niveau BTS ou DUT en technologie.

### Nature de l'épreuve

Les candidats recevront un dossier décrivant une situation de production (produit et éléments du processus). Sur la base de ce dossier, différentes analyses sont demandées. Il s'agira, d'une part, d'étudier la situation présente dans les trois dimensions évoquées précédemment et d'autre part, de définir et évaluer différentes alternatives (par exemple, modifications du produit, du processus ou de sa gestion).

Une calculatrice et une règle graduée sont indispensables.

### Critères d'évaluation

Le candidat devra montrer une compréhension du problème proposé, (reformulation structurée des éléments du dossier, schéma explicatif, calcul complémentaire) et une capacité à mener une analyse cohérente (par ex., les modifications envisagées doivent au moins être justifiées de manière qualitative).

### Objectifs

Il s'agit de tester la capacité des candidats à aborder un produit technique sous trois angles différents.

- Le premier est relatif à la conception. Les questions génériques du domaine sont, par exemple :
  - Quelles sont les fonctions que doit remplir le produit ?
  - Quelles sont les solutions capables de répondre à ces fonctions ?
  - Comment représenter schématiquement les solutions ?
- Le second concerne la réalisation industrielle. Les problèmes abordés sont dans ce cas :
  - Quels procédés mettre en œuvre ?
  - Quelles machines utiliser ?
  - Quelles compétences sont nécessaires à la réalisation du produit ?
- Le dernier aspect concerne la gestion du processus industriel. Dans cette dimension les éléments demandés sont :
  - Comment maîtriser la qualité attendue ?
  - Quelles règles de synchronisation de la production mettre en place ?
  - Comment maîtriser les délais ?

### Conseils de préparation

Prérequis : lecture de plans, connaissances générales des matériaux et de leur transformation, notions d'analyse de la valeur, notions de gestion des opérations.

## Bibliographie

- C. BARLIER, L. GIRARDIN, *Memotech Productique Matériaux et Usinage*, éd. Éducalivre, coll. « A. Capliez ».
- A. CHEVALIER, J. BOHAN, *Pour maîtriser la production industrielle*, éd. Hachette technique.
- J.-P. TROTIGNON, L. BENOIST, J. NOWAK, B. DUPONT, G. BOUTIER, D. SACQUEPEY, *Organisation et Technologie des systèmes de production*, éd. Nathan technique.
- Normes NF X 50-152, NF X-50-151, NF X-50-150 relatives à l'analyse de la valeur.

*Remarque : la réussite à l'épreuve ne suppose pas forcément d'avoir travaillé avec ces ouvrages mais au moins de maîtriser les éléments qui y sont abordés.*



# Technologie

*Ce cas a été rédigé par l'ESC Grenoble.*

**Durée : 2 heures.**

## CONSIGNES

*Aucun document n'est autorisé. Les calculatrices sont acceptées.*

## SUJET

La société « K-Detect » souhaite commercialiser un équipement de détection précoce et d'analyse de l'infestation de céréales par des insectes et des larves et devenir ainsi le premier fournisseur de systèmes de contrôle qualité des denrées céréalières.

Vous souhaitez intégrer cette entreprise. Un entretien vous est proposé. Pour vous préparer au mieux à cette entrevue, vous avez constitué un dossier. Ces éléments vous permettront de répondre aux différentes questions posées.

L'ensemble des acteurs de la filière céréalière est confronté à un problème majeur et très répandu qui est l'infestation des céréales par les insectes et leurs larves. Les organismes de stockage (négoce ou coopératives) et de première transformation (meuneries, semouleries, aliments du bétail) subissent au minimum 1 à 2 infestations par an. Ceci se traduit par des surcoûts importants pour les exploitants notamment en cas de traitement insecticide. Les acteurs de la filière (producteurs de céréales, organismes de stockage collectif, organismes de première transformation) se trouvent devant le dilemme de l'utilisation des insecticides qui contribuent à la productivité mais s'avèrent néfastes en matière de qualité des produits, d'image, etc. Chacun de ces acteurs doit donc faire face à ce problème, notamment lors des étapes de stockage (stockage à la ferme, stockage collectif, stockage avant première transformation) et de transport.

Sous la pression des clients et des normes, on s'oriente vers une diminution de l'utilisation des insecticides et une agriculture raisonnée. La mise en place d'une agriculture raisonnée, optimisant les rapports entre qualité des produits (0 insecte, 0 résidu d'insecticide), rendement de production et protection de l'environnement passe par des dispositifs de détection performants.

Aujourd'hui, la méthode normalisée et la plus largement usitée est le contrôle visuel au tamis. Il s'agit de prélever 3 à 4 kg de grain dans un camion de 20 t, de les passer au tamis (différents gabarits normalisés de grilles sont utilisés). Si des insectes adultes sont observés, la cargaison est réorientée (voire jetée mais rarement) vers l'alimentation animale ou vers un traitement fort pendant 6 mois et une remise dans le circuit. Le prélèvement peut être fait dans les conteneurs, les silos ou encore à l'arrière des camions (ce qui s'avère très pénible pour le personnel). Mais cette méthode ne permet pas de voir les larves et donc de réaliser une détection précoce et ne permet d'examiner qu'un échantillon restreint ce qui en termes de probabilité de détection n'est pas satisfaisant.

Aujourd'hui deux méthodes alternatives émergent :

- **La méthode acoustique :** il s'agit de détecter l'activité des larves et des insectes adultes à l'intérieur des grains à travers le bruit qu'ils émettent en mangeant et en se déplaçant. Le signal utile est extrait, analysé et il est alors possible de déterminer la présence, l'espèce (classification) et la densité d'infestation. Cette technologie est en phase de prototypage final, sa commercialisation devant intervenir début 2004.
- **La méthode infrarouge :** il s'agit de piéger les insectes dans des « faisceaux » où leur passage devant une diode émettrice infrarouge cause une interruption de signal transmise à un récepteur de type phototransistor. Cette méthode ne permet d'examiner qu'un volume réduit de céréales et dépend fortement de la probabilité qu'un insecte se fasse piéger ; elle ne détecte pas les larves et ne permet donc pas une détection précoce. Cette technologie est en phase de lancement sur le marché américain.

La société K-Detect travaille au développement d'un produit selon la méthode acoustique. Aujourd'hui en phase de prototypage, voici les données technico-économiques dont elle dispose :

#### *Objectif de l'équipement de détection*

Il s'agit d'un équipement de détection, de classification et d'estimation de densité des insectes et de leurs larves dans les denrées stockées – quel que soit le lieu de stockage. Il est utilisé en « plantant » une « canne » dans les céréales, au bout de laquelle se trouve le système de détection (capteur acoustique) des bruits des insectes. Ce système est relié à une base de données et un moteur de recherche qui identifie, classe et évalue les signaux reçus. Le résultat de l'analyse est affiché sur un écran et peut être imprimé sur un « reçu ».

#### *Principe de détection*

La propagation du bruit des insectes et de leurs larves émet des signaux qu'un capteur acoustique de haute performance (utilisé dans les sonars) détecte. Après transformation du signal acoustique en données numériques, il transmet ces données à un système de traitement de l'information qui les analyse. Cette analyse repose sur une base de données de bruit d'insectes qui permet, grâce à un puissant moteur de recherche, de classifier les bruits détectés et leurs caractéristiques sonores. Cette base de données provient d'un travail de plus de 20 ans d'analyse des bruits et des comportements des insectes par des spécialistes.

### Caractéristiques techniques du corps de l'appareil (prototype)

Dimension	H = 1200 mm, L = 310 mm , l = 175 mm
Poids	6,8 kg
Température de fonctionnement	0° à 45 °C
Température de stockage	- 20° à + 85 °C
Taux d'humidité maximum	0 % à 95 % absolu
Altitude de fonctionnement	0 à 2000 mètres
Vibration en fonctionnement	à proscrire (dégradation de la capture)
Vibration maximum en stockage	0,1 g dans les trois axes
Alimentation électrique	13 volts 4 Ampères en crête pendant le cycle de charge
Modes de charge	1/ sur base murale dédiée (220 Volts 50/60 Hz) 2/ sur secteur à partir du chargeur 3/ sur allume-cigare d'automobile avec câble spécifique (régulateur inclus). Spécifique (220 volts 50/60 Hz)
Énergie embarquée	1 batterie Lithium/Ion 10,8 volts 4 ampères 2 batteries Ni/MH 9 volts 250 mA type PP3
Autonomie	> 4 heures
Protection électrique	Néant (basse tension exclusivement)
Connectique d'alimentation	fiche femelle étanche IP68, 2 pôles (switchcraft réf. EN3C2F)
Protection à l'environnement	IP/IK 64 1/2.
Équipement suivant spécification	1 étage -> Volume typique de capture: Cylindre ø 400 mm Longueur 0,4 mètre. 2 étages -> Volume typique de capture: Cylindre ø 400 mm Longueur 0,8 mètre. 3 étages -> Volume typique de capture: Cylindre ø 400 mm Longueur 1,2 mètre.
Plage de capture de la température	0 à 40 °C (précision 0,5 °C).
Niveau minimum de détection	- 155 dB.
Fréquences de réception	250 Hz à 9 kHz
Communication	port RS232, 19200 bauds, 1S-NP-1S
Protocole de dialogue	propriétaire
Matériaux	INOX alimentaire. Aluminium. Céramique.

À cela s'ajoutent des modules externes pour permettre à l'utilisateur de faire fonctionner l'équipement. Ceux-ci ne sont pas encore définis.

#### **Question 1**

Quels sont les deux principaux enjeux de la lutte contre l'infestation pour les acteurs de la filière céréalière ?

#### **Question 2**

Au cours des différentes étapes de la filière, quand a-t-on besoin de détecter la présence de ravageurs ?



**Question 3**

Le stockage des denrées céréalières comprend plusieurs étapes, représentez-les schématiquement en positionnant les différents acteurs concernés.

**Question 4**

Parmi toutes les méthodes mentionnées, quelle est celle qui, selon vous, a le plus de potentiel en termes de performances techniques ? Argumenter.

**Question 5**

Si l'on considère l'équipement que souhaite proposer K-Detect, qui sont les utilisateurs potentiels ? Pour chacun d'entre eux, dans quelles conditions et quel environnement d'utilisation interviennent-ils pour la détection ?

**Question 6**

À partir des caractéristiques technico-économiques de l'équipement de K-Detect, lister toutes les composantes techniques du produit et les compétences technologiques associées.

**Question 7**

Si l'on considère que les stockeurs de céréales en silo sont les premiers utilisateurs de cet équipement, quelles sont les fonctionnalités requises pour les satisfaire (utilité et utilisation de cet équipement) ?

**Question 8**

Schématiser l'équipement qui pourrait être proposé aux stockeurs de céréales (stockage en silo).

**Question 9**

Quelles sont les conditions d'acceptation de cet équipement par les stockeurs ? Vous préciserez les critères d'acceptation utilisés et le niveau de performance souhaitable ou requis.

**Question 10**

Pensez-vous que les stockeurs seront intéressés à acquérir un tel équipement à la place de leurs tamis ? Argumenter.

**CORRIGÉ**

**1. Quels sont les deux principaux enjeux de la lutte contre l'infestation pour les acteurs de la filière céréalière ?**

Les deux principaux enjeux de la lutte contre l'infestation sont :

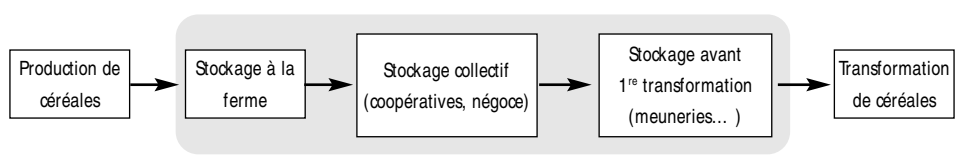
- des gains de qualité : les normes et les exigences clients en termes de contrôle qualité tendent peu à peu vers le « 0 insecte, 0 pesticide » pour améliorer la sécurité alimentaire et la qualité nutritive des aliments.

- des gains de productivité et de rentabilité : réduction des pertes liées à l’infestation ; réduction des coûts liés à l’utilisation massive d’insecticides qui dans le même temps permettrait d’améliorer l’image auprès du grand public et des clients et de contribuer à la préservation de l’environnement.

**2. Au cours des différentes étapes de la filière, quand a-t-on besoin de détecter la présence de ravageurs ?**

- Présence de ravageurs dans la cargaison lors du transport.
- Présence de ravageurs dans les lieux de stockage.

**3. Le stockage des denrées céréalières comprend plusieurs étapes, représentez-les schématiquement en positionnant les différents acteurs concernés.**



**4. Parmi toutes les méthodes mentionnées, quelle est celle qui, selon vous, a le plus de potentiel en termes de performances techniques ? Argumenter.**

La méthode acoustique est reconnue comme ayant le plus grand potentiel pour répondre aux besoins de fiabilité (par rapport à l’infrarouge) et de précocité de la détection (par rapport au tamis).

	Avantages	Inconvénients
Tamis	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Technique normalisée</li> <li>- Technique largement usitée</li> <li>- Technique qui requiert peu d’investissement</li> </ul>	Des performances technologiques faibles : <ul style="list-style-type: none"> <li>- pas de détection précoce</li> <li>- probabilité de détection faible (elle ne permet d’examiner qu’un échantillon restreint)</li> </ul>
Acoustique	Des performances technologiques en phase avec les exigences de qualité : <ul style="list-style-type: none"> <li>- détection précoce (elle détecte les larves)</li> <li>- la détection se fait dans un volume de céréales important</li> <li>- les résultats sont précis et fiables</li> </ul> Dénombrement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Technique non normalisée et non référencée</li> <li>- Technique non connue par les utilisateurs</li> <li>- Technique qui requiert un investissement plus lourd</li> </ul>

**5. Si l’on considère l’équipement que souhaite proposer K-Detect, qui sont les utilisateurs potentiels ? Pour chacun d’entre eux, dans quelles conditions et quel environnement d’utilisation interviennent-ils pour la détection ?**

- Les producteurs de céréales – stockage à la ferme – utilisation en plein air, en lieu de stockage – en silo ou non.

- Les stockeurs de céréales – stockage en silo – utilisation sur site ou en « labo ».
- Les entreprises de première transformation – utilisation en phase de réception des marchandises ou en labo.
- Les organismes de qualité et de certification (sociétés de contrôle qualité) : utilisation sur site ou en labo.

**6. À partir des caractéristiques technico-économiques de l'équipement de K-Detect, lister toutes les composantes techniques du produit et les compétences technologiques associées.**

*Composantes techniques*

- corps (coque) de l'équipement – canne en matériau « alimentaire » ;
- capteur acoustique ;
- système informatique : base de données plus moteur de recherche ;
- système de communication des données ;
- système d'impression ;
- système de fixation et de portabilité ;
- système électrique de recharge murale ;
- batterie énergétique.

*Compétences technologiques*

- entomologie ;
- acoustique ;
- informatique et communication ;
- énergie ;
- matériau.

**7. Si l'on considère que les stockeurs de céréales en silo sont les premiers utilisateurs de cet équipement, quelles sont les fonctionnalités requises pour les satisfaire (fonctions du produit apportant une valeur ajoutée dans le métier de stockeur) ?**

**Fonctionnalités :**

*Garantie de qualité*

- faire des mesures fiables ;
- détecter les larves ;
- accroître le volume testé ;
- dénombrer les larves.

*Négociation*

- apport d'informations fiables sur la qualité du produit ;
- capacité à satisfaire les exigences des clients et à le rendre visible ;
- pouvoir de négociation et outil contractuel.

*Gestion de stocks optimisée*

- anticipation des problèmes ;
- utilisation *in situ* ;
- limitation des insecticides ;
- mesure en temps réel.

**8. Schématiser l'équipement qui pourrait être proposé aux stockeurs de céréales (stockage en silo).**



**9. Quelles sont les conditions d'acceptation de cet équipement par les stockeurs ?**

*Vous préciserez les performances techniques et les caractéristiques économiques et ergonomiques en particulier.*

- Fiabilité ;
- Prix ;
- Durée de vie ;
- Compatibilité avec les équipements déjà en place ;
- Accréditation, homologation par des organismes du domaine céréalier ;
- Facilité d'utilisation ;
- Performances (volume testé, probabilité de détection) ;
- Fonctions proposées (détection et dénombrement) ;
- Portabilité/Fixité ;
- Services associés.

**10. Pensez-vous que les stockeurs seront intéressés à acquérir un tel équipement à la place de leurs tamis ? Argumenter.**

*Les moteurs (avantages)*

- Le principal moteur est l'obligation liée aux normes, aux certifications et aux exigences des clients ;
- La productivité ;
- La qualité.

*Les freins*

- Résistances psychologiques par rapport à la technologie ;
- Croyances par rapport au tamis ;
- Remise en question des méthodes de travail actuelles non acceptées par les utilisateurs.



# Concours Passerelle 2



# *Épreuves communes*

## **PASSERELLE 2**

Synthèse de dossier p. 161

TAGE-MAGE p. 163

Test d'anglais p. 164

# Synthèse de dossier

## PROGRAMME, CONSEILS, BIBLIOGRAPHIE

### Nature de l'épreuve

Il s'agit d'une épreuve qui fait appel à la réflexion, à l'esprit d'analyse du candidat et, surtout, à sa capacité à distinguer l'essentiel de l'accessoire.

Les candidats reçoivent un dossier centré sur un problème donné, à caractère social, culturel, économique, comportant un certain nombre de documents sur le problème posé.

Il s'agit, dans un bref délai, d'en extraire les informations qui paraissent essentielles, en vue de fournir une synthèse portant sur la compréhension du texte.

### Méthodologie proposée

#### A- Analyse des documents du dossier

Le candidat doit procéder à la lecture et à l'analyse rigoureuse des documents, pris d'abord isolément, puis dans leur ensemble. La brièveté de l'épreuve n'autorise que deux lectures :

- la première lecture doit permettre de découvrir le cadre du sujet et son contenu, d'effectuer la recherche initiale des idées fondamentales, des axes thématiques du dossier ;
- la seconde lecture, plus rapide, doit aboutir à relever dans l'ensemble des documents l'identité, l'oppositon, la contradiction ou la complémentarité... des idées forces du dossier.

#### B- Élaboration du plan

Le plan doit traduire une démarche réfléchie du candidat sur les axes essentiels du dossier. Il ne doit donc pas être une succession neutre de titres ou une juxtaposition des documents du dossier.

Le travail de synthèse doit donc être construit à partir d'une idée générale. *Le plan doit être clair*, spécifique au sujet, expressif pour le lecteur, cohérent dans la progression et vis-à-vis du dossier : il doit répondre avec précision et rigueur à la problématique d'ensemble du dossier, à partir des seules données de ce dossier. Il doit contenir des structures apparentes avec des titres et des sous-titres.

#### C- Rédaction

La rédaction peut être facilitée par l'exploitation ou la reproduction adroite, des meilleures expressions et phrases des textes.

*Le style doit être sobre, concis* : les expressions vagues et passe-partout ou empruntées au langage parlé doivent être prohibées, ainsi que le style personnel. Les fautes de syntaxe et d'orthographe, l'irrespect des règles grammaticales et les impropriétés de langage pénaliseront les candidats.

*La synthèse ne doit pas dépasser trois pages manuscrites*. Cela exige d'éliminer toute formule inutile. Il convient cependant de soigner les transitions.



L'introduction ne doit pas dépasser *deux à trois phrases*. Il s'agit de présenter la nature du dossier et sa problématique. Parfois, une définition, ou la délimitation du sujet, peut s'avérer nécessaire, mais l'annonce du plan dans ses superstructures (parties) est *indispensable en fin d'introduction*.

Le contenu de la synthèse doit être présenté de *manière logique et cohérente* : les idées, les démonstrations et illustrations doivent s'enchaîner de manière réelle et non artificielle.

Au-delà même de son esprit d'analyse et de synthèse, le candidat doit projeter sa personnalité et son intelligence dans les choix qu'il opère entre les idées et les faits du dossier, dans la progression de sa démarche intellectuelle, dans l'articulation formelle d'une idée à l'autre, dans le choix et l'utilisation des illustrations mises au service des idées qu'il avance et qui traduisent perception et maîtrise du dossier.

Pour cette épreuve, il est nécessaire que le candidat maîtrise bien son temps, aussi est-il suggéré le déroulement suivant :

- lecture et analyse : 30 minutes ;
- élaboration du plan : 15 minutes ;
- rédaction de la synthèse et transcription sur la copie d'examen : 75 minutes.

### Critères d'évaluation

Ils porteront sur les aspects suivants :

- formulation d'un plan rigoureux ;
- pertinence de l'analyse et perception de l'essentiel ;
- clarté de la synthèse par une bonne maîtrise de la langue écrite.

☛ *Se reporter au dossier de textes et au corrigé, proposés à la page 17 (épreuve de synthèse de dossier, Passerelle 1).*

# Tage-Mage

**PROGRAMME, CONSEILS, BIBLIOGRAPHIE**

**ATTENTION !**

**NOUVELLE ÉPREUVE POUR LE CONCOURS PASSERELLE 2 EN 2005**

*Le test TAGE-MAGE remplace le test ARPÈGE. Cette nouvelle épreuve, dont vous trouverez ci-dessous le contenu, est proposée également sur une durée de 2 heures.*



## **Nature de l'épreuve**

Ce « Test d'aptitude à la gestion des entreprises » est un outil de sélection aux études de gestion et de management.

Il vise à évaluer les aptitudes des candidats à la mémorisation, à la compréhension, à l'analyse, au raisonnement et à la résolution de problèmes.

Il se présente sous la forme d'un questionnaire à choix multiple (QCM) de 90 questions réparties en 6 épreuves permettant d'obtenir 600 points.

☛ *Pour de plus amples informations, se référer au site [www.fnege.fr/tagemage](http://www.fnege.fr/tagemage).*

# Test d'anglais

## PROGRAMME, CONSEIL, BIBLIOGRAPHIE

### Public concerné

Tout candidat ayant suivi des cours d'anglais durant sa scolarité – collège, lycée et formation de type Bac + 2/3/4, DUT et DEUG.

### Nature de l'épreuve

Pour l'épreuve écrite d'anglais : elle consiste en un test (QCM) comprenant grammaire, structures, usages et compréhension d'un texte écrit.

### Conseils de préparation

Sont évaluées les capacités linguistiques fondamentales : il faut donc maîtriser les règles de grammaire courante, savoir choisir le mot juste sur proposition de plusieurs synonymes, avoir assimilé les tournures idiomatiques classiques, et avoir acquis de bons réflexes.

Pour cela, il faut s'entraîner à chercher la règle de grammaire ou la tournure idiomatique visée. N'hésitez pas à établir une liste des règles de grammaire et du vocabulaire qui vous font défaut.

Il faut raisonner très vite, donc faites appel à la logique chaque fois que cela est possible et méfiez-vous des tournures très proches du français.

Seront évaluées l'aptitude à l'expression et la capacité de structuration du message.

En ce qui concerne la compréhension écrite, c'est la capacité à appréhender un message écrit qui sera évalué ; il faut donc savoir discerner les difficultés, faire appel au raisonnement tout en respectant les critères grammaticaux et lexicaux.

En résumé, l'essentiel est de travailler le vocabulaire de base nécessaire à l'expression, le mécanisme de la formation des mots, les faux amis, les verbes à particule adverbiale et à préposition, les règles de grammaire de base.

Lisez aussi de bons quotidiens ou hebdomadaires (*The Economist*, *The Independent*, *The International Herald Tribune*, etc.)

### Bibliographie

- J. BROSSARD et S. CHEVALIER, *Grammaire alphabétique de l'anglais*, éd. Bordas.
- J. M. THOMSON, *Vocabulaire anglais*, éd. Dunod.
- Alain LE HO, *QCM d'anglais*, éd. Ellipse.
- *Longman Dictionary of Contemporary English*.

☛ *Se reporter au sujet et au corrigé proposés à la page 44 « Test d'Anglais, Passerelle 1 ».*

# *Épreuves au choix*

## **PASSERELLE 2**

Allemand	p. 166
Biologie	p. 173
Droit	p. 179
Économie	p. 185
Espagnol	p. 197
Gestion	p. 204
Informatique	p. 211
Marketing	p. 218
Mathématiques	p. 228
Philosophie, Lettres et Sciences humaines	p. 234
Technologie	p. 250

# Allemand

## PROGRAMME, CONSEILS, BIBLIOGRAPHIE

### Nature des épreuves

#### 1<sup>re</sup> épreuve

Faire la synthèse en allemand d'un texte allemand extrait de la presse allemande d'environ 600 mots et d'un texte français extrait de la presse française d'environ 600 mots.

La synthèse comportera environ 150 mots ( $\pm 10\%$ ).

Le texte allemand et le texte français abordent un sujet commun ou voisin vu sous deux optiques différentes.

#### 2<sup>e</sup> épreuve

Épreuve rédactionnelle : traiter en allemand un sujet en rapport avec les deux textes dont le candidat aura fait la synthèse.

On demande 200 mots minimum.

### Conseils aux candidats

Les sujets sont des sujets d'actualité. Ils peuvent être de tous ordres : économique, culturel, sociétal, politique...

Ils sont le plus souvent de caractère général et concernent le monde, l'Europe, en relation évidemment avec l'Allemagne, peuvent traiter de questions spécifiquement allemandes (un homme politique allemand, une entreprise allemande, un aspect de la société allemande, un événement allemand...), mais aussi s'attacher aux relations franco-allemandes (coopération entre les deux pays dans le cadre européen, position des deux pays dans le contexte mondial, histoire des relations, divergences, convergences, forces, faiblesses...).

Les concepteurs s'efforcent de faire en sorte que les sujets ne soient ni spécialisés, ni techniques, ni sulfureux, ni ennuyeux et que le vocabulaire soit accessible à la moyenne des candidats.

Nous conseillons aux candidats de lire la presse des deux pays, dans les deux langues (*Le Monde, Le Point, Le Nouvel Observateur, L'Express, Les Échos...*, *Die Zeit, Die Frankfurter Allgemeine Zeitung, FOCUS, Die Süddeutsche Zeitung, Der Spiegel...*).

Nous conseillons également aux candidats de s'entraîner pour respecter la longueur des textes qu'ils ont à produire. Trop courts ou trop longs, ils seront pénalisés.

Il est fortement déconseillé de faire de la paraphrase au lieu d'une synthèse. Une lecture (et relecture) approfondie des textes, ainsi qu'une prise de distance par rapport à leur contenu sont donc la condition *sine qua non* pour réaliser de bonnes synthèses.

**Attention :** la synthèse à partir du texte français n'est en aucun cas une traduction !

De même, le jury est sensible à des prises de position personnelles du candidat par rapport au sujet rédactionnel qui ne sauraient être un plagiat des textes proposés précédemment.

On évitera les banalités affligeantes, les lieux communs et les propos creux... même en allemand ils ne trompent personne !

Enfin il est inutile de préciser qu'une langue soignée respectant la syntaxe, l'orthographe, la ponctuation, les majuscules ainsi qu'une écriture lisible, une copie bien présentée, raviront les correcteurs.

Les candidats sont notés pour chaque épreuve tant sur le contenu que sur la forme : des idées, des propos construits, une langue correcte et riche sont les atouts des bonnes copies.

Une différence de niveau est faite dans le choix des textes destinés aux épreuves de Passerelle 1 ou Passerelle 2.

# Allemand

*Ce cas a été rédigé par l'ESC Lille.*

**Durée : 2 heures.**

## CONSIGNES

*Aucun dictionnaire, lexique ou tout autre document n'est autorisé.*

## SUJET

### Überalterung

- 1) Lesen Sie aufmerksam den Text „**Umwerfende Zukunft**“.  
Fassen Sie diesen Text zu einer Synthese in deutscher Sprache zusammen.  
Diese Synthese soll ca. 150 Wörter ( $\pm 10\%$ ) umfassen.  
Keine Paraphrase!  

*10 Punkte.*
  
- 2) Lesen Sie aufmerksam den Text « **La mort si solitaire des “sixième étage”** »  
Fassen Sie diesen Text zu einer Synthese in deutscher Sprache zusammen.  
Diese Synthese soll ca. 150 Wörter ( $\pm 10\%$ ) umfassen.  
Keine Übersetzung, keine Paraphrase!  

*10 Punkte.*
  
- 3) Schreiben Sie einen Aufsatz in deutscher Sprache über das Thema:  
**Welche Rolle wird die Überalterung der Gesellschaft in den kommenden Jahren in Deutschland sowie in Frankreich spielen?**  
Mindestens 200 Wörter.  

*20 Punkte.*

## ANNEXES

Texte 1

### Umwerfende Zukunft

Erst mit 70 in Rente?–kein Problem! Als Reichskanzler Otto von Bismarck 1889 die weltweit erste Rentenversicherung erfand, ging die Rechnung noch gut auf. Die 70 als gesetzliches Ruhealter erreichten damals nicht einmal fünf Prozent – nur für die zähesten Arbeiternaturen musste Vater Staat wirklich zahlen. Heute zündet Bismarcks Trick mit dem hohen Rentenalter nicht mehr. Fast jeder fünfte Deutsche hat den 60. Geburtstag schon hinter sich, ist statistisch gesehen seit einem Jahr Pensionär (Vorruhestand sei Dank)–und bleibt es 20 Jahre lang. Dass die Rentenmaschine

deswegen immer lauter stottert und weniger Geld ausspuckt, ahnen die meistens längst. „Die einfachste Lösung wäre es, wenn wir alle zwei Jahre länger arbeiten würden“, glaubt Bernd Raffelhüschen, Mitglied der Rentenreform-Kommission der Bundesregierung. Aber wie schafft man das bei fast 5 Millionen Arbeitslosen, Konjunkturfurche, Jugendwahn in Firmen oder „Frühverrentung wegen Arbeitslosigkeit“? [...]

Um den Rentenstandard von heute zu sichern, reiche für diese Jahrgänge die staatlich geförderte Privatvorsorge („Riester“) nicht mehr aus. Der private Rettungsring für die gesetzlichen Rentenlücken erreicht sie alle zu spät. Rürup: „Die Riester-Rente und die zu erwartenden Maßnahmen sind Reformen für die Enkel.“ Doch von denen wird es in Zukunft immer weniger geben: Seit gut 30 Jahren verzeichnen die Meldeämter weniger Geburten als Sterbefälle. 1,4 Kinder bringen deutsche Frauen heute zur Welt – aber 2,1 wären nötig, um die fortschreitende Vergreisung zu stoppen. Prognose-Institute malen ein düsteres Bild: Während 100 Beitragszahler heute für 60 Rentner aufkommen müssen, sollen sie bis ins Jahr 2050 schon mehr als 122 Rentner finanzieren. Doch wie können sie das schaffen?

Die Kassen sind leer, alle Rentenkonto geplündert. [...] Die Beiträge reichen allerdings nur noch aus, um 70 Prozent der bestehenden Altersansprüche zu decken. Die restlichen 30 Prozent müssen die Steuerzahler – und damit vor allem wieder die Beitragszahler – zuschießen. Unterm Strich zahlt der durchschnittliche Arbeitnehmer also nicht 19,5 Prozent, sondern de facto fast 30 Prozent Beitrag. Damit die Beiträge für die Rentenversicherung unter 20 Prozent bleiben, müssen die Steuerzahler inzwischen pro Jahr 17 Milliarden Euro Ökosteuer und fast acht Milliarden Euro über die Mehrwertsteuer zahlen. [...]

Mit der staatlich geförderten Riester-Rente wollte die Bundesregierung die Privatvorsorge zum Standard erheben. [...] Selbst wer seinen Ruhestand mit einer privaten Lebens- oder Rentenversicherung als ordentlich abgesichert wähnte, wurde enttäuscht: die Versicherer stecken in einer schweren Finanzkrise und mussten in der Vergangenheit mehrfach die Bonuszahlungen (also das, was sie mit dem Geld der Kunden über den Garantiezins hinaus erwirtschaften) kürzen. [...]

Wenn weder Gesetzgeber noch Aktienmärkte ein ruhiges und weiches Rentenpolster bereitstellen können, müssen Alternativen her. [...] Einige Rentner von heute leben es schon vor. Sie gründen Oldie-Wohngemeinschaften (WGs), bauen Häuser für mehrere Generationen oder vernetzen sich in der Nachbarschaft. Immer mit dem gleichen Ziel: nicht bei jedem Problem auf teure Dienste oder gar staatliche Almosen angewiesen zu sein. [...]

Privater Generationenvertrag statt staatlicher? Die Idee scheint zu fruchten. Den politischen Offenbarungseid fordert J. Martin: „Die Politik soll den Leuten endlich reinen Wein einschenken und sagen, dass sie sich engagieren müssen. Es reicht nicht mehr, jeden Monat 100 Euro zu sparen, sich zurückzulehnen und auf die Rente zu warten“, fordert der 67-jährige. Er gründete 1991 auf Privatinitiative und ohne staatliche Fördermittel Deutschlands erste Senioren-genossenschaft im schwäbischen Riedlingen. Was er bescheiden den „zweiten Arbeitsmarkt nach dem Berufsleben“ nennt, könnte nichts anderes sein als ein neues Rentensystem der Zukunft: Die 540 Vereinsmitglieder helfen sich wie in einer Großfamilie vom Fahr- und Pflegedienst



bis zum Behördengang. Abgerechnet wird nicht in Euro, sondern in Zeit. Wer anderen eine Stunde hilft, hat selbst auch Anspruch auf eine Stunde Hilfe.

Focus 32/2003.

Texte 2

**La mort si solitaire des « sixième étage »**

La canicule a révélé cruellement que beaucoup de gens meurent seuls, victimes de la dislocation de la société.

C'est l'aide ménagère qui a donné l'alerte un lundi matin. Léontine, une vieille dame dont elle avait la charge, ne répondait pas aux coups de sonnette. « Léontine, c'est ma hantise », avait dit cette jeune femme trois jours plus tôt à sa directrice. On suffoquait au sixième étage sans ascenseur de son immeuble du 15<sup>e</sup> arrondissement de Paris, Léontine devait aller ailleurs.

Mais rien à faire, la terrible vieille dame de 92 ans ne voulait pas entendre parler d'un hébergement en foyer. Elle menaçait son interlocuteur de sa canne quand on lui en parlait. Quand les pompiers ont défoncé la porte, Léontine était morte sur son lit. [...] La vieille dame a été inhumée au cimetière municipal parisien de Thiais, près d'Orly, dans le carré dit des indigents.

Des Léontine, les pompes funèbres en ont beaucoup découvert cet été. Dans la fournaise de la mi-août, on en a trouvé dans tous les arrondissements de la capitale, y compris une vingtaine dans le 5<sup>e</sup> arrondissement et une ou deux dans de grands appartements. Mais la grande majorité était des « sixième étage », comme on dit dans la profession. Combien, comme Léontine, n'avaient personne pour les réclamer ? Pendant une semaine ce fut la panique, on crut partout découvrir des morts seuls au monde. [...]

L'ombre d'une société pourrie qui ne respectait pas ses vieux se profilait. La France devait « avoir honte ». Il n'a fallu que quelques jours pour que la réalité l'emporte sur la panique générale et la surenchère. [...] En trois jours la ligne téléphonique ouverte par la mairie a reçu un millier d'appels de gens en quête d'un proche. À Bordeaux, les autorités sanitaires ont tempéré leur discours : les corps non réclamés étaient là, depuis des mois pour certains, pour des raisons judiciaires. « Il y a eu abus de langage », reconnaît aujourd'hui le directeur du CHU. Et de reconnaître qu'il y avait « très peu de cas où un proche nous ait envoyé aux pelotes ». À Paris, ne restaient plus le 1<sup>er</sup> septembre « que » 75 corps non réclamés, soit environ 4 % des victimes parisiennes enregistrées les trois premières semaines d'août.

Qui sont ces sans-famille ? Des victimes de la « dislocation » de la société, telle que le perçoit Mgr Lustiger ? [...] Presque tous ces morts renvoient à la France en rade, marginale, qui ne fait parler d'elle qu'en cas de drame. Des gens fragiles et isolés, pas toujours très âgés, des hommes souvent, mal logés, parfois handicapés, sous tutelle, suivis en psychiatrie, immigrés aussi, seuls ou plongés dans des histoires familiales compliquées qui dépassent souvent tout le monde. [...]

Les jours derniers, on a inhumé à Thiais ces corps non réclamés qui, estime une aide ménagère, ont donné à la France « un coup de poignard ». Ils ont rejoint les



bataillons d'oubliés, que l'on emmène ici depuis dix ans. Ils sont de plus en plus nombreux. On compte désormais trois carrés de 600 places et deux autres sont en préparation. Jusqu'à l'an dernier, les tombes en ciment ne portaient qu'un matricule. Et puis le maire a demandé que l'on pose des plaques d'identité sur chaque sépulture. Beaucoup n'indiquent que le nom, le prénom et la date de décès. Sur l'une d'elles, une plaque récente porte cette inscription : « Il n'est de solitude qui ne soit partagée. »

Et puis, comme d'habitude, une trentaine d'indigents, des anonymes, sans famille ou sans ressources, les suivront tous les mois. Ça fait dix ans que ça dure. Pour combien de temps encore ?

Anne Fohr, *Le Nouvel Observateur*, 4-10 sept 2003.



## CORRIGÉ

### Texte 1

#### Umwerfende Zukunft

Als Bismarck das soziale Rentensystem 1889 in Deutschland einführte, erreichten wenige das 70. Lebensjahr. Die heutigen Rentner sind um 10 Jahre jünger und werden es länger bleiben als ihre Ahnen.

Das aktuelle Rentenniveau wird weiter gewährleistet werden, indem die Bürger die gesetzlichen Beiträge durch Privatvorsorge ergänzen: so lautet die staatlich geförderte Riester-Rente, die größte Nachkriegsreform des deutschen Rentensystems.

Ob das System tatsächlich funktionieren wird, ist fraglich, da die deutschen Frauen immer weniger Kinder gebären, im Durchschnitt 1,2 Kinder. Das heißt, dass die Erwerbstätigen weniger als die Nicht-Erwerbstätigen sein werden: eine aussichtslose Situation.

Besorgniserregend ist auch die Tatsache, dass weder der Staat noch die Privatanleger die Rendite der Beiträge garantieren werden können.

In dieser Hinsicht entstehen immer mehr Privatinitiativen um das lückenhafte System auszugleichen oder zu ersetzen. Bürger organisieren sich und greifen zur Selbsthilfe, um auf den unzuverlässigen Staat nicht mehr angewiesen zu sein.

*Focus.*

**(145 mots.)**

### Texte 2

#### La mort si solitaire des « sixième étage »

Dank der Hitzewelle vom letzten Sommer sind sich die Franzosen der Einsamkeit der älteren Menschen bewusst geworden.

Die Mehrheit der Opfer wohnte in Paris und Umgebung. Viele von ihnen waren die sogenannten „sechste Etageeinswohner“, die in der glühenden Hitze in ihrer kleinen Mietwohnungen mutterseelenallein gestorben sind.

Mitten in der Urlaubszeit brach Panik aus: die Sterbefälle vermehrten sich rasant, ohne dass sich angeblich die Verwandten um ihre Toten kümmerten: Frankreich fing an, sich zu schämen. Ende August blieben „nur“ noch 75 Leichen unreklamiert.

Sind diese Leute die Widerspiegelung einer Gesellschaft in Verfall, in der die Familienwerte zugrundegehen?

In der Tat handelt es sich eher um Bedürftige, um Außenseiter, oft Männer in schwierigen Situationen, von denen man nur in nationaler Notsituation plötzlich spricht.

Immerhin hat sich die Zahl der Namenlosen, die auf dem Friedhof von Thiais begraben werden, in den letzten Jahren beträchtlich erhöht.

**(146 mots.)**



# Biologie

## PROGRAMME, CONSEILS, BIBLIOGRAPHIE

### Public concerné

Accessible à toute personne ayant préparé ou titulaire d'une licence et, a fortiori, d'une maîtrise de :

- Biochimie ;
- Biologie des organismes ;
- Biologie cellulaire et physiologie mention physiologie animale ;
- Biologie mention biologie générale et sciences de la terre et de l'univers.

### Programme

- Fonctions cellulaires fondamentales ;
- Physiologie des cellules excitables ;
- Les fonctions du système nerveux ;
- Les hormones ;
- Pharmacologie de la communication cellulaire ;
- Homéostasie et grandes fonctions physiologiques (milieu intérieur, défenses de l'organisme, circulation, respiration, digestion, excrétion).

*NB: Ce programme suppose l'acquis de connaissances: en biologie et sur les techniques actuelles appliquées à la biologie (patch-clamp, binding, dosage RIA...).*

### Conseils de préparation

D'un point de vue pragmatique, il n'y a pas de solution miracle sinon qu'il faut beaucoup travailler, c'est-à-dire acquérir et surtout dominer (pour les utiliser à bon escient) des connaissances dans tous les domaines du programme affiché (ce qui demande un investissement temporel et matériel).

Étant donné que nous sommes dans le domaine scientifique, la précision du vocabulaire et la concision du langage sont requises pour répondre aux questions à développer.

Pour chaque domaine du programme étudié, il est vivement recommandé d'entreprendre un travail de réflexion en rédigeant des fiches résumant de façon synthétique les temps forts d'un chapitre du programme.

Il est conseillé, si possible, de prendre contact avec le centre régional de pédagogie ou avec le SCU10 universitaire pour s'y procurer les corrigés d'annales portant sur des sujets abordant le programme. En librairie, il est actuellement possible de trouver des ouvrages questions/réponses (pour travailler les QCM) couvrant l'ensemble du programme.

Sur Internet, en utilisant des mégamoteurs de recherche tels que Copernic et Ariane (à chargement gratuit), il est possible de trouver réponse à toute question ponctuelle sur les sujets abordés et de confronter ses connaissances quand on y trouve des sites informatifs ou des cours. Enfin, à la télévision, l'analyse des émissions scientifiques apporte des enseignements sur la façon d'aborder un sujet, de développer ses idées et d'argumenter en faisant valoir ses connaissances.



**Bibliographie**

- E. N. MARIEB, *Anatomie et Physiologie humaine*, 1<sup>re</sup> édition, éd. De Boeck Université, 2000, 560 p.
- R. WEHNER et W. GEHRING, *Biologie et Physiologie animales. Bases moléculaires, cellulaires, anatomiques et fonctionnelles*, éd. De Boeck Université.
- S. IDELMAN et J. VERDETTI, *Endocrinologie et Communications cellulaires*, éd. EDP Sciences, coll. « Grenoble Sciences ».
- J.-P. REVILLARD, *Immunologie*, éd. De Boeck Université.
- D. PURVES, G. J. AUGUSTINE, D. FITZPATRICK, L. C. KATZ, A.-S. LA MANTIA et J. O. MCNAMARA, *Neurosciences*, éd. De Boeck Université.



# Biologie

Ce cas a été rédigé par l'ESC Montpellier.

Durée : 2 heures.

## CONSIGNES

Aucun document n'est autorisé.

Concernant la première partie du sujet (**Questions à réponse unique**), le candidat doit répondre de façon précise, en indiquant la bonne et unique réponse, qui rapporte un point. Pour la **Question de réflexion** (deuxième partie), **organisme, cellule et niveau moléculaire** devront être traités.



## SUJET

### I. QUESTIONS À RÉPONSE UNIQUE

(10 points sur 30)

1. Parmi les propositions suivantes concernant les neurones une seule est exacte. Laquelle ?
  - A) Tous les neurones chez les mammifères sont myélinisés.
  - B) On trouve des mitochondries aussi bien dans le corps cellulaire du neurone que dans l'axone.
  - C) Le corps cellulaire des neurones est très résistant à l'asphyxie.
  - D) Les neurones sont capables de se répliquer par mitose.
  - E) Les cellules gliales sont moins nombreuses que les neurones.
2. Parmi les propositions suivantes concernant le potentiel d'action d'un neurone une seule est exacte. Laquelle ?
  - A) Au cours du potentiel d'action, le potentiel de membrane change de polarité.
  - B) Les potentiels d'action peuvent être sommés.
  - C) Le potentiel d'action est lié à une augmentation de la perméabilité de la membrane de l'axone aux ions potassium ( $K^+$ ).
  - D) L'amplitude du potentiel d'action augmente avec l'intensité du stimulus.
  - E) La durée moyenne d'un potentiel d'action est de l'ordre de 10 ms.
3. Parmi les propositions suivantes concernant les transports par diffusion simple dans la membrane plasmique une seule est exacte. Laquelle ?
  - A) Concernent les molécules de haut poids moléculaire.
  - B) Sont limités par le seuil de saturation des transporteurs.
  - C) Ne dépendent pas du coefficient de partition des solutés.
  - D) Concernent les hormones stéroïdiennes.
  - E) Concernent la majorité des ions divalents.

4. Parmi les propositions suivantes concernant les aquaporines une seule est exacte. Laquelle ?
- A) Sont des perméases qui assurent le passage de l'eau.
  - B) Transportent l'eau avec l'ion sodium ( $\text{Na}^+$ ) ou potassium ( $\text{K}^+$ ) qu'elle contient.
  - C) Ont un fonctionnement stimulé par l'insuline.
  - D) N'augmentent pas en nombre sous l'influence de la vasopressine.
  - E) Laissent passer les ions.
5. Parmi les propositions suivantes concernant l'adénylate-cyclase une seule est exacte. Laquelle ?
- A) Joue, dans la transmission d'informations extracellulaires à la cellule, le rôle d'un transducteur.
  - B) Se combine au récepteur du ligand pour gagner le cytoplasme où le complexe adénylate-cyclase+signal déclenche une cascade de réactions enzymatiques.
  - C) Est un dimère qui catalyse la réaction de déphosphorylation de l'ATP.
  - D) Se combine directement à l'hormone qui transmet le signal.
  - E) Intervient pour les hormones stéroïdiennes.
6. Parmi les propositions suivantes concernant les récepteurs  $\beta$ -adrénergiques une seule est exacte. Laquelle ?
- A) Ce sont des récepteurs nucléaires.
  - B) Ils sont couplés à une protéine G activatrice.
  - C) Leur stimulation active une guanylate-cyclase.
  - D) Ne sont pas concernés par le phénomène de désensibilisation.
  - E) Leur second messager est le calcium ( $\text{Ca}^{2+}$ ) libre cytosolique.
7. Parmi les propositions suivantes concernant le glucagon une seule est inexacte. Laquelle ?
- A) Inhibition de la sécrétion d'insuline.
  - B) Stimulation de la glycogénolyse hépatique.
  - C) Stimulation de la néoglucogenèse hépatique.
  - D) Stimulation de la lipolyse dans le tissu adipeux.
  - E) Demi-vie égale de 5 à 10 minutes.
8. La régulation du métabolisme du calcium ( $\text{Ca}^{2+}$ ) est placée sous le contrôle de toutes les hormones suivantes sauf une. Laquelle ?
- A) Calcitonine.
  - B) 1,25-Dihydroxycholecalciférol.
  - C) Hormone parathyroïdienne.
  - D) Glucocorticoïdes.
  - E) Glucagon.
9. En physiologie rénale, quelle est la définition précise du transfert maximal ou  $T_m$  pour une substance donnée ?
- A) Le taux maximum d'élimination urinaire de la substance.
  - B) Le taux maximum de filtration glomérulaire de la substance.
  - C) Le taux maximum de concentration urinaire de la substance.

- D) Le taux maximum de dilution urinaire de la substance.
- E) Le taux maximum de réabsorption ou de sécrétion tubulaire de la substance.

10. Une substance X est caractérisée par les paramètres suivants :  
 Concentration plasmatique = 2 mg/100 ml, concentration urinaire = 12 mg/ml.  
 Sachant que le débit urinaire est égal à 1 ml/mn, quelle est la valeur de la clearance de la substance X, exprimée en ml/mn ?
- A) 50
  - B) 100
  - C) 200
  - D) 400
  - E) 600

**II. QUESTION DE RÉFLEXION À DÉVELOPPER (20 points sur 30)**

**L'importance des cations en physiologie**

**CORRIGÉ**

**I. QUESTIONS À RÉPONSE UNIQUE**

1	2	3	4	5	6	4	8	9	10
B	A	D	A	A	B	A	E	E	E

**II. QUESTION DE RÉFLEXION À DÉVELOPPER**

*Introduction*

Présenter les différents cations et leur compartimentation extra et intracellulaire. Aborder à travers des exemples bien ciblés les trois niveaux suggérés par l'énoncé.

*1. L'importance des cations à l'échelle de l'organisme*

*Cations et homéostasie :*

- Sodium (Na<sup>+</sup>), pression osmotique, volume sanguin et pression artérielle.
- Proton (H<sup>+</sup>) et équilibre acido-basique.

*Cations et hémostasie :*

- Calcium (Ca<sup>2+</sup>) et coagulation sanguine (vasoconstriction et agrégation plaquettaire).



## 2. L'importance des cations à l'échelle cellulaire

*Cations et transports :*

- ATPase  $\text{Na}^+/\text{K}^+$  et transport actif (rein, intestin).
- $\text{Na}^+$ /acide aminé,  $\text{Na}^+$ /glucose et transport facilité (intestin, rein).

*Cations, excitabilité et motilité :*

- $\text{Na}^+/\text{K}^+$ , potentiel de repos, potentiel d'action, potentiel de récepteur (nerf, muscle, organe des sens).
- $\text{Ca}^{2+}$  et excitabilité cardiaque (phase en plateau du potentiel d'action du myocarde ventriculaire).
- $\text{Ca}^{2+}$ , cytosquelette et contraction musculaire.
- $\text{K}^+/\text{Ca}^{2+}$  et activité sécrétoire (exocytose de l'insuline).

## 3. L'importance des cations à l'échelle moléculaire

*Cations et métabolisme :*

- $\text{Cu}^{2+}$ , céruloplasmine et transport du fer plasmatique à l'état ferrique.
- $\text{Mg}^{2+}$ , catalyse enzymatique et métabolisme intracellulaire.
- $\text{Ca}^{2+}$ , calmoduline et glycolyse musculaire.
- $\text{Fe}^{2+}/\text{Fe}^{3+}$  et chaîne respiratoire mitochondriale.

*Cations, reconnaissance et communication :*

- $\text{Ca}^{2+}$  et adhérence intercellulaire (ou entre cellule et matrice).
- $\text{Ca}^{2+}$ , 3<sup>e</sup> messager dans la transduction d'un signal (hormone, neurotransmetteur, cytokine).

*Cations et régulation de l'activité génomique :*

- $\text{Zn}^{2+}$  et facteurs de transcriptions (« doigts à zinc »).

### Conclusion

Compte tenu de l'électroneutralité des compartiments, seront évoqués un certain nombre d'anions associés aux cations :

- $\text{Cl}^-/\text{Na}^+$ , pression osmotique, volume sanguin et pression artérielle.
- $\text{HCO}_3^-/\text{H}^+$  et pH sanguin.
- $\text{PO}_4^{2-}/\text{Ca}^{2+}$  et métabolisme osseux.

# Droit

## PROGRAMME, CONSEILS, BIBLIOGRAPHIE

### Public concerné

L'épreuve « Passerelle 2 » en Droit est destinée, sinon aux seuls juristes de formation (licence Droit), du moins à des étudiants ayant suivi des enseignements de droit privé, c'est-à-dire de droit civil, droit des affaires, etc., de manière significative, au cours de leur formation de type licence et/ou maîtrise AES.

Il serait vain d'imaginer pouvoir passer le concours avec succès sans avoir un bagage juridique véritable.



### Programme

- Introduction au droit, la preuve, l'organisation judiciaire, le droit objectif, les différentes branches du droit, les droits subjectifs.
- Les personnes, personnes physiques, personnes morales, état et capacité des personnes.
- Les biens, meubles et immeubles, droits réels principaux, droits réels accessoires, propriété et possession.
- Droit des obligations : typologie des obligations, techniques contractuelles, classement des contrats, formation du contrat, le consentement et les vices qui l'affectent, l'objet, la lésion, la cause, les nullités, la force obligatoire du contrat *inter partes*, l'effet relatif du contrat à l'égard des tiers, les sanctions applicables lors de la mauvaise exécution du contrat ou de son inexécution, les différentes formes de responsabilités délictuelles et quasi délictuelles, responsabilité objective, responsabilité du fait personnel, du fait d'autrui, du fait des choses, les quasi-contrats.
- Droit commercial : le commerçant, les actes de commerce, le fonds de commerce, le statut des commerçants.
- Droit social : le contrat de travail, formation du contrat, typologie des contrats de travail, la durée du travail, les conditions d'exécution du travail, le salaire, les modifications du contrat de travail, la rupture du contrat de travail.
- Les licenciements, les juridictions compétentes en matière de litige de « droit social », la représentation du personnel dans l'entreprise, la présence syndicale dans l'entreprise.
- Droit des sociétés : le contrat de société, la typologie des sociétés, la formation, le fonctionnement, la dissolution, la liquidation des sociétés, la société en nom collectif, la SARL, l'EURL, la SA.

### Conseils de préparation

L'épreuve juridique « Passerelle 2 » est de nature pratique. Il faut donc connaître les fondements du droit civil, du droit commercial, et plus spécialement du droit des obligations.

Mais, au-delà des connaissances théoriques « apprises » en cours, le but de l'épreuve est de tester le candidat sur un certain nombre de qualités requises. Il doit résoudre un « cas pratique », c'est-à-dire, un type d'épreuve qu'il est censé avoir déjà affronté dans son cursus antérieur.

Dès lors il faut qu'il mette à contribution son sens de l'analyse d'abord, et celui de la synthèse ensuite.

Résoudre correctement un cas pratique suppose donc, en premier lieu, une qualification des éléments de fait présentée sous forme d'introduction résumant brièvement le scénario du cas proposé. En deuxième lieu, il s'agit d'identifier les problèmes juridiques et de les formuler clairement. En troisième et dernier lieu, il s'agit de raisonner et d'argumenter de manière structurée en alimentant une « discussion » permettant de résoudre avec rigueur les problèmes juridiques dans un ordre logique. Dans la mesure où, quelquefois, le cas est présenté sous forme de « consultation juridique », il faut alors sélectionner les arguments les plus favorables au client qui sollicite votre point de vue éclairé. Ce choix des solutions les plus adaptées peut, le cas échéant, « conclure » la copie. Il ne faut donc pas se tromper de nature d'épreuve en « récitant » un vague cours, souvent « à côté de la plaque », sans tenir compte des éléments particuliers mis en avant dans le cas pratique...

Il ne s'agit pas d'une épreuve théorique de dissertation, mais d'un cas permettant au correcteur d'évaluer principalement les capacités de raisonnement et d'argumentation des candidats. La principale qualité d'un juriste étant la rigueur, il est bien évident que celle-ci est indispensable pour bénéficier d'une note correcte.

### **Bibliographie**

Le programme des épreuves « Passerelle 2 » étant fondé principalement sur le droit civil, spécialement les questions tenant à l'introduction au droit, les personnes et le droit des contrats, la responsabilité civile et le droit des affaires, dans la perspective d'une intégration dans une école de commerce, on peut simplement suggérer les ouvrages suivants, à titre d'exemples non exhaustifs :

- D. LEFEBVRE, E. MOLLARET-LAFORÊT et al., *Droit et Entreprise*, éd. Presses universitaires de Grenoble.
- *Droit de l'entreprise. L'essentiel pour comprendre*, éd. Lamy.
- *Initiation au droit des affaires*, éd. Francis Lefebvre.

# Dr oit

*Ce cas a été rédigé par l'ESC Clermont.*

**Durée : 2 heures.**

## CONSIGNES

*Aucun document n'est autorisé.*

## CAS PRATIQUE

M. Aube, dirigeant une entreprise de manutention a commandé une petite machine en imposant au fabricant, la SARL Bois, un cahier des charges très précis, qui a obligé cette dernière à mettre en œuvre un processus de fabrication spécifique. La machine a été remise à M. Aube peu de temps après.

Au sein de l'entreprise de M. Aube, les préposés vont constater, au bout de quelques jours d'utilisation, qu'elle ne fonctionne pas correctement et qu'elle se bloque au bout de deux heures. M. Aube a signalé aussitôt ce dysfonctionnement à la SARL Bois. Dans un premier temps la SARL Bois a envoyé sur place l'un de ses techniciens pour réparer la machine, mais malgré cette intervention les utilisateurs ont pu, hélas, constater qu'elle ne fonctionnait toujours pas normalement... Dès lors, dans un second temps, la SARL Bois va être assignée en justice par M. Aube. M. Aube s'interroge sur le fondement juridique adéquat dans cette perspective.

La SARL Bois a précisé aussitôt qu'elle déclinait sa responsabilité dans la mesure où, selon elle, c'est la SAS Clac à laquelle le montage de certaines pièces de la machine a été confié qui serait seule responsable. En outre, elle fait valoir une clause limitative à son profit, avec plafond maximal de réparation fixé à 1 300 euros. La machine vaut en réalité 4 000 euros.

M. Aube envisage alors de mettre également en cause la responsabilité de la SAS Clac dont il vient de découvrir la participation. Celle-ci prétend alors, dans cette hypothèse, opposer à M. Aube la clause suivante : « La responsabilité de la SAS Clac est limitée quelle que soit l'étendue des dommages à la somme forfaitaire de 1 100 euros. » En outre, la SAS Clac qui n'a toujours pas été payée par la SARL Bois (laquelle a actuellement quelques soucis financiers) envisage de réclamer la somme qui reste due à M. Aube.

Qu'en est-il du point de vue du droit ?



En introduction il convient de qualifier les différents contrats conclus :

- Entre A et B : contrat d'entreprise car critère jurisprudentiel actuel de la spécificité imposant la mise en œuvre d'une procédure de fabrication spécifique.
- Entre B et C : contrat de sous-traitance au sens des dispositions de la loi du 31 décembre 1975, travail délégué par l'entrepreneur principal à un autre entrepreneur chargé de le réaliser en tout ou partie à sa place.

## I. LA MAUVAISE EXÉCUTION DU CONTRAT D'ENTREPRISE

### A. La référence au droit commun

Le contrat conclu entre Aube et Bois, portant sur la fabrication d'une petite machine, n'est pas un contrat de construction au sens des articles 1792 et suiv. du Code civil. C'est un louage d'ouvrage au sens des articles 1787 et suiv. du Code civil. L'hétérogénéité des cas est fondamentale en ce domaine.

Elle pose de nombreuses difficultés en ce qui concerne la nature et la force des obligations des prestataires de service et autres entrepreneurs, dès lors que les dispositions de la loi du 4 janvier 1978 ne sont pas applicables, puisque le domaine d'application de cette dernière se circonscrit au seul secteur de la construction de bâtiments (cf. 1792 et suiv. du Code civil). Il n'est pas possible d'appliquer en l'espèce ce régime juridique particulier.

Dès lors, il n'y a pas de sanctions spécifiques en cas de mauvaise exécution du contrat. Les seules actions envisageables ici sont celles que présente le droit des obligations.

Il faut donc rechercher la jurisprudence applicable : cf. 1787 et suiv. du Code civil.

### B. La mise en cause de l'entrepreneur principal

L'exécution forcée est ici exclue : article 1142 du Code civil (implication corporelle du débiteur). Respect dû à la personne humaine.

Il reste donc :

- En l'absence de clause résolutoire, Aube pourrait demander au tribunal compétent la résolution judiciaire du contrat conclu avec Bois, elle serait fondée sur les dispositions de l'article 1184 du Code civil, aboutissant à la remise en cause rétroactive des effets du contrat, avec retour au « *statu quo ante* ».
- L'exécution par équivalent, la « responsabilité contractuelle » de Bois peut être engagée par le maître de l'ouvrage A sur le fondement des articles 1147 et suiv.
- Aucune circonstance exonératoire ne peut être envisagée : l'entrepreneur principal répond de ceux qu'il a fait travailler, il ne peut donc pas invoquer fût-ce au titre d'une exonération partielle, le fait de son sous-traitant qui n'est pas un tiers (art. 1797 du Code civil).
- Le débat portera ensuite sur le point de savoir si l'obligation de l'entrepreneur principal était plutôt de « moyens » ou de « résultat ». Ici, le cahier des charges

imposé par le maître de l’ouvrage accepté en toute connaissance de cause par l’entrepreneur principal, suggère plutôt l’obligation de résultat, mais il y a des ambiguïtés jurisprudentielles.

- Le but sera d’obtenir des dommages et intérêts dans la logique du gain manqué ou de la perte éprouvée par M. Aube. (1149 à 1151 du Code civil). La question pourra être posée de savoir si Bois a commis une faute lourde (cf. 1150 du Code civil).
- En outre il faut tenir compte de la clause forfaitaire limitative : est-elle opposable, est-elle efficace ? Oui, sauf faute lourde, car le rapport contractuel échappe ici, par nature, au droit de la consommation : l’article L 132-1 du Code cons. N’est pas applicable aux rapports établis dans un contrat conclu entre professionnels, peu importe leur compétence, « leurs spécialités » car on ne raisonne pas ici sur la garantie des vices cachés dans un contrat de vente. Le contrat d’entreprise ou louage d’ouvrage conclu ici l’a été entre deux professionnels à l’occasion de l’activité professionnelle du créancier, le débiteur peut donc se prévaloir de la clause (article 1152, al. 1 du Code civil).

## II. LA MAUVAISE EXÉCUTION DU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE

### A. La question de la responsabilité du sous-traitant

La jurisprudence « Besse », Cass. Ass. Plén., 12 juillet 1991, fixe la règle du jeu : le sous-traitant, (même s’il avait été présenté par l’entrepreneur principal au maître de l’ouvrage) demeure un véritable tiers à l’égard du maître de l’ouvrage. L’arrêt de principe est fondé sur le visa de l’article 1165 du Code civil, il fait cesser la controverse jurisprudentielle opposant la première chambre civile et la troisième chambre civile.

Dès lors seule la responsabilité délictuelle du sous-traitant peut être invoquée sur le fondement des articles 1382 et suiv. du Code civil. Il faudra alors prouver les différents éléments constitutifs de la responsabilité délictuelle : un fait générateur (faute de Clac, dans le non-respect des modalités du cahier des charges transmis par Bois à Clac) ; la faute contractuelle permettant d’établir par déduction admise désormais par la jurisprudence, que ce comportement fautif peut être qualifié de faute délictuelle par rapport à un tiers. Le dommage réparable sera fondé sur le préjudice économique subi par l’entreprise A du fait des « ratés » de la machine. Le lien de causalité devra être également établi par la victime. Dès lors le préjudice sera souverainement établi par les juges du fond, et dans cette mesure, sera intégralement réparé. La technique contractuelle n’est donc pas ici utilisable en vertu du principe dit du « non-cumul » qui prohibe toute forme d’option à la victime.

Par voie de conséquence, la clause limitative invoquée par le sous-traitant Clac n’a pas vocation à s’appliquer à la demande en réparation que l’entreprise Aube ferait contre lui.

Le maître de l’ouvrage Aube peut donc agir contre le sous-traitant Clac, mais sur un terrain totalement différent de celui sur lequel il conviendrait qu’il agisse contre l’entrepreneur principal Bois. On rappellera que l’entrepreneur principal Bois mis en cause par le maître de l’ouvrage peut, en principe, exercer une action récursoire contre

son sous-traitant sous la forme d'un « appel en garantie ». Mais il en va différemment lorsque le sous-traitant n'a pas fait l'objet de la présentation au maître de l'ouvrage « imposée » par la loi du 31 décembre 1975. En outre, on a relevé ici le fait que l'entrepreneur principal, la SARL Bois, n'a pas payé le sous-traitant la SAS Clac...

### *B. La question du paiement du sous-traitant*

Le sous-traitant SAS Clac revendique le paiement par le maître de l'ouvrage A, car l'entrepreneur principal Bois ne l'a pas payé. Dans la mesure où, et cela semble ici discutable, une partie du prix n'aurait pas encore été payée par l'entreprise Aube à Bois, peut-on permettre à Clac de réclamer à Aube le paiement des sommes que Bois lui doit ? Dans notre cas, le sous-traitant C n'a pas été présenté à l'entreprise Aube par l'entrepreneur principal Bois : la sous-traitance est donc « occulte ». La loi du 31 décembre 1975 avait pour ambition d'éradiquer cette situation, mais en vain en ce qui concerne les marchés privés de sous-traitance, comme en témoignent d'une part, un contentieux jurisprudentiel important et, d'autre part, les diverses réformes apportées de manière significative, mais non pas toujours de façon très cohérente, à la matière par de nombreuses lois postérieures.

En dehors du secteur de la construction immobilière, la protection du paiement du sous-traitant est assez faible. Elle doit passer par l'exercice d'une « action directe en paiement » sous la condition essentielle que le sous-traitant ait été présenté à l'agrément du maître de l'ouvrage et que les conditions de son paiement aient été acceptées par ce dernier. Cf. article 3 de la loi du 31 décembre 1975. Cette condition n'est pas remplie ici et le sous-traitant intervenu de manière vraiment occulte ne peut pas faire valoir la jurisprudence relative à « l'acceptation tacite », l'entreprise Aube ayant « découvert » la participation de la SAS Clac dans la fabrication de la machine. L'action directe en paiement est donc exclue, il aurait fallu que le sous-traitant revendique d'autres moyens de protection de son paiement en amont contre l'entrepreneur principal, sous peine de nullité du contrat de sous-traitance.



# Économie

## PROGRAMME, CONSEILS, BIBLIOGRAPHIE

### Public concerné

Il s'agit du public autorisé à se présenter au concours tel que le règlement le stipule. Les candidats doivent estimer individuellement s'ils ont le niveau requis et précisé dans la définition de l'épreuve: licence ou maîtrise ès sciences économiques, licence ou maîtrise d'AES.

### Programme

- Les grandes fonctions économiques (production, répartition, dépense) en économie ouverte ;
- L'évolution des structures économiques et l'organisation de la production ;
- Le progrès technique et l'innovation ;
- Les stratégies d'entreprise, la concentration et la concurrence sur les marchés ;
- L'économie monétaire et financière : la monnaie, les banques, les systèmes financiers et la politique monétaire ;
- Le rôle de l'État : objectifs et instruments de politique économique ;
- L'intégration européenne ;
- Les grands courants de la pensée économique ;
- L'histoire économique de 1945 à nos jours : les grandes tendances ;
- L'analyse de la croissance économique (facteurs, fluctuations) ;
- L'internationalisation des échanges et de la production ;
- Les relations monétaires internationales.

### Conseils de préparation

L'esprit de l'épreuve consiste à :

- Vérifier l'acquisition personnelle de connaissances en économie sur les thèmes mis au programme ;
- Vérifier la capacité à exploiter un dossier documentaire. Celui-ci donne des pistes de réflexion à expliciter et à compléter. Rappelons aux candidats qu'il est inutile de recopier ou de paraphraser les documents : les correcteurs ne sont pas dupes et cela n'apporte rien. Les documents présentés servent à aider les candidats à mobiliser rapidement des arguments : ce n'est qu'un éclairage partiel. Il faut utiliser ses connaissances personnelles et ne pas nécessairement adhérer aux positions présentées dans les documents ;
- Faire la preuve d'une capacité à présenter de façon logique et organisée des informations : il s'agit d'une dissertation. Cela implique un plan organisé autour d'une idée conductrice avec : introduction, parties, sous-parties et conclusion.

Il n'est pas question en deux heures de livrer une somme exhaustive ; il est cependant attendu des candidats une capacité à faire le tour des grandes idées sur la question posée. Précisons qu'il faut concilier les aspects d'analyse économique (mécanismes, théories) et les faits (la préparation à cette épreuve doit intégrer l'acquisition de



connaissances minimales sur les grands traits de l'histoire économique depuis 1945 afin de pouvoir traiter convenablement les sujets): ce n'est ni un exercice de modélisation, ni un descriptif pur et simple, une accumulation de faits sans référence aux travaux des sciences économiques.

La consultation des annales des années précédentes sur le site Internet du concours Passerelle est vivement recommandée pour une bonne compréhension des attentes des correcteurs.

### Bibliographie

La base de la préparation doit être l'utilisation par les candidats des cours d'économie dont ils ont déjà bénéficié au cours de leurs études en privilégiant les thèmes correspondant au programme.

Ils peuvent compléter leurs connaissances de base en utilisant par exemple :

- L'ouvrage édité chez Nathan sous la direction de C-D. ECHAUDÉMAISON intitulé *L'économie aux concours des grandes écoles*: tout son contenu n'est pas exigible mais il est de qualité. Il permet de se mettre à jour rapidement sur tel ou tel point aussi bien du point de vue de l'analyse que de l'histoire économique.
- Pour certains mécanismes, un manuel comme *Principes d'économie moderne* de J. STIGLITZ édité chez De Boeck Université peut s'avérer utile.
- La revue *Alternatives économiques* publie chaque année deux hors-série, l'un sur l'économie nationale, l'autre sur l'économie mondiale: il y a là un balayage systématique des thèmes actuels avec des mises en perspective historique.
- La consultation des numéros récents des *Cahiers français* à La Documentation Française permet de lire quelques articles synthétiques très intéressants.



# Économie

*Ce cas a été rédigé par l'ESC Pau.*

**Durée : 2 heures.**

## CONSIGNES

*Aucun document n'est autorisé. Calculatrices interdites.*

## SUJET

### **Quelle place donner au progrès technique parmi les explications de la croissance économique ?**

*Vous répondrez selon un plan logique et clair en utilisant à la fois vos connaissances personnelles (tant du point de vue de l'analyse économique que de celui des faits) et les informations données par le dossier. Les documents sont présentés dans un ordre quelconque : les paraphraser est inutile.*

## DOSSIER DOCUMENTAIRE

### **Document 1**

L'exécution de nouvelles combinaisons est difficile et accessible seulement à des personnes ayant des qualités déterminées. [...] Mais si une ou plusieurs personnes ont déjà tracé la voie avec succès, beaucoup de difficultés s'évanouissent. D'autres peuvent suivre sous l'aiguillon d'un succès qui paraît désormais à portée. Leur succès facilite à son tour l'avance de celles qui marchent à leur suite, jusqu'à ce que finalement la nouveauté soit devenue familière et que son usage soit affaire de libre choix. Ce qui précède explique l'apparition groupée des entrepreneurs d'abord dans la branche où les premiers apparaissent, et ce jusqu'à l'épuisement, caractérisé par l'élimination du profit, des possibilités qu'offre la voie nouvelle à l'économie privée. La réalité montre en effet que chaque cycle normal prend son essor dans une branche ou dans un nombre limité de branches [...], et qu'il est caractérisé essentiellement par les innovations de cette branche ou de ces branches. [...] Beaucoup de conquêtes faites dans une branche, comme l'ouverture d'un marché étranger, par exemple, servent aussi à d'autres branches. C'est ainsi que l'action des pionniers dépasse la sphère immédiate de leur influence et que la troupe des entrepreneurs augmente sans cesse ; ainsi le système économique est entraîné plus vite et plus complètement qu'on pourrait le penser dans le processus de réorganisation technologique et commerciale en quoi consiste la période d'essor.

« Le cycle de la conjoncture », J. Schumpeter (1912),  
in *Revue française d'économie*, 4, volume III, automne, 1988.

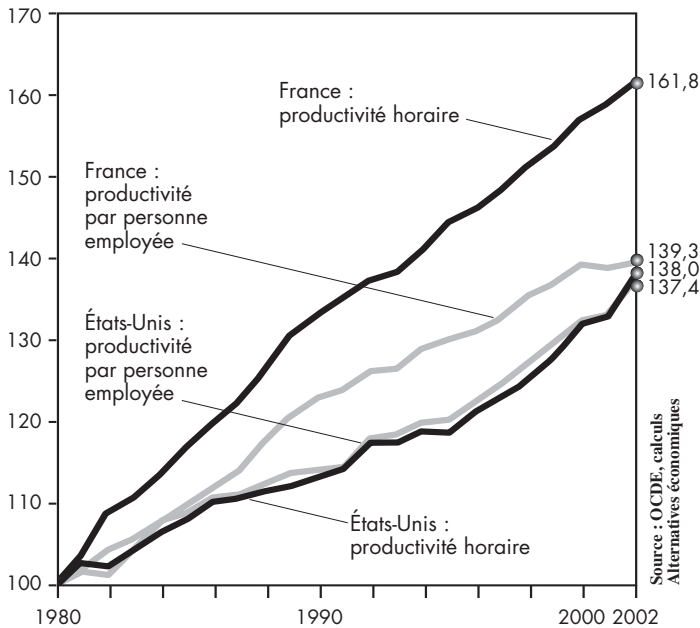
## Document 2

Les théories contemporaines de la croissance et du cycle sont nées dans les années quarante d'une reformulation dynamique de la théorie keynésienne centrée sur l'accumulation du capital. En fait ce qui allait devenir le modèle de base des théories de la croissance était, à l'origine, une interrogation relativement pessimiste sur les possibilités d'une croissance équilibrée de plein-emploi.

Entérinant la stabilité de la croissance qui succéda aux périodes de reconstruction, la théorie économique s'attachera par la suite à décrire les mécanismes susceptibles de conduire à une croissance assurant le plein-emploi. Pour la théorie néoclassique, c'est la flexibilité des techniques de production qui permet, pour un taux d'épargne donné, d'atteindre le plein-emploi. Dans les modèles d'inspiration « post-keynésienne », cette flexibilité résulte au contraire de l'impact des variations de la répartition des revenus sur le taux d'épargne. Les années cinquante et soixante constituent l'âge d'or des théories de la croissance tant du côté de l'étude empirique des facteurs de la croissance que du côté des prolongements théoriques du modèle néoclassique.

P. A. Muet, *Croissance et Cycles*, *Economica*, 1994.

## Document 3



*Alternatives économiques*, hors-série n° 58, 4<sup>e</sup> trimestre 2003.

## Document 4

La question du rôle joué par l'informatique dans la croissance économique a longtemps été problématisée dans la littérature par ce qu'on a appelé le « paradoxe de Solow » qui écrivait en 1987 cette phrase célèbre : « *On voit les ordinateurs partout,*

*sauf dans les statistiques.* » Jusqu'à très récemment, il était de fait quasiment impossible de conclure à un effet sensible de l'informatisation sur la croissance économique et plus spécifiquement sur la productivité du travail.

[...] Au niveau microéconomique des entreprises, l'informatique n'est en effet que l'une des pièces de la productivité. L'autre volet essentiel est l'organisation du travail. En l'absence d'une réorganisation adéquate, l'informatique reste bien souvent un gadget coûteux. En distinguant les performances des entreprises réorganisées des autres, il est possible de montrer que l'informatique accroît significativement la productivité des premières et réduit la productivité globale des facteurs des secondes.

*Nouvelle économie, Rapport au Conseil d'Analyse économique,*  
**D. Cohen et M. Debonneuil, La Documentation française, 2000.**

### Document 5

[...] La croissance de l'économie ne peut s'expliquer par les seules variations quantitatives et qualitatives des facteurs capital et travail ; et l'on a coutume d'attribuer au progrès technique, facteur « résiduel », la partie inexpliquée de la croissance. Même s'il est qualifié de résiduel, le progrès technique joue un rôle essentiel et peut constituer le principal facteur de la croissance. C'est le cas en France depuis l'après-guerre.

Rompant avec cette approche d'un progrès technique exogène, constaté ex-post et s'imposant de l'extérieur aux agents économiques, les nouvelles théories de la croissance cherchent à expliquer le progrès technique par les variables du modèle, i.e. en font un facteur endogène de la croissance.

Collectif, sur [www.melchior-eco.com](http://www.melchior-eco.com) au 25/11/2003.

## CORRIGÉ

### OBSERVATIONS DES CORRECTEURS

L'esprit de l'épreuve consiste à :

- Vérifier l'acquisition personnelle de connaissances en économie.
- Vérifier la capacité à exploiter un dossier documentaire.
- Faire la preuve d'une capacité à présenter de façon logique et organisée des informations : il s'agit d'une dissertation.

Il ne s'agit pas en deux heures de livrer une somme exhaustive ; il est cependant attendu des candidats une capacité à faire le tour des grandes idées sur la question. Le texte bien que relativement bref doit être dense : il doit contenir des références aux travaux, aux concepts et aux mécanismes de l'analyse économique sur la question et ne pas être un étalage bavard de considérations assez vagues.

Les sujets proposés depuis des années sont centrés sur des problématiques classiques bien repérées de façon à pouvoir différencier les candidats.

La notation des copies aboutit à une moyenne de 10/20 conformément au souhait exprimé par les gestionnaires du concours : il est demandé de classer les copies, plus que d'indiquer un niveau dans l'absolu.

Dans l'épreuve de cette année, le problème tient pour une part au défaut d'analyse de la question posée et d'autre part à l'extrême faiblesse des connaissances sur le sujet.

Les correcteurs tiennent à signaler que la grande majorité des candidats n'ont que peu ou pas de connaissances sur les analyses de la croissance. Ce sont des candidats qui passent un concours à bac + 3 et qui ont choisi l'épreuve d'économie. Il n'est donc pas normal de trouver autant de copies d'une indigence absolue et qui ne livrent qu'un bavardage ignorant complètement les grands résultats de la science économique sur la question, grands résultats présentés dans des manuels de base (ni équation, ni démonstration, ni calcul).

### *A. Remarques sur la forme*

Année après année, la présentation des copies est en progrès :

- Introduction, parties et conclusion sont visibles. Il faudrait faire un effort sur la structuration des parties en sous-parties. Chaque bloc doit mettre en avant une idée que le contenu vient étayer et démontrer : dissenter, c'est démontrer. La rédaction d'une phrase-titre pour chaque partie et sous-partie serait sûrement bienvenue pour donner plus de cohérence aux devoirs, à condition qu'elle énonce une idée sous la forme d'une phrase courte mais éclairante.
- Une restriction concernant l'orthographe : trop de copies restent très fantaisistes (accents, accords de genre et de nombre, confusions entre *a* et *à*...). Ce n'est pas possible, surtout à ce niveau d'études. Cela traduit de la désinvolture et se ressent fatalement dans la notation des correcteurs.

C'est une exigence pour le concours qui se justifie en particulier par le fait que les candidats auront à mettre en œuvre des qualités de clarté de communication dans leur vie professionnelle.

Rappelons également que l'introduction comporte trois parties : il s'agit d'amener le sujet, d'expliquer le problème, la question posée (la problématique) et enfin d'annoncer l'idée générale à démontrer et le plan (2 ou 3 parties). L'annonce du plan est obligatoire (elle présente en même temps ce que l'on veut démontrer) : il s'agit de répondre à la question posée. Le plan doit être clair, bien apparent (sauts de ligne).

### *B. Analyse du sujet*

#### *1. Le libellé*

Quels sont les mots-clés du sujet ? Il faut les définir au brouillon et faire apparaître cela dans l'introduction. Ici, « croissance économique » et « progrès technique ».

- La croissance économique renvoie à l'augmentation sur une période assez longue d'un indicateur en volume comme le PIB ou le PNB. Une définition de la croissance au sens large amenant à la notion de développement économique semble moins pertinente pour ce sujet.
- Le progrès technique est l'ensemble des innovations concernant la nature des produits et les procédés de fabrication qui permettent la production et la diffusion de biens nouveaux ou de meilleure qualité, ou simplement, des gains de productivité dans la fabrication des produits déjà existants. Au sens strict,

l'innovation est conçue comme essentiellement de nature technique ou technologique. C'est la référence à la science qui est importante : la science fournit, comme outil de compréhension des phénomènes naturels, les connaissances dont l'application permet la création et l'innovation technique. Mais, au sens large, elle est conçue comme intégrant les changements dans l'organisation même de la production et des échanges (taylorisme par exemple).

Les mots de liaison et de lien logique nous indiquent des éléments de compréhension du sujet : comment « progrès technique » et « croissance » sont-ils reliés dans cette question ?

- « Les explications » de la croissance : il s'agit donc de lister les explications connues de la croissance économique.
- « Quelle place donner »... « parmi » : il s'agit de repérer dans les explications listées la présence ou l'absence du rôle du progrès technique, et l'importance de son rôle en cas de recours à cette explication.
- La question du champ spatial et temporel du sujet :
  - Le temps : le sujet n'indique pas explicitement de période d'étude. Par contre, la question impose une prise en compte du temps long. On traite de croissance et de progrès technique qui n'ont que peu de pertinence à court terme.
  - L'espace : rien n'est indiqué. Il faut cependant prendre position ; sont concernés les pays touchés par le phénomène étudié. Cela dépend ensuite de l'éclectisme des exemples disponibles.

Ainsi, il s'agit de répondre à une question que l'on peut reformuler ainsi (et ne pas se contenter de recopier le sujet sans rien expliquer) : quelle est l'importance du rôle du progrès technique dans les explications existantes et les modèles de croissance économique ?

C'est la problématique, l'explication de la question posée. Sans cela, il n'est pas possible de répondre et d'espérer dissenter, c'est-à-dire démontrer la réponse apportée à la question posée.

Le sujet de cette année demandait donc d'avoir des connaissances sur les explications connues de la croissance en science économique et d'être capable de repérer si le progrès y joue un rôle ou non et si oui, lequel.

## 2. Les documents

Particulièrement sur une épreuve brève, le dossier documentaire est choisi pour aider en fournissant rapidement aux candidats des pistes de réflexion à expliciter et à compléter. Rappelons qu'il est inutile de recopier ou de paraphraser les documents : les correcteurs ne sont pas dupes et cela n'apporte rien. Les documents ne sont pas un substitut.

Il faut cependant un minimum de connaissances pour pouvoir s'en servir. De nombreux candidats n'ont même pas utilisé les amorces d'arguments fournis par les documents destinés à les aider.

### C. Quelques remarques

Compte tenu du sujet et de la problématique présentés à la fin du paragraphe B 1, signalons quelques plans impossibles : le progrès technique/les autres facteurs, le progrès technique/progrès technique et croissance, les sources de la croissance/la place du progrès technique dans la croissance. Tous ces plans ont en commun d'avoir au moins une partie hors-sujet. Le plan est l'organisation des éléments de réponse (idée générale) à la question posée (problématique). Il doit être cohérent avec la problématique.

L'introduction est le lieu où doivent être définis les termes clés du sujet. Nous insistons sur le fait qu'elle doit comporter l'explication de la question posée : il faut donner du sens au sujet, en exposer les dimensions (c'est la problématique). Le simple recopiage du sujet ne peut tenir lieu de problématique. Dans nombre de copies, c'était un désastre : rien sur progrès technique et sur croissance !

La croissance endogène est une thématique ignorée dans la majorité des copies (Romer, Lucas ?). Le modèle de Solow est confondu avec le paradoxe de Solow.

Les candidats doivent acquérir et faire un usage scientifique des concepts clés de l'analyse économique au regard du programme du concours.

### D. Précisions

#### 1. L'alliance des mécanismes, des théories et des faits

Précisons enfin qu'il faut concilier les aspects d'analyse économique (mécanismes, théories) et les faits : ce n'est ni un exercice de modélisation, ni un descriptif pur et simple, une accumulation de faits sans référence aux travaux des sciences économiques. En ce sens, il faut absolument proscrire les copies qui pensent épuiser le sujet avec l'usage exclusif d'un modèle macroéconomique.

Seuls les grands enseignements des modèles explicatifs nous intéressaient afin de pouvoir y discuter la place du progrès technique ; de longs développements techniques sur un modèle sont hors de propos dans une telle épreuve.

#### 2. Références pour préparer l'épreuve

Il est demandé aux candidats de préparer l'ensemble du programme du concours et de ne pas penser à traiter le sujet à travers le prisme du seul cours d'économie suivi durant l'année universitaire courante.

La préparation à cette épreuve doit intégrer l'acquisition de connaissances minimales sur les grands traits de l'histoire économique depuis 1945. Pour ce faire, consulter les ouvrages cités dans la bibliographie (rubrique « Méthodologie »).

### PROPOSITION DE CORRIGÉ (PLAN DÉTAILLÉ)

Il n'y a pas qu'une seule manière de traiter un sujet : plusieurs types de plans peuvent être envisagés (en particulier, il est absurde de s'imposer a priori de faire deux ou trois parties). De nombreuses copies ont obtenu de très bonnes notes avec d'autres plans, d'autres approches que celle proposée.

Ce qui compte, c'est la pertinence, la logique, la clarté des démonstrations permettant de traiter le sujet. Il faut proposer un texte dense et argumenté et non un bavardage approximatif.

Compte tenu des remarques faites plus haut, la proposition de corrigé est construite sur ce qui faisait défaut : des références aux modèles de croissance. C'est une sorte de contre-pied par rapport à de nombreuses copies. Toutes les notions utilisées ont cependant été lues...

On se concentrera sur la présentation des principaux axes de l'argumentaire, des exemples seront à insérer.

## **Introduction**

### ***1. On amène le sujet***

Avec la 1<sup>re</sup> Révolution industrielle à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle en G-B, la croissance économique (définition) faible des siècles antérieurs passe d'un modèle extensif à un modèle plus intensif dans lequel les gains de productivité globale issus du progrès technique deviennent prépondérants.

Le progrès technique est l'ensemble des innovations concernant la nature des produits et les procédés de fabrication qui permettent la production et la diffusion de biens nouveaux ou de meilleure qualité, ou simplement, des gains de productivité dans la fabrication des produits déjà existants. Au sens strict, l'innovation est conçue comme essentiellement de nature technique ou technologique. C'est la référence à la science qui est importante : la science fournit, comme outil de compréhension des phénomènes naturels, les connaissances dont l'application permet la création et l'innovation technique. Mais, au sens large, elle est conçue comme intégrant les changements dans l'organisation même de la production et des échanges.

### ***2. On pose le problème***

Il existe de nombreuses analyses explicatives de la croissance, des modèles historiques des auteurs classiques aux constructions hypothético-déductives des cinquante dernières années. Le phénomène du progrès technique est l'objet de travaux en histoire économique et en analyse économique : présent ou quasi absent, endogène ou exogène, comment est-il présent dans les différentes analyses de la croissance des économies depuis deux siècles ?

Il s'agit ici d'évaluer quelle est l'importance du rôle du progrès technique dans les explications existantes et les modèles de croissance économique ?

### ***3. On annonce le plan et l'idée générale***

Il s'agit de construire une phrase reprenant les phases-titres des parties I et II de manière à indiquer la thèse et annoncer la progression de l'argumentation sans ambiguïté.



## I. LE PROGRÈS TECHNIQUE EST SOUVENT PRÉSENTÉ COMME UN FACTEUR AU MIEUX EXOGÈNE DANS LES ANALYSES DE LA CROISSANCE

### A. Les analyses historiques de la croissance laissent peu de place au progrès technique

1. *L'histoire économique décrit abondamment les révolutions industrielles mettant en scène le rôle clé de l'innovation*

Utiliser quelques grands exemples du rôle des innovations dans la croissance à travers l'histoire : machine à vapeur, automobile, informatique. Vous avez l'embarras du choix à condition de montrer le rôle dans la croissance.

2. *Les modèles historiques de croissance intègrent faiblement le progrès technique*

Selon vos connaissances, vous utilisez quelques modèles parmi ceux proposés en montrant la faible place ou la présentation exogène du progrès technique comme facteur de croissance.

- Marx : le progrès technique alimentant la dynamique des forces productives dans un mode de production.
- Et/ou Ricardo : le progrès technique comme élément permettant de repousser temporairement l'état stationnaire (croissance zéro).
- Et/ou Rostow : la place du progrès technique dans la phase préalable au décollage.
- Et/ou *La New economic history* (Fogel et North) : l'évacuation du rôle du progrès technique et des branches motrices au profit de la propriété privée et de la démocratie libérale.

### B. Les modèles plus contemporains peinent également à donner sa place entière au progrès technique comme facteur explicatif de la croissance

1. *Les modèles des années 1940 et 1950 restent sur une approche très exogène*

Harrod-Domar (doc. 2), Kaldor (doc. 2) ou Solow (doc. 2), que la croissance économique de plein-emploi soit quasi impossible ou envisageable : le progrès technique n'est pas explicitement présent dans ces modèles explicatifs.

2. *Tout au plus le progrès technique est-il envisagé comme un facteur résiduel*

Dans les années 1960, les interrogations sur la contribution de tel ou tel facteur amènent à des travaux plus empiriques (doc. 2).

Solow et le résidu Solow où celui-ci représente de 50 à 75 % du taux de croissance selon les pays : ce résidu (doc. 5), troisième facteur, est assimilé au progrès technique, de façon bien mystérieuse.

Denison et les études de Carré, Dubois et Malinvaud : le progrès technique incorporé via l'acte d'investissement, facteur de croissance (doc. 5).



### *Conclusion partielle*

1. Reprise de l'idée de la phrase-titre de la partie I.
2. Transition vers la partie II : les derniers travaux laissent entrevoir l'idée d'un progrès technique jouant un rôle plus important et surtout endogène.

## **II. D'AUTRES ANALYSES TENDENT À DONNER UNE PLACE PLUS IMPORTANTE AU PROGRÈS TECHNIQUE ET VONT JUSQU'À L'ENDOGENÉISER**

### ***A. Les définitions larges de l'innovation permettent de préciser le rôle du progrès technique***

#### *1. L'organisation du travail comme élément du progrès technique*

Depuis A. Smith, l'organisation du travail menée par l'entrepreneur (division du travail) est constitutive du progrès technique et représente un facteur de croissance.

Le paradoxe de Solow (« *On voit des ordinateurs partout, sauf dans les statistiques de productivité* ») en 1987 est résolu : l'innovation technologique doit être accompagnée d'une réorganisation du travail pour pouvoir générer les gains de productivité espérés et la croissance (doc. 4).

#### *2. Schumpeter met en avant le rôle de l'entrepreneur dans le processus de destruction créatrice menant à la croissance*

Doc. 1 : utiliser les notions d'entrepreneur, de destruction créatrice, d'innovation en grappe, de manière à montrer un début d'endogénéisation.

### ***B. Les analyses récentes endogénéisent le progrès technique dans les explications de la croissance***

#### *1. Les approches systémiques du progrès technique mettent l'entrepreneur au centre dans une filiation schumpéterienne*

Ce sont les représentations en système technique dans le prolongement des grappes technologiques à la Schumpeter.

Ce sont les trajectoires technologiques où l'entreprise crée de la technique dans une relation interactive avec son environnement : la technique est le résultat de l'expérience accumulée par les firmes dans leur activité, via un apprentissage par la pratique (*learning by doing*) et par l'usage (*learning by using*), elle est endogène au système économique.

#### *2. En même temps, les actions des agents économiques sont généralement sous-optimales au regard des besoins sociaux d'où l'importance de leviers publics*

Les analyses dites de la croissance endogène (doc. 5) ont insisté sur le fait que lorsque les entreprises investissent, elles contribuent à développer leur activité mais également que ces investissements bénéficient à la collectivité (exemples d'externalités positives). Or, l'entreprise n'investit qu'en prenant en compte son seul profit. Il s'en déduit que les actions des firmes sont souvent sous-optimales pour la société.

L'État est donc appelé à inciter les agents pour qu'ils accroissent leurs efforts d'investissement (Romer), de formation (Lucas), de recherche (Romer) au-delà de ce qu'ils feraient spontanément afin d'atteindre un optimum pour la société. C'est ainsi le comportement économique même des acteurs qui développe le progrès technique et permet la croissance.

### *Conclusion partielle*

Reprise de la phrase-titre de la partie II.

### **Conclusion**

1. Reprise de l'idée générale (cf. la partie 3 de l'introduction).
2. Ouverture: l'importance du progrès technique comme facteur de croissance ne doit pas faire oublier qu'à gains de productivité globale identiques, un espace aura une croissance plus forte s'il a une participation à l'emploi de sa population (taux d'emploi) plus importante (doc. 3)... Le progrès technique ne fait pas tout.



# Espagnol

## PROGRAMME, CONSEILS, BIBLIOGRAPHIE

### Nature des épreuves

#### 1<sup>re</sup> épreuve

Faire la synthèse en espagnol d'un texte espagnol extrait de la presse espagnole d'environ 600 mots et d'un texte français extrait de la presse française d'environ 600 mots.

La synthèse comportera environ 150 mots ( $\pm 10\%$ ).

Le texte espagnol et le texte français abordent un sujet commun ou voisin vu sous deux optiques différentes.

#### 2<sup>e</sup> épreuve

Épreuve rédactionnelle : traiter en espagnol un sujet en rapport avec les deux textes dont le candidat aura fait la synthèse.

On demande 200 mots minimum.

### Conseils aux candidats

Les sujets sont des sujets d'actualité. Ils peuvent être de tous ordres : économique, culturel, sociétal, politique...

Ils sont le plus souvent de caractère général et concernent le monde, l'Europe, en relation évidemment avec l'Espagne et/ou l'Amérique du Sud, peuvent traiter de questions spécifiquement hispaniques (un homme politique, une entreprise, un aspect de la société, un événement...), mais aussi s'attacher aux relations franco-espagnoles (coopération entre les pays hispanophones dans le cadre européen et/ou mondial, position dans le contexte mondial, histoire des relations, divergences, convergences, forces, faiblesses...).

Les concepteurs s'efforcent de faire en sorte que les sujets ne soient ni spécialisés, ni techniques, ni sulfureux, ni ennuyeux et que le vocabulaire soit accessible à la moyenne des candidats.

Nous conseillons aux candidats de lire la presse des deux pays, dans les deux langues (*Le Monde, Le Point, Le Nouvel Observateur, L'Express, Les Échos... El País, El Mundo, ABC, La Vanguardia, Epoca, Noticias de la Comunicacion...*) et aussi de consulter les sites Internet.

Nous conseillons également aux candidats de s'entraîner pour respecter la longueur des textes qu'ils ont à produire. Trop courts ou trop longs, ils seront pénalisés.

Il est fortement déconseillé de faire de la paraphrase au lieu d'une synthèse. Une lecture (et relecture) approfondie des textes, ainsi qu'une prise de distance par rapport à leur contenu sont donc la condition sine qua non pour réaliser de bonnes synthèses.

**Attention :** la synthèse à partir du texte français n'est en aucun cas une traduction !

De même, le jury est sensible à des prises de position personnelles du candidat par rapport au sujet rédactionnel qui ne saurait être un plagiat des textes proposés précédemment.

On évitera les banalités affligeantes, les lieux communs et les propos creux !

Enfin il est inutile de préciser qu'une langue soignée respectant la syntaxe, l'orthographe, la ponctuation, les majuscules ainsi qu'une écriture lisible, une copie bien présentée, raviront les correcteurs.

Les candidats sont notés pour chaque épreuve tant sur le contenu que sur la forme : des idées, des propos construits, une langue correcte et riche sont les atouts des bonnes copies.

Une différence de niveau est faite dans le choix des textes destinés aux épreuves de Passerelle 1 ou Passerelle 2.



# Espagnol

*Ce cas a été rédigé par l'ESC Pau.*

**Durée : 2 heures.**

## CONSIGNES

*Aucun document n'est autorisé.*

*L'épreuve comprend trois parties, chacune étant notée sur 20.*

## SUJET



### I. SYNTHÈSE EN ESPAGNOL D'UN DOCUMENT RÉDIGÉ EN ESPAGNOL

*(150 mots  $\pm$  10 %. Tout manquement à ces normes – par excès ou par défaut – sera sanctionné.)*

#### **Liberalismo versus multiculturalismo**

El término *multiculturalismo* se aplica tanto a la realidad como a la ideología, y en ambos casos de modo bastante falto de precisión. Se suele decir que hoy en día las sociedades son cada vez más multiculturales. ¿En qué sociedades estamos pensando? No en Estados tradicionalmente formados por muchas comunidades con lenguas, religiones y costumbres diversas, como Nueva Guinea, la India, donde lo que los multiculturalistas lamentan es la uniformidad producida por los procesos de globalización. Tampoco en los países que fueron colonias europeas y se formaron a base de inmigrantes como Brasil o EE UU, pues también en ellos han operado fuertes procesos de homogeneización cultural. Lo que en realidad se quiere decir es que hay cada vez más inmigrantes en los países europeos, aunque ni siquiera con este significado la afirmación es precisa.

Como ideología, el multiculturalismo es también muy impreciso. Intento sintetizarlo en tres rasgos.

1. Las personas pertenecen a sus culturas, sin las cuales no tienen auténtica identidad, y por ello se da mayor valor a la diversidad cultural que a la libertad de las personas; hay incluso quien asimila la diversidad cultural a la biológica y propone proteger lo mismo a los animales que albergan la primera que a los indígenas que conservan la segunda.
2. Relativismo cultural: todas las culturas tienen igual valor, tanto en el plano cognitivo como en el moral y estético.
3. Las unidades de la sociedad política no son los individuos, sino las culturas; las sociedades políticas deberían constituirse por la integración de culturas, entendiéndose por integración un estado que supera las tendencias contrarias a la asimilación y a la segregación de las comunidades culturales.

Se trata obviamente de una concepción particularista y adscriptiva de las relaciones sociales, opuesta al universalismo y al logro característicos de la modernidad.

En el liberalismo las unidades políticas son individuos regidos por una ley común (sin privilegios) y libres para decidir sus rasgos culturales. Y como individuos se considera ante todo a los inmigrantes. Individuos con proyectos muy variados: ahorrar mucho y volver cuanto antes, probar y decidir luego, quedarse para siempre. Algunos tienen costumbres prohibidas entre nosotros, como la poligamia, el matrimonio arreglado, la celebración del viernes, y prohibiciones que nosotros ignoramos, como la prohibición de ingerir alcohol, cerdo o vaca. Esas costumbres suelen dar lugar a problemas de convivencia. Las democracias liberales se llaman así por los dos principios con que intentan resolver esos problemas. El primero es el principio de la libertad individual en todo lo que no afecta a los demás, desde la religión hasta los estupefacientes. El segundo es el principio de la universalidad de la ley en las cuestiones que no pueden sustraerse al ámbito político. Estos dos principios no implican ningún proyecto de vida global para los inmigrantes, como no lo implican para nadie. Cada cual elige tan libremente como puede sus proyectos de vida.

A diferencia del liberalismo, los multiculturalistas sí tienen un proyecto para los inmigrantes. A saber, que constituyan comunidades y se integren a través de ellas. Siendo ante todo portadores de diversidad cultural, es perentorio que mantengan su identidad: la libertad formal para elegir como individuo es una ficción que equivale a dejarlo inerte ante la asimilación. Es, como puede verse, un paternalismo, de otro signo. No tengo duda de la buena intención de estas actitudes, ni de su sincero celo para evitar el racismo y la xenofobia. Pero temo que el resultado final sea el contrario del que pretenden los multiculturalistas. Reconocer derechos adscritos perturba el funcionamiento de las escuelas, de la administración y de las instituciones públicas basadas en la igualdad y el logro.

*El País*, 11 de mayo de 2003, Julio Carabaña,  
catedrático de Sociología de la Universidad Complutense.  
(604 palabras.)

## II. SYNTHÈSE EN ESPAGNOL D'UN DOCUMENT RÉDIGÉ EN FRANÇAIS

*(150 mots ±10 %. Tout manquement à ces normes – par excès ou par défaut – sera sanctionné.)*

### **Multiculturalisme. Comment vivre ensemble ?**

Dans les démocraties pluralistes, on assiste à un mouvement général de poussée des identités particulières. Des minorités, des populations autochtones, des groupes d'immigrés manifestent leur désir de reconnaissance culturelle. La question du vivre ensemble se pose avec toujours plus d'acuité.

Le terme « multiculturalisme » désigne aussi bien un fait (les sociétés sont composées de groupes culturellement distincts) qu'une politique (mise en œuvre selon des modalités et des degrés divers) visant au final à la coexistence pacifique entre des groupes ethniquement et culturellement différents. De tout temps, des sociétés pluriculturelles ont existé et aujourd'hui moins de 10 % des pays peuvent être considérés comme culturellement homogènes. En revanche, le traitement politique de la

diversité culturelle est un phénomène relativement récent. Il y a moins d'une trentaine d'années, les premières mesures politiques d'inspiration multiculturaliste furent mises en œuvre en Amérique du Nord. Le débat sur le multiculturalisme y est récemment monté en intensité (années 1990) et s'est diffusé en Europe notamment. La doctrine multiculturaliste avance l'idée que les cultures minoritaires sont discriminées et doivent accéder à la reconnaissance publique. Pour ce faire, les spécificités culturelles doivent être protégées par des lois. C'est le droit qui va permettre de mettre en œuvre les conditions d'une société multiculturelle.

Mais de quelles différences culturelles parle-t-on ? Souvent réduites à l'ethnicité (minorités ethniques autochtones ou minorités issues de l'immigration), voire à la « racialité », les différences culturelles ne concernent plus seulement les particularismes d'origine ou de traditions (religieuses, linguistiques). Les revendications se fondent de plus en plus sur des particularismes de mœurs, d'âge, de traits ou de handicaps physiques. Le multiculturalisme combat ce qu'il considère comme une forme d'ethnocentrisme (celui de la société blanche dominante).

Aux États-Unis, l'*affirmative action* désigne une politique visant à aider les minorités défavorisées (Noirs, handicapés...) en instaurant un système de préférence ethnique (ainsi qu'un système de préférence lié à des handicaps sociaux). On est passé du principe de *color-blindness* (indifférence à la couleur de peau) à celui de *color-consciousness* (prise en compte de la couleur de peau), qui justifie l'utilisation des mesures telles que les quotas pour corriger des discriminations avérées. L'égalité formelle (traitement indifférencié des individus et des groupes) est donc abandonnée au profit de l'égalité réelle, c'est-à-dire d'une égalité de résultat qui exige de traiter différemment des personnes et des groupes dans leur accès au travail, au logement, à la santé, à l'éducation, à la reconnaissance culturelle ou à certains droits politiques.

En France, des politiques de traitement préférentiel sont appliquées pour combattre les inégalités socio-économiques ou les inégalités hommes-femmes. Mais le principe d'une « discrimination positive » des groupes ethniques reste exclu. En fait, l'ethnicité est de plus en plus reconnue dans la pratique (mais pas dans le droit) : subventions directes aux associations ethniques, politiques en faveur des Dom-Tom ou des harkis, subventions et aides aux personnes immigrées par l'intermédiaire du Fonds d'action sociale (Fas). L'approche spatialisée (classement en Zone d'Éducation Prioritaire, en zone urbaine sensible, en zone franche) des inégalités ressemble à une forme de discrimination positive déguisée, car ces espaces coïncident largement avec ceux qu'habitent les personnes issues de l'immigration.

Dans les pays européens, malgré d'importantes différences nationales, le particularisme est encore perçu comme une division et une régression culturelle. Le multiculturalisme est un enjeu au cœur de la construction de l'Union européenne : l'Europe va-t-elle opter pour une culture commune ou pour un régime multiculturel avec une mosaïque de nations ? Au mythe américain du creuset (*melting pot*) dans lequel toutes les cultures fusionnent pourrait succéder le modèle de la mosaïque (*salad bowl*), comme image du multiculturalisme : une juxtaposition quelque peu hétérogène de groupes ethniques et de minorités culturelles cohabitant avec plus ou moins de concorde.

Jérôme Souty, *Sciences humaines* n° 34, « Questions de notre temps ».  
(613 mots.)



### III. PRODUCTION LIBRE EN ESPAGNOL

(200 mots  $\pm$  10 %. Tout manquement à ces normes – par excès ou par défaut – sera sanctionné.)

La existencia de sociedades multiculturales como realidad en diversos países del mundo, y las valoraciones opuestas del término « multiculturalismo » como modelo de sociedad, han generado y siguen suscitando un amplio debate.

Tanto en el análisis sociocultural como en el político, el multiculturalismo conlleva distintos enfoques. ¿Cuál es el suyo? Justifique su parecer con ejemplos precisos.

## CORRIGÉ

### **Rappel:**

*La synthèse est une opération active organisée du document. Elle demande de comprendre un problème, un débat. Savoir filtrer les informations, savoir les condenser, les ordonner et les présenter de manière succincte et hiérarchisée est une compétence très importante. Il ne s'agit pas de recopier des mots isolés ou de repérer des bouts de phrase notés au fur et à mesure que vous lisez le texte.*

### I. SYNTHÈSE EN ESPAGNOL D'UN DOCUMENT RÉDIGÉ EN ESPAGNOL

#### **Liberalismo versus multiculturalismo**

El « multiculturalismo » es un término ideológico muy impreciso que suele aplicarse a una realidad específica: el aumento del número de inmigrantes que se incorporan en las sociedades europeas.

Los multiculturalistas abogan por la diversidad cultural, el relativismo cultural, la formación de unidades políticas culturales cuyo fundamento no son los individuos, sino las comunidades, que vienen a ser herramientas para la integración. Tal concepción contrasta con la de los liberalistas.

En efecto, el liberalismo se centra en los individuos, entre los cuales están los inmigrantes. Puesto que sus costumbres diferentes de las nuestras pueden acarrear problemas de convivencia, las democracias liberales se acogen a dos principios básicos para tratar de resolverlos: la libertad individual y la universalidad de la ley. Ninguno de los dos tiene previsto un proyecto de vida global para los inmigrantes.

A mi parecer, el enfoque multiculturalista puede llegar a ser contraproducente: el reconocimiento de derechos es una espina clavada en el camino hacia la igualdad y el logro.

(170 palabras.)

## II. SYNTHÈSE EN ESPAGNOL D'UN DOCUMENT RÉDIGÉ EN FRANÇAIS

### Multiculturalisme. Comment vivre ensemble ?

En las democracias pluralistas, las minorías reivindican que se les reconozca de pleno derecho. Ahora bien, el término « multiculturalismo » abarca dos nociones: la diversidad cultural y la política que se viene aplicando para llegar a la mejor armonía posible entre los diferentes grupos, y es el marco legal el que protege al ciudadano contra la discriminación, el racismo, las desigualdades para combatir una forma de etnocentrismo blanco.

En EE UU, la política denominada « affirmative action » sustituye la indiferencia ante el color de la piel por un deseo de real igualdad que toma en cuenta el origen étnico.

Por el contrario, en Francia el principio de la « discriminación positiva » no existe. Para luchar contra las desigualdades que experimentan los grupos étnicos, hay políticas de trato preferente, lo que, a fin de cuentas, viene a ser una forma de discriminación.

En los países europeos, se considera aún que los particularismos son un retroceso cultural. ¿ Pero cómo va Europa a construir su porvenir ? ¿ Con bases culturales comunes o dispares ?

(167 palabras.)

## III. PRODUCTION LIBRE

La Unión Europea fue fundada con objetivos exclusivamente económicos, pero desde el primer momento se ha declarado decidida a mantener la riqueza y la diversidad cultural europea, lo que implica también, a mi parecer, mantener su diversidad lingüística.

En cualquier democracia, para llegar a una coexistencia pacífica, se necesita una doble exigencia: el reconocimiento de los individuos miembros de las comunidades etnoculturales minoritarias, y el mantenimiento de la cohesión social. Sin embargo, me parece imposible que se pueda considerar la ciudadanía únicamente en términos abstractos y universales: es necesario que los ciudadanos compartan una cultura pública común y, por consiguiente, ciertos límites deben ser establecidos a la tolerancia y a la diversidad. Caso contrario, el multiculturalismo corre el riesgo de volver más problemática la unidad nacional.

Si observamos lo que ocurre en EE UU donde el multiculturalismo significa el pleno reconocimiento de las minorías (étnicas, sexuales, etc.), nos percatamos de que el querer poner a todas en un pie de igualdad es pura ilusión.

Estoy a favor de una política de integración, siempre que se tenga presente que para construirla y generar solidaridades, es fundamental centrarse en una cultura pública común, con **algunos valores comunes no negociables** tales como la igualdad de sexo, el respeto al otro, la libertad individual.

(210 palabras.)

# Gestion

## PROGRAMME, CONSEILS, BIBLIOGRAPHIE

### Public concerné

- Licence AES ;
- Licence Économie/Gestion ;
- MSG ou MIAGE ;
- Tout étudiant en licence ou maîtrise ayant suivi des enseignements en comptabilité générale, gestion budgétaire, gestion des coûts et gestion financière.

### Nature de l'épreuve

L'épreuve est basée sur une petite étude de cas présentant une situation fictive d'entreprise. Les candidats ont à traiter des questions susceptibles de porter sur le diagnostic financier, l'élaboration de comptes de résultats et bilans prévisionnels, le calcul de seuils de rentabilité, la réalisation d'un budget de trésorerie, les calculs de coûts de revient, etc.

### Conseils de préparation

Avoir plutôt compris les mécanismes que mémorisé des tableaux et des procédures.

Savoir distinguer produits et encaissements, ressources et encaissements, ressources et produits, notions de résultat et de liquidité, etc. Bref, dominer les concepts de base et les mécanismes fondamentaux de finance et de gestion.

La question n'est pas d'avoir mémorisé les numéros du plan comptable ni de connaître de mémoire le calcul de la capacité d'autofinancement par la méthode additive ou la méthode soustractive, elle est de savoir ce qu'est la capacité d'autofinancement et la logique de son calcul.

L'épreuve est généralement conçue pour traiter différents aspects et balayer plusieurs outils de gestion différents, une connaissance générale est donc préférable à un grand savoir spécialisé dans l'une ou l'autre technique.

### Bibliographie

Un bon manuel de base dans chaque secteur est suffisant (finance d'entreprise, coûts de revient, contrôle budgétaire et contrôle de gestion) ainsi que les quelques cas et exercices qui ont forcément appuyé ces enseignements.



# Gestion

Ce cas a été rédigé par l'ESC Lille.

Durée : 2 heures.

## CONSIGNES

Aucun document n'est autorisé. Les calculatrices sont autorisées.

La pondération est la suivante :

- Question 1 : ..... 2 points
- Question 2 : ..... 6 points
  - 2.1 : ..... 3 points
  - 2.2 : ..... 3 points
- Question 3 : ..... 2 points
- Question 4 : ..... 2 points
- Question 5 : ..... 6 points
  - 5.1 : ..... 2 points
  - 5.2 : ..... 2 points
  - 5.3 : ..... 2 points
- Présentation – Clarté : ..... 2 points



## SUJET

### CAS JEAN DUCONCOURS

Jean Duconcours a longtemps hésité entre les études et le hockey sur glace. Cette indécision l'ayant conduit à obtenir son baccalauréat à 22 ans, il n'était guère enthousiaste à l'idée de poursuivre des études supérieures, d'autant que son dossier scolaire ne lui donnerait accès à aucun établissement à sélection à l'entrée. Ne pouvant pas non plus envisager une carrière professionnelle dans le domaine du hockey sur glace, ses réflexions l'avaient conduit à chercher à créer son propre emploi en s'installant dans un métier qui lui assurerait subsistance et indépendance à la fois.

Il se pencha sur les activités des foires et marchés et décida finalement de se lancer dans la vente de fromage, plus exactement dans le commerce de beurre-œufs-fromage pour reprendre l'expression consacrée. Pour cela, il ferait quelques marchés susceptibles d'accueillir un fromager de plus et créerait quelques tournées en porte à porte.

Ses prévisions sont les suivantes sur la base d'une année, en euros :

Ventes	96 000
- Achats	52 000
- Variation Stock Marchandises	(4 000)
= Marge Commerciale	48 000
- Charges décaissables	9 600
- Dotations aux amortissements	7 200
= Résultat	31 200

La première année, Jean Duconcours n'aurait pas à prélever de salaire. Il logeait chez ses parents dans un studio assez vaste aménagé dans les combles, ce qui lui garantissait l'indépendance car il recevait qui il voulait et ses parents ne montaient jamais, hormis sa mère pour les soins du ménage. Cette solution avait le mérite d'assurer son entretien confortable sans gêner ses activités.

Il crée sa société le 1<sup>er</sup> février et la dote de 40 000 € de Capital Social grâce à un petit héritage et à l'intervention de membres de sa famille et d'amis.

Au cours du premier jour, il acquiert un véhicule approprié qu'il paie 16 000 € et procède à quelques modifications et aménagements pour un total de 4 000 €.

Il lui faut aussi disposer d'un stock équivalent à un mois de vente compte tenu des délais d'approvisionnement et du temps nécessaire à « faire » certains fromages (il les stocke dans la cave de ses parents qui s'avère présenter des conditions de température et d'hygrométrie idéales). Il se réapprovisionne plusieurs fois par semaine afin de maintenir le niveau de son stock à l'objectif d'un mois de vente. Ses achats sont payés à la fin du mois, sur relevé. De même, n'étant pas connu, il doit payer ses autres charges au comptant. Ses clients le paient comptant.

## QUESTIONS

En faisant abstraction de la fiscalité (I.S. et TVA), vous répondrez aux questions suivantes :

- 1) À combien évaluez-vous le montant nécessaire en immobilisations et en besoin de financement d'exploitation moyen pour faire tourner l'affaire de Jean Duconcours ?
- 2) Si les ventes se répartissent également sur les 12 mois, ainsi que les charges et les dotations aux amortissements,
  - 2.1) Établissez le compte de résultat prévisionnel ;
  - 2.2) Comment évolue la trésorerie de Jean Duconcours ? Les achats sont de 8 000 € en février puis de 4 000 € chacun des mois suivants.
- 3) Faites le bilan de l'affaire le matin du lancement quand les fonds ont été déposés en banque et à la fin de l'année, en considérant qu'il n'y a ni impôt sur le résultat, ni TVA.
- 4) Expliquez le lien entre le résultat dégagé et la variation de trésorerie en mettant en évidence le rôle de la variation du besoin de financement d'exploitation.
- 5) Dans l'hypothèse où Jean Duconcours pourrait régler ses achats moitié comptant, moitié à 30 jours, répondre aux mêmes questions que :
  - 5.1) la question 2 ;
  - 5.2) la question 3 ;
  - 5.3) la question 4.

1)

Véhicule	16000	Stocks (1 mois de ventes à valoriser au coût d'achat)	4000
Aménagements	4000		
Immobilisations	20000	moins Fournisseurs (paiement à la fin du mois donc délai moyen de 15 jours d'achats)	2000
B F E	2000		
Total	22000	B F E	2000

2) Voir le tableau à la page suivante.

3)

Au 1 <sup>er</sup> février				Au 31 janvier			
<b>Actif</b>				<b>Actif</b>			
Immobilisations	0	Acquisition	20000	Dotations amort.	7200	Immobilisations	12800
Stocks	0	Var. de stocks	4000		0	Stocks	4000
Clients	0	Var. de clients	0		0	Clients	0
Disponible	40000	Encaissements	96000	Décaissements	81600	Disponible	54400
<b>Total</b>	<b>40000</b>	<b>Total</b>	<b>120000</b>	<b>Total</b>	<b>81600</b>	<b>Total</b>	<b>71200</b>
<b>Passif</b>				<b>Passif</b>			
Capital social	40000					Capital social	40000
Réserves	0					Réserves	0
Résultat	0	Résultat	31200			Résultat	31200
Fournisseurs	0	Achats	52000	Règlements	52000	Fournisseurs	0
<b>Total</b>	<b>40000</b>	<b>Total</b>	<b>83200</b>	<b>Total</b>	<b>52000</b>	<b>Total</b>	<b>71200</b>
Bénéfice	31200						
Dot. Amort.	7200						

Tableau (question n° 2)

COMPTES DE RÉSULTAT												
	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Ventes	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	96 000
Consom.	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	48 000
Charges déc.	800	800	800	800	800	800	800	800	800	800	800	9 600
Dot.amort.	600	600	600	600	600	600	600	600	600	600	600	7 200
Total charges	5 400	5 400	5 400	5 400	5 400	5 400	5 400	5 400	5 400	5 400	5 400	64 800
Résultat	2 600	2 600	2 600	2 600	2 600	2 600	2 600	2 600	2 600	2 600	2 600	31 200
PLAN DE TRÉSORERIE												
Encaissements												
Clients	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	96 000
Total	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	96 000
Décaissements												
Fournisseurs	8 000	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	52 000
Charges déc.	800	800	800	800	800	800	800	800	800	800	800	9 600
Véhicule	16 000											16 000
Aménagements	4 000											4 000
Total	28 800	4 800	4 800	4 800	4 800	4 800	4 800	4 800	4 800	4 800	4 800	81 600
Solde Encaiss.-Décaissements	-20 800	3 200	3 200	3 200	3 200	3 200	3 200	3 200	3 200	3 200	3 200	14 400
Solde initial	40 000											
Solde cumulé	19 200	22 400	25 600	28 800	32 000	35 200	38 400	41 600	44 800	48 000	51 200	54 400

4)

Capacité d'autofinancement	38 400	Trésorerie au 1 <sup>er</sup> janvier	40 000
Var. du Besoin de financ. d'exploit. (constitution du stock permanent)	4 000	Trésorerie au 31 janvier	54 400
Liquidités générées par l'exploit.	34 400	Variation de trésorerie	14 400
Investissements	20 000		
Liquidités générées globalement	14 400		

5.1) Voir le tableau à la page suivante

5.2)

Au 1 <sup>er</sup> février				Au 31 janvier			
Actif				Actif			
Immobilisations	0	Acquisition	20 000	Dotations amort.	7 200	Immobilisations	12 800
Stocks	0	Var. de stocks	4 000			Stocks	4 000
Clients	0					Clients	0
Disponible	40 000	Encaissements	96 000	Décaissements	79 600	Disponible	56 400
<b>Total</b>	<b>40 000</b>	<b>Total</b>	<b>120 000</b>	<b>Total</b>	<b>79 600</b>	<b>Total</b>	<b>73 200</b>
Passif				Passif			
Capital social	40 000					Capital social	40 000
Réserves	0					Réserves	0
Résultat	0	Résultat	31 200			Résultat	31 200
Fournisseurs	0	Achats	52 000	Règlements	50 000	Fournisseurs	2 000
<b>Total</b>	<b>40 000</b>	<b>Total</b>	<b>83 200</b>	<b>Total</b>	<b>50 000</b>	<b>Total</b>	<b>73 200</b>

5.3)

Bénéfice	31 200		
Dot. amortis.	7 200		
Capacité d'autofinancement	38 400	Trésorerie au 1 <sup>er</sup> février	40 000
Var. du Besoin de financé d'exploit (constitution du stock permanent moins augmentation dettes fournisseurs)	2 000	Trésorerie au 31 janvier	56 400
Liquidités générées par l'exploit.	36 400	Trésorerie au 1 <sup>er</sup> février	16 400
Investissements	20 000		
Liquidités générées globalement	16 400		



## Plan de trésorerie (question n° 5.1)

PLAN DE TRÉSORERIE												
	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Âût	Spt	Oct.	Nov	D c.	Total
Exants												
Ch s	8000	8000	8000	8000	8000	8000	8000	8000	8000	8000	8000	96000
Total	8000	8000	8000	8000	8000	8000	8000	8000	8000	8000	8000	96000
D cants												
Fois	4000	2000	2000	2000	2000	2000	2000	2000	2000	2000	2000	26000
Chas d c.	800	800	800	800	800	800	800	800	800	800	800	9600
V hèle	16000											24000
h gants	4000											9600
Total	24800	6800	4800	4800	4800	4800	4800	4800	4800	4800	4800	79600
Soie EasD cants	-16800	1200	3200	3200	3200	3200	3200	3200	3200	3200	3200	16400
Soie h												
Soie cmlu	23200	24400	27600	30800	34000	37200	40400	43600	46800	50000	53200	56400

# Informatique

## PROGRAMME, CONSEILS, BIBLIOGRAPHIE

### Public concerné

Licence et maîtrise d'informatique.

### Nature de l'épreuve

Des questions de cours et des petits exercices pour la partie Informatique générale, un ou deux algorithmes à écrire pour la partie algorithmique, un MCD (Modèle Conceptuel de Données) à créer pour la partie Systèmes d'informations.



### Programme

#### *Informatique générale :*

- les systèmes de numération (binaire, octal, hexadécimal et décimal) ;
- la structure de base d'un micro-ordinateur (mémoire centrale, unité arithmétique et logique, unité de commandes) ;
- les fonctions logiques (AND, OR, XOR, NOR, NAND).

#### *Algorithmique :*

- les séquences simples ;
- les boucles (pour, répéter, tant que) ;
- les séquences conditionnelles (si alors sinon, cas parmi) ;
- procédures et fonctions (déclarations, utilisation, passage de paramètres) ;
- l'utilisation de tableaux ;
- l'utilisation de pointeurs (listes chaînées simples ou doublement chaînées, piles, files).

#### *Systèmes d'informations :*

- les entités et les associations ;
- les dépendances fonctionnelles ;
- les cardinalités ;
- les modèles conceptuels de données.

### Bibliographie

- Algorithmique.
- Langage Pascal ou C : tout manuel de langage de programmation.
- Bertrand BISSON, *Modèles de données – Étude conceptuelle et relationnelle*, éd. Économica.
- Jean-Louis PEAUCELLE, *Systèmes d'information*, éd. Économica.
- Hugues ANGOT, *Système d'information de l'entreprise*, éd. De Boeck Université.

# Informatique

*Ce cas a été rédigé par l'ESC Amiens.*

**Durée : 2 heures.**

## CONSIGNES

*Aucun document n'est autorisé. Calculatrices interdites.*

*Les différentes parties sont indépendantes et peuvent être traitées dans un ordre quelconque.*

## SUJET

### PREMIÈRE PARTIE : INFORMATIQUE GÉNÉRALE

#### *A. Généralités*

- a) Qu'est-ce qu'un applet ?
- b) Qu'entend-t-on par Spam ?
- c) Qu'est-ce qu'un Groupware ? Citez quelques exemples.

#### *B. Bureautique*

- a) Quels types de graphiques peut-on réaliser avec un tableur ?
- b) Quelle est la démarche pour réaliser un graphique à l'aide d'un tableur ?

#### *C. Internet*

- a) Qu'est-ce que le télétravail ?
- b) Quelles sont les conditions nécessaires pour le pratiquer ?

#### *D. Droit et aspects légaux des Nouvelles Technologies*

- a) Qu'est-ce que la CNIL ?
- b) Quel est son rôle ?



### ***E. Conversion***

Convertir chacun des nombres proposés en décimal, dans le système demandé.

a) Décimal  $\leftrightarrow$  Binaire

- $(14)_{10}$
- $(21)_{10}$

b) Décimal  $\leftrightarrow$  Octal

- $(112)_{10}$
- $(88)_{10}$

c) Décimal  $\leftrightarrow$  Hexadécimal

- $(74)_{10}$
- $(246)_{10}$

### **DEUXIÈME PARTIE : ALGORITHMIQUE**

Écrire en langage algorithmique ou dans un langage de programmation (C ou Pascal), un programme qui permet de saisir un texte (chaîne de caractères) et qui affiche par ordre alphabétique et sans redondance, les lettres minuscules présentes dans ce texte.

*Exemple :*

Le texte saisi est : *concours passerelle*.

Le programme affichera : *a c e l n o p r s u*.

### **TROISIÈME PARTIE : SYSTÈME D'INFORMATIONS**

Un laboratoire pharmaceutique LABO2000 propose des produits sur toute la France. Vous êtes chargé de la conception de la base de données de cette entreprise. Pour simplifier le modèle, on considérera que :

- Un délégué médical est caractérisé par un numéro, un nom, un prénom et d'autres informations qui lui sont propres.
- Un client est caractérisé par un numéro, un nom, un prénom et d'autres informations qui lui sont propres.
- Une famille de clients rassemble des clients ayant un même ensemble de caractéristiques.
- Un délégué médical peut être rattaché à plusieurs zones géographiques.
- Il existe différentes familles de clients.
- Un client donné relève d'une famille de clients donnée.
- Une famille de clients peut avoir plusieurs clients.
- Un client est associé à une zone géographique et une seule.

## TRAVAIL DEMANDÉ :

- Quels sont les objets utilisés ?
- Quelles sont les associations entre ces objets ?
- Réaliser le modèle conceptuel de données.
- Justifier par une phrase chaque cardinalité.
- Quels sont les caractéristiques et les rôles d'une clé primaire et d'une clé étrangère ?



## CORRIGÉ

## PREMIÈRE PARTIE : INFORMATIQUE GÉNÉRALE

5 points

**A. Généralités**

- a) Qu'est-ce qu'un *applet* ?

Un applet est un petit programme java, qui se charge depuis l'extérieur (internet) et qui est lancé directement (interprété) par l'application qui l'accueille.

- b) Qu'entend-t-on par *Spam* ?

Il arrive qu'on reçoive des messages de provenance inconnue, en masse dans la boîte aux lettres électronique. Ils perturbent énormément la lecture du courrier : on appelle cela le spamming. Les spams sont ces courriers indésirables. En français, le spamming est appelé le « pourriel » !

- c) Qu'est-ce qu'un *Groupware* ? Citez quelques exemples.

C'est un système de travail en groupe. C'est un logiciel qui permet de fabriquer et de contrôler des documents à plusieurs participants, avec des accès répartis sur le réseau. Le groupware permet d'accéder à des bases de données communes, à des modèles de documents partagés. Les différents auteurs du document travaillent conjointement sur des versions successives, avec différents droits d'accès.

*Exemples :* Lotus Notes, Windows for Workgroups.

**B. Bureautique**

- a) Quels types de graphiques peut-on réaliser avec un tableur ?

Des histogrammes, des nuages de points, des diagrammes à bâtons, des courbes, des diagrammes sectoriels, des anneaux, des radars, des cônes...

Ces différents graphiques peuvent être réalisés en deux dimensions ou trois dimensions.

b) Quelle est la démarche pour réaliser un graphique à l'aide d'un tableur ?

Pour réaliser un graphique, il faut connaître à l'avance la plage de cellules et choisir le bon type de graphique. Pour représenter une plage rectangulaire, il faut placer dans la première ligne et la première colonne de la plage, des titres, afin d'avoir les labels des séries du graphe. Il faut ensuite sélectionner la plage et ses titres pour construire le graphique avec l'assistant graphique.

### **C. Internet**

*Qu'est-ce que le télétravail ? Quelles sont les conditions nécessaires pour le pratiquer ?*

Avec la standardisation des outils informatiques et les performances des réseaux (ADSL pour le particulier), le télétravail s'applique à un très grand nombre de professions et d'activités possibles. Il consiste à exercer son activité professionnelle chez soi. Le télé-travailleur réalise la majorité des opérations en totale autonomie. Il rapporte à son supérieur hiérarchique, son client ou son équipe via Internet.

Il y a deux types de télétravail :

- Celui organisé par l'entreprise et qui permet à un salarié de travailler chez lui pour une grande partie de ses activités.
- Le mode indépendant qui permet à un individu de pratiquer sa profession où il le désire. Ce mode convient bien aux professions libérales qui peuvent communiquer avec leurs clients ou fournisseurs depuis leur domicile.

Le télétravail demande une grande rigueur dans l'organisation et une bonne maîtrise de son ordinateur.

### **D. Droit et aspects légaux des Nouvelles Technologies**

*Qu'est-ce que la CNIL ? Quel est son rôle ?*

CNIL = Commission Nationale Informatique et Libertés. Elle gère et administre les entités (entreprises, associations, pouvoirs publics) qui créent et manipulent des informations personnelles sur les individus.

Une demande d'habilitation à détenir des bases de données informatiques de personnes doit être approuvée par la CNIL par toute organisation ayant à connaître ces données. Elle contient des garanties sur la non-distribution et les types d'utilisation des informations par le détenteur. La CNIL a un pouvoir de contrôle et de refus dans des cas d'utilisation de données personnelles portant atteinte à la liberté.

### **E. Conversion**

a) Décimal  $\rightarrow$  Binaire

- $(14)_{10} = (1110)_2$
- $(21)_{10} = (10101)_2$

- b) Décimal  $\rightarrow$  Octal
- $(112)_{10} = (160)_8$
  - $(88)_{10} = (130)_8$

- c) Décimal  $\rightarrow$  Hexadécimal
- $(74)_{10} = (4A)_{16}$
  - $(246)_{10} = (F6)_{16}$

## DEUXIÈME PARTIE : ALGORITHMIQUE

**5 points**

Écrire en langage algorithmique ou dans un langage de programmation (C ou Pascal), un programme qui permet de saisir une chaîne de caractères et qui affiche par ordre alphabétique et sans redondance les lettres minuscules présentes dans ce texte.

```

Program lettres ;
Uses crt;
Type lettre = 'a'..'z';
Var lettres_presentes : set of lettre;
    texte : string[80] ;
    c : char;
    i : integer;
    begin
        write('donnez un texte de moins de 80 caractères en minuscules ');
        readln(texte);
        lettres_presentes := [ ] ;
        for i := 1 to length(texte) do
            begin
                c:=texte[i];
                if (c>='a') and (c<='z') then
                    lettres_presentes := lettres_presentes + [c]
            end;
        write('ce texte comporte les lettres suivantes : ');
        for c := 'a' to 'z' do
            if c in lettres_presentes then write (c, ' ');
        repeat until keypressed
    end.

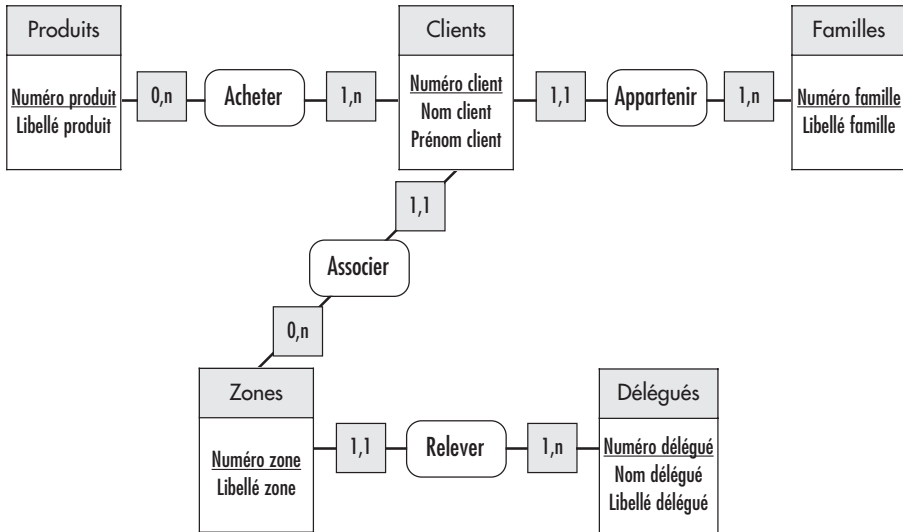
```

## TROISIÈME PARTIE : SYSTÈME D'INFORMATIONS

**10 points**

- a) Quels sont les objets utilisés ?  
Produits, Clients, Familles, Zones, Délégués.
- b) Quelles sont les associations entre ces objets ?
- Acheter (des clients achètent des produits);
  - Appartenir (des clients appartiennent à des familles de clients);
  - Associer (des clients sont associés à des zones géographiques);
  - Relever (des délégués médicaux relèvent de zones géographiques).

c) Réaliser le modèle conceptuel de données



d) Justifier par une phrase chaque cardinalité

- 0,n : Un produit peut être acheté par plusieurs clients (ou aucun) ;
- 1,n : Un client peut acheter plusieurs produits ;
- 1,1 : Un client appartient à une et une seule famille ;
- 1,n : Une famille peut avoir plusieurs clients ;
- 1,1 : Un client est associé à une et une seule zone géographique ;
- 0,n : Une zone géographique peut comporter plusieurs clients (et même aucun) ;
- 1,1 : À une zone géographique, est associé un seul délégué ;
- 1,n : Un délégué peut relever de plusieurs zones géographiques.

e) Quels sont les caractéristiques et les rôles d'une clé primaire et d'une clé étrangère ?

- Clé primaire : une clé primaire (ou identifiant) est un champ de la table qui permet d'identifier de façon non ambiguë (pas d'homonymes sur la clé primaire) chaque enregistrement.
- Clé étrangère : une clé étrangère dans une table est un champ qui est clé primaire dans une autre table.



# Marketing

## PROGRAMME, CONSEILS, BIBLIOGRAPHIE

### Public concerné :

- Licence AES ;
- Licence Économie/Gestion ;
- MSG ou MIAGE ;
- Tout étudiant en licence ou maîtrise ayant suivi les concepts de base de marketing.

### Nature de l'épreuve

L'épreuve est basée sur une petite étude de cas présentant une situation d'entreprise. À partir de cette présentation, les étudiants sont amenés à répondre à des questions.

### Programme

- Les fondements du marketing ;
- L'analyse du marché, essentiellement : les études et recherches commerciales, les comportements d'achat, les marchés cibles et la segmentation ;
- Les éléments du marketing mix, essentiellement : la gestion des produits et des marques, la fixation des prix, choisir et animer les circuits de distribution, concevoir une stratégie de communication, gérer les vendeurs ;
- L'élaboration et la mise en place d'une stratégie marketing.

### Conseils de préparation

S'entraîner à la méthodologie de cas, ce qui signifie :

- Être capable de synthétiser des données de nature différente et provenant de multiples sources ;
- Se préparer à rédiger un plan d'action argumenté et cohérent ;
- Comprendre les principaux concepts de marketing définis dans le programme indiqué ci-dessus ;
- Être capable d'utiliser les concepts marketing dans l'analyse de la situation d'entreprise présentée ainsi que dans l'argumentation des préconisations.

### Bibliographie

- LENDREVIE et LINDON, *Le Mercator*, éd. Daloz.
- KOETLER et DUBOIS, *Marketing Management*, éd. Publiunion.
- A. ZEYL et J. BROUARD, *Le marketing en pratique*, éd. Vuibert.



# Marketing

Ce cas a été rédigé par l'IECS Strasbourg.

**Durée : 2 heures.**

## CONSIGNES

*Aucun document n'est autorisé. Calculatrices autorisées.*

*Avertissement : Le cas Pop MusiX F.M. est un cas fictif qui a pour but de repérer chez les candidats leur capacité à organiser leur réflexion autour d'un sujet neuf. Il ne s'agit donc pas pour eux de faire la preuve de leur connaissance du marché des radios locales, mais de proposer une méthodologie d'analyse de ce marché.*

*Ce cas présente des divergences d'appréciation entre des protagonistes d'une réunion. Les candidats ne doivent pas s'attarder sur d'apparentes contradictions du cas. Celles-ci font partie de la réalité de la vie professionnelle et il leur appartient de faire preuve d'esprit critique.*

*La marque Pop MusiX F.M. a été inventée pour les besoins du cas. Les données chiffrées sont inspirées de données réelles mais ne peuvent être attribuées à une station particulière.*

## SUJET

### Pop MusiX F.M.

#### I. PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

Pop MusiX FM est une radio locale qui émet depuis Colmar (Haut-Rhin) sur 101,1 Mhz. Fondée dès 1983 par deux amis, cette station a su rester indépendante tant au niveau de son capital (détenu par les familles des deux fondateurs) qu'au niveau commercial et de sa programmation.

Ses programmes sont variés et couvrent tout l'éventail de la chanson française à succès des années 1970 à nos jours et tous les styles de musique moderne : rap, funk, metal, R&B...

Son audience est forte et en fait l'une des stations incontournables de Colmar. Son antenne lui permet d'être captée dans un périmètre de 20 kilomètres, couvrant largement l'arrondissement de Colmar et débordant sur la frontière allemande.

Son chiffre d'affaires, actuellement de 300 000 euros, évolue parallèlement au marché de la publicité en France :

	2001	2002	2003	2004 (Prév.)
Marché publicitaire	- 15 %	+ 10 %	- 1,2 %	+ 3 %
Radios locales	- 10 %	+ 11 %	- 2 %	+ 2 %
Pop MusiX F.M.	- 12 %	+ 4,5 %	- 2,5 %	+ 2 %

Pour 2004, prévisions établies à fin mars 2004.

## II. LE MARCHÉ

La radio représente environ 7 % des investissements publicitaires en France (contre 2 % en Suisse et 10 % aux USA). À long terme, on constate un affaiblissement du poids économique de la radio, concurrencée par la télévision et récemment par Internet.

Depuis 1982, date de la légalisation des radios locales, le paysage radiophonique français se caractérise par une très forte concurrence, notamment au niveau des recettes publicitaires. La bataille entre stations pour capter les budgets engendre de fortes promotions et remises.

Au niveau national, trois régies se partagent 86 % des investissements publicitaires en radio :

- Lagardère Active Publicité : Europe 1, Europe 2, RFM, Skyrock et un groupe de 30 stations locales indépendantes ;
- IP Groupe : RTL, Fun, Sud Radio ;
- NRJ Régie : NRJ, Chérie FM, Rires et Chansons, Nostalgie.

Les ondes herziennes sont encombrées en Moyenne Alsace. Outre les stations publiques (France Inter, France Musique, France Bleue Alsace) et les stations allemandes qui émettent depuis l'autre côté du Rhin, les stations NRJ, Nostalgie et Europe 2 sont présentes sur l'agglomération de Colmar.

## III. L'AUDIENCE

L'audience des radios locales est régulièrement mesurée par Médiamétrie. Les résultats de l'enquête Médialocale 2003 (cf. annexe) placent Pop MusiX FM en dernière position du peloton des quatre stations commerciales avec 13 000 auditeurs en 2003 contre 13 900 en 2002.

Par ailleurs Pop MusiX FM a mené récemment une étude qui lui permet de dresser un état du marché local et un profil type de ses auditeurs :

### *Le marché local :*

- 99 % de la population dispose d'au moins un poste de radio et 85 % des véhicules sont équipés d'un auto radio.
- L'auditeur colmarien présente une durée d'écoute moyenne de 170 minutes par jour et est sur ce point totalement en phase avec l'auditeur national.

### *Le profil type de l'auditeur :*

- 55 % d'hommes et 45 % de femmes ;
- 55 % d'entre eux a entre 25 et 49 ans (= tranches d'âge des consommateurs actifs fréquemment recherchées par les annonceurs) ;
- 45 % habitent une maison individuelle ;
- L'auditeur de Pop MusiX F.M. écoute en moyenne 4,5 radios locales, contre 3,2 pour les auditeurs des autres radios. Ce résultat est ambigu et peut être interprété de deux manières : soit Pop MusiX FM fidélise moins son auditoire que les autres

radios, soit il s'adresse à des auditeurs très radiophiles qui zappent fréquemment de station ;

- La durée moyenne d'écoute de Pop MusiX FM est de 20 minutes par jour.

#### IV. LES ANNONCEURS

Sur les 1 500 commerces et entreprises de service de la région colmarienne, 500 ont au moins une fois réalisé une publicité sur Pop MusiX FM au cours des trois dernières années.

À ces annonceurs locaux s'ajoutent une dizaine d'annonceurs régionaux (Conseil Général, Crédit Agricole...) et nationaux (SNCF, SFR, Axa...)

Les annonceurs se répartissent sur tous les secteurs économiques :

2003	Distribution	Télécoms	Éditions	Loisirs	Transports	Services + divers	Autres commerces indépendants
Radios locales. Marché français	23 %	19 %	13 %	11 %	9 %	23 %	2 %
Pop Music F.M.	15 %	13 %	6 %	9 %	5 %	22 %	30 %

Leur campagne publicitaire est composée en moyenne de 40 spots sur une durée de 15 jours (contre 200 spots en moyenne sur les radios locales nationales).

Les annonceurs de Pop MusiX FM sont prospectés localement par une équipe de trois jeunes commerciaux supervisés par M. Meyer, directeur des ventes.

Leur argumentation commerciale :

- Une plus grande souplesse dans la programmation : Pop MusiX FM accepte d'intégrer des spots de 45 secondes, voire une minute au lieu du format habituel de 30 secondes ;
- La réalisation gratuite du spot par les DJ de la station ;
- Des primes de fidélité (sous forme de spots offerts durant les heures creuses) et des rabais pouvant atteindre 35 % ;
- Des invitations aux soirées événementielles organisées ou parrainées par la radio.

Le spot est facturé en moyenne 12 € HT pour un prix officiel de 18,50 €. Il varie suivant les tranches horaires :

#### Tarifs en euros HT Spot 30 min.

Tranche horaire	Lun./Ven.	Samedi	Dimanche
5 h 00 – 7 h	13	10	10
7 h 00 – 9 h 00	26	23	13
9 h 00 – 12 h 00	21	23	13
12 h 00 – 14 h 00	23	21	15
14 h 00 – 17 h 00	18	23	13
17 h 00 – 20 h 00	26	18	18
20 h 00 – 24 h 00	13	13	6

Nombre de spots	Dégressif
20 à 99	25 %
100 à 249	30 %
250 à 500	35 %
> à 500	40 %

Pour éviter les phénomènes de « publiphobie », Pop MusiX FM limite la publicité à 6 minutes par demi-heure. Compte tenu de l'évolution du marché publicitaire, cette contrainte s'est rarement posée ces dernières années. Avec la reprise des investissements publicitaires prévue pour 2004, il est possible que certains créneaux horaires soient à nouveau saturés.



## V. COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE DIRECTION CONSACRÉE À LA STRATÉGIE DE POP MUSIX FM

Participent à cette réunion : les deux fondateurs (M. Noir, directeur général, et M. Meyer, directeur des ventes) et vous-même, M. Lefranc, jeune diplômé d'école supérieure de commerce, chargé de redéfinir la stratégie marketing de Pop MusiX FM.

M. Noir – Messieurs, notre réunion de ce jour a pour but d'enrayer le lent déclin de Pop MusiX, qui vient de se faire coiffer par nos trois concurrents si j'en juge par l'étude Médiamétrie.

M. Meyer – Pourtant certains auditeurs nous suivent depuis plus de 20 ans.

M. Lefranc – Il n'en demeure pas moins que nos parts d'audience s'effritent et que notre chiffre d'affaires stagne. Des mesures urgentes s'imposent.

M. Meyer – Retrouvons l'esprit pionnier des premières années ! Osons créer de nouvelles émissions. Pour ma part, j'ai toujours des idées dans mes cartons :

- Le potentiel des plus de 50 ans qui n'écoutent pas de radio est important (cf. annexe). Nous disposons là d'un gisement de clientèle pour peu que l'on adapte notre grille de programmation à leurs attentes. Pourquoi pas une émission en dialecte alsacien ?
- De la même manière, nous ne savons pas exploiter notre position frontalière. 20 000 allemands pourraient capter nos ondes et Pop MusiX n'a pas d'émissions qui tiennent compte de leurs goûts musicaux.

M. Lefranc – Je pense pour ma part qu'avec quelques modifications de programme nous pourrions répondre à de véritables attentes sur le segment des 24-49 ans qui est la principale cible de nos annonceurs locaux. Nous nous positionnerions ainsi sur des programmes que nos concurrents directs ne peuvent pas couvrir.

En vrac : les infos locales (météo, trafic routier...), parrainage d'événements en collaboration avec la presse quotidienne régionale et les cinémas, couverture de compétitions sportives... Un site internet *popmusix.com* pourrait compléter nos informations radiodiffusées.

Par rapport aux annonceurs, je souhaiterais que nous soyons intégrés dans une régie nationale pour avoir accès à de nouveaux budgets.

M. Meyer – Je m’oppose à cette dernière proposition. Les régies nationales sont très gourmandes en commissions (45 % du net facturé) et je suis tout à fait à même de continuer à développer ma clientèle parisienne que je visite trois jours chaque mois.  
 M. Noir – Beaucoup de pistes sont proposées, mais tout ceci ne fait pas un Plan d’action commercial. J’attends pour la semaine prochaine des propositions structurées.

**TRAVAIL DEMANDÉ**

**1. Établissez un diagnostic interne et externe** (7 points)

Votre analyse mettra en évidence :

- les évolutions significatives, opportunités et menaces, du secteur des radios locales ;
- et les forces et faiblesses de Pop MusiX FM par rapport à ses différents marchés.

**2. À partir de votre diagnostic, présentez un Plan d’action commercial structuré et cohérent incluant objectifs, cibles et positionnement** (13 points)

Vous justifierez les actions proposées.



**ANNEXES**

**Audience des radios sur Colmar et sa région**

Stations		15 – 24 ans	25 – 34 ans	35 – 49 ans	50 et plus	Total
Radios locales commerciales	Pop MusiX FM	3 100	3 700	3 400	2 900	13 000
	N.R.J.	5 000	5 800	3 200	1 000	15 000
	Nostalgie	600	5 700	4 300	3 000	13 600
	Europe 2	3 900	5 400	2 500	2 000	13 800
Radios publiques		1 800	2 000	5 800	4 500	14 100
Europe 1 - RTL		1 000	2 200	5 500	8 500	17 200
Radios allemandes		100	200	600	1 900	2 800
Radios associatives		300	500	1 300	900	3 000

D’après Médiamétrie Médialocale 2003 (chiffres modifiés).

*N.B.* : le total en colonnes peut dépasser le nombre d’habitants pour une tranche d’âge car les auditeurs peuvent déclarer écouter plusieurs stations.

**Population de l’arrondissement de Colmar**

< à 15 ans	15-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50 et plus	Total
25 834	16 799	21 617	21 837	53 155	139 242

Source INSEE recensement 1999.

*N.B.* : la ville de Colmar ne comporte pas d’universités. Colmar ne compte qu’un petit millier d’étudiants inscrits en BTS, IUT...

## REMARQUE PRÉLIMINAIRE

Ce corrigé est **une** manière cohérente et structurée de traiter ce cas. En aucun cas, il ne s'agit d'un corrigé type.

Le correcteur devra cependant vérifier que le candidat a compris et intégré dans son raisonnement les points suivants :

- une radio locale a deux marchés : les annonceurs pour le financement, les auditeurs pour justifier leurs investissements publicitaires. Les efforts doivent impérativement porter dans les deux directions ;
- les radios locales sont un media sélectif, qui s'adressent à des typologies de publics précises et que, dans ce domaine, il ne faut surtout pas vouloir plaire à tout le monde ;
- que le marché publicitaire est un marché concentré. Être absent d'une régie nationale coupe Pop MusiX FM des budgets les plus importants et les plus prestigieux.

La quasi-totalité des éléments de réponse ainsi que les pistes de solutions sont dans l'énoncé. Aussi le barème de correction privilégie le respect par le candidat de la méthodologie d'un Plan d'actions commercial (rappelée dans l'énoncé).

## I. ÉTABLISSEZ LE DIAGNOSTIC INTERNE ET EXTERNE DE POP MUSIX FM

Votre analyse mettra en évidence :

- les évolutions significatives, opportunités et menaces, du secteur des radios locales ;
- et les forces et faiblesses de Pop MusiX FM par rapport à ses différents marchés.

*Évolutions significatives, opportunités et menaces*

Le secteur des médias en général et des radios locales en particulier connaît de profondes mutations économiques, technologiques et socioculturelles qui sont autant de menaces que d'opportunités pour les acteurs de ces marchés.

Au niveau économique, on constate une très forte sensibilité du marché publicitaire à la conjoncture avec des variations très fortes à la baisse comme à la hausse d'une année sur l'autre. Sur le long terme, les radios locales sont en déclin.

Après les années « flamboyantes », l'on assiste à une industrialisation du secteur avec la concentration des réseaux de stations et le rôle prépondérant des très grosses régies publicitaires. Une radio locale indépendante comme Pop MusiX FM doit redéfinir son positionnement et son offre pour enrayer l'érosion de son audience, de son chiffre d'affaires et de sa rentabilité.

Les candidats pourront ordonner les « opportunités » et les « menaces » présentées dans l'énoncé dans une matrice. Au chapitre *Menaces* on pourra rajouter la concurrence indirecte d'Internet (téléchargement, infos, chats...) notamment auprès du jeune public.

Il convient dès maintenant de nuancer l'optimisme de M. Meyer en ce qui concerne la population des seniors qui, pour les radios locales, sont à considérer à 54 % comme des non-consommateurs relatifs.

De la même manière, le marché allemand dispose d'une importante offre de radios locales et quelques heures de diffusion de musique « germanique » ne parviendront pas à détourner leurs auditeurs vers Pop MusiX FM.

### ***Forces et faiblesses***

Au chapitre *Forces et faiblesses* on appréciera la capacité du candidat à quantifier son raisonnement en intégrant les données chiffrées contenues dans l'énoncé :

- le taux de pénétration de Pop MusiX FM : 9,3 % de la population totale (13 000 auditeurs/139 242 habitants), avec des disparités suivant les tranches d'âge : 20,2 % des 15/24 ans, 16,3 % des 25/49 ans et 4,9 % des plus de 50 ans.
- une part d'audience de 14 % (13 000 auditeurs/92 500 auditeurs totaux). Cette part varie de 19,6 % sur les 15/24 ans, à 13,6 % sur les 25/49 ans et tombe à 11,7 % sur les plus de 50 ans ce qui confère à Pop MusiX FM un positionnement de radio locale généraliste à tendance « jeune ». Il est intéressant de comparer ce positionnement à celui d'NRJ (31,6 % sur les 15/24 ans) ou de Nostalgie (22,7 % sur les 25/34 ans).
- La structure de clientèle sur les 25/49 ans – qui sont les consommateurs actifs fréquemment recherchés par les annonceurs locaux – est défavorable à Pop MusiX FM (54,6 % contre 60,0 % pour NRJ, 73,5 % pour Nostalgie et 57,2 % pour Europe 2).

À noter également la faible durée d'écoute de Pop Musix FM (20 minutes/jour) qui, corroboré au grand nombre de stations écoutées par les auditeurs de Pop MusiX FM prouve que cette station n'arrive pas à retenir ses auditeurs.

## **II. À PARTIR DE VOTRE DIAGNOSTIC, PRÉSENTEZ UN PLAN D'ACTION COMMERCIAL STRUCTURÉ ET COHÉRENT INCLUANT OBJECTIFS, CIBLE ET POSITIONNEMENT**

Vous justifierez les actions proposées.

### ***Les objectifs***

En trois ans, Pop MusiX FM entend :

- gagner 2 000 auditeurs avec 15 000 auditeurs totaux ;
- devenir leader sur le marché des 25/34 ans avec 10 000 auditeurs contre ;
- 7 200 actuellement (place actuellement occupée par Nostalgie) ;
- augmenter les recettes publicitaires de 30 % ;
- réaliser le tiers du chiffre d'affaires avec des annonceurs nationaux en intégrant une régie publicitaire.





D'autres objectifs quantitatifs et/ou qualitatifs peuvent être proposés par les candidats. Le correcteur appréciera leur cohérence et leur pertinence.

### ***Cibles***

Pop MusiX FM ciblera principalement les auditeurs actifs âgés de 25 à 49 ans qui sont la cible privilégiée des annonceurs locaux.

Côté annonceurs, en intégrant une régie, nous ciblerons des annonceurs nationaux, qui, outre un chiffre d'affaires supplémentaire, donneront à la publicité sur nos ondes un ton un peu moins provincial (une publicité pour Coca Cola a un autre cachet que celle pour la boucherie Sanzot).

### ***Positionnement***

Pop MusiX FM entend être la radio des consommateurs actifs, branchés sur ce qui bouge dans leur région.

Pour les annonceurs, elle sera le complément incontournable d'un plan média régional.

### ***Marketing Mix***

#### ***Produit***

Il conviendra donc de faire évoluer la programmation de la station avec une musique plus orientée sur les succès des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, des infos locales (météo régionale, trafic routier...), parrainage d'événements (salons, manifestations musicales...), couverture de compétitions sportives...

Certains créneaux horaires (soir et week-ends), peu suivis par notre cible principale, seront cependant rajeunis pour capter les jeunes, qui sont le *réservoir de clientèle* pour les années futures.

#### ***Prix***

Le nouveaux positionnement permettra de ne pas brader les spots auprès des annonceurs partageant la même cible. Au cours des prochaines années, le prix des spots augmentera en fonction de l'audience.

Les bonus consisteront en des spots gratuits aux heures de plus faible écoute pour les gros annonceurs (campagne de plus de 100 spots).

Des bandeaux et liens sur le site internet seront commercialisés avec, pour « *amorcer la pompe* », des gratuités pour les annonceurs fidèles.

#### ***Communication***

Le fait d'être un media ne dispense pas de communiquer, bien au contraire. Outre l'auto-promotion sur les ondes, Pop MusiX FM devra construire un site internet d'informations musicales et régionales vers lequel il pourra renvoyer ses auditeurs.

Pop MusiX FM développera des collaborations avec la presse quotidienne régionale et les cinémas autour d'événements régionaux.

### *Distribution*

La force de vente continuera de prospecter les clients locaux (commerces, entreprises de services aux particuliers...) tandis que le directeur commercial se consacrera aux budgets régionaux.

Les budgets nationaux passeront principalement par la régie publicitaire.

### *Contrôle*

Une étude de marché sera menée chaque année selon la même méthodologie que celle réalisée en 2003 afin de mesurer le degré d'atteinte de nos objectifs.

Cette étude, confiée à un organisme indépendant, servira également à justifier auprès des annonceurs les augmentations tarifaires qui accompagneront notre montée en puissance.

## **CONCLUSION**

Pour « suivre » ses annonceurs et augmenter ses recettes publicitaires, la station Pop MusiX FM se repositionne sur le marché des consommateurs actifs, branchés sur ce qui bouge dans leur région.

Ce nouveau positionnement ouvre des perspectives de développement à moyen terme :

- développer Pop MusiX FM sur les autres grandes villes de la région (Strasbourg, Mulhouse...) pour suivre nos annonceurs régionaux, voire franchiser la marque dans d'autres régions ;
- créer une station jeunes 18/24 ans pour ne pas laisser cet auditoire radiophile à nos concurrents et faciliter ainsi leur future « transition » vers Pop MusiX FM.

# Mathématiques

## PROGRAMME, CONSEILS, BIBLIOGRAPHIE

### Public concerné

Tout public possédant les connaissances généralement enseignées dans un cours de mathématiques de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> cycle scientifique, économique ou commercial, à l'université ou en classes préparatoires.

### Nature de l'épreuve

L'épreuve de mathématiques d'admissibilité en 2<sup>e</sup> année a pour but de tester la bonne assimilation du programme par les candidats, leur capacité de raisonnement et leur aptitude à rédiger et expliquer.

Le sujet est composé de trois exercices indépendants portant sur l'analyse, l'algèbre linéaire et les probabilités-statistiques, conçus, sans grande difficulté théorique, de telle sorte qu'un candidat sérieusement préparé soit en mesure d'aborder l'ensemble des questions.

### Programme

#### *Algèbre*

Réduction des endomorphismes, diagonalisation et trigonalisation, systèmes récurrents et différentiels, dualité, formes bilinéaires et quadratiques, orthogonalisation de Schmidt, formes hermitiennes et endomorphismes unitaires, produit mixte et produit vectoriel.

#### *Analyse*

Espaces métriques, espaces vectoriels normés, topologie de la convergence uniforme, fonction de la variable réelle, formule de Taylor, intégrale des fonctions réglées et critères de convergence, intégrale paramétrique et dérivabilité, critère de convergence des séries, série de fonction et séries entières, fonction de plusieurs variables, différentiabilité des applications partielles, théorème de Schwartz et recherche d'extrémum local, les multiplicateurs de Lagrange, les équations différentielles du premier et second ordre, géométrie différentielle, études des courbes et des arcs paramétrés, courbes tracées sur une surface, intégrales multiples : aires et volumes.

#### *Statistique*

Les variables aléatoires continues, espérance mathématique et variance, les principales lois statistiques, théorie de l'estimation, méthodes de tests d'hypothèses.

### Conseils de préparation

#### *Pour une préparation efficace*

Une bonne assimilation du cours est indispensable. Il faut donc consacrer assez de temps pour bien connaître les principales définitions, les théorèmes de base et les



propriétés courantes. Il faut faire beaucoup d'exercices. Pour pouvoir contrôler ses résultats, il vaut mieux utiliser des livres d'exercices corrigés. Mais il ne faut pas consulter la solution sans avoir fait l'effort de chercher. Il est aussi conseillé de faire les sujets des années précédentes.

Il faut apprendre à rédiger proprement : justifier ses réponses et ne pas citer la conclusion d'un théorème sans vérifier les hypothèses.

### **Le jour du concours**

Bien lire le sujet pour en comprendre la teneur et saisir l'enchaînement des questions.

Chercher au brouillon avant d'écrire au propre une solution claire et concise.

En cas de blocage sur une question, on doit prendre le temps de relire et de faire la synthèse de tous les résultats obtenus depuis le début, la réponse à la question posée est souvent une application immédiate de l'un de ces résultats.

Écrire lisiblement et encadrer les résultats obtenus.

### **Bibliographie**

- F. LIRET, D. MARTINAIS, *Cours de mathématiques. Analyse 2<sup>e</sup> année*, éd. Dunod.
- R. DUPONT, J.-P. FLEURY, *Analyse, exercices avec solutions. Prépas écoles de commerce*, éd. Vuibert.
- C. BOY, A. NIZARD, *Analyse mathématique, exercices et corrigés. Prépas économie*, éd. Armand Colin.
- F. LIRET, D. MARTINAIS, *Mathématiques pour le DEUG : algèbre et géométrie 2<sup>e</sup> année*, éd. Dunod.
- R. DUPONT, *Algèbre linéaire, rappels de cours et exercices. Classes préparatoires*, éd. Vuibert.
- A. DENMAT, F. HÉAULME, *Algèbre linéaire*, série T. D., éd. Dunod.
- C. LEBŒUF et al., *Cours de probabilités et de statistiques*, éd. Marketing.
- A. COMBROUZE, *Probabilités 1 et 2. HEC, option scientifique*, éd. PUF, coll. «Major».
- F. DRESS, *Probabilités et Statistiques, DEUG sciences*, éd. Dunod.
- Tran Van HIEP, *Morceaux choisis de l'oral de mathématiques*, éd. PUF, coll. «Major».
- Tran Van HIEP, *Mathématiques formulaire*, éd. PUF, coll. «Major».



# Mathématiques

Ce cas a été rédigé par l'ESC Grenoble.

Durée : 2 heures.

## CONSIGNES

Aucun document n'est autorisé. Calculatrices interdites.

Le barème est le suivant :

Exercice 1 : 5 points ;

Exercice 2 : 7 points ;

Exercice 3 : 8 points.

## SUJET

### Exercice 1

Un grand magasin comporte 24 caisses numérotées de 1 à 24. On appelle  $X$  la variable aléatoire égale au nombre de clients du magasin dans une journée. On suppose que  $X$  suit la loi de Poisson de paramètre  $\lambda$  ( $\lambda \in \mathbb{R}_+^*$ ). Pour payer ses achats, chaque client choisit une caisse au hasard.

Soit  $Y$  la variable aléatoire égale au nombre d'utilisateurs, par jour, de la caisse numéro 1.

1. Pour  $(i, j) \in \mathbb{N}^2$ , calculer  $P(Y = i | X = j)$ .
2. En déduire la loi de  $Y$ .

### Exercice 2

On considère les matrices suivantes:

$$I = \begin{pmatrix} 1 & 0 & 0 \\ 0 & 1 & 0 \\ 0 & 0 & 1 \end{pmatrix} \quad J = \begin{pmatrix} 0 & 1 & 0 \\ 1 & 0 & 1 \\ 0 & 1 & 0 \end{pmatrix} \quad K = \begin{pmatrix} 0 & 0 & 1 \\ 0 & 1 & 0 \\ 1 & 0 & 0 \end{pmatrix}.$$

1. a) Justifier (sans calcul) que  $J$  est diagonalisable, et que 0 est valeur propre de  $J$ .  
 b) Calculer les valeurs propres de  $J$ .  
 c) Déterminer une matrice inversible  $P$  et une matrice diagonale  $D$  telle que  $P^{-1}JP = D$ .
2. a) Calculer  $J^2$  et exprimer  $K$  en fonction de  $I$  et  $J^2$ .  
 b) En déduire que  $P^{-1}KP$  est une matrice diagonale que l'on explicitera.
3. Soit  $(a, b, c) \in \mathbb{R}^3$ . On considère la matrice suivante:

$$M = \begin{pmatrix} a & b & c \\ b & a+c & b \\ c & b & a \end{pmatrix}$$

- a) Montrer que  $M$  s'exprime simplement à l'aide de  $I$ ,  $J$ ,  $K$  et  $a$ ,  $b$ ,  $c$ .
- b) En déduire que  $M$  est diagonalisable et donner ses valeurs propres.

### Exercice 3

1. Montrer que, pour tout  $x > 0$ ,

$$\frac{1}{x+1} < \ln(1+x) - \ln x < \frac{1}{x}.$$

2. En déduire que, pour tout  $x > 0$ ,

$$\left(\frac{x+1}{x}\right)^x < e < \left(\frac{x+1}{x}\right)^{x+1}.$$

3. Montrer par récurrence que,

$$\frac{(n+1)^n}{n!} < e^n < \frac{(n+1)^{n+1}}{n!}.$$

4. Déduire de ce qui précède que pour tout entier  $n \geq 1$ ,

$$1 < \left(1 + \frac{1}{n}\right)^n < \frac{e^n n!}{n^n} < \left(1 + \frac{1}{n}\right)^n (n+1) < e(n+1).$$

5. Quelle est alors la nature de la série de terme général  $u_n = \frac{n^n}{n!e^n}$ ?

## CORRIGÉ

### Exercice 1

1. Si  $j < i$ ,  $P(Y = i | X = j) = 0$ .

$$\text{Si } j \geq i, P(Y = i | X = j) = C_j^i \left(\frac{1}{24}\right)^i \left(1 - \frac{1}{24}\right)^{j-i}.$$

2. On a

$$P(Y = i) = \sum_{j=i}^{+\infty} P(Y = i | X = j) P(X = j)$$

On sait que

$$\forall j \in \mathbb{N}, P(X = j) = \frac{\lambda^j e^{-\lambda}}{j!}$$

Compte tenu de la première question, on obtient

$$P(Y = i) = \sum_{j=i}^{+\infty} C_j^i \left(\frac{1}{24}\right)^i \left(1 - \frac{1}{24}\right)^{j-i} \frac{\lambda^j e^{-\lambda}}{j!} = \left(\frac{\lambda}{24}\right)^i \frac{e^{-\lambda}}{i!} \sum_{j=i}^{+\infty} \left(1 - \frac{1}{24}\right)^{j-i} \frac{\lambda^{j-i}}{(j-i)!}$$

Effectuons dans la somme, le changement d'indice:  $k = j - i$ ,

$$P(Y = i) = \left(\frac{\lambda}{24}\right)^i \frac{e^{-\lambda}}{i!} \sum_{k=0}^{+\infty} \left(1 - \frac{1}{24}\right)^k \frac{\lambda^k}{k!}$$

Or, on sait que

$$\forall x \in \mathbb{R}, \sum_{k=0}^{+\infty} \frac{x^k}{k!} = e^x;$$

d'où,

$$P(Y = i) = \left(\frac{\lambda}{24}\right)^i \frac{e^{-\lambda} e^{(1-\frac{1}{24})\lambda}}{i!} = \left(\frac{\lambda}{24}\right)^i \frac{e^{-\frac{\lambda}{24}}}{i!}.$$

$Y$  suit donc la loi de Poisson de paramètre  $\frac{\lambda}{24}$ .

## Exercice 2

1. a) La matrice  $J$  est réelle symétrique, donc elle est diagonalisable. La première et la troisième colonnes de  $J$  sont identiques, donc  $J$  est non inversible, ainsi 0 est valeur propre de  $J$ .

b) Le polynôme caractéristique de  $J$  est :

$$P(\lambda) = \det(J - \lambda I) = -\lambda^3 + 2\lambda = -\lambda(\lambda^2 - 2)$$

Les valeurs propres de  $J$  sont donc 0,  $\sqrt{2}$  et  $-\sqrt{2}$ .

c) Soient  $E_1$ ,  $E_2$  et  $E_3$  les sous-espaces propres associés respectivement à 0,  $\sqrt{2}$  et  $-\sqrt{2}$ .

On trouve  $E_1 = \text{Ker}(J - I) = \text{Vect} \{(1, 0, -1)\}$ ,  $E_2 = \text{Ker}(J - \sqrt{2}I) = \text{Vect} \{(1, \sqrt{2}, 1)\}$  et  $E_3 = \text{Ker}(J + \sqrt{2}I) = \text{Vect} \{(1, -\sqrt{2}, 1)\}$ . Si on pose

$$P = \begin{pmatrix} 1 & 1 & 1 \\ 0 & \sqrt{2} & -\sqrt{2} \\ -1 & 1 & 1 \end{pmatrix}$$

alors d'après ce qui précède :

$$P^{-1}JP = D = \begin{pmatrix} 0 & 0 & 0 \\ 0 & \sqrt{2} & 0 \\ 0 & 0 & -\sqrt{2} \end{pmatrix}.$$

2. a) On obtient

$$J^2 = \begin{pmatrix} 1 & 0 & 1 \\ 0 & 2 & 0 \\ 1 & 0 & 1 \end{pmatrix}$$

Ainsi  $K = J^2 - I$ .

b)

$$P^{-1}KP = P^{-1}J^2P - P^{-1}IP = P^{-1}JPP^{-1}JP - I = D^2 - I$$

donc

$$P^{-1}KP = \begin{pmatrix} -1 & 0 & 0 \\ 0 & 1 & 0 \\ 0 & 0 & 1 \end{pmatrix}.$$

3. a) On a

$$M = aJ + bJ + cK.$$

b) On a

$$P^{-1}MP = aP^{-1}IP + bP^{-1}JP + cP^{-1}KP = aJ + bD + c(D^2 - I) = (a - c)J + bD + cD^2.$$

On a donc

$$P^{-1}MP = \begin{pmatrix} a - c & 0 & 0 \\ 0 & a + \sqrt{2}b + c & 0 \\ 0 & 0 & a - \sqrt{2}b + c \end{pmatrix}$$

Ainsi  $M$  est diagonalisable et ses valeurs propres sont :  $a - c$ ,  $a + \sqrt{2}b + c$  et  $a - \sqrt{2}b + c$ . Ces valeurs peuvent éventuellement être égales.

## Exercice 3

1. Soit  $x > 0$ . D'après le théorème des accroissements finis, il existe  $c \in ]x, x + 1[$  tel que  $\ln(1 + x) - \ln x = \frac{1}{c}$ .

Or,  $\frac{1}{x+1} < \frac{1}{e} < \frac{1}{x}$ , d'où le résultat.

2. Soit  $x > 0$ . Scindons en deux l'inégalité prouvée en 1 :

$$\frac{1}{x+1} < \ln(1+x) - \ln x \Leftrightarrow (x+1)(\ln(1+x) - \ln x) > 1 \Leftrightarrow \ln\left(\frac{1+x}{x}\right)^{x+1} > 1 \Leftrightarrow e < \left(\frac{x+1}{x}\right)^{x+1}$$

$$\ln(1+x) - \ln x < \frac{1}{x} \Leftrightarrow x(\ln(1+x) - \ln x) < 1 \Leftrightarrow \ln\left(\frac{1+x}{x}\right)^x < 1 \Leftrightarrow e > \left(\frac{x+1}{x}\right)^x,$$

ce qui prouve le résultat.

3. Si  $n = 1$  l'inégalité à démontrer est vraie puisque  $2 < e < 4$ . Supposons que

$$\frac{(n+1)^n}{n!} < e^n < \frac{(n+1)^{n+1}}{n!}.$$

L'encadrement de  $e$  établi en 2. est vrai pour tout réel  $x > 0$  donc en particulier pour  $n+1$  et s'écrit :

$$\left(\frac{n+2}{n+1}\right)^{n+1} < e < \left(\frac{n+2}{n+1}\right)^{n+2} \quad (*)$$

On en déduit :  $(n+2)^{n+1} < e(n+1)^n(n+1)$ .

Or, d'après l'hypothèse de récurrence :  $(n+1)^n < e^n n!$ , ainsi :

$$(n+2)^{n+1} < e^{n+1} \cdot (n+1)!, \text{ et donc : } \frac{(n+2)^{n+1}}{(n+1)!} < e^{n+1}.$$

D'après (\*), on a :  $(n+2)^{n+2} > e \cdot (n+1)^{n+2}$ , et donc :  $(n+2)^{n+2} > e(n+1)^{n+1}(n+1)$ .

L'hypothèse de récurrence donne :  $(n+1)^{n+1} > e^n n!$  et par suite :  $(n+2)^{n+2} > e^{n+1}(n+1)!$ , et donc :  $e^{n+1} < \frac{(n+2)^{n+2}}{(n+1)!}$ .

4. D'après l'inégalité établie en 3,

$$(n+1)^n < e^n n! < (n+1)^{n+1}.$$

En divisant par  $n^n$ , on obtient :

$$\frac{(n+1)^n}{n^n} < \frac{e^n \cdot n!}{n^n} < \frac{(n+1)^{n+1}}{n^n}.$$

Remarquons que :

$$\frac{(n+1)^n}{n^n} = \left(1 + \frac{1}{n}\right)^n > 1$$

et

$$\frac{(n+1)^{n+1}}{n^n} = \frac{(n+1)^n}{n^n} \cdot (n+1) = \left(1 + \frac{1}{n}\right)^n \cdot (n+1) < e(n+1)$$

d'après l'inégalité établie à la question 2. Finalement :

$$1 < \left(1 + \frac{1}{n}\right)^n < \frac{e^n \cdot n!}{n^n} < \left(1 + \frac{1}{n}\right)^n (n+1) < e(n+1).$$

5. De la question précédente découle l'inégalité :  $\frac{n^n}{n!e^n} > \frac{1}{e(n+1)}$ , qui est le terme général d'une série divergente. La série de terme général  $u_n$  est donc divergente.



# Philosophie, Lettres et Sciences humaines

## PROGRAMME, CONSEILS, BIBLIOGRAPHIE

### LITTÉRATURE

#### Public concerné

L'épreuve de littérature telle qu'elle est proposée dans le cadre du concours ne s'adresse pas à des étudiants spécialisés en littérature.

Tout étudiant peut donc envisager de faire le choix de se lancer dans la dissertation littéraire, sous certaines conditions néanmoins.

#### Nature de l'épreuve

Le sujet demande de la part de l'étudiant des connaissances littéraires acquises au cours de sa scolarité :

- connaissances « classiques » : les grands auteurs au programme des classes de Seconde et Première ;
- connaissances « approfondies » : les auteurs étudiés en scolarité après le baccalauréat ;
- connaissances « personnelles » : les auteurs choisis librement dans la pratique de la lecture comme loisir.

#### Programme

- En 2003, le thème était « Le temps ».
- En 2004, le thème était « L'écrivain et l'engagement ».
- En 2005, le thème sur lequel vous réfléchirez sera « Le rire ».

#### Conseils de préparation

Pour traiter correctement le sujet, il est attendu de l'étudiant :

- une capacité à lire et comprendre un sujet en recherchant les différents aspects de traitement possibles et les différents points de vue possibles. Il convient donc de se défier d'une lecture univoque du sujet proposé. L'exploration des termes de l'énoncé est particulièrement recommandée ;
- qu'il mobilise ses connaissances dans le domaine de la littérature, quelles que soient les sources d'acquisition. L'originalité des auteurs cités n'est pas un critère déterminant ;
- qu'il structure correctement son raisonnement afin de développer un point de vue avec progression et en s'appuyant sur des références précises (auteurs et œuvres) ;
- qu'il organise son écriture afin de conduire ce raisonnement : introduction, développement et conclusion. Les règles traditionnelles de construction d'un devoir, d'une partie et d'un paragraphe doivent être maîtrisées ;
- qu'il témoigne d'une maîtrise de l'expression et de la communication écrites dans le souci de communiquer avec un lecteur ;



- qu'il témoigne d'une maîtrise de la langue française dans la correction orthographique et grammaticale;
- la capacité à développer un point de vue personnel, notamment en situant la littérature dans un contexte (par exemple historique, socioculturel...) est appréciée;
- les compétences méthodologiques pour répondre au sujet sont celles développées dans l'apprentissage scolaire.

### Bibliographie

Tout étudiant pourra s'appuyer sur les cours suivis dans son cursus (se reporter aux programmes de français et littérature des lycées de l'Éducation nationale).

Aucun ouvrage particulier n'est à recommander sinon les manuels de français de seconde, première et terminale.

Certains sites sur Internet sont consacrés à la littérature (« auteurs », « littérature », « rubriques littéraires », « écrivains », « poètes », « histoire littéraire », « culture et littérature », « histoire de la langue française », « notions minimales d'histoire littéraire »...).

Cependant, l'entraînement est une source considérable de progrès.

L'évaluation ou l'auto-évaluation (référence à des corrigés de sujets donnés dans des ouvrages d'annales) sont nécessaires lors de la préparation.



## PHILOSOPHIE

### Public concerné

L'épreuve de philosophie, telle qu'elle est proposée dans le cadre de ce concours, ne s'adresse pas à des étudiants spécialisés en philosophie.

Tout étudiant peut donc envisager de faire le choix de se lancer dans la dissertation de philosophie, sous certaines conditions néanmoins :

- Il est nécessaire d'avoir acquis de manière assez ferme les principales bases de la discipline lors de l'année d'initiation à la réflexion que représente la classe de « terminale » du lycée (les exigences fondamentales qui prévalent pour la correction de cette épreuve du concours « Passerelle » sont les mêmes que celles qui régulent la préparation et l'évaluation du baccalauréat : mêmes règles de composition de la dissertation, même corpus d'auteurs...);
- Il convient d'avoir consolidé et élargi sa culture générale lors des deuxième ou troisième années d'études post-baccalauréat : la réflexion ne s'exerce pas à vide, dans le vague; elle suppose de la part des candidats, outre un bagage philosophique minimal, des connaissances diverses fournissant références et exemples susceptibles d'appuyer et d'éclairer leurs analyses (littérature, histoire, arts, sciences...);
- Enfin, les candidats doivent posséder quelques dispositions à l'interrogation critique du monde et de soi-même : curiosité et ouverture d'esprit permettent de soutenir l'effort d'une raison qui s'exerce à la liberté de penser et qui, sensible à la permanence et à l'actualité du questionnement philosophique, vise à aller plus loin dans la conquête de cette liberté, clé d'une maîtrise de sa propre pensée.

## Programme

- En 2003, le thème était « Puissance du langage ».
- En 2004, le thème était « Le droit : instance d'ordre ou de justice ? »
- En 2005, le thème sur lequel vous réfléchirez sera « Le désir ».

## Conseils de préparation

Exigeante, l'épreuve de dissertation philosophique est toutefois accessible à condition de s'engager dans un travail régulier à mener sur deux fronts.

### *Sur le plan des connaissances à posséder*

A déjà été mentionnée l'importance d'une bonne culture générale.

Pour ce qui est du bagage philosophique à se constituer ou à consolider, il est attendu des candidats qu'ils maîtrisent un certain nombre de grands concepts philosophiques (termes techniques, définitions précises, distinctions par rapport au langage usuel...) et qu'ils connaissent quelques auteurs majeurs, les grandes lignes de leurs analyses élaborées sur tel ou tel thème.

À cette fin, il importe de procéder à des lectures, accompagnées de prises de notes, débouchant si possible aussi sur des fiches de lectures. Lire le plus possible de textes philosophiques est donc capital, pour connaître les problématiques des auteurs, pour se confronter à d'autres pensées que la sienne, pour s'imprégner de démarches exemplaires par leur rigueur démonstrative et/ou leur puissance interrogatrice. Mais, comme il est difficile d'entrer dans des œuvres longues et des systèmes d'une complexité savante, il faut plutôt veiller à se délimiter des parcours de lectures bien précis, sans se fixer d'objectifs démesurés : on n'attend pas des candidats des connaissances pointues ni érudites en histoire de la philosophie.

Viser l'exhaustivité ferait courir le risque de la dispersion et de la superficialité. Lire des passages, des extraits, peut s'avérer déjà très fécond pour exercer la réflexion (et donc suffisant pour souscrire aux exigences de l'épreuve), dès lors que cette lecture est attentive et méthodique. Aussi, conseillons-nous, ci-dessous, outre des œuvres philosophiques, quelques ouvrages « scolaires » à la fois clairs et consistants, aide précieuse pour une approche progressive des concepts et des textes.

### *Sur le plan des techniques à maîtriser pour l'écriture et l'organisation de la dissertation*

Cet aspect du travail suppose l'apprentissage et la mise en œuvre de méthodes et de règles formelles dont certaines sont étudiées, approfondies, tout au long de la scolarité : depuis des conventions générales d'écriture (paragraphe et alinéa séparant les idées et les parties, titres d'œuvres à souligner, exclusion des abréviations...), jusqu'à des règles de rhétorique plus spécifiques à la dissertation (division en introduction-développement-conclusion, transition entre chaque grande partie du développement, usage de connecteurs logiques...).

Pour ce qui concerne plus particulièrement la dissertation de philosophie, il est requis des candidats qu'ils s'attachent à deux points :

- a) l'énoncé-question ne peut être abordé sans un travail préalable précis d'analyse et de réflexion sur les termes du sujet (leurs différentes significations), sur la forme du questionnement, sur ses présupposés : repérer et/ou reformuler tous ces éléments permet de délimiter les enjeux du sujet et, par là même de dégager les niveaux de réponse à proposer dans la copie ;

- b) l'essentiel du travail consiste à produire une argumentation cohérente, claire et rigoureuse, faisant progresser l'analyse vers l'établissement d'une réponse, d'une thèse, qui soit la plus rationnelle, la plus justifiée possible, face au(x) problème(s) soulevé(s) par la question de départ. Les connaissances (définitions conceptuelles, auteurs...) sont à mobiliser par le candidat au cours de la copie, non pour faire montre de sa culture, quelle qu'elle soit, ni pour se dispenser de réfléchir (en utilisant par exemple les auteurs comme arguments d'autorité), mais pour enrichir et aiguïser ses propres analyses, ses idées, approches et questionnements critiques.

## Bibliographie

### *Instruments de travail*

- É. CLÉMENT (dir.), C. DEMONQUE, P. KHAN et al., *Pratique de la philosophie de A à Z*, éd. Hatier. Dictionnaire présentant aussi bien des notions, des concepts, que des philosophes, des textes : très utile, très complet.
- Ouvrage collectif, *Gradus philosophique (répertoire d'introductions méthodiques à la lecture des œuvres)*, éd. Garnier-Flammarion, 1994. Des articles relativement courts présentent de nombreuses œuvres majeures après une biographie succincte de l'auteur, ex. : pour Platon, présentation de quatre dialogues, *Ménon, Phédon, Phèdre, Timée*.
- C. ROUX-LANIER (dir.), *Le Temps des philosophes*, éd. Hatier, 1995. Il s'agit d'un manuel à destination des terminales L, ES, S, mais qui représente une vaste somme proposant des textes classés chronologiquement, situés dans leurs contextes historique et culturel, un glossaire final – termes techniques classés par auteurs, etc.
- Léon-Louis GRATELOUP, *Anthologie philosophique, nouveaux éléments pour la réflexion*, Hachette-Lycée. C'est un autre manuel dont le classement n'est pas chronologique mais thématique : notions classées alphabétiquement, de « Anthropologie » à « Violence ».

### *Textes fondamentaux*

Nous ne précisons pas d'éditions car il en existe plusieurs pour tous ces textes : soit en petits classiques, soit en collections de poche – Hachette, Folio-Essais, Garnier-Flammarion, Points-Seuil, Vrinpoche, Presses-Pocket Agora, Tel-Gallimard, 10/18, etc.

Platon : *Apologie de Socrate ; Ménon ; Gorgias ; La République ; Phèdre, Le Banquet...* Aristote : *Éthique à Nicomaque ; La Politique...* /Épictète : *Manuel* /Épicure : *Lettre à Ménécée* /Machiavel : *Le Prince* /Hobbes : *Le Citoyen ; Léviathan* /Descartes : *Méditations métaphysiques ; Le Discours de la Méthode...* /Pascal : *Pensées* /Spinoza : *Éthique ; Traité théologico-politique* /Rousseau : *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes ; Le Contrat social...* /Kant : *Critique de la raison pure ; Fondements de la métaphysique des mœurs ; Opuscules sur l'histoire (Idée d'une histoire universelle, Projet de paix perpétuelle)...* /Hegel : *La Raison dans l'histoire ; Esthétique ; La Phénoménologie de l'esprit...* /Marx (et Engels) : *Le Manifeste du parti communiste...* /Nietzsche : *Généalogie de la morale ; Par-delà le bien et le mal ; Crépuscule des idoles, Le Gai*

*Savoir.../Freud: Cinq leçons sur la psychanalyse; Sur le rêve; Malaise dans la civilisation.../Alain: Idées; Éléments de philosophie; Propos (sur les pouvoirs; sur le bonheur).../Bergson: L'Évolution créatrice; Le Rire; La Pensée et le Mouvant; L'Énergie spirituelle.../Bachelard: La Formation de l'esprit scientifique; La Philosophie du non; La Psychanalyse du feu.../Merleau-Ponty: Phénoménologie de la perception; Éloge de la philosophie; l'Œil et l'Esprit.../Sartre: L'Être et le Néant; L'existentialisme est un humanisme.../Arendt: Le Système totalitaire; Du mensonge à la violence; Condition de l'homme moderne.../Lévi-Strauss: Tristes Tropiques; Race et Histoire.../Michel Foucault: L'Ordre du discours; Histoire de la folie à l'âge classique; Les Mots et les Choses...*

## SCIENCES HUMAINES

### Public concerné

Les candidats susceptibles de choisir l'épreuve de sciences humaines doivent posséder une solide culture générale en histoire, sociologie et/ou économie.

Toutes ces sciences sociales abordent un même phénomène sous des angles différents mais complémentaires.

Elles permettent de se déprendre des préjugés du discours commun.

Il convient donc de ne pas se satisfaire du seul discours journalistique qui ne saurait suffire à se constituer une culture générale : il faut connaître les bases des disciplines de sciences sociales ainsi que leur esprit pour mieux sociologiser un problème d'actualité à l'aide de références et d'outils conceptuels.

### Programme

- En 2003, le thème était « Religion et société ».
- En 2004, le thème était « Sociologie de la famille ».
- En 2005, le thème sur lequel vous réfléchirez sera « Normes et déviance ».

### Conseils de préparation

- L'intelligence du sujet forme le premier critère de l'évaluation. Elle tient dans la capacité de problématisation d'une question, c'est-à-dire dans la capacité à soulever les enjeux intellectuels qui s'y attachent. Cela suppose une connaissance des grandes questions qui traversent les sciences humaines et sociales. Cette bonne culture suppose maîtrise des concepts et connaissance des auteurs essentiels (voir bibliographie).

Première recommandation donc : procéder à des lectures.

- La possession de connaissances techniques sur le thème proposé forme le deuxième critère. Connaissances factuelles (chiffres, données, résultats d'enquête, etc.) et connaissance d'auteurs spécialisés sur la question. Nourrir la copie d'un point de vue d'expert suppose l'appropriation de ces connaissances. Les copies se révèlent souvent très pauvres en la matière.
- Enfin, troisième recommandation générique : la démonstration de la maîtrise des règles élémentaires de la dissertation. Capacité à développer une argumentation (plan, architecture de la dissertation), respect de la langue (syntaxe et orthographe).

**Bibliographie**

Lire les manuels de sociologie et les introductions à l'économie sur trois fondateurs des sciences sociales :

- Laurent FLEURY, *Max Weber*, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2001.
- Philippe STEINER, *La Sociologie de Durkheim*, La Découverte, coll. « Repères », 1994.
- Frédéric VANDENBERGHE, *La Sociologie de George Simmel*, La Découverte, coll. « Repères », 2001.



# Philosophie, Lettres et Sciences humaines

*Ce cas a été rédigé par l'ESC Rennes.*

**Durée : 2 heures.**

## CONSIGNES

*Aucun document n'est autorisé.*

*Le candidat doit choisir un sujet parmi les trois sujets proposés. Le numéro du sujet choisi doit être indiqué sur la première page de la copie.*

## SUJET

### *Sujet n°1 : Philosophie*

**Faire régner la justice, est-ce seulement appliquer le droit ?**

---

### *Sujet n° 2 : Lettres*

*« [...] Toute œuvre littéraire, quelles que soient sa nature et sa qualité, est engagée, au sens où elle est porteuse d'une vision du monde située et où, qu'elle le veuille ou pas, elle s'avère ainsi prise de position et choix. Pour l'écrivain, il n'y a pas d'échappatoire possible, pas même le silence [...]. »  
(Benoît Denis, *Littérature et engagement*, 2000.)*

**L'engagement de l'écrivain au travers de son œuvre se limite-t-il à témoigner des débats de son époque ou peut-il le conduire à défendre des idées, voire des causes ?**

---

### *Sujet n° 3 : Sciences humaines*

**Peut-on parler aujourd'hui d'une  
« désinstitutionnalisation de la famille » ?**

## Faire régner la justice, est-ce seulement appliquer le droit ?

## Principaux axes pour la problématique

Le sujet présuppose que le droit permet de définir des règles de justice, et il établit un lien nécessaire entre le règne de la « justice » et le rôle fondamental de l'institution judiciaire – veiller à l'application du droit. Mais le concept de « justice » n'a-t-il sens que sous l'angle des institutions ? La réalisation de la justice ne repose-t-elle que sur ce que dit le droit et sur la stricte observance des lois ? Lors même qu'on envisagerait un parfait fonctionnement du système judiciaire, cela suffit-il à garantir un parfait règne de la justice ? Des réserves s'imposent, le « droit » lui-même étant loin d'être un concept univoque : l'application du droit ou de la légalité en vigueur dans un pays renvoie avant tout au « droit positif » ; mais le droit peut et doit aussi se penser par référence au « droit naturel », aux « droits de l'homme ». Or, entre ces horizons idéaux et le « droit positif » tel qu'il existe réellement, un fossé existe souvent. « Faire régner la justice » : là aussi, l'expression est à éclaircir. Est-ce bannir tous les actes injustes ? Appliquer systématiquement toutes les sanctions en cas d'infractions ? Veiller à ce que tous les points de tous les règlements soient en permanence observés ? Mais se donne-t-on alors vraiment les chances d'établir le règne de la justice ou ne risque-t-on pas plutôt d'installer un régime policier ? « Faire régner la justice » serait peut-être à prendre dans un sens plus large : obtenir que tous les rapports entre individus soient réglés de manière juste. Mais « de manière juste », cela signifie-t-il conformément à la loi, à ce que prévoit la justice du pays ? Ou de manière juste par référence à des principes universels de justice ? Ou par référence à la justice comme valeur morale – vertu de l'homme juste, esprit d'équité ? Serait d'ailleurs à souligner la connotation idéaliste et morale de l'expression « faire régner la justice ». Le « règne de la justice », sa réalisation pleine et entière, évoque presque un « triomphe du Bien ». S'il serait naïf d'assigner au droit un tel but – l'établissement d'une justice pure et parfaite –, le sujet demande néanmoins de mettre le droit en perspective avec les conditions de promotion d'une plus grande justice. « Faire régner », le terme a une portée active, suppose d'agir en vue de ce but. Aussi lointain, inaccessible qu'il soit, cet horizon est à prendre en compte, ce qui fait alors reposer la « justice » bien moins sur l'application du droit que sur l'exigence permanente de révision patiente du droit.

## Repères conceptuels

On peut difficilement traiter le sujet sans distinguer des concepts tels que « légal » et « légitime », « droit positif » et « droit naturel » notamment.

- *légal* : ce qui est conforme au droit positif d'un pays. La légalité d'un acte est sa conformité aux lois en vigueur.
- *légitime* : ce qui est conforme au droit idéal, à l'exigence morale de justice. La légitimité d'un acte désigne son caractère moralement juste.



***Ce qui est légal à un moment donné de l'histoire n'est pas toujours légitime*** : il a existé et il existe encore des lois injustes ou immorales. Ex. : le régime de Vichy instauré en France lors de la Seconde Guerre mondiale n'était pas légitime. Le droit sous Vichy était un droit illégitime, puisque cette légalité instaurait une discrimination entre les citoyens français selon qu'ils étaient Juifs ou non (lois anti-juives). De même avec l'Apartheid en Afrique du Sud jusqu'en 1994 : dispositions légales mais totalement illégitimes puisqu'elles imposaient une ségrégation systématique des gens de couleur (racisme institutionnalisé).

- ***droit positif*** : ensemble des lois existantes dans un pays et à une époque donnée. C'est le droit tel qu'il a été établi, créé, « posé » (d'où « positif ») par les autorités du pays. Ex. : depuis 1993, en France, on n'a plus le droit de fumer dans les lieux publics. Autre exemple : « lois anti-juives » en vigueur entre 1940 et 1944 sous le régime de Vichy. Le droit positif a donc pour caractéristique majeure d'être variable selon les lieux et les époques : diversité des législations selon les pays ; évolution des lois dans l'histoire, sous l'influence de divers facteurs (culturels, religieux, politiques...).
- ***droit naturel*** : ensemble des droits fondamentaux de la personne humaine. Droits, prérogatives que tout homme possède ou peut revendiquer, du fait même de sa nature humaine, du fait qu'il est né homme et qu'il appartient à l'espèce humaine. Le droit naturel (notion qui remonte au XVII<sup>e</sup> siècle), est conçu comme s'appliquant pareillement à tout homme, quel qu'il soit et où qu'il vive. Il est indépendant des lois d'une société donnée, puisqu'il se rattache à la nature même de l'être humain telle que la raison peut la penser. Il est supérieur aux multiples législations réelles toujours imparfaites et variables d'un lieu à un autre. Au cours des derniers siècles, les textes définissant les « droits de l'homme » ont traduit cette idée de droits naturels et universels de l'homme. Par exemple, la liberté ou l'égalité sont reconnues comme des droits naturels : la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* (26 août 1789) définit les « droits naturels, inaliénables et sacrés de l'homme » (égalité des citoyens devant la loi, liberté d'opinion et d'expression, respect de la sécurité de la personne, respect de la propriété...).

***Le droit naturel est donc un droit idéal qui donne l'idée d'un droit humain universel. Ainsi il sert de référence pour faire évoluer le droit positif dans une société*** en défendant la liberté ou l'égalité de tous les hommes quelles que soient leur origine et leur situation. On peut (et on doit) se baser sur les déclarations des droits de l'homme, les normes internationales, les principes et valeurs morales de justice, d'équité, afin de juger, critiquer et faire progresser le droit positif (toujours plus ou moins défectueux). Les droits naturels ou droits humains fondamentaux sont des droits que chaque État doit respecter (pour être un « État de droit »), des droits dont aucune autorité politique, aucune loi ne devrait priver l'être humain.

## Plan indicatif

### I. LA JUSTICE SUPPOSE LE DROIT ET SE DÉFINIT À PARTIR DES LOIS ET DE LEUR APPLICATION

La justice trouve d'abord sens et existence en tant qu'inscrite dans son cadre social ; elle est corrélative à l'établissement et au respect d'un « droit positif » qui trace le programme des rapports justes entre les citoyens.

### II. INSUFFISANCE DE LA LÉGALITÉ POUR DÉFINIR LA JUSTICE

Variations et imperfections des systèmes juridiques ; écarts observables entre droit positif et droit naturel. Conséquence : s'en tenir au seul énoncé de la règle ou de son application pure et simple sous prétexte que c'est la règle, peut faire tomber dans l'injustice. Il faut donc ajouter d'autres critères de définition.

### III. FAVORISER LE RÈGNE DE LA JUSTICE : VISER UN IDÉAL DE JUSTICE DONT LES NORMES TRANSCENDENT LE DROIT POSITIF

Dans chaque État, une distance critique est nécessaire à l'égard de nos propres règles. La condition qui fait qu'une règle de droit est juste doit être cherchée dans la sphère de la morale et de la liberté et non simplement dans le droit positif. Les concepts d'« État de droit », de « droit naturel », les textes à portée universelle relatifs aux « droits de l'homme » et aux « normes internationales de justice », donnent un cadre de référence : ils sont à la fois fondateurs pour penser la justice et régulateurs des actions à engager pour promouvoir l'idéal de justice.

« [...] Toute œuvre littéraire, quelles que soient sa nature et sa qualité, est engagée, au sens où elle est porteuse d'une vision du monde située et où, qu'elle le veuille ou pas, elle s'avère ainsi prise de position et choix. Pour l'écrivain, il n'y a pas d'échappatoire possible, pas même le silence [...] ». (Benoît Denis, *Littérature et engagement*, 2000.)



**L'engagement de l'écrivain au travers de son œuvre se limite-t-il à témoigner des débats de son époque ou peut-il le conduire à défendre des idées, voire des causes ?**

### Attendus

#### *L'auteur de la citation*

Benoît Denis est né en 1970. Auteur d'une thèse consacrée à Jean-Paul Sartre, il est chercheur à l'Université de Liège et spécialiste de la littérature française de la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle.

#### *Le sujet proposé doit permettre au candidat :*

- De témoigner de ses connaissances en littérature,
- De développer une réflexion sur les relations entre la littérature et son environnement (socioculturel, politique...),
- De développer une réflexion sur l'engagement de l'écrivain face aux grandes questions de son époque ou dans les conflits de la société à laquelle il appartient.

#### *Il est attendu du candidat :*

- Qu'il analyse le sujet de façon ouverte.
- Qu'il définisse les termes de la question avec un souci de précision, puis qu'il les explore.
- Qu'il construise sa réflexion en la structurant selon les normes scolaires et universitaires. Ainsi :
  1. Il devra dans l'introduction préciser l'approche choisie pour le traitement du sujet ainsi que le plan de ce traitement.
  2. Il devra structurer ce traitement en parties différenciées et complémentaires. Ces parties devront également être structurées : annonce de leur intention, développement, conclusion intermédiaire sous forme de transition. Elles devront s'enchaîner de façon complémentaire et dynamique.
  3. Il devra conclure de façon logique, par rapport à son développement, et ouverte sur des perspectives.
- Qu'il développe un point de vue personnel, n'hésitant pas à prendre position.
- Qu'il illustre à partir d'exemples tirés de ses connaissances. Ainsi, il témoignera de sa culture littéraire et de ses capacités d'analyse critique.
- Qu'il argumente ses points de vue ou prises de positions.

*NB : La qualité de l'expression écrite sera prise en compte : richesse du vocabulaire, correction orthographique et grammaticale, clarté de la syntaxe.*

***Il sera nécessaire que le candidat définisse la notion d'engagement. Une définition pourrait être recherchée à partir des différents sens du verbe « s'engager » :***

- Donner sa parole en caution,
- Prendre une direction,
- Poser un acte.

Nous pouvons proposer de retenir la définition des dictionnaires (ici le Petit Robert) : « *Acte ou attitude de l'intellectuel, de l'artiste qui prenant conscience de son appartenance à la société et au monde, renonce à une position de simple spectateur et met sa pensée ou son art au service d'une cause.* »

En nous appuyant sur ces éléments de définition, nous pouvons avancer que la dénomination de littérature engagée renvoie à une littérature associée au débat d'idées, voire au combat politique. L'écrivain se positionne donc face à une question (il prend une direction), affirme cette position dans son œuvre (il pose un acte) et prend appui sur sa situation d'écrivain pour lui donner de la force (il se porte caution en usant éventuellement de sa notoriété).

***Le sujet, tel qu'il est formulé :***

- pose comme incontournable l'inscription d'une œuvre littéraire dans son temps. Elle témoigne donc de ses mœurs, mouvements d'idées, conflits de tous ordres en même temps qu'elle en est le fruit.
- invite le candidat à distinguer dans la littérature :
  - le témoignage,
  - l'engagement.

***Dès lors qu'il est dans un monde, sauf à faire le choix de s'en retirer par une œuvre purement esthétique, l'écrivain porte un regard sur ce monde et en témoigne. Cependant, il peut choisir :***

- de dépeindre ce monde (témoignage),
- d'en souligner les travers, parfois de façon caricaturale (témoignage critique),
- de défendre des idées dont la volonté est de transformer ce monde (engagement).

***Ainsi, dans les exemples sur lesquels le candidat s'appuiera, il sera possible de faire la différence entre :***

- la peinture critique d'une époque et de ses mœurs, dont celles relevant du domaine politique :
  - *Les Fables* de Jean de La Fontaine,
  - les comédies de Molière,
  - Gustave Flaubert : *L'Éducation sentimentale*.
- la défense d'idées au travers de l'œuvre littéraire :
  - *Les Essais* de Montaigne,
  - Montesquieu : *Les Lettres persanes*,
  - Le mouvement des encyclopédistes au XVIII<sup>e</sup> siècle,

- Victor Hugo : *Les Misérables*,
- La série des Rougon-Macquart d'Emile Zola,
- L'engagement lors d'un débat, voire d'une confrontation porteuse de forts clivages :
  - Blaise Pascal prenant parti dans la querelle opposant les jansénistes et les jésuites (*Les Provinciales*, 1656-1657),
  - Voltaire s'engageant lors des affaires Callas, Sirven, Labarre...,
  - Chateaubriand et son combat pour la restauration (*Les Mémoires d'outre-tombe*, achevé en 1841),
  - Victor Hugo dans son opposition à Napoléon III (*Les Châtiments*, 1853),
  - Emile Zola s'engageant dans la défense de Dreyfus (« J'accuse », 1898),
  - André Malraux : *La Condition humaine* (1933), *L'Espoir* (1937),
  - Aimé Césaire : *Cahier d'un retour au pays natal* (1939) et *Discours sur le colonialisme* (1955).

***Pour chacun de ces exemples, le candidat devra mettre en relation :***

- L'écrivain et son œuvre,
- Les idées et événements pris en référence.

Il pourra donc prendre appui sur de grands mouvements d'idées et montrer comment des auteurs ont quitté le domaine du témoignage pour entrer dans celui du combat idéologique.

***Par le raisonnement qu'il conduira, le candidat pourra démontrer que s'engager :***

- n'est pas simplement « être dans son temps »,
- amène l'écrivain à contribuer au débat et donc au progrès.

Peut-on parler aujourd'hui d'une  
« désinstitutionnalisation de la famille » ?

**Bibliographie**

*Avertissement : L'absence de la mention du lieu d'édition dans les références qui suivent signifie que celui-ci est Paris.*

*Cette bibliographie n'est pas exhaustive. Elle n'est qu'indicative.*



- ARIÈS Philippe, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime* [1960], Seuil, coll. « Points-Histoire », 1975.
- BOURDIEU Pierre, « La terre et les stratégies matrimoniales », in *Annales ESC*, 4-5, juil.-oct. 1972, pp. 1105-1125, repris in *Le Sens pratique*, Éditions de Minuit, 1980, pp. 249-270.
- BOZON Michel et HÉRAN François, « La découverte du conjoint (I) », in *Population*, n° 6, 1987, pp. 943-986.
- BOZON Michel et HÉRAN François, « La découverte du conjoint (II) », in *Population*, n° 1, 1988, pp. 121-150.
- BURGUIÈRE André (dir.), *Histoire de la famille*. Tome III. *Le choc des modernités*, préf. de Jack Goody, Armand Colin, 1986.
- COMAILLE Jacques, *Les Stratégies des femmes. Travail, famille et politique*, La Découverte, 1993.
- COMAILLE Jacques et MARTIN Claude, *Les Enjeux politiques de la famille*, Bayard éditions, 1998.
- DELIÈGE Robert, *Anthropologie de la parenté*, Armand Colin, coll. « Cursus », 1996.
- DONZELOT Jacques, *La Police des familles*, postface de Gilles Deleuze, Éd. de Minuit, 1977.
- DUBY Georges et LE GOFF Jacques, *Famille et parenté dans l'Occident médiéval*, École française de Rome, 1977.
- DURKHEIM Émile, « Famille, mariage et systèmes domestiques », in *Textes III. Fonctions sociales et institutions*, Éditions de Minuit, 1975, pp. 7-154.
- EVANS-PRITCHARD Edward-Evan, *Les Nuer. Description des modes de vie et des institutions politiques d'un peuple nilote*, [1937], Gallimard, coll. « Tel », 1994.
- FOX Robin, *Anthropologie de la parenté. Une analyse de la consanguinité et de l'alliance* [1967], Gallimard, coll. « Les essais », 1972.
- GHASARIAN Christian, *Introduction à l'étude de la parenté*, Seuil, Points/Essais, 1996.
- GIRARD Alain, *Le Choix du conjoint*, PUF-INED, 1964.
- GOODY Jack, *L'évolution de la famille et du mariage en Europe* [1983], trad. de Marthe Blinoff, préf. de Georges Duby, Armand Colin, 1985.
- GULLESTAD Marianne et SEGALÉN Martine (dir.), *La Famille en Europe. Parenté et perpétuation familiale*, La Découverte, coll. « Recherches », 1995.
- HÉRITIER Françoise, *L'Exercice de la parenté*, Gallimard-Le Seuil, coll. « Hautes Études », 1981.
- KAUFMANN Jean-Claude (dir.), *Faire ou faire-faire. Famille et services*, Rennes, PUR, 1995.
- KAUFMANN Jean-Claude, *La Trame conjugale. Analyse du couple par son linge*, Nathan, coll. « Essais et recherches », 1992.
- KAUFMANN Jean-Claude, *Sociologie du couple*, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1993.  
*L'Année sociologique*, « Sociologie de la famille (1965-1985) », n° 37, 1987
- LE GALL Didier et MARTIN Claude (dir.), *Familles et politiques sociales. Dix questions sur le lien familial contemporain*, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 1996.
- LE PLAY Frédéric, *Les Mélouga. Une famille pyrénéenne au XIX<sup>e</sup> siècle*, Nathan, coll. « Essais et recherches », rééd., 1994.

- LÉVI-STRAUSS Claude, *Les Structures élémentaires de la parenté*, Paris-La Haye, Mouton & Maison des sciences de l'homme, 1967.
- MARTIN Claude, *Transitions familiales*, thèse de doctorat de sociologie, Paris VIII, 1992.
- MEULDERS-KLEIN Marie-Thérèse et THÉRY Irène (dir.), *Les Recompositions familiales aujourd'hui*, Nathan, coll. « Essais et recherches », 1992.
- PARSONS Talcott, *Éléments pour une sociologie de l'action*, [1949], Plon, 1955, pp. 129-150.
- PITROU Agnès, *Les Solidarités familiales. Vivre sans famille ?*, Toulouse, Privat, (2<sup>e</sup> éd.) 1992.
- ROUSSEL Louis, *La Famille incertaine*, Éditions Odile Jacob, 1989.
- ROUSSEL Louis, *Le mariage dans la société française contemporaine*, PUF, 1975.
- SEGALEN Martine, *Sociologie de la famille*, Armand Colin, coll. « U », 4<sup>e</sup> éd., 1996.
- SHORTER Edward, *Naissance de la famille moderne. XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Éditions du Seuil, 1977, coll. « Points Histoire », 1977.
- SINGLY (de) François (dir.), *La Famille. L'État des savoirs*, La Découverte, 1992.
- SINGLY (de) François, *Fortune et infortune de la femme mariée. Sociologie des effets de la vie conjugale*, PUF, 1987.
- SINGLY (de) François, *Le Soi, le Couple et la Famille*, Nathan, coll. « Essais et recherches », 1996.
- SINGLY (de) François, Martin Claude et alii., *La Famille en questions. État de la recherche*, Syros, 1996.
- SINGLY (de) François, *Sociologie de la famille contemporaine*, Nathan, coll. « 128 », 1993.
- THÉRY Irène, *Le Démariage. Justice et vie privée*, Odile Jacob, 1993.
- VAN GENNEP Arnold, *Les Rites de passage*, [1909], Éd. Mouton, [rééd.].
- VERDIER Yvonne, *Façons de dire, façons de faire*, Gallimard, 1979.
- ZONABEND Françoise, *La Mémoire longue*, PUF, 1980.

### Commentaire sur le sujet

Ce sujet est proche de celui posé pour Passerelle 1. Sous un tour plus conceptuel, il suppose une plus forte problématisation que le précédent mais conserve des exigences similaires. Il a en effet pour principal but de vérifier également la connaissance, précise et informée, des transformations qui affectent la famille aujourd'hui, mais également de s'assurer de la compréhension des caractères propres d'une institution sociale. Il fallait donc s'attacher à décrire les facteurs explicatifs de cette crise ou fin de « l'institution » sans pour autant négliger de rappeler en quoi la famille possède des dimensions constitutives d'une institution sociale.

### Corrigé

#### I. LES TROIS SOURCES DES « TRENTE PITEUSES » (1970-2000)

##### 1. Les indicateurs démographiques d'un déclin ?

- Le déclin de la fécondité
- Le déclin de la nuptialité
- La hausse de la divortialité

##### 2. Les secousses symboliques d'une institution ?

- Les transformations juridiques
- Les mutations culturelles
- Les innovations génétiques

### **3. Les nouvelles formes de conjugalité et de parenté**

- a) Déclin de la nuptialité, déclin de la fécondité ou retard de calendrier ?
- b) Crise du couple ou transformation des relations conjugales
- c) Les familles monoparentales et les familles recomposées

## **II. LA PÉRENNITÉ D'UNE INSTITUTION SOCIALE**

### **1. Les racines anthropologiques d'une institution sociale**

- a) L'anthropologie des systèmes de parenté (depuis Morgan)
- b) Une institution instituée par et instituante de société (Durkheim)
- c) La prohibition de l'inceste institue la société (Claude Lévi-Strauss)

### **2. Le maintien des fonctions de la famille**

- a) Socialisation et stratégies éducatives (François de Singly)
- b) Redistribution et solidarités familiales (Claudine Attias-Donfut)
- c) Reproduction et découverte du conjoint (Michel Bozon et François Héran)

### **3. Les mutations séculaires de l'institution familiale**

- a) La transformation de la nature des liens du mariage :  
Auparavant, le mariage formait le pivot de la famille et de la société.  
Aujourd'hui, le lien n'est plus indissoluble : démariage et remariage.
- b) La transformation de la nature des liens de filiation :  
Auparavant, le lien de filiation n'était pas inconditionnel. Aujourd'hui, le lien de filiation devient indissoluble.

## **CONCLUSION**

Lorsqu'on déplace la focale de l'observation sur une échelle temporelle de deux siècles, et non plus de trente ans, on découvre non pas une crise irrémédiable de la famille, mais on observe bien plus les mutations d'une institution sociale, qui conserve néanmoins ce statut d'institution en raison même des spécificités touchant à la conjugalité et à la parenté. Aussi plutôt que de conclure à une « désinstitutionnalisation » est-il sans doute plus juste de conclure sur l'idée de mutations séculaires d'une institution sociale.



# Technologie

## PROGRAMME, CONSEILS, BIBLIOGRAPHIE

### Public concerné

Licence ou maîtrise d'informatique.

### Nature de l'épreuve

Les candidats recevront un dossier décrivant une situation de production (produit et éléments du processus). Sur la base de ce dossier, différentes analyses sont demandées. Il s'agira, d'une part, d'étudier la situation présente dans les trois dimensions évoquées précédemment et d'autre part, de définir et évaluer différentes alternatives (par ex., modifications du produit, du processus ou de sa gestion).

Une calculette et une règle graduée sont indispensables.

### Critères d'évaluation

Le candidat devra montrer une compréhension du problème proposé, (reformulation structurée des éléments du dossier, schéma explicatif, calcul complémentaire) et une capacité à mener une analyse cohérente (par ex., les modifications envisagées doivent au moins être justifiées de manière qualitative).

### Objectifs

Il s'agit de tester la capacité des candidats à aborder un produit technique sous trois angles différents.

- Le premier est relatif à la conception. Les questions génériques du domaine sont, par exemple :
  - Quelles sont les fonctions que doit remplir le produit ?
  - Quelles sont les solutions capables de répondre à ces fonctions ?
  - Comment représenter schématiquement les solutions ?
- Le second concerne la réalisation industrielle. Les problèmes abordés sont dans ce cas :
  - Quels procédés mettre en œuvre ?
  - Quelles machines utiliser ?
  - Quelles compétences sont nécessaires à la réalisation du produit ?
- Le dernier aspect concerne la gestion du processus industriel. Dans cette dimension les éléments demandés sont :
  - Comment maîtriser la qualité attendue ?
  - Quelles règles de synchronisation de la production mettre en place ?
  - Comment maîtriser les délais ?

### Conseils de préparation

Prérequis : lecture de plans, connaissances générales des matériaux et de leur transformation, notions d'analyse de la valeur, notions de gestion des opérations.

**Bibliographie**

- C. BARLIER, L. GIRARDIN, *Memotech Productique Matériaux et Usinage*, éd. Éducavivres, coll. « A. Capliez ».
- A. CHEVALIER, J. BOHAN, *Pour maîtriser la production industrielle*, éd. Hachette technique.
- J.-P. TROTIGNON, L. BENOIST, J. NOWAK, B. DUPONT, G. BOUTIER, D. SACQUEPEY, *Organisation et Technologie des systèmes de production*, éd. Nathan technique.
- Normes NF X 50-152, NF X-50-151, NF X-50-150 relatives à l'analyse de la valeur.

*Remarque : La réussite à l'épreuve ne suppose pas forcément d'avoir travaillé avec ces ouvrages mais au moins de maîtriser les éléments qui y sont abordés.*



# Technologie

*Ce cas a été rédigé par l'ESC Grenoble.*

**Durée : 2 heures.**

## CONSIGNES

*Aucun document n'est autorisé. Les calculatrices sont autorisées.*

## SUJET

### Cas Passementerie

La société SBO est une PME de la Région Rhône-Alpes spécialisée dans la fabrication de passementerie crochet pour la lingerie et la confection. Fondée en 1930, la Direction a été reprise il y a 3 ans par le fils du fondateur. Depuis, l'activité ne cesse de se développer en termes de chiffre d'affaires (une moyenne de + 15 % par an sur un marché global stagnant).

Au demeurant, force est de constater que les bénéfices et la rentabilité de l'entreprise ne cessent de se dégrader. Dans un environnement toujours plus concurrentiel, les acteurs du secteur textile s'accordent sur la nécessité d'améliorer la gestion de production et le suivi d'ateliers pour proposer des produits demandant de plus en plus de compétences techniques et des clients toujours plus exigeants en termes de qualité, de prix et de délais. Dans cette situation critique, le Directeur de SBO se demande s'il doit accepter de produire la demande un peu spéciale qu'il vient de recevoir de Loulette. Faisabilité ? Rentabilité ? Perspectives de développement ? Il se demande aussi comment améliorer sa rentabilité.

Soucieux, il vous sollicite pour répondre à ses questions. À cet effet, il vous a constitué un dossier d'informations sur sa société que vous trouverez en annexe.

## QUESTIONS

### I. ÉTUDE DE LA DEMANDE DE LOULETTE

Loulette souhaite réviser sa gamme de sacs à dos afin d'augmenter la satisfaction de ses clients. Il s'agit essentiellement d'améliorer les sangles par un revêtement plus adéquat des mousses constituant ces sangles. Le nouveau revêtement devra permettre :

- plus de praticité : des anneaux textiles souples (sorte de boutonnières) fixés le long de la sangle pour permettre d'accrocher du matériel comme des piolets au sac à dos. C'est très utile en escalade par exemple.
- plus de renfort pour protéger les mousses et résister à l'usure des frottements sur le rebord haut des sangles – un textile venant se fixer sur l'épaisseur de la mousse pourrait limiter l'usure.
- éventuellement (selon le coût) plus d'esthétique par l'insertion de rubans « Loulette » sur les bandes textiles.

Ce nouveau textile de revêtement devra être formé en un seul bloc afin que Loulette puisse découper des morceaux de la longueur des sangles puis les fixer par collage (une seule opération de collage possible) sur les mousses. Ces opérations de mise à la longueur et de collage sont réalisées par Loulette. Les conditions techniques et économiques imposées sont les suivantes :

- taille des mousses à recouvrir : largeur 40 mm, longueur 410 mm, épaisseur 5 mm ; fibres : polyesters haute ténacité ;
- boucles : 5 cm de longueur – 4 boucles par sangle.
- replis souhaités sur les mousses : 3 mm dessus et dessous plus l'épaisseur des mousses à respecter.
- le ruban de 10 mm de largeur peut être fourni par Loulette pour être inséré par SBO sur les bandes de revêtement.

Le prix maximum de bandes est de 3 € par mousse (1 mousse par sac). Le volume de la commande est de 10 000 pièces dans un délai de 3 mois.

- a) Conception : en vous appuyant sur le savoir-faire de SBO, schématiser le produit susceptible de répondre à la demande de Loulette – vous préciserez les caractéristiques techniques de ce produit.
- b) Opérations de production : à partir du schéma précédent, schématiser de manière détaillée le processus de production et les opérations de fabrication requises pour réaliser le produit demandé par Loulette.
- c) Faisabilité : est-ce une commande faisable en respectant les conditions techniques et économiques émises par Loulette ? Argumenter.
- d) Rentabilité ? Est-ce une opération rentable pour SBO. Argumenter.
- e) Étant donné la situation de SBO, recommandez-vous d'accepter la commande Loulette ? Argumenter.

## II. ALTERNATIVES DE DÉVELOPPEMENT DE SBO

- a) Selon vous, quels sont les facteurs de perte de rentabilité de SBO ? Quelles en sont les principales causes ?
- b) Le nerf de la guerre c'est l'innovation. Que pensez-vous de cette devise dans le cas de SBO ? Quelles pistes d'innovation suggèreriez-vous ?

## CAS TRICOTAGE

SBO est un créateur-fabricant du domaine de la passementerie. L'entreprise travaille aujourd'hui essentiellement pour les secteurs de la confection et de la lingerie qui connaissent une situation plutôt difficile (délocalisation de la production, nouveau matériau et désaffectation pour la dentelle). SBO est leader en France sur ce marché avec un effectif de 26 personnes et 22 agents multiscartes pour la distribution. Elle est notamment reconnue pour ses délais rapides et ses prix compétitifs ainsi que sa capacité de répondre à des besoins très spécifiques en adaptant des produits existants.

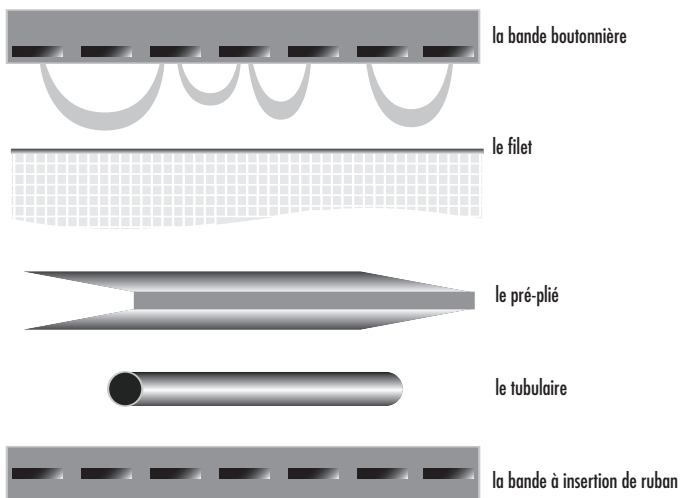
*La passementerie crochet*

Il s'agit d'une technique d'assemblage de composants de type fils par une technique de maillage permettant d'obtenir des produits complexes de par leurs caractéristiques techniques, de par les fils utilisés et de par les possibilités de combiner et d'assembler des fils différents.

*Les produits de SBO*

La collection compte plus de 6000 références réalisées sur la base de Bandes, de Tubulaires et de Surfaces rondes. Quelques spécificités propres à SBO sont la bande boutonnrière (bande à laquelle sont incluses des boucles de taille variable), l'insertion de ruban au moment de la fabrication d'une bande, la bande de type pré-plié qui permet notamment une finition des rebords textile de haute qualité, esthétique et résistante. SBO propose une grande diversité de formes et est particulièrement en pointe quant à la maîtrise de l'élasticité, de la densité de maillage, et de la combinaison de fils.

## Exemples de produits



SBO peut par exemple fabriquer des bandes boutonnrières à insertion de ruban.

### **Les caractéristiques techniques des produits**

Les demandes des clients sont formulées en termes d'applications. Par exemple, une des principales applications est la bretelle de soutien-gorge. Les performances attendues sont : esthétique, coloris, confort, élasticité, résistance au frottement et aux agents chimiques, système de fixation au vêtement. Il s'agit donc pour SBO de traduire ces demandes en caractéristiques techniques.

<b>Caractéristiques techniques</b>	<b>Capacités techniques de SBO</b>
Dimensions	Bandes : largeur de 2 mm à 1 mètre ; Tubes : diamètre de 2 mm à 5 cm.
Formes	Bandes rectilignes ; Surfaces de type triangle, rond ; Tubes ; Bandes et cordes en « S », Textiles avec relief.
Matériaux	Fils naturels (coton, jute, raphia) ; dont des fils biodégradables Fils plastiques (polyamides, polyesters, polypropylène, viscose) ; Fils métalliques (hors acier) et métallo-plastiques – dont fils conducteurs.
Options	Insertion de ruban ; Bandes boutonnée ; Textile élastique.
Opérations spéciales	Assemblage, Encollage, Cotérisation...
Ennoblement et finition	Teinture, impression, blanchiment, apprêtage, découpe pour conditionnement en rouleaux.

SBO tente de développer les spécificités techniques de ces produits pour mieux répondre aux besoins des industriels des textiles techniques notamment en tricotant des fils techniques nouveaux (carbone, kevlar...). Il a identifié quelques propriétés potentiellement intéressantes.

<b>Propriétés</b>	<b>Caractéristiques mesurées</b>
Mécaniques	Ténacité, contrainte de rupture, module d'élasticité, allongement de rupture, amortissement, résistance aux frottements, à l'abrasion, à la perforation.
Thermiques	De ramollissement, de fusion, de dégradation, indice limite d'oxygène, capacité calorifique, conductivité thermique, résistance thermomécanique, barrière-feu.
Électriques	Facteur de pertes diélectriques, constante diélectrique, résistivité, conductivité.
Chimiques	Résistance aux acides, aux bases, aux solvants, aux UV et aux intempéries, aux micro-organismes, reprise en humidité.
Autres	Malléabilité et mise en forme, absorption, filtrage, pénétration de particules, biodégradabilité, ininflammables.

### **Les ventes**

Les commandes minimales sont de 100 mètres pour une référence et sont conditionnées en rouleaux de 25 mètres de longueur. Les retours sont repris dans leur globalité à la charge de SBO et sont estimés à 5 % des ventes ce qui montre un taux de satisfaction clients très élevé. Ceci oblige systématiquement SBO à produire et stocker 5 % de plus que la quantité demandée par le client afin de ne pas avoir, le cas échéant, à relancer une référence en production ce qui est très coûteux.

## Formation des prix de vente

		1 à 25 rouleaux	25 à 200 rouleaux	Au-delà de 200
Bases	Bandes	100 €/mètre <sup>2</sup> *	80 €/mètre <sup>2</sup>	50 €/mètre <sup>2</sup>
	Pré-pliés	130 €/mètre <sup>2</sup>	130 €/mètre <sup>2</sup>	100 €/ mètre <sup>2</sup>
	Tubulaires	50 €/mètre	40 €/mètre	35 €/mètre
Options	Insertion ruban	+ 25 % par mètre	+ 25 % sur base bande	+ 25 % par mètre
	Boutonnrière	+ 50 % par mètre	+ 30 % sur base bande	+ 30 % par mètre
Ennoblement et finition	Finition et conditionnement	+ 20 % par rouleau	+ 10 % par rouleau	+ 20 % par rouleau
	Ennoblement	+ 20 % par rouleau	+ 15 % par rouleau	+ 15 % par rouleau

\* « par m<sup>2</sup> » signifie que le textile n'est pas facturé à la longueur du rouleau mais à la superficie de textile contenue dans un rouleau. Ceci permet de tenir compte de la largeur des lés.

### Production

La production de SBO est très diverse et comprend des productions accessoires pour lesquelles il est difficile d'évaluer le coût et la rentabilité. De ce fait, la gestion de production, en termes de coûts et de délais est plutôt intuitive et repose sur des chiffres moyens.

- Effectif : 19 personnes ;
- Machines : 103 métiers crochet dont :
  - 80 métiers rectilignes pour fabriquer des bandes et des surfaces de tous types pouvant produire 90 mètres/jour/métier,
  - 23 métiers circulaires pour fabriquer des tubulaires : 60 mètres/jour/métier,
  - 79 machines de préparation : colorimétrie, ennoblement, enduction, imprégnation et traitements chimiques, assemblage de pièces, découpe,
  - Les changements de série sont rapides : quelques minutes.

Dans les 3 mois à venir, 80 % des capacités de production de SBO sont mobilisées pour les clients récurrents de la lingerie et de la confection. Il n'y a jamais de manque de capacité pour les opérations spéciales, l'ennoblement et les finitions. Il est important de noter que les ateliers de production ne sont pas des ateliers industriels du fait du procédé mono-poste et de la grande difficulté à obtenir des mesures fiables sur les machines et à modifier les paramètres de production. Ceci rend difficile la reproductibilité des produits à l'identique et la garantie de qualité technique. Notamment, les essais réalisés sur les échantillons ne donnent pas forcément les mêmes résultats que ceux réalisés sur les produits en sortie d'atelier de production. En définitive, les taux de rebuts moyens sont de 10 % ce qui oblige SBO à produire 10 % de plus que les quantités requises.

Le processus de conception-production comprend les phases suivantes :

Phases du processus	Détail des opérations	Délai*
<b>Conception</b>	Traduction des demandes ; Échantillonnage et test.	1 mois à partir de la demande.
<b>Préparation des opérations</b>	Liste et définition des procédés et des opérations de fabrication ; Identification des machines, équipements, matières premières et fournitures ; Définition des mesures des paramètres de qualité et de contrôle de production ; Planification des opérations.	10 jours à partir de la fin de la conception. (Parfois, des problèmes d'approvisionnement augmentent les délais.)
<b>Production</b>	Mise en production ; Tricotage ; Opérations spéciales ; Ennoblement et finition.	1 jour Selon volume et machines. 1 500 mètres/jour 1 500 mètres/jour
<b>Qualité</b>	Contrôle de fabrication, Ajustements, Analyse de comportement des fibres pendant leur transformation, Contrôle et assurance qualité, Gestion des défauts, Analyse statistique de fiabilité.	Pour les opérations post-fabrication : 50 rouleaux par jour
<b>Livraison</b>	Stockage, Livraison	5 jours

\* Remarque : on compte 21 jours ouvrés par mois.

*Coûts de revient*

- Structure des coûts de l'entreprise :
  - salaires et traitements : 40 % des coûts de l'entreprise ;
  - matières premières et fournitures : 57 % des coûts de l'entreprise ;
  - divers : 3 % des coûts de l'entreprise.
- Coût des matières premières :
  - fils naturels : 0,5 €/mètre ;
  - fils métalliques : 1 €/mètre ;
  - fils plastiques : 0,2 €/mètre.

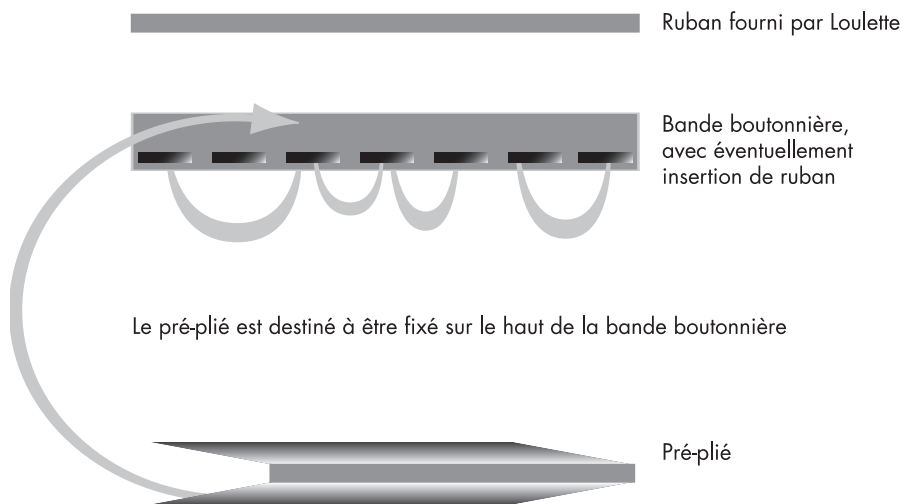
En moyenne, le rapport entre la longueur de bande ou de tubulaire fabriquée et la longueur de fil requis pour la fabrication est de 1 à 8.



**I. CAS TRICOTAGE. ÉTUDE DE LA DEMANDE DE LOULETTE**

*a) Conception*

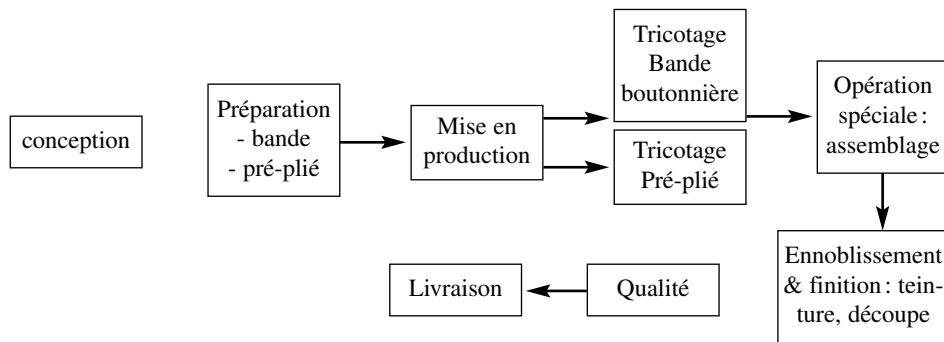
En vous appuyant sur le savoir-faire de SBO, schématiser le produit susceptible de répondre à la demande de Loulette – vous préciserez les caractéristiques techniques de ce produit.



Caractéristiques techniques	Bande-boutonnière avec insertion de ruban éventuelle	Pré-plié
<b>Dimensions</b>	largeur 40 mm	Largeur: $3 + 3 + 5 = 11$ mm
<b>Formes</b>	Bande rectiligne	Bande rectiligne
<b>Matériaux</b>	Fils plastiques polyesters	Fils plastiques polyesters
<b>Options</b>	Bandes boutonnière et éventuellement insertion de ruban	
<b>Opérations spéciales</b>	Assemblage	
<b>Ennoblement et finition</b>	Teinture, découpe pour conditionnement en rouleaux	

*b) Opérations de production*

À partir du schéma précédent, schématiser de manière détaillée le processus de production et les opérations de fabrication requises pour réaliser le produit demandé par Loulette.



### c) *Faisabilité*

Est-ce une commande faisable en respectant les conditions techniques et économiques émises par Loulette ? *Argumenter.*

#### *Faisabilité technique*

- bande : dimensions, formes et matériaux ok ;
  - anneaux : ok grâce aux bandes bouttonnières ;
  - esthétique : insertion de ruban ok ;
  - éventuellement, SBO sait fabriquer des bandes bouttonnières à insertion de ruban.
- Nous concluons que techniquement le produit est faisable.

#### *Faisabilité économique*

Nous allons valider que le prix, la qualité et les délais pourront être respectés.

- qualité : aucune norme ou contrainte spécifique sinon la capacité à utiliser le matériau imposé par Loulette ;
- prix : la contrainte est de ne pas dépasser 3 € par pièce (sangle) ;
- délai : la contrainte est de livrer en 3 mois.

#### *Prix : calcul du montant de la facture*

- nombre de rouleaux requis : 167 (410 mm de longueur par pièce, soit 60 pièces par rouleau ; pour obtenir 10 000 pièces, il faut 167 rouleaux de 25 mètres).
- prix d'un rouleau (voir tableau n° 1 à la page suivante).

Avec un total de 60 pièces par rouleau : le prix à la pièce est de  $199,69/60 = 3,33 > 3$  €.

Nous suggérons donc de ne pas insérer de ruban soit un prix du rouleau de : 174,7 et un prix à la pièce de 2,91 €.

#### *Délai*

Quantité à produire : 167 rouleaux + 10 % (rebut qualité) + 5 % (retours clients) = 193 rouleaux soit 4825 mètres de produit final et la même chose en bande et en pré-plié.

La capacité de production pour les 3 mois à venir est de : 20 % de 80 métiers rectilignes soit 16 métiers à 90 mètres/j soit : 1 440 mètres/j (voir tableau n° 2, page suivante).

Le délai accordé est de 3 mois soit 63 jours ouvrés – donc les délais sont a priori ok.

Tableau n° 1

	Volume	25 à 200 rouleaux (prix unitaire)	Prix total
<b>Bases</b>			
Bandes	1 m <sup>2</sup>	80 €/mètre <sup>2</sup>	80 €
Pré-pliés	25 x (0,003 + 0,005 + 0,003) = 0,275 m <sup>2</sup>	130 €/mètre <sup>2</sup>	35,75 €
<b>Total 1</b>			<b>115,75 €</b>
<b>Options</b>			
Insertion ruban		+ 25 % sur prix bande	20 €
Boutonnière		+ 30 % sur prix bande	24 €
<b>Total 2</b>			<b>159,75 €</b>
<b>Ennoblement et finition</b>			
Finition et condit.		+ 10 % par rouleau	15,98 €
Ennoblement		+ 15 % par rouleau	23,96 €
<b>Total rouleau</b>			<b>199,69 €</b>

Tableau n° 2

Phases du processus	Détail des opérations	Délai
Conception		1 mois
Préparation des opérations		10
Mise en production		1 jour
Tricotage	Bande: 4825 mètres + Pré-plié: 4825 mètres Soit un total de: 9650 mètres en 6,7 jours	6,7 jours
Opérations spéciales	Assemblage: 1500 mètres/jours	3,22 jours
Ennoblement...	1500 mètres par jour – ne peut pas être fait en parallèle des opérations spéciales ! C'est logique !	3,22 jours
Qualité	50 rouleaux par jour soit pour 193 rouleaux	4 jours
Livraison	Stockage, Livraison	5 jours
<b>Total</b>		<b>54,14</b>

**Au final: Qualité et délais sont ok, pour que les coûts soient satisfaisants, nous suggérons de produire des bandes bouttonnières avec pré-plié sans insertion de ruban (qui était facultative).**

**d) Rentabilité? Est-ce une opération rentable pour SBO. Argumenter.**

*Montant de la facture:*  $174,7 \times 167 = 29\,174,90 \text{ €}$

*Coût de revient:*

- Coût des matières premières =  $9\,650 \text{ mètres} \times 8 = 77\,200 \text{ mètres de fils plastique}$
- Prix unitaire:  $0,2 \text{ €/mètres}$  soit:  $15\,440 \text{ €}$

Ceci représente 57 % du coût total soit un coût de revient total de 27 088 €.

Une marge de 2 087 € et un taux de marge de 7,15 % qui est rentable mais plutôt faible d'autant plus que nous n'avons pas tenu compte de certains risques liés notamment aux approvisionnements et qu'étant donné la nouveauté de cette commande on peut s'attendre à des difficultés sur la qualité et des taux de rebuts et de retours plus élevés.

**e) Étant donné la situation de SBO, recommandez-vous d'accepter la commande Loulette? Argumenter.**

Oui, car c'est une opportunité pour pénétrer le marché des textiles techniques qui entre dans les objectifs de la société. La marge est sûrement à dégager sur les 80 % d'activités traditionnelles.

**II. ALTERNATIVES ET DÉVELOPPEMENT**

**a) Selon vous, quels sont les facteurs de perte de rentabilité de SBO? Quelles en sont les principales causes?**

Vous présenterez un tableau récapitulatif avec des exemples illustratifs et concrets permettant d'appuyer vos arguments.

*Points à mentionner*

- une gestion de la production et des coûts trop intuitive: pas de visibilité en temps réel sur les activités rentables et non rentables. Manque de centralisation des informations de manière à pouvoir grouper des commandes...;
- Gestion des stocks potentiellement problématique;
- Gestion des approvisionnements améliorable;
- Gestion des opérations de fabrication: minimisation des rebuts; optimisation de l'utilisation de l'outil de production – 80 % sur des activités manifestement peu rentables!

*(Voir tableau n° 3, page suivante.)*

*Pistes d'amélioration*

- Optimisation de la production :
  - Automatisation du processus de production,
  - Standardisation des produits,
  - Simplification des processus techniques ;

- Mise en place d'un suivi des coûts, de la qualité et des délais en temps réel ;
- Mise en place d'une comptabilité analytique permettant de suivre et de prévoir la rentabilité des produits fabriqués ;
- Amélioration des relations fournisseurs : négociation et veille sur les fils techniques ;
- Amélioration des relations clients pour pénétrer le marché des textiles techniques (plus de négociation – adapter l'outil de gestion à ces clients) ;
- Certification qualité pour pénétrer le marché du textile technique.

Tableau n° 3

Facteurs de perte de rentabilité	Causes de perte de rentabilité
Moindre productivité <ul style="list-style-type: none"> <li>• rebuts</li> <li>• rupture de stocks</li> <li>• coût des matières premières</li> </ul>	Manque de visibilité liée à une gestion intuitive : <ul style="list-style-type: none"> <li>• des stocks</li> <li>• des appro – négociation fournisseurs</li> <li>• des opérations</li> <li>• choix des produits (nb de références) rentables</li> </ul>
Moindre qualité totale <ul style="list-style-type: none"> <li>• retours</li> <li>• concurrence</li> <li>• fidélité</li> <li>• gestion clients</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• pas de gestion de la qualité, contrôle qualité défaillant</li> <li>• certifications ?</li> <li>• positionnement par rapport aux concurrents et au problème de la délocalisation</li> </ul>
Moindre réactivité <ul style="list-style-type: none"> <li>• erreurs</li> <li>• défauts qualité</li> <li>• coûts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• contrôle des coûts en temps réel (comptabilité analytique)</li> <li>• contrôle qualité en fin de chaîne défaillant</li> </ul>
Moindre innovation <ul style="list-style-type: none"> <li>• produit</li> <li>• process</li> <li>• services</li> <li>• organisation et gestion de production en particulier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• veille sur les fils techniques</li> <li>• relations clients</li> <li>• optimisation de la gestion de production</li> </ul>

***b) Le nerf de la guerre c'est l'innovation. Que pensez-vous de cette devise dans le cas de SBO ? Quelles pistes d'innovation suggèreriez-vous ?***

- innovation de produit: nouveaux fils, nouveaux produits, nouveaux marchés (agro-textiles, textiles médicaux, textiles pour le bâtiment, pour l'automobile et les transports...);
- innovation de process: automatisation, intégration...;
- innovation organisationnelle: délocalisation, management JIT...

# À chaque école son entretien

*L'entretien est une phase très importante de votre intégration dans une ESC. C'est le moment où vous pourrez affirmer vos motivations, faire part de votre expérience passée, présenter la logique de votre parcours personnel, exposer vos projets. Chaque école a mis en place une procédure d'entretien qui lui appartient et qui est présentée dans les encadrés qui suivent. Pour en savoir plus sur les écoles et leurs caractéristiques, consultez le site [www.passerelle-esc.com](http://www.passerelle-esc.com), rubrique « Écoles ».*

## CERAM Sophia Antipolis



- **Entretien individuel**

Exposé de 5 à 10 minutes à partir d'un thème ou d'une citation (au choix) et 20 à 25 minutes d'entretien avec le jury. Préparation 30 minutes.

- **Objectif de l'épreuve**

Sélectionner des candidats sur leurs aptitudes à intégrer l'entreprise après une formation supérieure au management.

*Critères de sélection* : cohérence du discours, motivation pour ce type d'études, ouverture d'esprit, authenticité, goût pour l'international, réflexion sur son avenir professionnel.

Un mini CV à remplir sur place vous sera demandé (cursus, expériences professionnelles, activités extra-scolaires...).

- **Composition du jury**

Jury de deux personnes composé d'un professeur de l'école et d'un professionnel d'entreprise.

## ESC Clermont



- **Entretien individuel**

Exposé à partir d'un thème, d'une citation puis dialogue avec le jury à partir d'un CV.

- **Objectif de l'épreuve**

Évaluation du potentiel général à partir de la qualité d'expression orale, qualité relationnelle, largeur du champ culturel, profondeur de l'analyse, réflexion sur l'avenir professionnel.

- **Composition du jury**

Le jury est composé d'au moins deux personnes : un professeur et un cadre ou dirigeant d'entreprise.

## ESC Grenoble



- **Entretien individuel**

Exposé à partir d'un thème, d'une citation puis dialogue avec le jury à partir d'un CV.

- **Objectif de l'épreuve**

Évaluation du potentiel général à partir de la qualité d'expression orale, qualité relationnelle, largeur du champ culturel, profondeur de l'analyse, réflexion sur l'avenir professionnel.

- **Composition du jury**

Le jury est composé d'au moins deux personnes : un professeur et un cadre ou dirigeant d'entreprise.

## ESC Amiens Picardie



- **Modalité d'entretien:** un entretien individuel et un entretien collectif.
- **Entretien individuel:** après un exposé sur un sujet de culture générale tiré au sort, le candidat s'entretient avec les examinateurs. Durée: 30 minutes.
- **Objectif de l'entretien:** cet entretien permet de mesurer les capacités du candidat à exercer de futures responsabilités dans

l'entreprise, de déceler ses qualités humaines et son aptitude à assimiler l'enseignement de l'ESC Amiens Picardie. Il est tenu compte du parcours antérieur et des motivations du candidat.

- **Entretien collectif:** réunion de plusieurs candidats autour d'un problème à traiter en commun. Durée: 40 minutes.
- **Objectif de l'épreuve:** cette épreuve vise à évaluer la faculté du candidat à s'intégrer et à travailler dans une équipe ainsi qu'à apprécier son comportement social
- **Composition du jury:** un représentant de l'école et deux professionnels dont un ancien élève de l'école. Un CV type est demandé.

## ESC Dijon



- **Entretien individuel**

Durée: 30 minutes. Discussion ouverte à partir du CV du candidat (rempli avant l'entretien par celui-ci).

- **Objectif de l'épreuve**

En complément des épreuves écrites, l'entretien a pour objectif de déceler les motivations et les potentialités du candidat.

Il s'agit avant tout d'apprécier l'adéquation entre la personnalité du candidat, ses projets et le cursus de formation à l'ESC Dijon.

- **Composition du jury**

Le jury est composé d'au moins deux personnes dont un professeur de l'ESC Dijon.

## ESC Le Havre



- **Entretien individuel**

Durée: 30 minutes. Discussion ouverte à partir du CV du candidat.

- **Objectif de l'épreuve**

Apprécier la personnalité du candidat, son potentiel et sa motivation à intégrer l'école. Le jury évalue également l'authenticité du candidat, son enthousiasme, son ouverture d'esprit et sa capacité d'adaptation.

- **Composition du jury**

Jury de deux personnes composé d'un professeur de l'école et d'un cadre ou dirigeant d'entreprise.

Un CV type est envoyé au candidat au moment de l'admissibilité.



**ESC Lille**

- **Entretien individuel** (venir muni de son CV personnel)  
Choix d'un sujet.

- **Préparation**

15 minutes. Exposé: 5 minutes. Entretien: 25 minutes.

L'entretien porte sur l'exposé, le contenu du CV, les perspectives professionnelles, les activités culturelles et les expériences en entreprise.

- **Objectif de l'épreuve**

Avec les réponses aux questions portant sur l'exposé et le CV, le jury évalue la richesse, la curiosité, la culture, la détermination, la simplicité et l'authenticité des candidats.

- **Composition du jury**

Deux ou trois personnes (un permanent ou intervenant de l'École et un ou deux représentants d'entreprise). Le jury propose au candidat de poser des questions à la fin de l'entretien.

**ESC Pau**

- **Entretien individuel**

30 minutes de discussion ouverte sont consacrées au candidat. Le candidat aura rempli au préalable un CV qui servira de base de discussion avec le jury. Le candidat devra également tirer au sort et commenter un article de presse ou une citation.

- **Objectif de l'épreuve**

Mieux connaître le candidat, ses expériences, ses motivations, ses projets, ses rêves... L'évaluation du potentiel du candidat est principalement articulée autour de sa personnalité.

- **Composition du jury**

Le jury est constitué de deux personnes: un professeur et un dirigeant d'entreprise.

**ESC Tours-Poitiers (ESEM)**

- **Entretien individuel**

Durée: 30 minutes. Le candidat traite le sujet qu'il a choisi pendant sa préparation (au choix: sujet court ou sujet long) pendant 10 minutes. Le jury lui pose des questions sur le sujet (10 minutes), puis tente de cerner sa personnalité et sa motivation en l'amenant vers des problématiques plus personnelles (10 minutes).

- **Objectif de l'épreuve**

L'objectif est de mieux connaître les candidats et de cerner leur motivation à intégrer l'ESC Tours-Poitiers. Le jury cherche à évaluer leur aisance relationnelle, leur précision, leur rigueur, leur capacité d'analyse, leur ouverture d'esprit et leur capacité à s'investir dans différents types de projets. L'école ne cherche pas des profils stéréotypés mais des étudiant(e)s à vrai potentiel.

- **Composition du jury**

Il se compose de deux ou trois personnes: un cadre ou professeur de l'ESC Tours-Poitiers et un ou deux représentants du monde de l'entreprise.

## ESC Montpellier



- **Entretien individuel**

25 minutes – sans préparation.

Entretien individuel et interactif mené sans aucune forme de déstabilisation.

Le candidat choisit parmi une liste de situations types proposées par le jury, et fait le récit d'une expérience personnelle en relation avec la situation choisie. Des questions posées par le jury visent à approfondir la personnalité du candidat.

- **Objectif de l'épreuve**

La méthode d'entretien permet au jury d'identifier les compétences déterminantes dans la réalisation professionnelle de l'individu. Cette méthode a été élaborée avec HAY MANAGEMENT Consultants.

- **Composition du jury**

Un professeur ou responsable de l'ESC, et un ou deux représentants d'entreprises.

## ESC Rennes



- **Entretien individuel**

Durée: 30 minutes. Il se conduit à partir du CV type que le candidat aura rempli au préalable. Il prend la forme d'une discussion ouverte.

- **Objectif de l'épreuve**

Comprendre qui est le candidat, quels sont ses expériences, ses projets. L'évaluation du potentiel du candidat est principalement articulée autour de sa personnalité. Pas de sujet de culture générale à préparer.

- **Composition du jury**

Le jury est constitué de deux personnes: un professeur et un cadre ou dirigeant d'entreprise.

## IECS Strasbourg



- **Entretien individuel**

Durée: 45 minutes (préparation 15 minutes).

Le candidat expose le sujet choisi (parmi deux) pendant 10 minutes. S'ensuit l'entretien proprement dit, qui se déroule sous la forme d'une interview à partir du CV rempli préalablement par le candidat.

- **Objectif de l'épreuve**

Déterminer le potentiel de l'étudiant à exercer de futures responsabilités en entreprise. Le jury apprécie aussi son goût pour l'international, son ouverture d'esprit, sa personnalité, la cohérence de son discours et sa motivation pour ce type d'études.

- **Composition du jury**

Le jury est composé de trois personnes: un professeur ou responsable de l'École, un professeur en BTS/DUT et un cadre ou dirigeant d'entreprise.

# Les écoles Passerelle ESC se présentent

<i>CERAM Sophia Antipolis</i>	<i>p. 270</i>
<i>ESC Amiens-Picardie</i>	<i>p. 272</i>
<i>ESC Clermont</i>	<i>p. 274</i>
<i>ESC Dijon</i>	<i>p. 276</i>
<i>ESC Grenoble</i>	<i>p. 278</i>
<i>ESC Le Havre</i>	<i>p. 280</i>
<i>ESC Lille</i>	<i>p. 282</i>
<i>ESC Montpellier</i>	<i>p. 284</i>
<i>ESC Pau</i>	<i>p. 286</i>
<i>ESC Rennes</i>	<i>p. 288</i>
<i>ESC Tours-Poitiers (ESCEM)</i>	<i>p. 290</i>
<i>IECS Strasbourg</i>	<i>p. 292</i>

## CERAM Sophia Antipolis

European School of Business

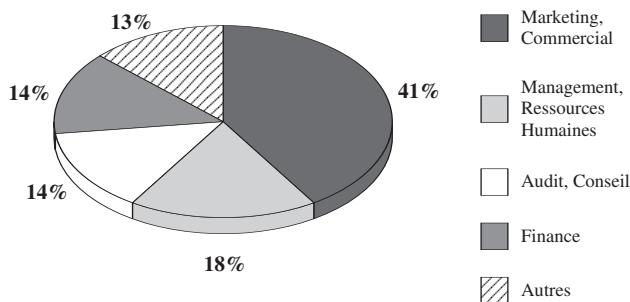
### L'école

Date de création :	1963
Statut :	Établissement consulaire
Visa et labels :	Diplôme Bac + 5 visé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Membre depuis 2004, du SAI (Service des Admissions Internationales) créé par la CCI Paris avec HEC, ESCP-EAP, EM Lyon. Membre fondateur du Chapitre des Écoles de Management de la Conférence des Grandes Écoles, membre de l'EFMD et membre de l'AACSB.
Dir. du Groupe :	Jacques Perrin
Dir. Délégué :	Alice Guilhon
Responsable concours :	Bernadette Dalmasso-Lani

### En pratique

Scolarité :	6900 €/an
Financement :	Bourses de l'Enseignement supérieur, prêts bancaires à taux préférentiels ; apprentissage : frais de scolarité payés par l'entreprise et étudiant rémunéré
Logement :	Fichier de l'école + Résidence Campus + Résidences universitaires
Assoc. des diplômés :	Contact au CERAM : Annette Dulac Tél. : 0493954557

### Les diplômés par fonctions



## International

- 220 places ouvertes à l'international dans le réseau d'échanges, 3 accords de double diplôme
- 100 offres d'expérience professionnelle à l'étranger : stages et année en entreprise
- Membre fondateur avec Maryland University (USA) du « **Global Technology & Management Consortium** » (GTMC)
- Membre fondateur avec EUROMED Marseille du **Réseau Méditerranéen des Écoles de Management (RMEM)**
- Membre du Réseau Doctoral Européen en Knowledge Management EUDOKMA
- 552 étudiants étrangers

## Apprentissage

Avec 530 diplômés depuis l'ouverture d'un Centre de formation d'apprentis en 1994, le CERAM Sophia Antipolis poursuit son engagement à valoriser l'apprentissage dans les Grandes Écoles. Directement lié au tissu économique de la Région, l'apprentissage est une remarquable expérience d'alternance entre École et Entreprise.

Salaires moyens d'embauche à la sortie de l'École: 32 K€/an.

## Spécificités

Le Programme ESC du CERAM Sophia Antipolis offre à ses étudiants une gamme riche et diversifiée de parcours de formation. Une spécialisation professionnelle dans un domaine-clef du management, une expérience significative en entreprise, un accompagnement on-line personnalisé (plateforme e-learning webintec) et une immersion complète dans un environnement international constituent le profil d'excellence de nos jeunes diplômés.

Les activités pédagogiques et de recherche sont structurées autour de nos 3 axes d'expertise :

- Entrepreneurship, Technology & Innovation
- Competence, Knowledge & Organization
- Global Management.

11 majeures de spécialisation en 3<sup>e</sup> année: Finance de Marché – Finance d'Entreprise – Audit – GRH & Conduite du Changement – Entreprises Innovantes – European Business – Conseil en Systèmes d'Information – Marketing Grande Consommation – Marketing des Services – Marketing Industriel – Marketing et Management de Projet.

Les stages :

- 1<sup>re</sup> année (ESC1): 4 mois de mai à fin août
- 2<sup>e</sup> année (MIM 1): de 6 à 8 mois de janvier à fin août
- 3<sup>e</sup> année (MIM 2): stage de pré-embauche 6 mois.

Année en Entreprise possible entre la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> année sous forme de stage ou CDD.

L'École est située à Sophia-Antipolis, premier parc européen d'entreprises innovantes.

## 3<sup>es</sup> cycles

**Masters of Science (MSc), Programmes en anglais :**

- International Business
- International Finance
- Strategic Tourism Management
- International ProjectLeadership

**Mastères (MS) Spécialisés, label de la Conférence des Grandes Écoles :**

- Finance de Marchés, Innovations et Technologies
- Ingénierie et Gestion Internationale de Patrimoine
- Intelligence Économique et Knowledge Management
- Management Stratégique du Développement Durable
- Ressources Humaines et Changement Social

**MBA Full-Time, Programme en anglais**



## ESC Amiens Picardie

École Supérieure de Commerce  
d'Amiens Picardie

18, place Saint-Michel  
80038 Amiens Cedex 1  
Tél. : 03 22 82 23 00  
Fax : 03 22 82 23 01

E-mail :  
helene.avel-sellier@supco-amiens.fr  
Internet : www.supco-amiens.fr

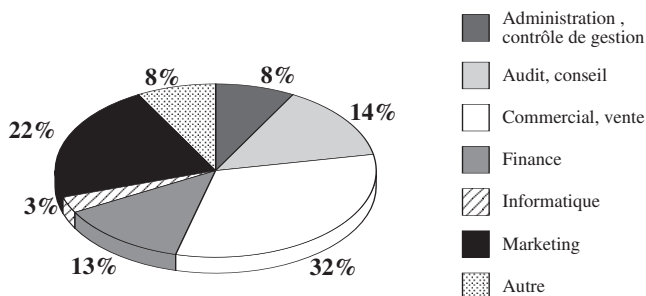
### L'école

Date de création :	1942
Statut :	Association loi 1901
Visa et labels :	Diplôme reconnu et visé par les ministères de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche. Visa renouvelé pour 6 ans le 19 août 2004. Membre de la Conférence des Grandes Écoles et de l'European Foundation for Management Development
Dir. du Groupe :	André Alexandre
Directeur ESC :	Roger Davis
Relations entreprises :	Georges Pouzot
Responsable concours :	Hélène Avel-Sellier
Resp. communication :	Hélène Guillaumot

### En pratique

Scolarité :	6100 €/an
Financement :	Bourses d'État, bourses départementales, prêts d'honneur, fonds de solidarité du groupe Sup de Co, prêts bancaires
Logement :	Service logement de l'ESC
Assoc. des diplômés :	Président : Christophe Mathieu

### Les diplômés par fonctions



Promotion 2002

## International

- Plus de 250 universités partenaires dans 25 pays, programmes Socrates, réseaux Isep et Crepuq
- Les nouveaux diplômés internationaux :
  - FhW Trier, Allemagne
  - Dublin Institute of Technology, Irlande (e-commerce and marketing)
  - Dublin Institute of Technology, Irlande (management)
  - Fundensem Alicante, Espagne
  - Aston Business School, Grande Bretagne
  - Anglia Polytechnic University, Grande Bretagne (international business)
  - Anglia Polytechnic University, Grande Bretagne (business administration)
  - University of the West England, Bristol, Grande Bretagne
  - Université de Moncton, Canada
  - Université de Laval, Canada
  - Instituto tecnologico y de Estudios Supérieures de Monterrey, Mexique
  - University of Ballarat, Australie
- Stages à l'étranger 2004 : 30 %, Durée : 4 à 6 mois en moyenne

## Apprentissage

Au niveau de la 3<sup>e</sup> année, chaque étudiant peut choisir le statut d'apprenti : une semaine à l'école pour deux semaines en entreprise.

Taux d'insertion professionnelle de 80 % environ.

## Spécificités

Ce qui nous différencie des autres grandes écoles de commerce :

- La qualité du réseau des anciens élèves (3700 anciens élèves depuis 1942) et leur implication dans la vie.
- La diversité des partenaires internationaux : 250 universités réparties dans le monde entier.
- L'accent mis sur le développement des qualités de comportement professionnel : exportation des expériences vécues sur le terrain, évaluations régulières effectuées par des professionnels.
- La place accordée à la culture générale et à l'intervention d'artistes.
- Le cadre d'étude, l'école est situé dans l'ancien évêché d'Amiens, adossé à la cathédrale, en centre ville et au cœur d'un parc historique.
- La coopération avec l'Université Picardie Jules Verne : DESS en fin de 3<sup>e</sup> année, maîtrise en fin de 2<sup>e</sup> année.
- L'implication de l'environnement économique et régional : intervention de toutes les CCI de la région Picardie, du MEDEF et de la CGPME au sein du conseil d'administration.
- La structure du financement : 30 % des ressources proviennent des collectivités régionales sous forme de subventions, 30 % des entreprises et 40 % seulement des frais de scolarité.
- L'utilisation des moyens informatiques : 270 ordinateurs en réseau accessibles en libre service permanent et collection de supports d'enseignement multimédia.

Les projets en cours pour l'année 2004 :

- Développement d'un ensemble de programmes et d'initiatives centrés sur création, reprise, transmission d'entreprise : création d'une chaire proposant un accompagnement à la création durant le cursus des étudiants, lancement de programmes de formation continue, organisation d'un forum annuel de la jeune entreprise réunissant tous les partenaires régionaux concernés : en cours.
- Possibilité offerte aux étudiants de suivre le Management Programme (second semestre de la 2<sup>e</sup> année) au choix à Amiens ou à Shanghai.
- Mise en place d'un séminaire obligatoire en 3<sup>e</sup> année destiné à travailler la dimension interculturelle, dans le cadre d'un partenariat étroit avec le Festival International du Film d'Amiens : visionnage d'au moins 10 films, rencontres avec des réalisateurs, des auteurs et des comédiens venus du monde entier, réalisation d'un dossier de synthèse.

Autres projets en cours pour 2004/05 :

- Cours : Effective Customer Contact, monté en partenariat avec CPM dans le cadre d'une chaire d'entreprise. Ces cours constituent une option de 3<sup>e</sup> année et deviennent obligatoires lorsque les étudiants les ont choisis.
- Renforcement du dispositif d'encadrement des élèves par la création de Dynamic Assessment Centers comparables aux assessment centers des plus grandes entreprises, le système propose un suivi régulier et personnalisé par un tuteur, tout au long des trois années de scolarité, depuis les concours d'entrée jusqu'à l'obtention du diplôme.

## 3<sup>es</sup> cycles

- **Mastère Spécialisé Management des services financiers à distance – Banque Assurance**
- **Mastère Ingénierie des affaires internationales**, avec l'ESIEE
- **DESS « Communication et techniques des échanges internationaux »**, en partenariat avec l'Université de Picardie Jules Verne
- **Programmes de formation continue** proposés par Sup de Co Entreprises
- **Programme de consolidation du Projet Professionnel**, ouvert aux titulaires d'une maîtrise ou d'un DEA

## ESC Clermont

École Supérieure de Commerce  
de Clermont

4, boulevard Trudaine  
63037 Clermont-Ferrand Cedex 1  
Tél. : 04 73 98 24 24  
Fax : 04 73 98 24 49  
E-mail : [info@esc-clermont.fr](mailto:info@esc-clermont.fr)  
Internet : [www.esc-clermont.fr](http://www.esc-clermont.fr)

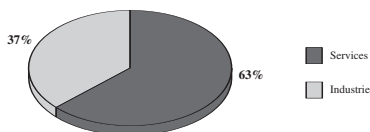
### L'école

Date de création :	1919
Statut :	Établissement géré par la CCI de Clermont-Issoire
Visa et labels :	Diplôme visé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Membre du Chapitre de la Conférence des Grandes Écoles, EFMD, AACSB et Nibes Membre fondateur du réseau EMBS (European Master in Business Sciences)
Dir. du Groupe :	Andrés Atenza
Dir. des programmes :	Mike Bryant
Responsable concours :	Nicole Le Cann

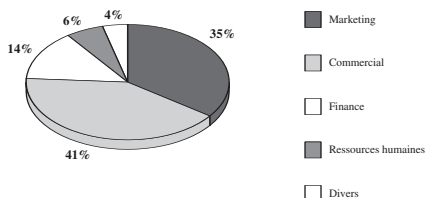
### En pratique

Scolarité :	6100 €/an
Financement :	Bourses d'État, exonération partielle de droits, monitorat, prêts bancaires à taux préférentiels
Logement :	Mise à disposition d'adresses, relations privilégiées avec certains propriétaires et agences
Assoc. des anciens :	Président : Michel Bouissy

### Les diplômés par secteurs d'activité



### Les diplômés par fonctions





**International**

- **Accords internationaux:**
  - 76 partenaires
  - 93 programmes
- **30 pays concernés**
- **Double diplômes ou diplômes communs:**
  - 9 universités aux États-Unis pour les MBA et MSc
  - MS en Grande-Bretagne
  - MBA en Espagne
  - Maestria au Mexique
  - 13 universités pour l'EMBS
- **150 étudiants étrangers dans l'école**
- **Stages à l'étranger:**

Tous les élèves doivent effectuer un séjour de 6 mois.

**Apprentissage**

55 élèves en 3<sup>e</sup> année.

**Spécificités**

**Une valeur sûre**

**Concours: maximiser vos chances.**

Notre politique de barre intermédiaire maximise vos chances d'intégrer.

**Formation: maximiser vos choix**

La pédagogie I2P (Internalisation – Professionnalisation – Personnalisation), développée depuis plusieurs années par ESC Clermont, évolue sans cesse pour « coller aux besoins des entreprises ». 46 électifs et 29 certificats sont désormais proposés. Afin d'accompagner ce développement, 12 nouveaux professeurs permanents viennent de rejoindre le Groupe ESC.

**Formation: innover pour progresser**

**Quatre nouvelles spécialisations en 3<sup>e</sup> année:** marketing automobile, marketing agroalimentaire, développement durable, banque. À la rentrée 2004, 16 spécialisations, 46 électifs de 2<sup>e</sup> année et 29 certificats de 3<sup>e</sup> année sont proposés aux élèves.

**Accélération du double diplôme Banque:** pour leur deuxième année, 26 élèves ont choisi cette spécialisation avec la certitude d'un emploi à très haut niveau dès leur sortie de l'École.

**Finance et E-learning sur Intranet:** depuis septembre la formation à la comptabilité et la finance se fait via l'Internet à partir de programmes conçus par une société spécialisée.

**Culture, Éthique et Management:** une réflexion globale sur les Enjeux et finalités de l'entreprise, Éthique et management, Relations sociales dans l'entreprise, l'Europe sociale, Management du changement dans l'entreprise, Management interculturel.

**Culture et management culturel:** création de deux certificats de 3<sup>e</sup> année en Management des Entreprises culturelles et Management des Entreprises sociales et création d'un passeport de Culture Générale.

**Dans une ville qui bouge**

40000 étudiants. Dixième ville française au classement de *L'Express*, combinant dynamisme économique, offre culturelle et cadre de vie. Culture: trois consécration nationales – Festival du court-métrage, le plus important festival mondial du court; la Comédie de Clermont reconnue scène nationale – la Coop de Mai, une des scènes test pour les grandes tournées. L'avenir: construction du Zénith, la plus grande salle de spectacle du sud de la France.

Industrie et économie: d'une industrie dominante, leader mondial sur son marché, à une industrie plus diversifiée, orientée vers le tertiaire avec la création d'un millier d'emplois.

**3<sup>es</sup> cycles**

**Mastères et Master of Science:**

- Ingénierie d'affaires et de projets internationaux \*
- Ingénierie du commerce international \*
- Stratégie et management des technologies de l'information \*
- Management européen des ressources humaines
- Management des partenariats industriels et de la sous-traitance

\* Également enseigné en anglais.



## ESC Dijon

École Supérieure de Commerce de Dijon

29, rue Sambin – BP 50608

21006 Dijon Cedex

Tél. : 03 80 72 59 00

Fax : 03 80 72 59 99

E-mail : [escdijon@escdijon.com](mailto:escdijon@escdijon.com)

Internet : [www.escdijon.com](http://www.escdijon.com)

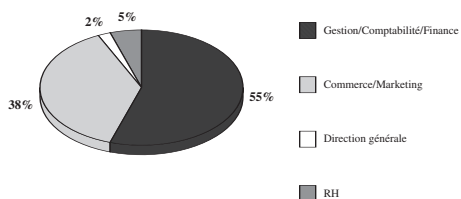
### L'école

Date de création :	1900
Statut :	Établissement consulaire
Visa et labels :	Diplôme visé. Membre du Chapitre des Écoles de Management de la Conférence des Grandes Écoles, de la FNEGE et de l'EFMD
Dir. du Groupe :	Hervé Gasiglia
Dir. académique :	Patrick Scotti
Dir. développement :	Isabelle Demay
Dir. du programme ESC et du concours :	Daniel Bouchout

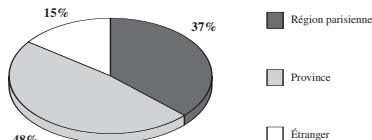
### En pratique

Scolarité :	1 <sup>re</sup> année : 5900 € ; 2 <sup>e</sup> : 6300 € ; 3 <sup>e</sup> : 6000 €
Financement :	Bourses de l'Enseignement supérieur, prêts bancaires étudiants à taux préférentiels
Logement :	Cité universitaire, logements privés en ville (Fichier logement à disposition des élèves)
Assoc. des anciens :	Réseau de + de 3000 diplômés en activité Président : David Sullo Secrétaire générale : Agnès Masson Tél. : 03 80 72 59 50 – Fax : 03 80 72 59 99

### Les diplômés par fonctions



### Les diplômés par régions



Enquête janvier 2004 « Insertion des jeunes diplômés »

## International

- **79 universités partenaires dans 24 pays**
- **26 Doubles diplômes**
  - Australie
  - Canada
  - Allemagne
  - Mexique
  - Espagne
  - Suède
  - USA
- **Environ 145 étudiants étrangers dans l'école**
- **Séjours à l'étranger:**  
Les élèves qui ne choisissent pas la filière double diplôme effectuent, au cours de la 2<sup>e</sup> année, un semestre d'étude à l'étranger, dans une de nos universités partenaires ou un stage à l'étranger (sans frais de scolarité supplémentaires).

## Apprentissage

Possibilité de poursuivre ses études à partir du second semestre de 2<sup>e</sup> année sous contrat d'apprentissage.

Les « apprentis » suivent une scolarité identique à leurs camarades et obtiennent le même diplôme tout en étant salariés d'une entreprise qui prend en charge leurs frais de scolarité et leur verse une rémunération.

## Spécificités

Situé au centre ville de Dijon, le Groupe ESC Dijon Bourgogne est à moins de 2 heures des principales capitales européennes : Paris: 90 mn, Lyon: 90 mn, Genève: 2 heures, Londres: 1 heure (45 euros par Buzz Airlines). C'est une opportunité pour les étudiants de l'ESC Dijon de trouver stages et premiers emplois dans de nombreuses entreprises nationales et internationales.

L'ESC Dijon propose à ses élèves un enseignement académique de haut niveau comportant un large choix de parcours individualisés conformes aux standards internationaux.

Pour cela, quatre logiques pédagogiques sont mises en œuvre :

- **une logique généraliste**, visant à donner une solide formation en gestion et en management durant la 1<sup>re</sup> année ;
- **une logique de développement personnel**, avec la possibilité offerte à chaque étudiant de moduler son parcours: cursus différenciés, choix de séminaires, séjours et stages, choix de l'année césure (année en entreprise entre la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> année ou entre la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> année) ou de l'apprentissage. Chaque élève est rattaché dès le début de la 1<sup>re</sup> année à un professeur tuteur qui l'aide dans son parcours pédagogique, le conseille sur sa stratégie d'apprentissage et le guide dans ses choix et orientations ;
- **une logique professionnelle**: en relation étroite avec l'entreprise, l'étudiant se spécialise dans un domaine privilégié grâce aux dominantes de 3<sup>e</sup> année: Audit et management financier, Banque et marchés financiers, Marketing consommateur, Trade Marketing, Management de Business Unit, Conseil, Ressources humaines, Management des entreprises culturelles, MSc in Business and Management in Europe ;
- **une logique internationale**, avec des cours de gestion en quatre langues européennes (français, anglais, allemand et espagnol), l'internationalisation des contenus pédagogiques, un semestre d'étude dans une université partenaire, la présence permanente de plus de 20 % d'étudiants étrangers ainsi que de nombreux visiting professors.

**Le parcours double diplôme:** les élèves partent en 3<sup>e</sup> année dans une université partenaire pour obtenir un double diplôme anglophone (MBA, MSc, MA, MIM...), germanophone (Diplom Kaufmann) ou hispanophone (Maestria, Licenciatura) en plus de celui de l'ESC Dijon, ceci sans augmentation des frais de scolarité. Ils bénéficient dès le début de la 2<sup>e</sup> année d'une préparation adaptée dans le cadre d'une filière spécifique qui propose :

- la grande majorité des cours de gestion de 2<sup>e</sup> année enseignés en anglais, allemand ou espagnol par des professeurs internationaux ;
- une véritable internationalisation des groupes de travail grâce à la présence d'une centaine d'étudiants internationaux et de travaux réalisés « on line » avec des établissements partenaires ;
- la préparation intensive aux tests d'accès aux programmes (TOEFL, GMAT...).

## 3<sup>es</sup> cycles

### Mastères spécialisés :

- Management de l'industrie pharmaceutique
- Commerce international des vins et spiritueux
- Management des entreprises culturelles
- Management des Industries de l'Alimentation Santé
- MSc European Business Administration
- MSc Communication Financière et Normalisation Comptable Internationale



## ESC Grenoble

*École Supérieure de Commerce de Grenoble*  
(dépend de Grenoble École de Management)

12, rue Pierre Sépard

BP 127

38003 Grenoble Cedex 01

Tél. : 04 76 70 60 13

Fax : 04 76 70 60 99

E-mail : [info@esc-grenoble.com](mailto:info@esc-grenoble.com)

Internet : [www.esc-grenoble.com](http://www.esc-grenoble.com)

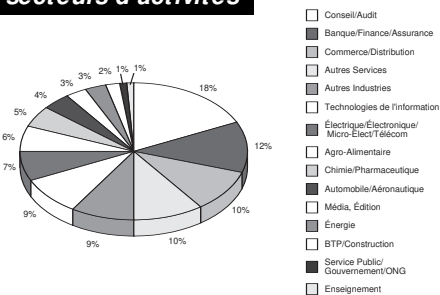
### L'école

Date de création :	1984
Statut :	Établissement consulaire (Chambre de Commerce et d'Industrie de Grenoble)
Visa et labels :	Diplôme visé. Membre de la Conférence des Grandes Écoles et du Chapitre des Écoles de Management. Accrédité EQUIS, AACSB et AMBA.
Dir. Grenoble École de Management :	Thierry Grange
Dir. de la Pédagogie et de la Recherche :	Loïck Roche
Dir. de l'École :	Jean-François Fiorina
Resp. du concours :	Martine Favre-Nicolin

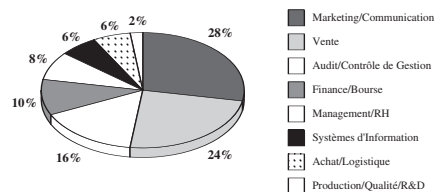
### En pratique

Droits de scolarité :	1 <sup>re</sup> année : 6435 €, 2 <sup>e</sup> /3 <sup>e</sup> année : 6881 €
Financement :	Financement possible par contrat d'apprentissage/alternance (2 <sup>e</sup> /3 <sup>e</sup> année). Exonérations, prêts d'honneur pour boursier de l'enseignement supérieur ou pour toute situation exceptionnelle ; jobs étudiants
Logement :	Logements étudiants à proximité

### Les diplômés par secteurs d'activités\*



### Les diplômés par fonctions\*



\* ESC Grenoble

## International

- **Accords d'échanges avec 118 universités réparties dans 28 pays.**  
**Possibilités de double diplôme:**  
MBA, MA, MSc,  
Diplom Kaufmann
- **Le Global Manager Program: 100 % des étudiants partent à l'étranger.**  
**Quatre options au choix:**
  - un séjour classique d'un an ou d'un semestre dans l'une des meilleures universités internationales
  - un stage de 3 à 12 mois
  - une année de césure
  - un séminaire intensif de 6 à 8 semaines dans une université aux États-Unis
- **Possibilité de suivre le programme ESC entièrement en anglais en 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année**
- **Plus de 40 nationalités présentes au sein de l'École**

## Alternance

- En 2<sup>e</sup> année et/ou 3<sup>e</sup> année
- 32 % des étudiants sont en alternance ou en apprentissage
- Rythme: 1 semaine École / 2 semaines entreprise
- Rémunération et/ou exonération des frais de scolarité

## Spécificités

Tout en conservant un enseignement généraliste, l'ESC Grenoble a acquis une véritable expertise en Management Technologique et Interculturel qui lui permet de former des futurs cadres dotés d'une culture de l'initiative et d'un esprit entrepreneurial, capables d'anticiper les changements et de mener des projets transverseaux dès leur entrée dans l'entreprise.

L'investissement massif et continu dans le Management Technologique et l'innovation pédagogique lui ont permis d'être reconnue pour son excellence académique par ses pairs qui l'ont accréditée EQUIS, AACSB et AMBA. Elle est aujourd'hui l'une des rares écoles mondiales à posséder cette triple accréditation.

Le développement d'une stratégie internationale avec près d'une centaine d'universités partenaires et l'installation de ses programmes sur 8 sites, de Grenoble à Moscou, donnent à ses élèves une ouverture internationale très appréciée par les entreprises qui les recrutent et qui soutiennent l'École par l'offre de projets de fin d'études à l'étranger. L'École propose également le Global Manager Program qui permet à tous les étudiants de l'ESC Grenoble de partir à l'international.

Toutes ces méthodes d'accès aux principes du management, aussi distinctes qu'originales, sont intégrées dans la pédagogie différenciée dont l'objectif est de permettre à l'étudiant de construire son propre parcours en fonction de ses aspirations et de la réalité professionnelle. Véritable accélérateur du processus personnel d'apprentissage, la pédagogie différenciée s'appuie sur une organisation rigoureuse.

Le projet professionnel de chaque étudiant est formalisé par une équipe dédiée au Développement Personnel pour concevoir le parcours de formation qui correspond à ses ambitions.

Les élèves ont le choix entre un incubateur, 23 associations, l'alternance en entreprise (apprentissage, année de césure)...

L'environnement multiculturel de l'École Supérieure de Commerce de Grenoble ne s'arrête pas là. Il se complète par l'expérience du travail en commun avec des étudiants venant d'autres domaines comme les élèves ingénieurs de l'Institut National Polytechnique de Grenoble ou de l'École Nationale des Télécommunications de Bretagne.

## 3<sup>es</sup> cycles

**Un MBA avec huit spécialisations:** • Business Intelligence • Technological Management • Global Management • Management Consulting • Managing the Digital Enterprise • Project Management • Finance • International Accounting and Auditing

**Six Masters Spécialisés:** • Management Technologique • E-Business (avec IBM) • Achats et Logistique Industrielle • Entrepreneurs (pédagogie HEC Entrepreneurs) • Informatique Décisionnelle (avec SAS Institute) • Management des Entreprises de Bio-Technologies



## ESC Le Havre

École de Management de Normandie

30, rue de Richelieu

76087 Le Havre Cedex

Tél. : 02 32 92 59 99

Fax : 02 35 42 11 16

E-mail : [info@esc-lehavre.fr](mailto:info@esc-lehavre.fr)

Internet : [www.esc-lehavre.fr](http://www.esc-lehavre.fr)

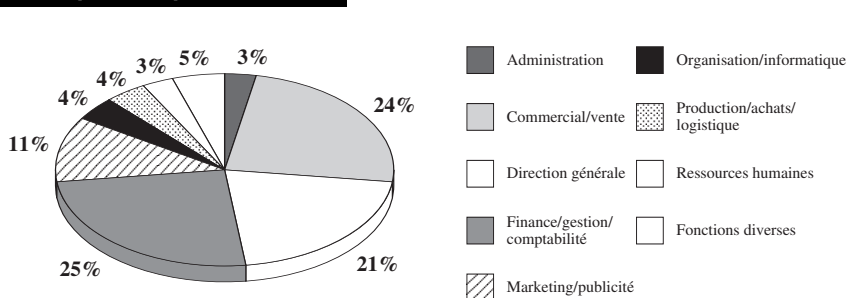
### L'école

Date de création:	1871
Statut:	Établissement consulaire
Visa et labels:	Diplôme visé par le Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche et conférant le Grade de Master. Membre du Chapitre des Écoles de Management de la Conférence des grandes Écoles et des réseaux internationaux EFMD, AACSB et EMBS.
Dir. du Groupe:	Jean-Michel Blanchard (Président de l'École de Management de Normandie)
Dir. Général du groupe:	Jean-Guy Bernard
Directeur de l'école:	Gilles Lescat
Responsable concours:	Roger Soulieux

### En pratique

Scolarité:	5700 €/an
Financement:	Bourses de l'Enseignement Supérieur, fonds d'aide aux étudiants de la CCI du Havre, prêts bancaires à taux préférentiels
Logement:	Cité universitaire, logements privés à proximité de l'école (fichier à disposition des étudiants)
Assoc. des diplômés:	Réseau de 5028 diplômés Association des diplômés ESC Le Havre Président: Elian Pilvin 30, rue de Richelieu – 76087 Le Havre Cedex Tél. : 02 32 92 52 62 – Fax : 02 35 42 11 16 E-mail : <a href="mailto:diplomes@esc-lehavre.fr">diplomes@esc-lehavre.fr</a> Site internet : <a href="http://www.association-esc-lehavre.asso.fr">www.association-esc-lehavre.asso.fr</a> Annuaire des diplômés : oui

### Les diplômés par fonctions



## International

- 96 accords internationaux dans 29 pays.
- 33 doubles diplômes ou diplômes communs :
  - 5 Masters: Australie, États-Unis, Suède
  - 1 Honours degree: Afrique du Sud
  - 2 MIB: Australie, Belgique
  - 9 MBA: Brésil, Chine, Honduras, Suède, États-Unis
  - 2 Magister: Chili, Russie
  - 2 Licenciatura: Chili, Espagne
  - 1 BA Honours: Royaume-Uni
  - 1 MIM: Suède
  - 10 EMBS (European Master of Business Sciences): Allemagne, Danemark, Espagne, Italie, Pologne, Royaume-Uni
- 81 étudiants étrangers dans l'école
- 20 échanges de professeurs
- Stages à l'étranger :
  - 1 stage obligatoire de 2 à 3 mois (fin de 1<sup>re</sup> année)
  - 1 stage de 6 à 12 mois (année optionnelle entre 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année)

## Apprentissage

La filière apprentissage se déroule en deux ans (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année du cursus) sur le campus de Caen de l'École de Management de Normandie.

Programme généraliste à dominante « gestion de projet », la formation alterne périodes longues en entreprises (17 semaines) et enseignements académiques répartis autour de 4 grands thèmes : Marketing, Finance, Management, Management Stratégique. La période d'apprentissage en entreprise s'écoule sur une durée totale de 68 semaines (congés payés inclus).

## Spécificités

Décliné selon le mode pédagogique d'HEC Entrepreneurs en partenariat avec le Groupe HEC, le programme Entrepreneurs de l'ESC Le Havre est tout à fait original dans sa construction pédagogique. Former « des jeunes diplômés avec expériences », tel est l'objectif de l'école qui s'applique à conduire sur le marché de l'emploi des diplômés sachant exercer immédiatement leurs compétences et leurs responsabilités dans un environnement international.

Durant les trois années du cursus, l'enseignement académique de gestion et de langues est complété par un apprentissage de la réalité professionnelle à travers 4 à 6 missions (de 4 à 7 semaines chacune) et 3 stages obligatoires en entreprise. Chaque étudiant est ainsi amené à côtoyer une dizaine d'entreprises et de champs d'expertises différents au cours de sa scolarité.

Les différents thèmes des missions sont très précisément positionnés dans le cursus : *création d'entreprise* en 1<sup>re</sup> année, *organisation* en 2<sup>e</sup> année. En 3<sup>e</sup> année, les thèmes des missions sont liés aux spécialisations choisies par les élèves (*audit/finance, marketing, entrepreneurs, value chain & logistics management...*) ce qui leur permet l'exploration de champs extrêmement variés : évaluation d'entreprise & conseil en développement, audit-contrôle, marketing, management des ressources humaines, communication, logistique.

Durant 4 à 7 semaines très intenses, encadrée par un cadre d'entreprise qui joue le rôle de responsable de mission, chaque équipe de 3 étudiants répond à une situation concrète et réelle. Un soutien technique est assuré par les professeurs de l'école. En fin de mission, chaque équipe présente oralement le résultat de ses travaux à un jury d'experts – cadres et dirigeants d'entreprises – qui évalue la qualité de leurs prestations et recommandations.

Cette formation, **en prise directe et au service de l'entreprise**, où professeurs et professionnels assurent aux étudiants un véritable « coaching », les prépare au management opérationnel. Excellents généralistes, doués d'une très forte capacité d'adaptation, les étudiants font preuve d'autonomie et d'esprit d'initiative, savent prendre des responsabilités et travailler en équipe. Avec environ 300 missions réalisées par an à l'ESC, l'appui et l'intervention de plus de 700 cadres et dirigeants d'entreprises dans le programme, les élèves sont au cœur d'un réseau leur ouvrant de très nombreuses opportunités de stages et d'emploi.

Par ailleurs, la position géographique exceptionnelle de la ville du Havre et le tissu économique local à forte tradition maritime et commerciale font de l'international plus qu'une spécificité de l'ESC Le Havre, une véritable culture. Une part très importante est réservée à l'enseignement des langues et l'école propose à ses étudiants un remarquable programme d'échanges internationaux grâce à son réseau de 96 universités partenaires.

## 3<sup>es</sup> cycles

- 3<sup>e</sup> cycle en Logistique Globale et Transports Internationaux (IPER-Le Havre)
- 3<sup>e</sup> cycle Management du Développement Territorial (Caen)
- Master in Value Chain & Logistics Management (IPER-Le Havre)
- Mastère Spécialisé Entrepreneurs (Le Havre)



## ESC Lille

École Supérieure de Commerce  
de Lille

**Campus de Lille : Av. Willy Brandt**

59777 Euraille

Tél. : 03 20 21 59 62 – Fax : 03 20 21 59 59

E-mail : [infos@esc-lille.fr](mailto:infos@esc-lille.fr)

**Campus de Paris : Tour La Villette**

6, rue Émile Reynaud – 75019 Paris

Tél. : 01 53 56 36 60 – Fax : 01 53 56 36 61

E-mail : [standard@esc-lille.fr](mailto:standard@esc-lille.fr)

Internet : [www.esc-lille.fr](http://www.esc-lille.fr)

et [www.esc-lille.com](http://www.esc-lille.com)

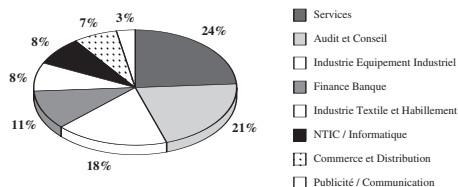
### L'école

<b>Date de création :</b>	1892
<b>Statut :</b>	Association loi 1901, établissement privé reconnu par l'État
<b>Visa et labels :</b>	Membre de la Conférence des Grandes Écoles, du Chapitre des Écoles de Management, de l'EFMD, AACSB et EIASM (European Institute for Advanced Studies in Management). Diplôme visé par le Ministère de l'Éducation Nationale.
<b>Dir. du Groupe :</b>	Jean-Pierre Debourse
<b>Directeur de l'école :</b>	David Letombe
<b>Responsable des études :</b>	Pierre-Marie Furry
<b>Responsable concours :</b>	Jean-Luc Deherripon

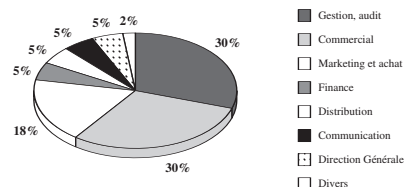
### En pratique

<b>Scolarité :</b>	6900 €/an
<b>Financement :</b>	Bourses d'État, bourses internes, monitorat, prêts bancaires
<b>Logement :</b>	Liste de chambres meublées ou studios disponible sur Internet, accords avec l'office des HLM et possibilité d'obtenir l'APL, « Studentines » et « Studentes » (chambres réservées)
<b>Assoc. des diplômés :</b>	Président : Vincent Debels Internet : <a href="http://www.diplomes-esc-lille.asso.fr">www.diplomes-esc-lille.asso.fr</a>

### Les diplômés par secteurs d'activité



### Les diplômés par fonctions





## International

- 66 accords internationaux
- 9 doubles diplômes et 2 triples diplômes possibles (compte non tenu des doubles diplômes pour les autres programmes que le Programme Grande École).
- 55 professeurs visiteurs
- 20 % d'étudiants étrangers sur les 2 campus (Lille et Paris)
- 200 étudiants de l'ESC Lille en séjour d'études à l'étranger, et 355 en stages à l'étranger.

## Apprentissage

### Apprentissage alternance (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année)

- 14 heures de cours
- 25 heures en entreprise
- 65 étudiants en 2<sup>e</sup> année, et 85 en 3<sup>e</sup> année du Programme Grande École.

## Spécificités

Par la diversification et la qualité de ses programmes, le Groupe ESC Lille occupe une place privilégiée dans le paysage de l'Enseignement Supérieur du Management en France.

Il dispose de 2 Campus en plein développement: Lille Euralille et Paris La Villette.

Située en plein centre-ville de Lille, ESC Lille est à moins de 2 heures de trois grandes capitales européennes (Paris: 1 heure; Bruxelles: 35 mn; Londres: 1h30 mn). Cette proximité et le dynamisme de la métropole de Lille (1,4 million d'habitants) permettent aux étudiants d'y trouver un milieu professionnel riche d'emplois et de stages.

Dans le Programme Grande École, 16 filières permettent un cursus personnalisé de l'élève: le programme fondamental\* (à Lille ou à Paris), le programme anglophone IMiM\* (International Master in Management), le Programme anglophone en Management de Production avec la FH Reutlingen (Allemagne) et l'Université de St Petersburg (double et triple diplôme), le programme de l'Université Franco-Allemande - UFA\* (avec double diplôme de la Hochschule für Technik und Wirtschaft de Dresden et triple diplôme de Plekhanov University de Moscou), la filière Expertise Comptable et Réviseur Luxembourgeois\* (avec double diplôme MSTCF), la filière Recherche en Finance et Recherche en Marketing (double diplôme), l'année de césure en France ou à l'étranger, le programme en apprentissage\* (à Lille ou à Paris), le programme en alternance\* (à Lille ou à Paris), le programme en formation continue (à Lille ou à Paris).

*\* avec stages et séjours à l'étranger, dans l'une de nos 66 universités partenaires étrangères.*

Le MBA, le PhD, les 10 Mastères (MS) Spécialisés, 3 Mastères MSc et 7 Troisièmes Cycles offrent aux étudiants français et étrangers ainsi qu'aux cadres et responsables d'entreprise le diplôme spécialisé le mieux adapté à leur projet professionnel et à leur développement de carrière.

Créé en 1892, le Groupe ESC Lille compte 2200 étudiants en 2004-2005.

## MBA, PhD, Mastères (MS) spécialisés, Mastères MSc et 3<sup>es</sup> cycles

- **MBA** Executive Master of Business Administration (programme anglophone - Campus de Paris)
- **PhD - Doctorate in Strategy, Programme and Project Management** (programme doctoral anglophone - Campus de Lille et de Paris)
- **Mastères (MS) Spécialisés**  
 Audit, Contrôle de Gestion et Systèmes d'Information (programme francophone - Campus de Lille / et programme bilingue français-anglais - Campus de Paris)  
 Cost Engineering - Gestion Industrielle (programme bilingue français-anglais - Campus de Lille et de Paris)  
 Création d'Entreprise et Entrepreneuriat (Campus de Lille)  
 Finance et Gestion de Patrimoine (Campus de Lille)  
 Gestion Fiscale de l'Entreprise (Campus de Lille)  
 Management Financier International (Campus de Lille)  
 Management de la Chaîne Logistique et Achats (programme francophone et anglophone - Campus de Lille)  
 Management de Projets et Programmes (programme francophone - Campus de Lille et programme anglophone - Campus de Paris)  
 Marketing Direct et Commerce Électronique (Campus de Lille)  
 Marketing Management par la Qualité (Campus de Lille)
- **Mastères MSc**  
 Auditing, Management Accounting, and Information Systems (programme bilingue français-anglais - Campus de Paris)  
 Project and Programme Management (Campus de Paris)  
 Supply Chain Management and Purchasing (Campus de Lille)
- **Troisièmes Cycles**  
 Cost Engineering-Gestion Industrielle (programme bilingue français-anglais - Campus de Lille et de Paris)  
 Finance et Gestion de Patrimoine (Campus de Lille)  
 Gestion Fiscale de l'Entreprise (Campus de Lille)  
 Management Financier International (Campus de Lille)  
 Marketing Direct et Commerce Électronique (Campus de Lille)  
**Marketing Management par la Qualité (Campus de Lille)**  
**Stratégie et Management de la Communication (Campus de Lille)**



2300, avenue des Moulins  
34185 Montpellier Cedex 4  
Tél. : 04 67 10 25 00  
Fax : 04 67 45 13 56

## ESC Montpellier

École Supérieure de Commerce  
de Montpellier

Internet :  
[www.supdeco-montpellier.com](http://www.supdeco-montpellier.com)

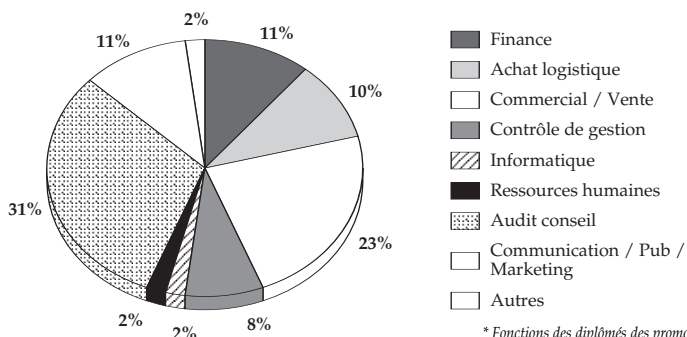
### L'école

Date de création :	1897
Statut :	Établissement consulaire de la CCI de Montpellier
Visa et labels :	Diplôme visé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Membre de la Conférence des Grandes Écoles. Membre de l'AACSB, de l'EFMD et du CLADEA
Dir. du Groupe :	Didier Jourdan
Dir. de l'école :	Didier Jourdan
Responsable concours :	Carole Clément

### En pratique

Scolarité :	6300 €/an
Financement :	Prêts d'honneur délivré par le fonds social ESCM, bourses d'État, partenariat Société Générale/Sup de Co Montpellier
Logement :	Résidence sur le campus, offres particuliers et agences
Assoc. des anciens :	Adresse de l'école – Tél. : 0467102529

### Les diplômés par fonctions\*



\* Fonctions des diplômés des promotions 2003/2004.

## International

- Tous les élèves de l'ESC Montpellier effectuent leur 2<sup>e</sup> année d'études à l'étranger
- 140 universités partenaires dans 32 pays
- **Doubles diplômes ou diplômes communs :**
  - MBA
  - Kaufmann
  - Master
  - Maestria
  - Bachelor
  - Licenciatura
  - MDE
  - Ingeniero comercial
- 258 étudiants étrangers dans l'école
- **Stages à l'étranger :**  
170 étudiants en stages à l'étranger (2 à 12 mois)

## Apprentissage

Sup de Co Montpellier ne propose pas aux étudiants de réaliser leur cursus en apprentissage. Les élèves effectuent cependant une année complète en entreprise entre deux années d'études.

## Spécificités

Professionnalisation des élèves, développement des potentialités individuelles, enseignement académique de haut niveau, adaptation aux standards internationaux: voici les axes autour desquels se construit le programme pédagogique de l'ESC Montpellier.

Le développement de mises en situation réelles d'entreprise tout au long de la scolarité – projets et missions professionnels accompagnés par des tuteurs – permet à chacun de bénéficier d'un accompagnement individualisé et d'acquérir une meilleure connaissance de lui-même, de progresser sur les différentes caractéristiques de sa personnalité, de déterminer et de construire ses orientations professionnelles.

Tous les élèves de l'ESC Montpellier réalisent leur 2<sup>e</sup> année d'études dans une des 140 universités étrangères partenaires. De plus, ils peuvent également effectuer leur dernière année d'études à l'étranger et obtenir un double diplôme (MBA, Diplôme Kaufmann, Master...) sans allongement de la durée de leur cursus ni frais de scolarité supplémentaires. Élaborées en fonction des « niches » repérées sur le marché de l'emploi, en collaboration avec des entreprises partenaires, les spécialisations sont enfin l'un des gages d'intégration professionnelle rapide et réussie des élèves.

En 2004, 82 % des élèves de la promotion ont été recrutés avant même d'être diplômés pour un salaire moyen annuel brut de 33,2 K€.

## 3<sup>es</sup> cycles

- MBA, Master in Business Administration
- 5 diplômes nationaux de Master en partenariat avec les universités montpelliéraines



## ESC Pau

École Supérieure de Commerce  
de Pau

3, rue Saint-John Perse

BP 7512

64075 Pau Cedex

Tél. : 05 59 92 64 64

Fax : 05 59 92 64 55

E-mail : [info@esc-pau.fr](mailto:info@esc-pau.fr)

Internet : [www.esc-pau.fr](http://www.esc-pau.fr)

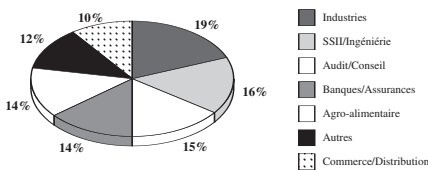
### L'école

Date de création :	1969
Statut :	Établissement consulaire (CCI Pau Béarn)
Visa et labels :	Diplôme visé. Membre du Chapitre et de la Conférence des Grandes Écoles, de l'EFMD et de l'AACSB
Dir. du Groupe :	Philippe Lafontaine
Dir. de l'école :	Jean-Pierre Lahille
Responsable concours :	Thierry Wagner

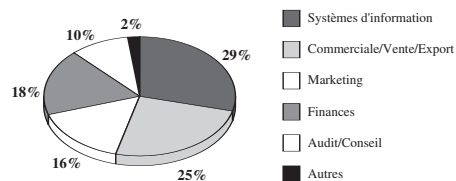
### En pratique

Scolarité :	6900 €/an
Financement :	Prêts bancaires, fonds de solidarité ESC Pau, bourses de l'Enseignement supérieur, apprentissage (frais de scolarité payés par l'entreprise, étudiant rémunéré)
Logement :	Fichier logement de l'école, cité universitaire, appartements, studios
Assoc. des anciens :	Président : Bertrand Dulon

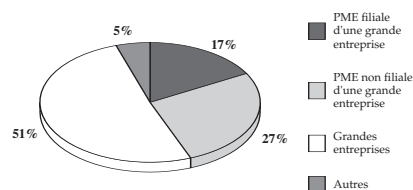
### Les diplômés par secteurs d'activité



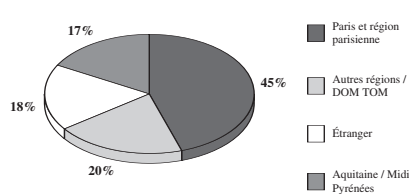
### Les diplômés par fonctions



### Les diplômés par structure d'entreprise



### Les diplômés par régions



## International

- 54 accords internationaux dans 18 pays
- Principaux doubles diplômes ou diplômes communs:
  - School of Business of Stockholm University (Suède)
  - University of Texas at Arlington (US)
  - Ohio University Athens (US)
  - Kean university, New York (US)
  - Université Concordia Montréal (Canada)
  - Université des Sciences Appliquées de Munich (Allemagne)
  - Manipal School Bangalore (Inde)
  - Universidad de Deusto San Sebastian (Espagne)
  - Warwick University (Royaume-Uni)
  - Portobello College of Dublin (Irlande)
  - Università del Sacro Cuore, Milano (Italie)
  - Fundacao Getulio Vargas, Sao Paulo (Brésil)
  - La Salle University, Mexico (Mexique)
  - Griffith University, Gold Coast (Australia)
- 173 étudiants étrangers sur le Campus en 2004

### • Périodes obligatoires à l'étranger sur le Programme Grande École:

- Bachelor: 6 mois en Entreprise
- MSc: 6 mois minimum en Entreprise ou en Université

100 % des étudiants inscrits dans le Programme Grande École ont une expérience minimale de 12 mois à l'étranger.

## Apprentissage

- 70 contrats négociés chaque année
- 350 Entreprises adhérentes au CFA de l'ESC Pau
- Durée: 24 mois en phase MSc
- 65 % des apprentis embauchés dans leur entreprise d'accueil

## Spécificités

Afin de maximiser votre employabilité immédiate, le Groupe ESC Pau a développé et construit pour la rentrée 2004 un nouveau programme lisible au niveau international organisé en deux phases:

- **Une 1<sup>re</sup> phase: BACHELOR**, d'une durée de 16 mois, en cohérence avec les référentiels internationaux, qui permettra aux étudiants de se situer au même niveau que les diplômés BACHELOR anglo-saxons. Admission par le Concours National d'Entrée réservé aux élèves de classes préparatoires HEC ou par le Concours National d'Entrée réservé aux titulaires d'un diplôme Bac +2.
- **Une seconde phase: MSc**, d'une durée minimale de 24 mois, à l'issue de laquelle sera délivré aux étudiants le diplôme de l'ESC Pau. Admission par le Concours National d'Entrée réservé aux titulaires d'un diplôme Bac+3/4.

### La période BACHELOR:

*Objectifs:*

- Maîtriser les techniques de base du management;
- Entamer une réflexion personnelle sur votre avenir;
- Comprendre le caractère international du management;
- Optimiser les méthodes de travail incluant les nouvelles technologies;
- Développer les capacités linguistiques opérationnelles;
- Développer les capacités entrepreneuriales.

*Période obligatoire:* 6 mois à l'étranger dans le cadre d'une activité.

*Chronologie:* début des cours: septembre 2004; départ en stage à l'étranger: juin 2005; diplôme obtenu fin décembre 2005.

### La période MASTER OF SCIENCE (MSc):

*Objectifs:*

- Approfondir les techniques des bases du management dans le cadre du changement, des logiques de crise et de l'innovation;
- Maturer la réflexion personnelle de projet professionnel et le mettre en œuvre en construisant un parcours sur mesure;
- Construire son employabilité internationale;
- Optimiser son employabilité immédiate à la sortie de l'École.

*Périodes obligatoires:* 6 mois en entreprise minimum, en France ou à l'étranger; 6 mois à l'étranger minimum, en entreprise et/ou dans une université.

*Alternances:*

- Parcours « Entrepreneurs »: vous alternez des périodes de cours et des périodes de pratiques en entreprise;
- Parcours « Apprentis »: vous êtes apprenti dans le cadre du CFA du Groupe ESC Pau. Vous effectuez une mission de longue durée pour une entreprise (18 mois) en alternance avec les cours de l'École. L'entreprise prend en charge les frais de scolarité et l'étudiant perçoit un salaire équivalent à 75 % du SMIC en moyenne. Ce parcours est réservé aux étudiants ayant réalisé une excellente scolarité en BACHELOR ou au cours de la scolarité de validation du diplôme Bac +3/4;
- Parcours IBA: vous passez 18 mois à l'étranger pour le compte d'un Grand Groupe International dans au moins trois pays différents. Votre mission consistera à identifier dans chacun des pays les pratiques les plus innovantes dans le domaine concerné.

Le parcours global devra obligatoirement comprendre une période d'au moins deux trimestres dans une université étrangère.

*Chronologie:* début des cours: janvier 2006; cours sur le campus de l'ESC Pau (tronc commun et filière): janvier/décembre 2006; parcours individualisés: janvier/décembre 2007 ou janvier 2007/juin 2008.

## 3<sup>es</sup> cycles

- **Mastère Spécialisé « Gestion des Entreprises Patrimoniales et Familiales » en partenariat avec l'Université de Bordeaux IV**
- **Mastère Spécialisé « Audit Expertise »**
- **3<sup>e</sup> cycle « Audit Externe et Conseil »**
- **MBA de la School of Business of Stockholm University: « Designing Business Models in an Emerging Economy »**



# ESC Rennes

École Supérieure de Commerce  
de Rennes

2, rue Robert d'Arbrissel  
CS 76522

35065 Rennes Cedex

Tél. : 02 99 54 63 63

Fax : 02 99 33 08 24

E-mail : [esc@esc-rennes.fr](mailto:esc@esc-rennes.fr)

Internet : [www.esc-rennes.fr](http://www.esc-rennes.fr)

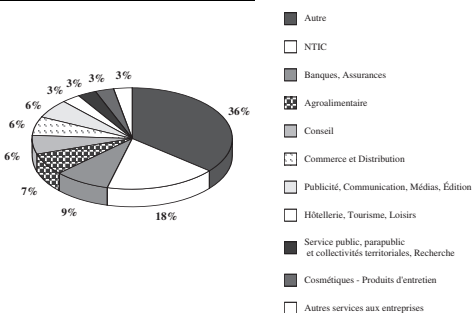
## L'école

Date de création :	1990
Statut :	Association loi 1901
Visa et labels :	Double validation par le ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie en France et par l'Open University en Grande-Bretagne
Dir. du Groupe :	Michel Besnehard
Dir. du programme Sup de Co :	Laurence Fort-Rioche
Dir. de la Pédagogie et des programmes Open University :	Michael Ward
Dir. des programmes Postgraduate :	Alex Hainaut
Resp. du développement international :	Sylviane Baker
Resp. Concours et Admissions :	Marie-Paule Jouin

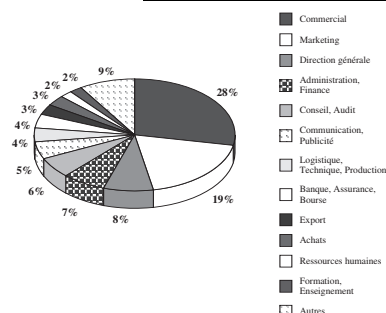
## En pratique

Scolarité :	6 800 €/an (2005/06)
Financement :	Individuel (prêts bancaires)
Assoc. des anciens :	2, rue Robert d'Arbrissel – CS 76522 – 35065 RENNES Cedex
Président :	Bruno Picel

## Les diplômés par secteurs d'activité



## Les diplômés par fonctions en 2004



## International

- **130 accords internationaux dans 30 pays (58 partenaires en Europe, 69 hors Europe):** Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Chine, Chypre, Danemark, Égypte, Équateur, Espagne, États-Unis, Finlande, Grèce, Inde, Irlande, Italie, Japon, Lituanie, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pérou, Pologne, République tchèque, Royaume-Uni, Russie, Suède
- **Appartenance à des réseaux internationaux:**
  - AACSB – American Assembly of Collegiate Schools of Business
  - ABS – Association of Business Schools
  - Text Consortium: Trans-European Exchange and Transfert Consortium
  - EAIE: European Association for International Education
  - EFMD: European Foundation for Management Development
  - NIBS: Network of International Business Schools
  - CIEE: Council on International Educational Exchange
- **280 étudiants étrangers dans l'école**
- **Séjours à l'étranger obligatoires (6 mois en 2<sup>e</sup> année ou 1 an en 3<sup>e</sup> année)**

## Spécificités

- **L'École Supérieure de Commerce de Rennes a une « double nationalité »: française et britannique.** Elle est officiellement reconnue par deux institutions: le ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie et l'Open University en Grande-Bretagne. L'accréditation de l'école par l'Open University permet à chaque étudiant de suivre, par intégration au programme Sup de Co, un cursus validé chaque année par un diplôme anglo-saxon: Diploma of Higher Education (Dip. HE), Bachelor of Arts (BA), Master of Arts (MA). *Tous les étudiants ont la possibilité d'obtenir deux diplômes: celui de l'ESC Rennes et celui de l'Open University. Ils peuvent y ajouter celui de l'université étrangère partenaire où ils effectuent un séjour obligatoire de 6 mois à un an (dont un MBA).*
- **L'ESC Rennes a développé une pédagogie originale complètement intégrée dans le cursus: la Pédagogie de l'Expérience et de l'Initiative.** Elle est fondée sur le développement personnel de l'étudiant dans une perspective professionnelle. Elle permet à l'étudiant de prendre des responsabilités à travers les stages en entreprise, la réalisation de projets individuels ou collectifs, le sport, la participation aux activités des associations de l'école. L'étudiant est guidé par un tuteur ESC, tout au long de ses trois années de formation.
- **Pour renforcer les relations avec les entreprises, l'ESC Rennes a créé trois filières professionnelles:**
  1. Restauration-Agroalimentaire/Hôtellerie-Tourisme
  2. Nouvelles Technologies
  3. Sports, loisirs et culture

Elles offrent aux étudiants la possibilité de se former, en plus de leur cursus généraliste, aux spécificités d'un métier. D'autres filières sont en cours d'étude.
- **L'ESC Rennes, c'est 10 000 m<sup>2</sup> qui constituent un véritable centre de ressources** doté d'une plate-forme technologique transversale voix/données/images, d'un réseau internet, d'un réseau sans fil (radio Lan) permettant l'informatique nomade, une médiathèque avec 17 000 ouvrages dont 50 % en anglais, 210 périodiques et magazines en plusieurs langues, l'accès aux bases de données internationales, un équipement informatique audiovisuel accessible à tous, un centre d'études de langues.

## Postgraduate

- **Diplôme MBA accrédité par l'Open University**
- **Diplôme 2-year MBA**
- **MSc Management des Sports et Loisirs**
- **Mastères spécialisés accrédités Bac + 6 par la CGE:**
  - Management de la relation client
  - Négociation internationale

**escem**

GRUPE ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE  
ET DE MANAGEMENT TOURS - POITIERS

**ESCEM**

Groupe École Supérieure de  
Commerce et de Management  
Tours-Poitiers

1, rue Léo Delibes – BP 0535

37205 **Tours** Cedex 3

Tél. : 02 47 71 71 71

Fax : 02 47 71 72 10

11, rue de l'Ancienne Comédie

BP 5 – 86001 **Poitiers** Cedex

Tél. : 05 49 60 58 00

Fax : 05 49 60 58 30

Internet : [www.escem.fr](http://www.escem.fr)

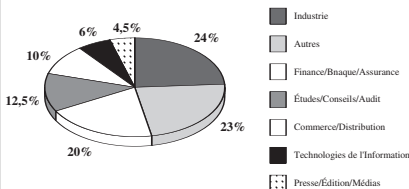
**L'école**

**Date de création :** 1998 : fusion ESC Tours (1982) et ESC Poitiers (1961)  
**Statut :** Syndicat mixte  
**Visa et labels :** Diplôme visé par l'État. Membre de la Conférence des Grandes Écoles, de l'European Foundation for Management Development et de l'AACSB  
**Directeur général :** François Duvergé  
**Dir. ESC Tours-Poitiers :** Jacques Chaniol  
**Responsable concours :** Mireille Lefébure, secrétaire général

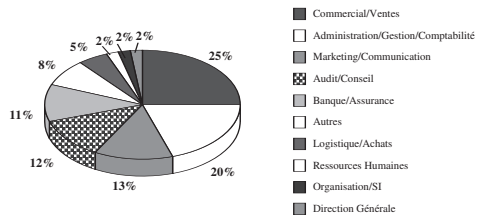
**En pratique**

**Scolarité :** 20100 € (pour les 3 années : 2005-2008)  
**Financement :** Possibilités année en entreprise, apprentissage, bourses d'État, exonération partielle (école), bourse d'étude de la Fondation J. Lambert, fonds social des Assedic/jobs étudiants, monitorat, prêts bancaires, prêts d'honneur, stages rémunérés  
**Logement :** Mise à disposition d'un fichier logement  
**Assoc. des anciens :** Regroupe 8500 diplômés  
**ESCEM-PRO :** Contact: Mireille Clopin-Thopart  
 E-mail: [mclopin-thopart@escem.fr](mailto:mclopin-thopart@escem.fr)

**Les diplômés par secteurs d'activité\***



**Les diplômés par fonctions\***



\* Promotions 2003



## International

- **70 universités étrangères partenaires**
  - possibilité d'un cursus anglophone
  - au moins une expérience à l'international au cours de la scolarité (1 semestre minimum)
  - possibilité d'apprendre jusqu'à trois langues dont le japonais (Tours) et le chinois (Poitiers)
- **19 doubles diplômes ou diplômes communs**
- **Stages à l'étranger:**

Plus d'un étudiant sur quatre choisit de faire au moins un stage à l'étranger lors de son cursus à l'ESC Tours-Poitiers. Un service des stages à l'étranger a d'ailleurs été mis en place pour répondre à la demande (offres de stages, conseils, formalités pour le départ, etc.).

## Apprentissage

Possibilité d'opter pour la formule de l'apprentissage : **sur les 18 derniers mois** (140 places ouvertes)

L'alternance à l'ESC Tours-Poitiers se fait sur des **périodes longues** permettant de bien s'intégrer à la fois à l'entreprise et de bien s'impliquer dans sa formation. Tous les étudiants en apprentissage sont encadrés et suivis par un tuteur.

Quatre parcours de spécialisation sont ouverts spécifiquement aux étudiants en apprentissage.

## Spécificités

L'une des particularités de l'ESC Tours-Poitiers, c'est d'avoir 2 campus, permettant à chaque étudiant de composer librement son parcours individuel de formation. Si le cadre général des enseignements et les moyens mis à la disposition des étudiants sont les mêmes à Tours et à Poitiers, les 2 campus offrent des spécificités différentes à la fois dans les projets qu'ils développent et dans les opportunités qu'ils offrent. La langue principale d'enseignement (campus anglophone à Poitiers), le choix de la 2<sup>e</sup> langue ou de la 3<sup>e</sup> langue optionnelle, ou encore le cadre de vie, sont quelques-uns des critères qui permettent à chacun de construire son projet professionnel. Car tous les étudiants ont la possibilité de **choisir librement leur campus d'affectation** à l'issue du concours, voire même de passer d'un campus à l'autre au cours de leur scolarité, selon les orientations qu'ils auront décidé de suivre.

À l'ESC Tours-Poitiers, chaque étudiant est unique. Grâce à une pédagogie inventive, active et interactive, chacun peut composer son propre parcours individualisé et bénéficier de toutes les opportunités proposées. Choix de la langue d'enseignement (français ou anglais), choix des parcours de spécialisation (parmi 14, proposés en cursus traditionnel ou en apprentissage), choix des projets à partager (qu'ils soient associatifs, interculturels ou s'inscrivant dans une démarche pédagogique), choix d'organiser ses expériences à l'international et en entreprise selon son orientation, choix de s'impliquer autour de l'un des grands axes de développement de l'école comme ATELIS (Atelier d'Intelligence Économique) ou encore le Centre d'Entrepreneuriat/Repreneuriat, mais aussi de comprendre et d'intégrer les enjeux du développement durable.

Toutes les possibilités sont ouvertes pour que chaque étudiant(e) **développe un portefeuille de compétences** et se réalise à la fois sur le plan professionnel et personnel. À l'ESC Tours-Poitiers, ce qui compte, c'est d'être à l'écoute de chaque personnalité pour y répondre le plus justement. Car au-delà de son expertise sur le plan international et dans le domaine des TIC (technologies de l'information et de la communication), ce que l'école souhaite transmettre à ses étudiants, ce sont ses valeurs : **l'intégrité, l'engagement, la curiosité, l'humilité.**

**Chiffres clés:** 19 M d'euros de budget • 2250 étudiants tous programmes confondus • 8500 diplômés • 50 enseignants permanents • 350 intervenants professionnels • 300 entreprises partenaires • 3 campus en France (dont l'un réservé aux langues en formation continue) • 18500 m<sup>2</sup> de locaux • 19 doubles diplômes • 500 ordinateurs en réseau tous connectés à Internet • Accès illimité à Internet et Intranet (réseau « wireless » sur les campus) • Un système de visioconférence intégré à chaque campus • Une salle des marchés • Une infothèque et un espace multimédia sur chaque campus.

## Mastère (MSc)

- **Management et Gestion de l'entreprise, en partenariat avec la CCI du Cher**



## IECS Strasbourg

L'École de management  
de Strasbourg

61, avenue de la Forêt Noire

67085 Strasbourg Cédex

Tél. concours: 03 90 41 42 72

Fax: 03 90 41 42 70

E-mail: [nathalie.banzet@iecs.edu](mailto:nathalie.banzet@iecs.edu)

Internet: [www.iecs.edu](http://www.iecs.edu)

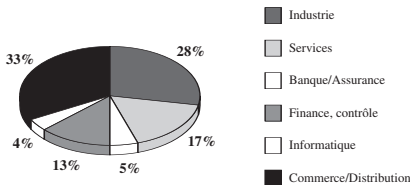
### L'école

Date de création:	1919
Statut:	Établissement universitaire. Membre de la Conférence des Grandes Écoles. Soutien CCI de Strasbourg et Bas-Rhin
Visa et labels:	Diplôme Bac + 5, grade Master de la CGE. École certifiée ISO 9001 version 2000. Membre de la CGE, de l'AACSB et de l'EFMQ
Dir. du Groupe:	Gilles Lambert
Dir. des études:	Monique Rice
Responsable communication:	Michèle Schmitt
Responsable concours:	Nathalie Banzet

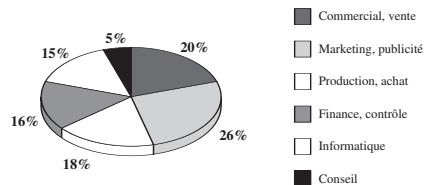
### En pratique

Scolarité:	4500 €/an (année 2004/2005)
Financement:	Prêts bancaires, bourses d'État et prêts d'honneur, bourses Socrates, apprentissage
Logement:	Offres gérées par le bureau des élèves ; studios universitaires accessibles par le Crous
Assoc. des anciens :	Président : André Marchal Tél. : 0390414253 E-mail : <a href="mailto:catherine.biehler@urs.u-strasbg.fr">catherine.biehler@urs.u-strasbg.fr</a>

### Les diplômés par secteurs d'activité\*



### Les diplômés par fonctions\*



\* Promotion 1999/2003.

## International

- **1 an minimum d'études à l'étranger obligatoire**
- **85 accords internationaux dont 18 avec doubles diplômes**
- **Doubles diplômes ou diplômes communs :**
  - 8 universités européennes dans le cadre du Réseau HERMES
  - 8 universités pour les MBA (États-Unis, Afrique du Sud, Mexique)
  - 6 autres accords au Brésil, en Espagne, en Inde, au Royaume-Uni et en Suède
- **150 étudiants étrangers dans l'école**
- **Stages à l'étranger :**  
L'un des trois stages du cursus se déroule obligatoirement à l'étranger.

## Apprentissage

Possibilité de suivre le cursus en apprentissage à partir de la 3<sup>e</sup> année. Durée : 15 mois, alternance de cours à l'école et de périodes en entreprise. L'apprentissage permet un pré-recrutement approfondi et s'avère être une excellente formule pour réussir une parfaite intégration dans l'entreprise.

## Spécificités

L'IECS Strasbourg, l'école de management de Strasbourg, prépare au DFIG (diplôme de formation internationale à la gestion). Son cursus de trois ans comprend une année d'études obligatoire à l'étranger. Chaque étudiant effectue une partie de sa formation dans l'une des quatre-vingt-cinq universités partenaires. L'IECS Strasbourg est au cœur d'un réseau d'échanges et de coopérations pédagogiques étroit avec ces universités dans toute l'Europe, en Amérique du Nord et du Sud, en Asie et en Océanie. Au-delà des échanges d'étudiants et d'enseignants, l'IECS Strasbourg a créé un programme de cursus intégrés à double diplôme dans le cadre du réseau Hermès (huit universités en Allemagne, Espagne, Royaume-Uni, Italie, Pologne et Russie); des accords similaires ont été signés avec six universités américaines (MBA ou MSc), une université en Afrique du Sud et une au Mexique.

Chaque année, l'IECS accueille plus de cent cinquante étudiants et une vingtaine de professeurs-chercheurs internationaux: un étudiant sur quatre est de nationalité étrangère!

Les débouchés aussi sont internationaux: 40 % des jeunes diplômés trouvent un premier emploi hors de l'Hexagone (moyenne cinq dernières promotions)!

Enfin, l'IECS Strasbourg bénéficie d'un statut particulier d'institut universitaire, soutenu à la fois par la CCI de Strasbourg et du Bas-Rhin et par la Fondation IECS; l'un des atouts de ce statut est un montant parmi les plus bas des frais de scolarité: 4500 € par an (année 2004-2005).

## 3<sup>es</sup> cycles

- DESS/Master Achat international
- DESS/Master Audit
- DESS/Master Commerce électronique
- DESS/Master Commerce international
- DESS/Master Ingénierie d'affaires
- DESS/Master Marketing-Management
- DU Achat international
- DU Gestion relation client
- DU Management d'événements
- DU Management international et marketing
- DU Management de systèmes logistiques
- DU Techniques et stratégies d'achat

# Notes

---

# Notes

---

PUBLICATION ESPACE ÉTUDES  
en coédition avec  
LE CONCOURS PASSERELLE ESC

**Coordination Passerelle ESC**  
Marie-Paule Jouin

**Directeur d'Espace Études**  
Didier Visbecq  
assisté de Karima Moudjari

**Responsable de la fabrication**  
Malika Benazzoug

**Réalisation**  
Cédric Brune, Nicoletta Niel

**Maquette**  
Stéphane Mac Donald

**Révision et suivi d'édition**  
Nicoletta Niel

**Impression**  
Imprimerie TAAG, Grigny 91

Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 2004  
ISBN n° : 2-84555-112-6



**ESC AMIENS PICARDIE**  
18, place Saint-Michel  
80038 Amiens cedex 01  
Tél : 03 22 82 23 00  
info@supco-amiens.fr



**ESC CLERMONT**  
4, bd Trudaine  
63037 Clermont-Ferrand cedex 01  
Tél : 04 73 98 24 24  
info@esc-clermont.fr



**ESC DIJON**  
29, rue Sambin - BP 50608  
21006 Dijon cedex  
Tél : 03 80 72 59 00  
info@escdijon.com



**ESC GRENOBLE**  
12, rue Pierre Sépard  
BP 127 - 38003 Grenoble cedex 01  
Tél : 04 76 70 60 13  
info@esc-grenoble.com



**ESC LE HAVRE**  
30, rue de Richelieu  
76087 Le Havre cedex  
Tél : 02 32 92 59 99  
passerelle@esc-lehavre.fr



**ESC LILLE :**  
• **Campus de Lille :**  
Avenue Willy Brandt  
59777 Eurallille  
Tél : 03 20 21 59 62  
• **Campus de Paris :**  
Tour La Villette  
6, rue Emile Reynaud  
75019 Paris  
Tél : 01 53 56 36 60  
infos@esc-lille.fr



**ESC MONTPELLIER**  
2300, avenue des Moulins  
34185 Montpellier cedex 4  
Tél : 04 67 10 26 70  
concours@supco-montpellier.fr



**ESC PAU**  
Campus Universitaire  
3, rue Saint-John Perse  
BP 7512 - 64075 Pau cedex  
Tél : 05 59 92 64 64  
info@esc-pau.fr



**ESC RENNES**  
2, rue Robert d'Arbrissel  
CS 76522 35065 Rennes cedex  
Tél : 02 99 54 63 63  
info@esc-rennes.fr



**ESC Tours-Poitiers (ESEM)**  
• **Campus de Tours :**  
1, rue Léo Delibes BP 0535  
37205 Tours cedex 3  
Tél : 02 47 71 71 71  
• **Campus de Poitiers :**  
11, rue de l'Ancienne Comédie  
BP 5 - 86001 Poitiers cedex  
Tél : 05 49 60 58 00  
info@escem.fr



**IECS STRASBOURG**  
Pôle Européen de Gestion et d'Economie  
61, avenue de la Forêt Noire  
67085 Strasbourg cedex  
Tél : 03 90 41 42 00  
passerelle@urs.u-strasbg.fr



S'inscrire

[www.passerelle-esc.com](http://www.passerelle-esc.com)

Se préparer

Calendrier des journées

[www.passerelle-esc.com](http://www.passerelle-esc.com)

S'informer

**Concours  
Passerelle ESC**

BP 131

37551 Saint-Avertin Cedex

Tél. : **1<sup>er</sup> Indigo** Appel 0,075€/Min **0 820 22 36 15**

Fax : 02 47 71 72 50



9 782845 551121

9€